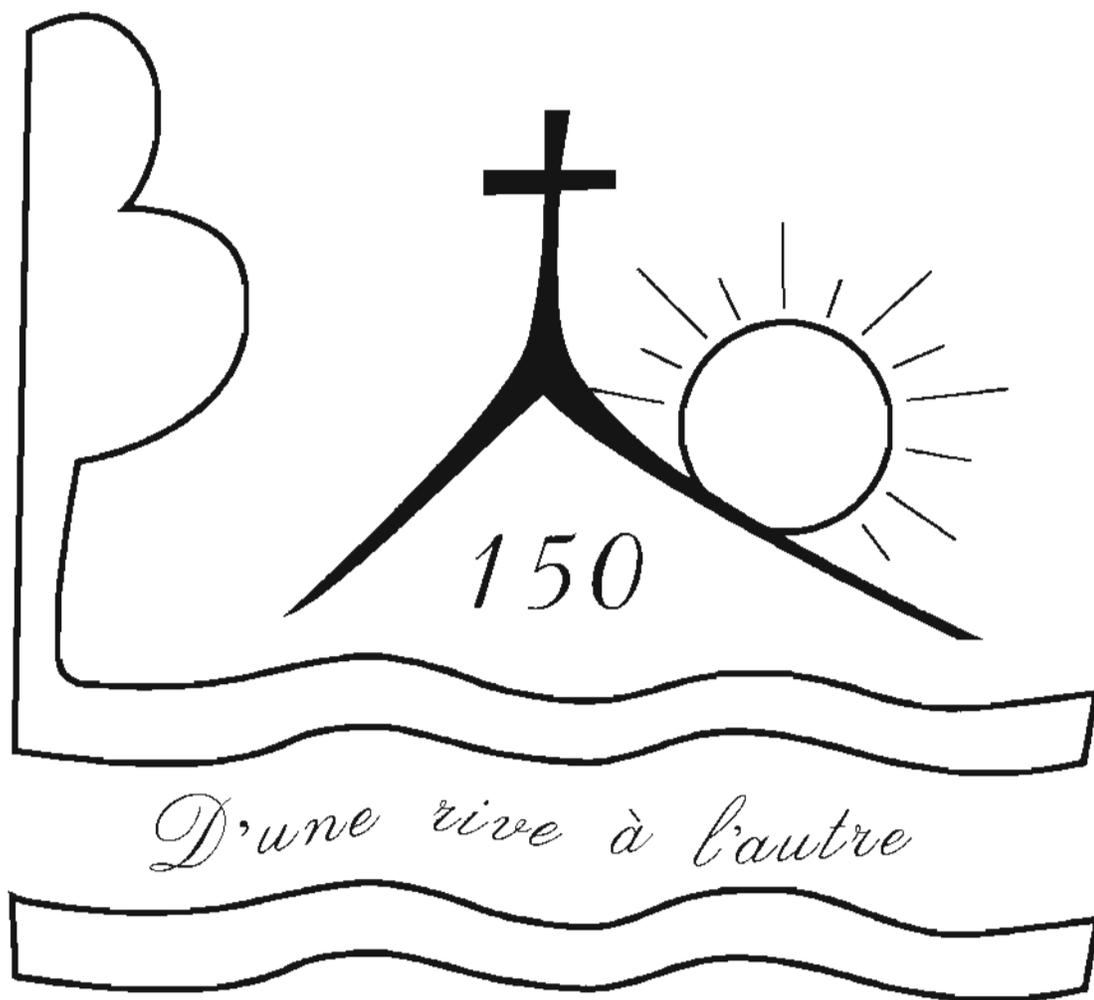


Saint-Lambert-de-Lauzon



1853 – 2003

B Â T I R L A P A R O I S S E

prospérité



On souhaite agrandir

Là où il fait bon vivre

En perpétuant le souvenir

De ceux venus s'y établir.

Chant du 150^e

ou

ou

ou

Danielle et Michel Noël

couplet

Il - s ont ve - nus - de tous les ho - ri - zons En Chan - tant l'es - pe - rance à l'u - ni - son Ba -

5 tir le long - de la ri - vière ce beau vil - lage qu'est St - Lam - bert Au temps des se - mis au temps des mois - sons

refrain Et
A7 D D7 A7 D G A D Bm
9 si on se don - nait la main pour mar - cher en - sem - ble vers de - main ou ou ou ou ou
couplet
deux fois seulement

15



Chant du 150^e

Ils sont venus de tous les horizons
En chantant l'espérance à l'unisson
Bâtir le long de la rivière
Le beau village de Saint-Lambert
Au temps des semis, au temps des moissons.
Ils vécurent dans leurs nouvelles maisons
Les soirs d'été et les hivers trop longs
Répétant autour de la table
Toutes ces traditions formidables
Qui font toujours partie de nos chansons.

Refrain

Et si on se donnait la main
Pour marcher ensemble vers demain.
Poursuivons le rêve qu'a réalisé
Chacun de nos vaillants pionniers.

À fleur de ciel apparut un clocher
Depuis les 150 dernières années ;
Pour chaque famille il a tinté
Un doux retour sur le passé
D'où jaillissent les chants de la fierté.

Au rythme des champs et de la forêt,
Lentement le village se dressait
Tel un chêne qui, dans sa jeunesse,
Au firmament fait la promesse,
Un jour, d'atteindre les plus hauts sommets.

C'est par le flot tranquille des années
Que braves gens d'ici ont traversé
Des jours de paix, d'autres de guerre,
Des heures de joie ou de misère
Avec foi, espoir, pleins de volonté.

Aujourd'hui la jeunesse longe le pont
Ébahie de voir l'île à l'horizon.
Racontons-leur les doux moments,
Qu'ensemble nous voulions charmants,
L'histoire de toutes nos belles traditions.

Hommage à nos ancêtres et nos aînés
Qui au cours de ces 150 années
Nous ont donné en héritage
De grandes leçons de courage
Et la confiance en la prospérité.

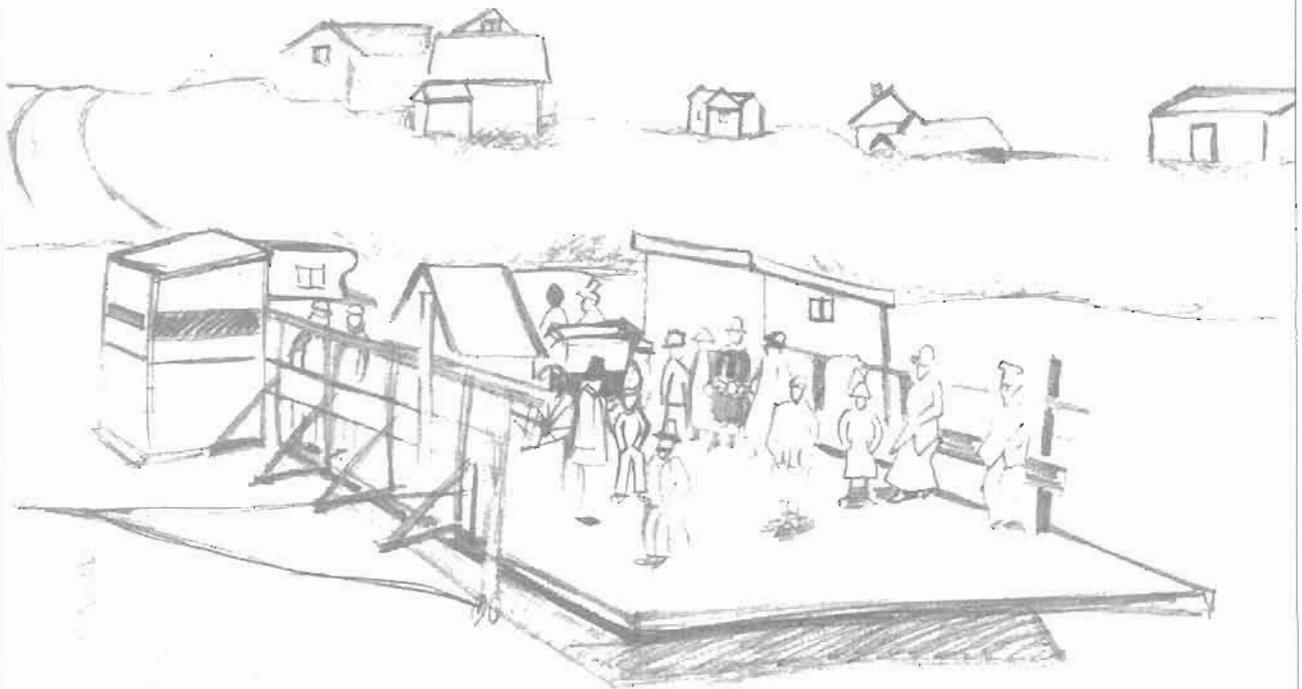
Tous les amis, visiteurs et parents,
Dans notre belle paroisse fêtent gaiement.
Et nous garderons souvenance
De toutes ces belles réjouissances
Qui ont marqué le cours de notre temps.

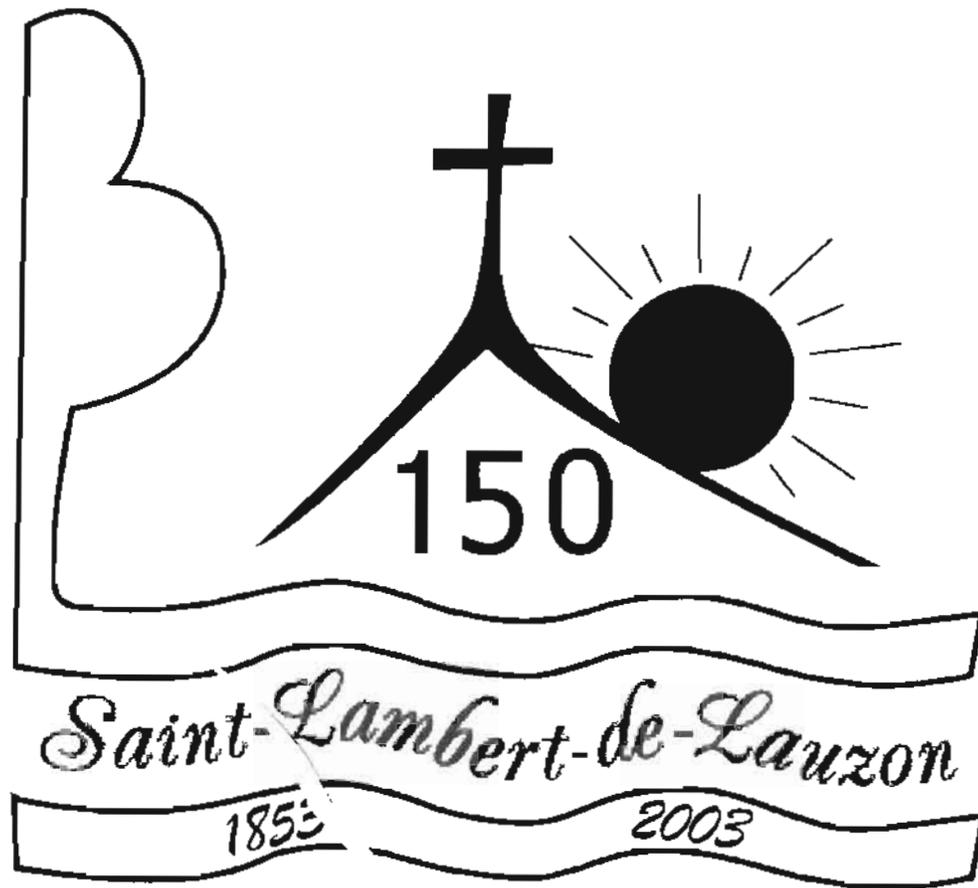
Paroles et musique : Danielle Noël et Michel Noël
Harmonisation : Sylvie Lemay et Yvan Leblanc



Danielle et Michel Noël.

*Ils ont passé par le bac et à gué
Et plus tard sur le pont ferré
Tout heureux de se rencontrer*



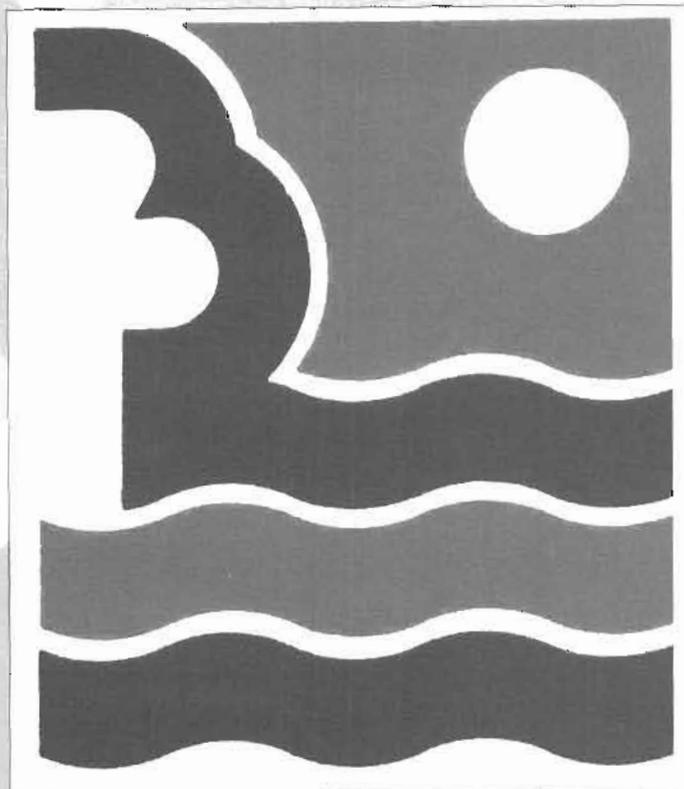


D'une rive à l'autre

Ils ont passé par le bac et à gué

Et plus tard sur le pont ferré

Tout heureux de se rencontrer



*Le logo distinctif
de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon*

Les principales caractéristiques de la municipalité y figurent soit :

- L'arbre qui représente la nature dont nous bénéficions et aussi un rassemblement de citoyens qui, une fois tous réunis, forment un noyau fort, beau et énergique.
- L'aspect géographique y est aussi représenté : la rivière et ses deux rives, sur lesquelles la municipalité s'est établie.
- Finalement, le soleil qui apporte à cette dernière et à ses citoyens l'énergie nécessaire pour réaliser leurs projets.

Message du premier ministre du Canada



PRIME MINISTER · PREMIER MINISTRE



Je suis heureux d'adresser mes cordiales salutations à tous ceux et celles qui célèbrent le 150^e anniversaire de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Pendant 150 ans, les résidants de Saint-Lambert-de-Lauzon ont partagé leurs rêves et leurs espoirs, bâtissant une vie meilleure pour leurs enfants et les générations futures. Les fêtes soulignant cet anniversaire vous offrent une merveilleuse occasion de vous rappeler les grands moments qui ont marqué l'histoire de votre communauté. Notre passé porte en lui les promesses de notre avenir, et il est important que nous rendions hommage à nos ancêtres en honorant leur mémoire et en chérissant les traditions qui composent notre patrimoine.

Je vous félicite et offre à tous et à toutes mes meilleurs vœux pour l'avenir.

Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

Message du premier ministre du Québec



Il me fait plaisir de souligner le 150^e anniversaire de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.

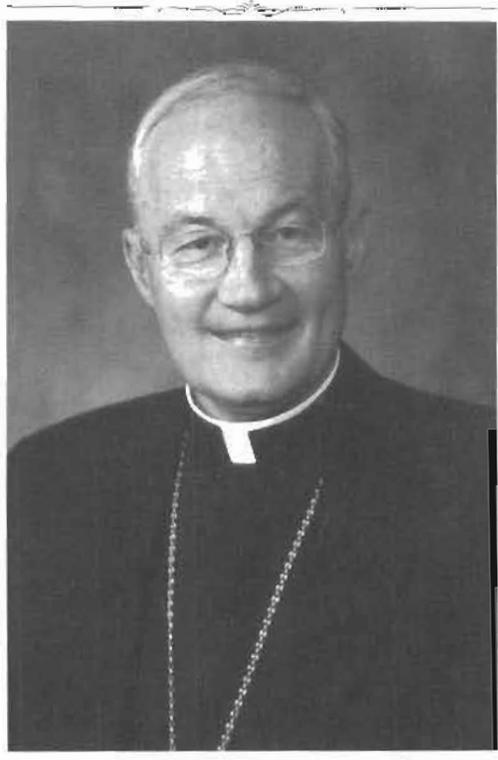
Je désire particulièrement saluer sa population. Le Québec moderne s'est bâti à partir des forces de ses régions, de ses villes, de ses villages et des gens qui les habitent. À travers leur histoire, leur économie, leurs réussites, les régions constituent les fondements du Québec que l'on connaît et contribuent à son épanouissement.

Je vous offre donc mes sincères félicitations et vous souhaite d'excellentes célébrations à l'occasion de cet anniversaire.

Jean Charest

Premier ministre du Québec





L'année 2003 marque le 150^e anniversaire de votre belle paroisse de Saint-Lambert.

J'ajoute ma voix personnelle à toutes celles qui rappellent combien l'esprit d'entraide et de solidarité communautaire auront marqué ces années écoulées.

Un bénévolat diversifié a porté des projets novateurs et adaptés aux besoins du milieu. Une fraternité élargie et un vif sentiment d'appartenance ont accompagné l'engagement de chacune et de chacun.

Saluons, depuis le début, toutes ces personnes, pasteurs et bénévoles qui, de leurs talents et de leur générosité, ont marqué l'histoire de Saint-Lambert et imprimé le dynamisme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Que le Seigneur accompagne votre route et qu'il vous bénisse. À vous toutes, à vous tous, fraternelles salutations.

+ *Marc Ouellet*

Marc Ouellet
Archevêque de Québec

Message du président des fêtes du 150^e

C'est avec fierté que j'offre mes salutations à toutes les personnes de ma paroisse natale pour leur attachement à ce coin de terre qui les a vus naître et aux autres pour qui cette paroisse est devenue terre d'adoption.

Remonter dans le temps peut nous donner le frisson quand nous pensons à tous ces pionniers qui ont trimé si durement pour bâtir une paroisse où il fait bon vivre. C'est avec les moyens du bord qu'ils ont construit et développé ce qui était cher à leurs yeux.

Pour survivre, il y a 150 ans, il fallait du cœur au ventre, et nos ancêtres ont légué à leur postérité le sens du travail, de l'honnêteté, de la générosité et de la joie de vivre.

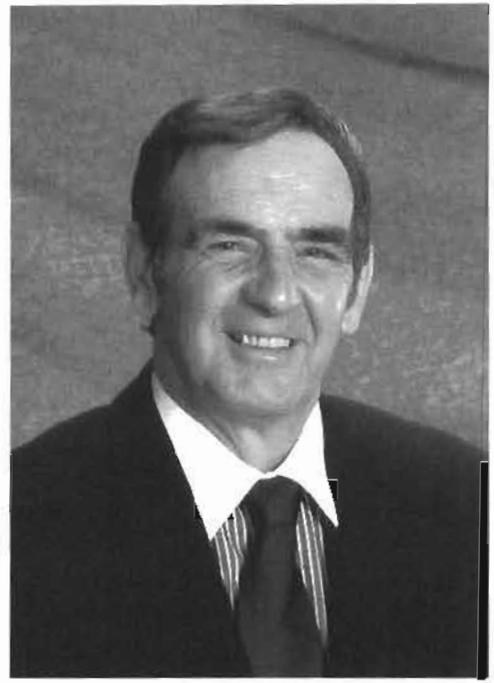
Nous avons les mains pleines de richesses et de possibilités pour réaliser et continuer le travail déjà accompli.

Bienvenue aux anciens qui se souviennent de nous et à d'autres qui ont entendu parler de leurs origines et qui veulent fêter avec nous. Plusieurs ont émigré dans différentes provinces du Canada et aux États-Unis : ils viendront visiter une terre ancestrale et rencontrer des cousins dont l'ascendance était la même.

Merci au comité organisateur qui m'a toujours secondé et aux autres comités qui ont fait si généreusement leur boulot.

Une paroisse vit et se développe par le soutien constant de chacun de ses membres et surtout par le bénévolat qui fait avantageusement notre marque de commerce.

Vous avez travaillé : je vous en remercie. Vous êtes venus nous visiter : vous êtes toujours les bienvenus. Vous avez fêté et renoué des amitiés : nous nous en réjouissons. Vous repartez avec le désir de revenir nous visiter : les portes vous sont ouvertes.



Merci, mille mercis à mes collaborateurs et à tous ceux et celles qui ont posé le pied sur ce coin de terre que nous chérissons : la belle paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon !

André Couture

André Couture, président

Message du député fédéral de Lotbinière-L'Érable



Permettez-moi, à titre de député fédéral de Lotbinière-L'Érable, d'offrir mes sincères hommages à toute la population de Saint-Lambert-de-Lauzon, à l'occasion des célébrations du 150^e anniversaire de fondation de la paroisse.

Je profite de l'occasion pour souligner l'arrivée des premiers pionniers qui sont venus s'établir à Saint-Lambert et qui, par leur travail, leur persévérance ainsi que par l'amour de la terre et de la famille, ont contribué au développement socio-économique de la paroisse et de notre région.

Je tiens également à souhaiter, à toute la population de Saint-Lambert-de-Lauzon, de merveilleux moments de retrouvailles entre parents et amis, de joyeuses festivités ainsi que mes meilleurs vœux de bonheur et de postérité.

A handwritten signature in cursive script, reading "Odina Desrochers". The ink is dark and the signature is fluid and legible.

Odina Desrochers
Député fédéral de Lotbinière-L'Érable

Message du député provincial de Beauce-Nord

Chers de Saint-Lambert, il me fait plaisir de me joindre à vous afin de commémorer le 150^e anniversaire de votre municipalité toujours florissante. Votre dynamisme et votre courtoisie font en sorte qu'il fait bon vivre à Saint-Lambert. L'année de festivités qui s'est amorcée démontrera encore une fois votre sens de l'organisation et votre esprit à la fête. Évidemment nous ne pouvons passer sous silence le dur labeur de nos ancêtres à qui j'aimerais rendre hommage, car ils ont parfois payé de leur propre vie afin de nous offrir un endroit de prédilection pour élever une famille en 2003. Comme vous le savez, Saint-Lambert et sa position géographique avantageuse laissent entrevoir l'avenir économique avec optimisme. Je vous souhaite de continuer à vous épanouir ainsi et ce, pour toutes les générations à venir. En 150 ans, plusieurs choses ont été réalisées et il nous reste encore à faire. Sachez que je collaborerai avec vous en tout temps, car je suis là pour vous.

À tous, une magnifique période de réjouissances.



Janvier Grondin
Député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale



Message de notre pasteur



Aux actuels paroissiens, aux anciens ainsi qu'aux visiteurs... bienvenue chez nous en ce 150^e anniversaire de la fondation de notre municipalité.

Célébrer, c'est s'arrêter pour prendre conscience des personnes, des institutions et des événements qui ont façonné le visage d'une famille ou d'une paroisse.

Célébrer, c'est faire revivre le temps passé, la petite histoire, pour s'imprégner des réalisations qui ont marqué le développement d'une paroisse pour le mieux-être de ses citoyens.

Célébrer, c'est analyser les constantes que la paroisse a conservées pour en donner ses caractéristiques propres.

Avec l'évolution, nos paroisses ont changé de visage. Les chemins s'étant améliorés, plusieurs ont choisi d'habiter paisiblement chez nous tout en continuant de travailler à la ville de Québec ou dans les alentours.

Dans les vingt-cinq prochaines années, quel nouveau visage se donnera la paroisse avec les constructions qui s'élèvent et les industries qui surgissent ?

Ce qui importe est l'harmonie entre les personnes, quels que soient les événements nouveaux qui se pointent pour un futur développement démographique ou industriel.

Compter sur la Providence, c'est vouloir que s'ajustent les personnes pour qu'il y ait harmonie dans la participation, espérance dans les réalisations et charité dans les relations afin que les nouvelles générations s'appuient sur des valeurs humaines et chrétiennes léguées par leurs devanciers.

Martin St-Amant ptre

Martin St-Amant, ptre

Message du maire

La reconnaissance est à la base du message que je veux livrer à tous nos concitoyens et concitoyennes de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Merci aux hommes et aux femmes qui ont quitté leur paroisse d'origine pour venir défricher des lots, construire de modestes maisons, ensemercer des champs et faire en sorte que naisse Saint-Lambert-de-Lauzon. Sans eux, nous ne serions pas là !

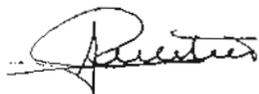
Merci à tous ceux et celles qui leur ont succédé, que ce soit à titre de curé, de marguillier, de maire, de conseiller, de responsable d'organismes ou d'associations. Sans eux, l'évolution de notre municipalité et de notre paroisse n'aurait pas connu un si grand essor !

Merci à tous nos commerçants, industriels, manufacturiers qui depuis 150 ans ont cru et croient encore à notre capacité de les soutenir. Avec eux, nous grandissons !

Merci tout particulièrement à l'équipe du 150^e anniversaire, sous la direction d'André Couture, qui ne compte pas les efforts pour que nous puissions honorer nos prédécesseurs et fêter notre siècle et demi. Sans eux, il n'y aurait pas de fête !

Merci à tous les citoyens et citoyennes de Saint-Lambert-de-Lauzon qui prendront le temps de fêter et de se réjouir de notre grande longévité. À tous nos visiteurs, merci également d'être avec nous car une vraie fête se célèbre avec nos amis. Sans vous, cela ne serait pas pareil, voire impossible !

Le conseil municipal ainsi que la permanence se joignent à moi pour offrir à chacun nos meilleurs vœux de paix, de bonheur et de réjouissance tout au cours de cette année, mais surtout pour la période des festivités de notre 150^e anniversaire.



Jacques Pelletier, maire



La bénédiction papale



Notre Sainteté Jean Paul II

accorde de tout coeur au



*curé et aux paroissiens
de St.-Lambert-de-Lauzon,*

*à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de
sa fondation, 1853-2003, à savoir...*

St.-Lambert-de-Lauzon, Québec, le 01^{er}

bénédiction apostolique

en gage de nombreuses faveurs divines

Ex Audibus Vaticanis, die 14, 11, 2002

+ Omar Rioux

Archievêque
Emmerichus Apostolicus

Comité des fêtes



1^{re} rangée : Anne Quirion, André Couture, Françoise Laverrière et Ginette Fontaine ;
2^e rangée : Claude Larochelle, Réal Bilodeau, René Couture,
Michel Dionne, Éric Guillemette, Claude Carrier et Geneviève Cliche.

D'une rive à l'autre

Responsable des photographies et recherchiste : Jacques Plante.

Recherchiste et textes : Albertine Plante, Françoise Roy, Fernand Plante, Isabelle Mainguy, Françoise Laverrière, Nicole Cliche, Thérèse Morin, Janette Bédard, Martin St-Amant, Jean-Yves Lemieux, Maude-Emmanuelle Lambert.

Traitement de texte : Jeanne-Mance Cormier, Yvette Bergeron et Sylvianne Boilard.

Corrections : Nicole Lambert, Jeannette Morin, Thérèse Morin.

Vérifications et appels pour les pages familles : Yvette Bergeron, Nicole Cliche, Jeanne-Mance Cormier, Françoise Laverrière, Claudette Mainguy, Françoise Roy, Albertine Plante, Édith Poiré, Suzanne Rhéaume.

Le comité du livre tient à remercier de façon tout à fait spéciale Jacques Plante, photographe, pour le travail accompli si généreusement. Il fut de tous les jours et de toute heure pour trouver les photos afin d'agrémenter les textes qui nous ont été fournis. Quel immense travail pour dénicher les photos et les numériser ! Mille mercis !

Édith Poiré, présidente



Comité de l'album-souvenir



1^{re} rangée : Albertine Bilodeau, Thérèse L. Morin, Édith Poiré, présidente,
Martin St-Amant, vice-président, et Françoise Laverrière, déléguée du comité des fêtes,
2^e rangée : Suzanne Morin, Jeanne-Mance Cormier, responsable des pages familles,
Claudette Mainguy Landry, Jacques Plante, secrétaire-trésorier,
Françoise Roy, Jean-Yves Lemieux, Nicole Cliche, Isabelle Mainguy et Lucille Plante.

D'une rive à l'autre

Comité de la parade



*1^{re} rangée : Jean-Yves Lemieux, Guylaine Couture, Chantale Couture et Robert Parent ;
2^e rangée . Raynald Pelchat, Claude Blaney, Élisabeth Davies, Claude Larochelle,
Réal Bilodeau, Jean-Guy Morin et Rolland Plante. Absent, Robert Picard.*

D'une rive à l'autre

Comité des costumes et des retrouvailles



*1^{re} rangée : Ginette Fontaine et Lucille Rouleau, comité des costumes ;
2^e rangée : Fernand Bisson, Marie-Hélène Albert, René Couture,
Anne Lacasse et Jean-Eudes Rouleau, comité des retrouvailles.*

D'une rive à l'autre.

Pourquoi fêter en 2003 au lieu de 2004 ?

Le centenaire de la paroisse fut célébré en 1954. Nous ne pouvons pas connaître toutes les raisons puisque les principaux acteurs vivants des fêtes du centenaire se comptent sur le bout des doigts : messieurs Jean-Yves Lemieux et Fernand Lavertue.

Il y a un sentiment commun disant « qu'il faut fêter quand on est prêt et qu'on a des raisons de fêter ».

L'érection canonique de la paroisse religieuse fut accordée le 30 mai 1851. Toutefois le premier curé résident, l'abbé Ovide Brunet, est arrivé chez nous en

1854 et l'élection du premier corps des marguilliers eut lieu le 10 décembre 1854. Une autre bonne raison de fêter, en 1954, était les vingt-cinq ans de l'abbé Charles A. Labrecque comme curé à Saint-Lambert. C'est en 1904 que commencèrent les travaux de construction de la nouvelle église (donc 50 ans en 1954).

Le comité des fêtes aurait pu continuer de célébrer le 150^e en 2004 en maintenant l'erreur des dates.

Pour remédier à tout cela, nous nous sommes appuyés sur du solide : l'érection civile de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon le 11 mai 1853.



L'arche du centenaire.



Le char allégorique du centenaire.



L'édifice municipal

Grandir en Église

Charité

*Suivre le Ressuscité,
Ce Jésus bien-aimé,
Qui nous a invités
À le manifester*



Saint Lambert



Saint Lambert, notre patron

Nous aimerions avoir beaucoup plus de renseignements sur saint Lambert pour pouvoir mieux le prier.

À la fondation de la paroisse, aucun saint en terre canadienne ou québécoise n'avait été canonisé. Comme titulaire de la paroisse, il fallait en emprunter un de l'extérieur. L'évêque essayait de donner aux paroisses un patron connu, ou qui ait à tout le moins une certaine affinité avec notre culture. C'est donc un saint français que notre saint Lambert !

On ne sait rien de sa première jeunesse. Toutefois, il exerce certaines fonctions à la cour de Clotaire III, roi de Neustrie, aujourd'hui en Lorraine, dans l'est de la France.

De sa formation spirituelle, on ne sait rien non plus sinon que Wandrille, le premier abbé de l'Abbaye de Fontenelle, en France, l'aimait spécialement pour la pureté de sa vie religieuse, c'est-à-dire le détachement scrupuleux des choses de ce monde dont il faisait preuve. C'était chez lui « vertu » et non « incapacité », comme devaient le prouver les remarquables qualités administratives qu'il démontra toute sa vie.

Le fondateur de l'abbaye disait souvent : « Nous ne devons pas nous demander combien d'années nous avons passées au monastère, mais si nous y avons vécu dans l'innocence. »

Sur son lit de mort, on demanda à l'abbé de désigner son successeur. Il répondit : « Il y a ici deux d'entre vous qui, après mon départ, me succéderont. » Lambert et Ansbert faisaient partie des religieux les plus influents. L'élection choisit Lambert pour succéder à Wandrille.

Par la suite, chose étonnante, Ansbert succéda comme abbé à Lambert. Il fut même consacré évêque de Rouen en 684 par l'évêque Lambert.

Notre patron est le deuxième abbé de cette abbaye fondée le 1^{er} mars 649 par Wandrille. Lambert la dirigea de 668 à 680.

On sait que les rois étaient des monarques et qu'ils avaient la main haute sur tout leur royaume. Les abbayes ne leur étaient pas indifférentes car se trouvaient

là des gens plus instruits et de plusieurs métiers. Pour s'attirer les bonnes faveurs des monastères, le roi agrandissait généreusement leur domaine.

C'est une des raisons qui amena Lambert à être connu dans tous les environs.

Comment ce moine devint-il évêque de Lyon ?

L'évêque de Lyon, Genès, venait de décéder le 1^{er} novembre 678. Sa succession dans cette grande ville était difficile. Pendant les guerres civiles, les « volte-face » avaient été si nombreuses, ainsi que les injures, qu'il n'y avait personne qui inspirait confiance. Le maire du Palais, Ebroin, s'avisa que ce moine modeste et prudent, avec de grandes terres, avait des chances d'être accepté par les ombrageux Lyonnais. Le choix de la cour fut unanimement ratifié par la population.

Dans une situation aussi difficile que la sienne, la seule solution était pour lui de donner l'exemple des vertus chrétiennes trop oubliées dans ces affreuses guerres civiles, de « sauvegarder la paix et l'ordre » ; sa conduite reflétait son tempérament. Lambert était un homme sûr, sans qualités saillantes. Peut-être pourrait-on lui appliquer le mot célèbre créé par un grand homme, « qu'il possédait toutes les vertus mais n'avait le brillant d'aucune ».

Lambert était un administrateur de premier ordre qui, dans toutes les circonstances où il avait eu à paraître, avait toujours admirablement réussi par ses qualités d'audace réfléchie et de méthode.

Après une dizaine d'années de services loyaux et de bons exemples, il fut rappelé au Seigneur le 14 avril



La cathédrale de Lyon

688. Sa tombe, placée probablement à Saint-Nizier, avec celle de son prédécesseur Genès, est demeurée inconnue, symbole expressif de sa modestie et de son humilité.

Sources : Dom Jean Laporte, moine de Saint-Wandrille ; Baudot et Chaussin O.S.B., *Vie des saints et bienheureux*, Paris, Letouzey, 1946 ; *Catholicisme, Hier, Aujourd'hui, Demain*, Paris, Letouzey, 1966 ; « Dix mille saints », dictionnaire hagiographique par les Bénédictins de Ramsgate, 1991) : <http://cathedrale-lyon.cef.fr/g.htm>

ABBAYE DE SAINT-WANDRILLE DE FONTENELLE, FRANCE

Voici quelques faits marquants de cette abbaye qui a connu la tranquillité d'un monastère, les atrocités de la Révolution française, le retour au calme, l'exil et le rapatriement. Une institution qui a 1354 ans d'existence témoigne elle-même de sa vitalité et de son courage.

Cette abbaye fut fondée le 1^{er} mars 649 par Wandrille, qui entra, comme Lambert, dans le catalogue des saints. Un « abbé » est le supérieur d'un monastère.

Le deuxième abbé fut notre saint Lambert, dont nous célébrons la fête le 14 avril.

Ce monastère connut bien des dérangements. En 1790, alors que se prépare la Révolution française,

les ordres religieux sont supprimés et les moines vivent dans la clandestinité. En 1791, le monastère est arraché des mains des moines et vendu comme bien national. De 1792 (Révolution française) à 1832, tous les bâtiments sont transformés en manufactures.

En 1863, le marquis de Stocpoole acquiert le monastère et les ruines de l'église. En 1894, la vie monastique reprend après un silence de 104 ans.

De 1901 à 1931, les moines de Saint-Wandrille prennent le chemin de l'exil pour la Belgique.

Chose étonnante et admirable : des moines s'établissent en 1912 au Québec, à Saint-Benoît-du-Lac. Ce monastère deviendra autonome en 1935.

Arrivés, terrassés, enfuis, revenus, exilés, et de nouveau revenus, ces moines font revivre courageusement ce monastère en 1931 par le retour des moines à Saint-Wandrille.

En 1944, pendant la guerre, il y a bombardement du monastère.

De 1948 à 1957, les travaux de reconstruction sont en pleine effervescence.

Comme il en fallut de la ténacité de 649 à 2003 : 1354 ans pour maintenir ce monastère !

N'est-ce pas que nous sommes fiers de savoir que c'est de ce monastère, où vécut notre saint patron, que vinrent s'établir des bénédictins à Saint-Benoît-du-Lac ?

En 1996, dom Pierre Massein est le 80^e successeur de saint Wandrille, le fondateur.

DONATION DU TERRAIN DE L'ÉGLISE

Pour bâtir une église, il faut un emplacement, un terrain.

Comme la paroisse n'est pas encore constituée, il faut trouver l'argent quelque part si l'on veut établir quelque chose de solide. Donc, qu'ils se débrouillent, ces gens qui veulent une paroisse et une église !

D'abord, comment s'est fait le choix de l'endroit ? Et comment l'abbé Louis Poulin, curé de Saint-Isidore, pouvait-il piloter un tel projet à 20 kilomètres d'ici avec le moyen de transport du temps, la voiture à cheval ? Bravo !



Abbaye de Saint-Wandrille, le portail.



Denys Collet

Toutefois, de bouche à oreille, le projet se précise avec l'assentiment du curé Poulin qui ne demandait pas mieux pour ces nouveaux paroissiens qu'ils soient rattachés à une nouvelle paroisse. Et voilà que les frères Charles et Denis Collet offrent gratuitement du terrain pour l'emplacement de l'église...

En ce temps-là, rendre hommage à son Dieu en offrant généreusement un lopin de terre était tout un honneur et une grande fierté. Combien de fois entendait-on ces paroles des curés : « Dieu vous bénira... Dieu vous le revaudra... Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité ! »

Les descendants des « Collet » ont, pour plusieurs, émigré aux États-Unis, tout en conservant un souvenir vivace de Saint-Henri, de Saint-Isidore et de Saint-Lambert. Ils se souviennent de la générosité de leurs ancêtres, et c'est pour eux une fierté de bon aloi.

C'est donc le 13 juin 1850 qu'il y eut cession gratuite du terrain pour le futur emplacement de l'église par « Charles Collet, marchand et agriculteur de Saint-Henri-de-Lauzon, et Denys Collet, aussi agriculteur, de la paroisse de Saint-Isidore-de-Lauzon ».

Ce n'est que le 30 mai 1851 que l'érection canonique de la paroisse s'est réalisée, mais l'autorisation d'y bâtir « une église ou chapelle en bois qui n'aura pas moins de 140 pieds de longueur, 62 pieds de largeur et 22 pieds de hauteur au-dessus des lambourdes » fut donnée le 4 avril 1850.

En Hommage à tous les descendants de
FRANÇOIS COLLET et MARGUERITE TANGUAY
(de Saint-Paul-de-Léon, Bretagne) (de Saint-Vallier-de-Bellechasse)
et en particulier à
DENYS COLLET II (n.1797) et à son frère CHARLES COLLET
*qui, le 13 juin 1850, donnèrent leur terre à l'église pour permettre
 la fondation de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon. Nous dédions
 ce jour du 27 juillet 2003 à l'esprit, à la foi et au courage
 des Collet d'autrefois et d'aujourd'hui.*

In Homage to all the descendants of
FRANÇOIS COLLET and MARGUERITE TANGUAY
(from St. Pol de Leon, Brittany) (from St. Vallier de Bellechasse)
and in particular to
DENYS II COLLET (b.1797) and his brother CHARLES COLLET
*who on 13 June 1850 gave this land to the Church in order to found the parish
 of St. Lambert de Lauzon. We dedicate this day, 27 July 2003, to the spirit,
 the faith, and the courage of all the Collets/Collettes
 from past generations to the present.*

*The Association of the Descendants of François Collet and
 Marguerite Tanguay, founded 17 August 2002, Dayton, Minnesota, USA.*

Plaque souvenir

Les curés

Ils ont été ordonnés par un évêque et habilités à proclamer la parole de Dieu pour que nous puissions en vivre, et à donner les sacrements institués par Jésus-Christ.

Le prêtre est le ministre de la charité et l'instigateur de la paix auprès des fidèles qui lui sont confiés.

Les prêtres, à la tête de la paroisse de Saint-Lambert, ont tous apporté un trait différent selon leur culture et leur caractère. Tous ont essayé de faire de leur mieux selon leurs capacités et leur charisme propre. Les uns ont bâti, d'autres ont entretenu et réparé.

Quelques-uns ont influencé l'école pour que chacun apprenne à lire, à compter et à se débrouiller.

L'enseignement religieux a été offert généreusement par l'ensemble des pasteurs. Pour certains, la morale était plus exigeante, alors que d'autres comprenaient la faiblesse des humains avec leur désir de s'améliorer. Les uns commandaient une discipline assez rigide et d'autres temporisaient facilement.

Les bons administrateurs, avec les marguilliers, réussissaient à combler les déficits alors que d'autres, plus nerveux, s'inquiétaient du lendemain.

On s'est attaché aux uns sans oublier les autres. Peut-être avons-nous exigé qu'ils soient tous des saints avec le meilleur des caractères et toutes les qualités inimaginables ! Nous avons également été déçus d'une parole dure et d'un comportement peu charitable de l'un ou de l'autre : nous les avons blâmés avec une graine de rancœur, ou nous les avons excusés parce qu'ils étaient des ministres de Dieu ; souvent nous leur avons pardonné du fond du cœur, comprenant qu'ils étaient des humains capables eux aussi de pécher.

Ces prêtres sont tous arrivés d'ailleurs et sont repartis pour ailleurs. Quelques-uns seulement prennent leur dernier repos au cimetière paroissial auprès des gens connus et aimés qui les y ont rejoints.

Tous ont prié pour leurs paroissiens. Puissent-ils, dans la gloire de Dieu, intercéder auprès du Père pour qu'il y ait toujours des ministres de la parole et des sacrements, afin que la foi transmise de génération en génération, depuis 150 ans, reste vive et solide auprès de celles à venir.

Voici les noms des prêtres-curés qui ont été à la tête de la paroisse de Saint-Lambert :

Chapeau bas à l'abbé Louis Poulin (1850-1854), curé de Saint-Isidore, qui a compris la demande des gens d'ici, car se rendre à Saint-Isidore, à Saint-Henri ou à Saint-Jean-Chrysostome pour aller faire ses dévotions était un long trajet avec la voiture à cheval. Ce prêtre a plaidé en faveur d'une nouvelle paroisse, permettant ainsi des trajets plus courts dans des chemins dont l'entretien laissait souvent à désirer en hiver ou au printemps.

Le 2^e curé, Ovide Brunet (1854-1858), est celui avec qui les marguilliers élevèrent la première église. L'abbé U. Rousseau, quant à lui, desservit la paroisse de mai 1858 à septembre 1858 ; aujourd'hui, on dirait de lui qu'il est un administrateur ; le 3^e cur, François-Xavier Oliva (1858-1876), croyait à l'instruction et à l'éducation des jeunes. Il fut aussi secrétaire de la commission scolaire ; le 4^e curé, Joseph Girard, demeura à Saint-Lambert de 1876 à 1883 ; le 5^e, Georges Côté, de 1883 à 1884 ; le 6^e, Louis Fournier, de 1884 à 1887 ; le 7^e, Cyrille Bérubé, de 1887 à 1892 ; le 8^e, François-Xavier Méthot, de 1892 à 1899 ; le 9^e, F. de B. Boutin, de 1899 à 1903 ; le 10^e, S. H. Lessard (1903-1907), fut l'initiateur, avec les marguilliers du temps, de la construction de l'église actuelle ; le 11^e, Étienne Cloutier, demeura douze ans curé de Saint-Lambert, soit de 1907 à 1929 ; le 12^e, dont le règne fut de 25 ans, Charles-Albert Labrèque (1929-1954), est inhumé au cimetière paroissial ; le 13^e curé fut J. Vincent Fortin (1955-1966) ; le 14^e, Eugène Garant (1967-1982), est inhumé au cimetière paroissial ; le 15^e, Réal Landry, fut en poste de 1982 à 1994 ; et le 16^e, Martin St-Amant, actuellement en poste, est le curé depuis 1994.

ABBÉ LOUIS POULIN, PREMIER CURÉ DE SAINT-LAMBERT

Tout en étant curé de Saint-Isidore, il préside aux destinées de notre paroisse comme pasteur. Dans le livre du 150^e de Saint-Isidore, en 1979, voici ce qu'on écrit à son sujet :

Un quatrième pasteur, l'abbé Louis Poulin, marqua de sa personnalité la paroisse de Saint-Isidore. Il naît à Sainte-Famille de l'Île-d'Orléans le 13 novembre

1798. Après ses études à Québec, il devient prêtre le 17 octobre 1824. Pendant les cinq années suivantes, il est vicaire à l'Assomption, à Saint-Hyacinthe et à la Baie-Saint-Paul. En 1829, il devient curé de Saint-Joseph de Beauce, puis celui de Saint-Isidore en 1843.

Après vingt-huit années de ministère dans la paroisse, il s'y retire en 1871 et y meurt en 1883. Aucun autre prêtre n'a assumé pendant plus longtemps que lui la direction de la paroisse. Il est le premier curé à être inhumé à Saint-Isidore. On le plaça ce jour-là " dans le caveau de l'église ", sous le sanctuaire, un peu en avant du maître-autel du côté de l'Évangile.



O. Brunet
1854-58



1850-54
Louis Poulin
Fondateur



W. Rousseau
1858



J. X. Ollivier
1855-56



J. J. J. J. J.
1856-61



G. G. G.
1858-64



C. Y. Y.
1854-57



C. C. C.
1887-92



J. X. X.
1892-99



J. J. J.
1899-1903



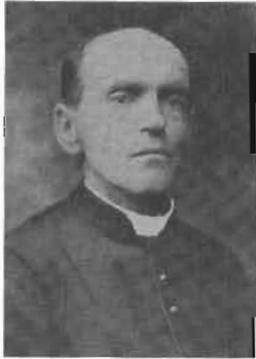
S. H. H.
1903-1907

Messieurs Les Curés
Paroisse St-Lambert de Lauzon
1850-1907

La première église avec les premiers curés



*La nouvelle église avec les autres curés,
d'Étienne Cloutier en 1907
jusqu'à Martin St-Amant en 2003.*



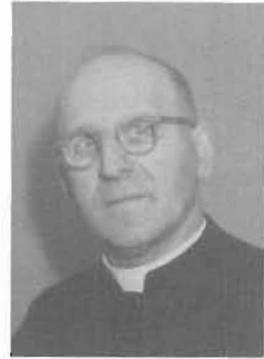
Étienne Cloutier
1907-1929



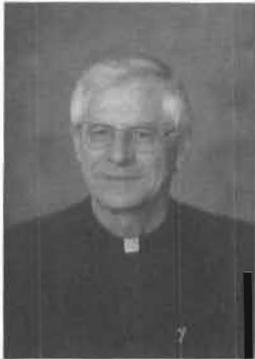
Charles-Albert Labèque
1929-1954



Eugène Suront
1967-1982



J. Vincent Fortin
1955-1966



Réal Landry
1982-1994



Martin St-Amant
1994



Messieurs Les Curés

Paroisse Saint-Bambert-de-Bauzon
1907-2003

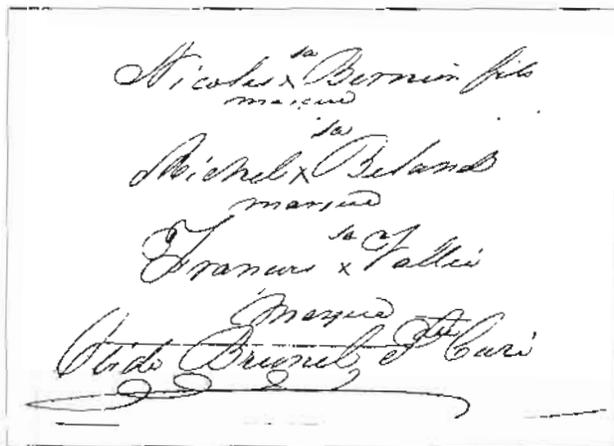
Les premiers marguilliers

Ils sont élus le 10 décembre 1854 dans la paroisse de Saint-Lambert, comté de Dorchester, district de Québec, sous la présidence de l'abbé Ovide Brunet, premier curé résident, alors que l'abbé Louis Poulin, curé de Saint-Isidore, est considéré comme le premier curé.

Sont élus marguilliers Nicolas Bernier fils, Michel Béland et François Vallée. Aucun des trois ne sait signer son nom. À chaque signature, on met sa croix. Sont élues aussi d'autres personnes en qualité d'anciens marguilliers : François Roi père, Pierre Lambert, Antoine Langlois, Bazile Côté et Thomas Paré.

Tout de suite en 1855, on trouve dans les registres : Saint-Lambert, comté de Lévis. Le 26 décembre 1858, on nomme la paroisse « Saint-Lambert-de-Lauzon », comté de Lévis. Ce n'est qu'en janvier 2002 que le bureau de poste prendra définitivement le nom de Saint-Lambert-de-Lauzon et non plus Saint-Lambert-de-Lévis.

*Il faut toujours prendre
le temps de donner à autrui,
car Dieu n'a pas d'autres mains
que les nôtres.*



*Les noms et la marque
des trois premiers marguilliers.*

ÉLECTION DES MARGUILLIERS AU DÉBUT DE LA PAROISSE

Vous savez que les six personnes qui administrent les biens de l'église avec le curé se nomment « marguilliers ». Ils sont élus pour trois ans avec possibilité d'un autre terme de trois ans.

Au début de la paroisse et jusqu'à l'année 1965, il n'y avait que trois marguilliers élus pour trois ans sans renouvellement. Chaque année, il y avait élection d'un nouveau marguillier en remplacement du marguillier en charge. S'il n'y avait pas d'opposition, la personne présentée était élue par acclamation.

Plusieurs se souviennent des temps chauds des élections municipales et provinciales où chacun tenait son parti pour le meilleur, tout en voyant des ennemis dans le parti adverse. Il y avait parfois des chicanes et souvent des rancunes.

Les élections des marguilliers amenaient de la cabale pour tel ou tel candidat qu'on présentait pour faire élire. Il y avait des candidats progressistes qui voulaient que ça bouge et que la paroisse s'améliore ; par contre, d'autres étaient conservateurs au point qu'il fallait limiter les dépenses au strict minimum.

À un curé trop entreprenant, on barrait la route en élisant un marguillier plus près des sous. Mais s'il



Le banc des marguilliers.

fallait une amélioration nécessaire ou urgente, on choisissait un homme d'action.

Plusieurs fois dans les années entre 1860 et 1900, il y eut trois candidats présentés, pour lesquels il fallait voter.

Le 27 décembre 1863, on lit dans le *Livre des minutes* : « M. le curé, au nom des marguilliers, proposera, suivant la coutume établie et toujours maintenue, les noms de Louis Labrecque, Narcisse Bussières et Pierre Paquet en remplacement d'Amable Samson. » Narcisse Bussières fut élu par 20 voix contre 19 et 11.

Quel curé oserait faire l'élection des marguilliers le 25 décembre ? Ce fut pourtant fait en 1886. Probablement que le curé du temps et le marguillier en charge espéraient une élection avec le seul candidat que le curé et les marguilliers avaient présenté : Étienne Roi. Mais voilà que la sauce se gâte et que les paroissiens proposent deux autres candidats : Louis Couture et Jacques Gagné. Ce dernier l'emporte haut la main avec 72 voix contre 48 et 2.

Le 25 décembre 1892, deux candidats se font la lutte : Joseph Lambert, 32 voix, et Antoine Hallé, 31 voix.

Comme la vie paroissiale se limitait au perron de l'église où se colportaient toutes les nouvelles, les passions s'enflammaient parfois au détriment de la charité.

Pour sûr que nos gens avaient du caractère et de la « jarnigoine », et qu'ils ne s'en laissaient pas toujours imposer, fût-ce par le curé lui-même !

Un Noël ancien

En entrant dans les fêtes du 150^e de la paroisse au plan municipal, il est bon de nous rappeler certains souvenirs personnels et d'autres puisés dans les archives de la fabrique. Les étudiants seraient bien déçus s'il n'y avait pas de vacances de Noël. Pendant un mois nous entendons musiques et chants ; les magasins préparent les plus belles décorations et c'est en même temps la course aux cadeaux : quel supplice pour plusieurs !

On note que, dans les années 1850 jusqu'à 1900, les étudiants prenaient le chemin de l'école le lendemain de Noël. C'était l'occasion pour le curé et les commissaires d'école de visiter les enfants et de les questionner sur les matières de base apprises. La plupart du temps, ils donnaient la note « très bien » aux réponses, parce que les commissaires n'en savaient pas plus que les enfants ; toutefois c'est pour cela qu'ils tenaient à ce que leurs enfants fréquentent l'école. Les vacances commençaient le jour de l'An et duraient jusqu'au jour des Rois.

À la messe de minuit, on demandait aux gens d'acheter des cierges qu'on tenait allumés pendant l'office, où l'on entendait l'éternel *Minuit, chrétiens !* hurlé par le ténor dont les poumons faisaient vibrer ses cordes vocales. La chorale s'activait à rendre au mieux les chants cent fois répétés, accompagnés par la musicienne à l'harmonium qui était pompé par un jeune homme. Ici, à Saint-Lambert, lors d'un certain Noël, à cause de la tempête et des mauvais chemins, il n'y eut ni chorale ni musique, et seulement une cinquantaine de personnes. Après la messe de minuit suivait la messe de l'aurore, récitée en silence par le prêtre, mais accompagnée par les chants de Noël les plus variés.

En ce temps plus lointain, l'arbre de Noël, un vrai sapin qui embaumait toute la maison, était monté seulement quelques jours avant la fête. À l'extérieur, il pouvait y avoir quelques séries de lumières, là où il y avait de l'électricité. À l'intérieur, on décorait le sapin le plus sobrement possible avec les moyens du bord : quelques ribambelles de papier crépé donnaient de la



La crèche actuelle de l'église.

couleur ; le papier d'aluminium des paquets de cigarettes, orné d'un petit ruban de couleur, s'ajoutait à la décoration et, bien sûr, on affichait les cartes de Noël reçues. Une fois la crèche installée, sans oublier le petit Jésus, le tour était joué.

Les enfants avaient droit à la surprise tant attendue : le bas de laine avec une orange et quelques « candies » attaché au pied du lit. Ceux et celles qui avaient participé à la messe de minuit s'empiffraient lors du réveillon, parfois suivi de quelques rigodons.

Nous tenons à souligner qu'une crèche de Noël pour l'église fut donnée en décembre 1911 par Délina Rouleau, ancienne institutrice.

Tarifs pour funérailles et baptêmes

Le 4 mai 1888, Son Éminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, approuvait le règlement des tarifs pour la paroisse de Saint-Lambert.

Funérailles :

funérailles à l'église pour un adulte : 20 \$;
 funérailles pour un enfant : 10 \$;
 sur ce montant, on alloue 2 \$ au bedeau.
 Aujourd'hui le coût des funérailles est de 200 \$.

Grands-messes :

1 \$ va à la fabrique, 1 \$ au curé, 20 ¢ au bedeau, 25 ¢ à chacun des deux chantres (les seuls payés), 5 ¢ à chacun des cinq servants.
 Aujourd'hui les honoraires d'une messe annoncée sont de 15 \$.



Un corbillard.

Creusage de fosse (à la pelle à main) :

1 \$ pour un adulte et 50 ¢ pour un enfant.
 Aujourd'hui avec la pelle mécanique : 250 \$ en été et 300 \$ en hiver.

La sonnerie des cloches aux services avec sépulture :

1,50 \$, dont 50 ¢ au bedeau.

Les tentures :

Que viennent faire des tentures dans l'église lors des funérailles ?

À l'occasion de la mort d'un être cher, le deuil était porté par la famille ; « TOUTE DE NOIR HABILÉE », l'église aussi était en deuil. On plaçait des tentures noires ornées de jolis motifs religieux bien dorés un peu partout : d'abord dans les fenêtres ; on drapait aussi les autels ainsi que chaque vitrail dans le sanctuaire ; sur les colonnes, il y avait, à certains endroits, des banderoles joliment décorées. Seuls quelques chandeliers fournissaient un éclairage tamisé.

Aujourd'hui, le « noir » se porte en bien d'autres circonstances. Il n'aurait été de convenance pour personne de porter des couleurs vives ou trop voyantes lors de funérailles.

La sonnerie des cloches au baptême :

La petite cloche doit toujours sonner « gratis ». Si on sonne la moyenne, il en coûte 28 ¢, dont 7 ¢ va au bedeau et 21 ¢ à la fabrique ; si on sonne la grosse, il en coûte 40 ¢, dont 10 ¢ va au bedeau et 30 ¢ à la fabrique.

Si on sonne les 3 cloches, il en coûte 1 \$ dont 25 ¢ va au bedeau et 75 ¢ à la fabrique. Aujourd'hui, on dépose un petit panier tout près de la balustrade et chacun fait une offrande à sa convenance.



Un baptisé dans son trousseau de baptême.



*Rolland Lacasse,
sacristain.*



*Lucien Robitaille,
sacristain.*



*Denis Marcotte,
sacristain.*

Bedeau ou sacristain ?

Nos dictionnaires donnent une définition vague de ce que sont un « bedeau » et un « sacristain ».

Il y a des années, comme la personne engagée à l'église effectuait des tâches matérielles dans plusieurs domaines, le nominatif de « bedeau » lui convenait davantage que celui de « sacristain », celui-ci ayant comme responsabilités l'entretien de la sacristie d'une église, la propreté des vases sacrés et des vêtements liturgiques.

Dans nos paroisses de campagne, les tâches de la personne laïque à l'emploi d'une fabrique concernent autant le travail matériel que la préparation des offices religieux.

Voici comment on décrivait, le 6 avril 1903, lors de son engagement comme bedeau, les tâches de sieur Napoléon Morin, forgeron, en remplacement de sieur Damase Pelchat, démissionnaire.

« Son temps de service devra commencer le premier mai de cette année.

1. Le salaire du bedeau provenant de la fabrique sera le même que par le passé, c'est-à-dire 72 \$

(par année) en y ajoutant 20 \$ pour le blanchissage du linge et aussi 10 \$ pour la sonnerie des cloches.

2. À part celui des cloches, il recevra le casuel que le tarif lui accorde.
3. Il devra faire avec soin et exactitude tout ce qui est compris dans l'appendice du rituel sous les titres de bedeau et de sacristain :
4. Balayer l'église et l'épousseter : l'église une fois la semaine en été, et deux fois par mois en hiver ; et la sacristie, la balayer et l'épousseter au besoin.
5. Tenir les autels dans un état de propreté.
6. Faire les décorations dans l'église chaque fois qu'il en sera nécessaire.
7. Faire la crèche de l'Enfant-Jésus et fournir les rameaux au clergé le dimanche des Rameaux.
8. Tenir en ordre le grenier de la sacristie.
9. Monter et démonter les poêles à la condition que la fabrique lui fournisse un homme.
10. Placer et déplacer les tambours de l'église et de la sacristie.
11. Tenir propres les alentours de l'église et de la sacristie.
12. Faire disparaître tout ce qui reste sur le terrain de l'église après quelque démonstration.
13. Chauffer les poêles de l'église et de la sacristie à la discrétion du curé.
14. Pourvoir aux servants de messe.
15. Blanchir et plier le linge de la fabrique au goût du curé.
16. Ouvrir et fermer les soupiraux de l'église et de la sacristie en temps et lieu.
17. Pendant le grand nettoyage de l'église, être présent à l'église pour conduire celles qui travaillent et rendre service au besoin.
18. Faire le reposoir du Jeudi saint.



Un crachoir.

19. Corder le bois au printemps pour le faire sécher, et le rentrer et le corder, à l'automne, dans la cave de l'église.
 20. Enfin faire avec bienveillance et bonne volonté tout ce que le curé lui demandera en rapport avec le service de l'église.
 21. Le bedeau devra enlever la neige aux portes de l'église et de la sacristie et aussi du chemin qui conduit au presbytère.
 22. Renouveler la sciure de bois dans les crachoirs, à la condition toutefois que la fabrique la lui fournisse, et cela non seulement dans la sacristie mais aussi dans l'église, une fois l'année.
- M. le curé se réserve en outre le droit de remercier le bedeau de ses services, tous les ans et quand bon lui semblera, en le payant jusqu'au moment de son renvoi, sans que celui-ci ait le droit de réclamer aucune indemnité pour le reste de l'année. »

Napoleon Morin / F. de B. Boutin ptre

Rolland Lacasse, le sacristain

À l'été 2002, à l'aube du 150^e de la paroisse, notre sacristain, puisque c'est le seul que la plupart ont connu, prenait définitivement sa retraite après 53 ans de loyaux services à son église, à sa fabrique et à chacun de nous.

Qu'est-ce qu'il a été ? Un homme de cœur donné à sa tâche, un homme honnête sur qui aucun soupçon n'a jamais pesé, un homme de service qui savait répondre positivement à toutes les tâches demandées.

M. Lacasse a pour ainsi dire élevé sa famille dans l'église, épaulé par son épouse Marie-Anne Boilard, qui s'occupait du lavage des linges et habits liturgiques ; ses enfants ont joué avec les cloches, grimpé dans les câbles et se sont parfois poursuivis à travers les bancs sans que leur père s'en aperçoive.

M. Lacasse connaît tous les coins et recoins de l'église, chacun avec son mystère.

Il possédait la clé du paradis terrestre, une très longue clé. C'est par lui que les portes s'ouvraient pour que les brebis viennent saluer, adorer et communier à leur Maître et Seigneur : le bon Pasteur.



*Marie-Anne Boilard
et Roland Lacasse.*

Puisse-t-il, quand il frappera à la porte du paradis éternel, être reçu par le « bon saint Pierre » qui savait que, sur le clocher de l'église, le coq ne voulait pas le narguer pour sa trahison, mais invitait à la vigilance : « Levez-vous, levez-vous avant que l'Angelus du matin ne vous prenne au lit ; ce n'est pas le temps de passer, mais d'offrir sa journée et de travailler. » « Et j'ai sonné, de lui dire le sacristain, pour les enfants que les curés ont baptisés ; j'ai sonné encore plus longtemps lors des mariages, pour que l'amour perdure et soit sanctifié ; enfin, j'ai sonné le glas pour des gens de tous âges. Les uns s'en allaient joyeusement chez le Père éternel, et d'autres plus piteusement. Alors j'intercédaï auprès du « bon saint Pierre » et je lui disais : « N'oublie jamais que toi... » Je n'avais pas besoin de finir ma phrase que la porte s'entrouvrait encore plus rapidement que d'habitude pour les « garrocher » dans le ciel. Oui, il se souvenait... »

Aujourd'hui, le travail du sacristain a été de beaucoup amélioré : les cloches se balancent au gré de la minuterie, le prélat rend moins lourd le lavage des planchers et les balayeuses électriques empochent les saletés.

En relisant les règlements du sacristain, vous verrez qu'il lui fallait être vigilant et ardent à l'ouvrage.

Orgue de l'église de Saint-Lambert

De tous les temps la musique a fait partie de la vie.

À partir des instruments les plus simples jusqu'aux plus sophistiqués, les gens ont exprimé leurs sentiments les plus profonds à travers les notes et les sons concordant le plus à leurs émotions et à leurs états d'âme.

L'orgue est un instrument à vent impressionnant aux yeux d'un profane, à cause de ses grands tuyaux bien visibles, ainsi que de sa structure architecturale, qui en fait un admirable décor.

Ce que les novices ne connaissent pas, ce sont les secrets que révèle cet instrument et qui ne se dévoilent qu'aux initiés : les facteurs d'orgue, les réparateurs ainsi que les organistes.

La première partie de l'orgue est la soufflerie qui pousse l'air dans les tuyaux. Cette soufflerie est mise

en mouvement par un moteur électrique. Nous pouvons encore actionner manuellement le pompage dans le réservoir d'air à l'intérieur de l'orgue.

La deuxième partie de l'orgue, ce sont les tuyaux de différentes longueurs et grosseurs, qui produisent des sons différents.

Notre orgue comprend douze jeux avec plus de sept cents tuyaux.

La troisième partie de l'orgue est la console qui comprend les deux claviers et les boutons des jeux. Le clavier de l'orgue comporte soixante et une touches. Il y a aussi des touches de l'orgue qui sont jouées par les pieds : ce sont les pédales. L'orgue a trente-deux pédales.

Pl'orgue : Casavant n° 1750, 1944

| Grand-orgue | Récit | Pédale | | |
|---------------|------------------|--------|---------|-----|
| Montre 8' | Principal étroit | 8' | Bourdon | 16' |
| Bourdon 8' | Flûte harmonique | 8' | | |
| Dulciane 8' | Viole de gambe | 8' | | |
| Prestant 4' | Flûte octaviante | 4' | | |
| Quinte 2' 2/3 | Hautbois | 8' | | |
| Doublette 2' | | | | |
| G.O. grave | Récit grave | | | |
| G.O. aigu | Récit aigu | | | |



Clément Gourgues



Richard Pelchat



Marie Robitaille

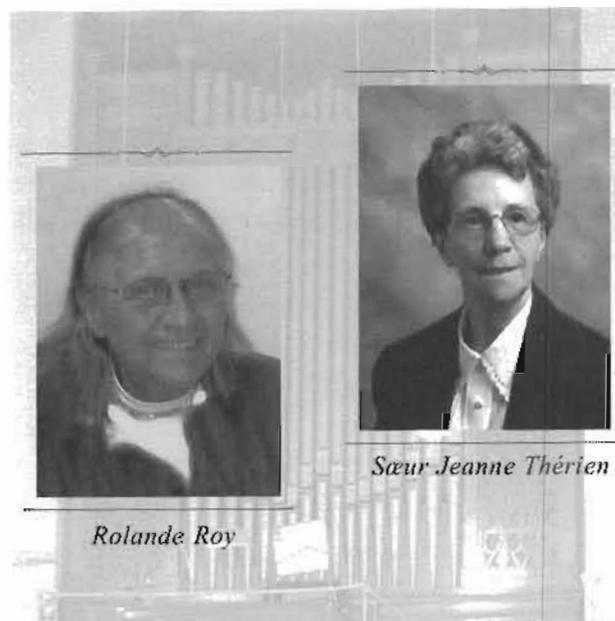


L'orgue actuel date du 4 juillet 1953. Une résolution fut passée par la fabrique d'acheter un orgue à tuyaux venant du facteur d'orgue Casavant, de Saint-Hyacinthe, au coût de 4 570 \$. Aujourd'hui, chaque jeu nouveau qu'on pourrait ajouter à l'orgue coûte environ 10 000 \$.

L'orgue fut installé en 1954 lors du centenaire de la paroisse.

Auparavant, le 30 novembre 1924, il y avait eu l'inauguration d'un orgue dont le coût s'élevait à 1 500 \$. Et antérieurement, les organistes touchaient l'harmonium, dont la puissance du son était plutôt faible.

En 2003, un grand ménage de l'orgue, c'est-à-dire nettoyage et changement des amenées d'air de plomb pour des tuyaux de vinyle, fut réalisé au coût de 10 872,73 \$.



Rolande Roy

Sœur Jeanne Thérien

Les cloches de nos églises

Sont-elles encore d'une certaine utilité ?

À la fondation de la paroisse, la cloche était d'une grande utilité ; les gens n'avaient pas de montre-bracelet et les rares personnes qui possédaient une montre de poche « Waltham » détenaient un véritable bijou.

La cloche sonnait l'Angélus (l'appel) le matin à 6 h, à 12 h et à 18 h. Comme il n'y avait pratiquement pas de bruit, on entendait de loin le son de la cloche et on réglait ses activités d'après l'heure de l'église. Dans les maisons, l'horloge sonnait les heures, et le réveil-matin, le lever.

La cloche annonçait l'heure de la prière, matin, midi et soir. Elle appelait les gens pour les messes ; elle annonçait, par le glas, qu'une personne était décédée : pour une femme, le glas tintait à partir de la petite cloche qui donnait un son plus aigu, tandis que pour un homme, on commençait par le son le plus grave en allant vers le plus aigu.

Aujourd'hui, tous portent des montres au bras, et le signal officiel de Radio-Canada permet de les bien ajuster. Comme le bruit est monnaie courante sur nos routes, le son des cloches en est perturbé au point

qu'on ne les entend presque plus. Elles servent à appeler les fidèles lors des célébrations dominicales, des baptêmes, des mariages et des funérailles.

Le son des cloches est quelque chose de solennel, et il est normal que le dimanche, jour du Seigneur, soit mis en lumière de façon spéciale.

Baptêmes, mariages et funérailles sont des moments spéciaux dans la vie des gens, et il convient de les solenniser.

Nous savons qu'au début de la paroisse, il n'y avait qu'une seule cloche qui ne pesait que 170 livres. Les seules inscriptions étaient : « Margareta Magdalena – 1776 ». Quand vint le temps de s'en départir, elle fut acquise par une dame de Lévis, pour être finalement donnée à la mission d'Albanel, en 1890.

Le premier vrai carillon fut installé dans le clocher de la première église en 1885, puis dans l'église actuelle. Ses trois cloches ont chanté, pleuré et prié.

Quand elles se taisaient pendant les Jours saints, on avait coutume de dire qu'elles étaient parties pour Rome. Notre premier carillon, quand nous nous en sommes départis, n'est pas allé aussi loin, mais voici son itinéraire :

La cloche numéro 1 : – si bémol, 3^e octave, pesant 730 livres, fut installée à Saint-Hubert-d'Audet, dans le diocèse de Sherbrooke ; la cloche numéro 2 : – do, 4^e octave, pesant 616 livres, est désormais à Saint-Valentin, diocèse de Saint-Jean-Longueuil ; la troisième cloche : – ré, 4^e octave, pesant 476 livres, est à Ferland-Boileau, diocèse de Chicoutimi.

Comme il aurait fallu faire beaucoup de réparations aux anciennes cloches et à leurs supports, c'est à ce moment-là que le « Comité des cloches », appuyé par le Conseil de fabrique, s'est mis au travail pour l'achat d'un nouveau carillon.

Est-ce important de relater l'histoire des nouvelles cloches ? Pour ceux qui se souviennent de l'événement, il peut être intéressant de se rappeler les noms des membres du fameux « Comité des cloches » qui a mené à bon terme un si grand projet... C'est le 13 décembre 1970 que ces gens ont vu leurs efforts récompensés par la bénédiction solennelle des cloches.

Comme l'achat ou le renouvellement des cloches se produit assez rarement, on fixe définitivement sur ces cloches des écrits, en souvenir du jour solennel de leur bénédiction. Elles sont ensuite hissées au clocher, où peu de personnes ont l'occasion de les visiter, compte tenu de la difficulté de pénétrer, par de simples échelles, jusqu'à l'étroite enceinte où elles sont logées.

Le carillon est un instrument de bronze résultant d'un alliage de 78 % de cuivre et de 22 % d'étain dont les cloches sont en forme de coupe renversée.

Les cloches ont été coulées chez Paccard, en France, et installées par Gaudreau et Carrier inc., de Charny, au coût de 17 787 \$; aujourd'hui, ce coût dépasserait les 100 000 \$.

*La cloche pleure, chante et prie
Dans les nuages ou le ciel bleu,
Elle a l'accent de la patrie,
C'est la voix même du bon Dieu*

CLOCHE I

Note : mi bémol, 3^e octave

Poids : 2 540 livres

1^{re} face

Effigie : le calvaire.

Nom : Saint-Lambert.

Inscription : Sa Sainteté Paul VI, pape glorieusement régnant.

Son Éminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Église canadienne.

Révèrent Eugène Garant, prêtre-curé.

M^{re} Alzire Tardif, c.s., prêtre-vicaire dominical.

Parrain et marraine : M. et M^{me} André Carrier.

A.D. 1970. (Anno Domini — l'an du Seigneur 1970)

2^e face

Effigie : Armoiries du pape Paul VI.

Inscription : Hommage à nos pionniers fondateurs de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Hommage à nos marguilliers :

André Carrier ; Conrad Couët ; Florian Gagnon ; Pierre Gourde ; Onésime Nadeau ; Arthur Lemieux ; Jean-Luc Nadeau, secrétaire-trésorier.

A.M.D.G. (Ad Majorem Dei Gloriam — À la plus grande gloire de Dieu)

Avec les compliments de : Léo Goudreau et Fils inc., 1655, 9^e Avenue, Charny, Québec.



Le calvaire.

CLOCHE 2

Note : fa, 3^e octave

Poids : 1 910 livres

1^{re} face

Effigie : L'Immaculée-Conception.

Nom : Marie.

Inscription : Sa Sainteté Jean XXIII. Hommage à nos curés fondateurs. Hommage et honneur au Conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Maire : Alexis Blanchet.

Échevins : Adrien Boilard, Lionel Bouffard, Eddy Olivier, Onésime Nadeau, Marcel Routhier, Robert Morin, J.-Léon Vachon, sec.-trés.

Parrain et marraine : M. et M^{me} Alexis Blanchet. A.D. 1970

2^e face

Effigie : Le Sacré-Cœur.

Inscription : Hommage aux organisations paroissiales.

Hommage aux membres du Comité des cloches :

Eugène Garant, curé ; Laurent Lacrouz, prés. ; Alexis Parent, vice-prés. ; Florient Gagnon ; Fernand Lavertue ; Roland Demers ; Lucien Gobeil ; Marius Bemier ; Armand Couture ; Charles Boilard ; André Plante ; Onésime Nadeau ; Arthur Lemieux ; André Carrier ; Alexis Blanchet ; Conrad Couët ; Gérard Labrie ; Pierre Gourde ; Réal Drouin ; Conrad Bemier, secrétaire.



L'Immaculée-Conception.

CLOCHE 3

Note : sol, 3^e octave

Poids : 1 310 livres

1^{re} face

Effigie : Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Nom : Joseph.

Inscription : Son Excellence M^{gr} Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec. Hommage à tous les souscripteurs.

Parrain et marraine : M. et M^{me} Laurent Lacrouz. A.D. 1970

2^e face

Effigie : Sainte Anne.

Inscription : Hommage et honneur à la Caisse populaire de Saint-Lambert-de-Lauzon : Gérard Labrie, prés. ; O. Vaillancourt, v.-prés. ; Pierre Gourde, gérant ; Roch Rouleau, dir. ; Léopold Béland, dir. ; M^{me} Pierre Gourde, ass.-gér.-sec.

Généreux donateurs :

Desneige Miller, Laurent Lacrouz, Alexis Blanchet et Lionel Poirier.

A.M.D.G.



Notre-Dame des Sept-Douleurs et saint Joseph.



Le curé Labrèque.

Visite paroissiale et recensement

Le salaire des anciens curés dépendait de la dîme qu'ils recevaient. Par les cultivateurs, la dîme était payée en nature : soit des céréales ou du foin ; quant aux gens du village, ils payaient en argent. Le curé lui-même possédait un cheval un peu fringant pour ses déplacements, que ce soit pour l'assistance aux malades ou pour la visite paroissiale, qu'il commençait soit en janvier ou en septembre. Il avait aussi une vache et quelques poules, sans oublier le coq qui réveillait tout le monde, en été, aux premières lueurs du jour.

Comme il recevait trop de grain et de foin pour sa propre utilité, il revendait ces choses au prix du marché à ceux qui en avaient besoin.

À partir des années 1960, la « dîme » change de nom pour devenir la « capitation ».

Le curé devient un employé de la fabrique. La capitation est recueillie par des bénévoles et remise en entier à la fabrique. Le curé a un salaire annuel fixé par l'évêque.

Alors tout en faisant, chaque année, sa visite annuelle pour recueillir la dîme (son salaire annuel), le curé colligeait des notes qui, aujourd'hui, nous rensei-

gnent sur bien des sujets. On y retrouve un recensement assez juste qui se faisait chaque année : le nombre des écoles, le nombre des élèves inscrits et le nombre des étudiants qui y venaient régulièrement, le nom des « maîtresses » dans chaque arrondissement, et parfois leur salaire.

Pour le recensement, voici des chiffres :

En 1859, 77 baptêmes, 6 mariages et 24 sépultures ;
en 1866 : 70 baptêmes, 5 mariages, 37 sépultures
(12 adultes et 25 enfants).

En 1880 : 60 baptêmes, 11 mariages et 94 sépultures
(14 adultes et 80 enfants).

Épidémie :

On ne peut pas savoir quelle est l'épidémie qui a fait tant de ravage chez les enfants. Le seul moyen de l'apprendre aurait été la lecture du prône du curé qui aurait mis en garde les parents, d'après l'avis du médecin. Les seuls prônes qui nous manquent sont ceux entre juin 1878 et le 2 novembre 1880.

Voici le détail des âges des enfants : seize enfants décédés de 1 jour à 1 an ; six enfants, de 1 an à 2 ans ; quatorze enfants, de 2 à 3 ans ; onze enfants, de 3 à 4 ans ; huit enfants, de 4 à 5 ans ; sept enfants, de 5 à 6 ans ; huit enfants, de 7 à 8 ans ; trois enfants, de 8 à 9 ans ; cinq enfants, de 10 à 11 ans ; un enfant de 11 ans et un jeune de 17 ans.

Dans la seule famille de Pierre Lambert et de Marcelline Leclerc, l'épidémie a emporté six enfants en 1880 et deux autres en 1882, l'un à la naissance et l'autre à 16 ans et demi ; trois enfants sont décédés dans la famille de François St-Laurent et de Marceline Bilodeau ; deux enfants dans la famille d'Elzéar Bouffard et de Sophie Marceau ; trois enfants dans la famille de Julien Couture et d'Odile Lecourt ; deux enfants dans la famille d'Adolphe Boutin et de Sara Dupont ; deux enfants de Jean Bernard et d'Obéline Rouleau ; deux enfants de Cyrille Labrecque et de Philomène Paradis ; trois enfants d'Antoine Lavertu et d'Emma Turgeon ; deux enfants de Basile Marceau et de Marie Turgeon ; trois enfants de Stanislas Chamberland et de Marie Pouliot ; deux enfants d'Elzéar Boutin et d'Adèle Gobeil ; deux enfants de Louis Roy et de Délina Badeau.

En 1881, l'épidémie n'était pas encore enrayée.

Deux enfants de Jules Béland et de Joséphine Nadeau sont décédés ; deux de Pierre Coulombe et d'Anastasia Boutin ; deux de Louis Dubois et d'Elmire Couture ; deux de Zéphirin Vaillancourt et de Joséphine Gilbert et un autre en 1882 ; trois de Louis Racine et de Joséphine Morin.

En 1881, il y eut 65 baptêmes, 9 mariages et 45 sépultures (6 adultes et 39 enfants).

Des seize enfants de Laurent Lemieux et de Florida Boutin, neuf sont décédés, dont cinq de diphtérie en 1891 :

Zérilla, décédée le 22-09-1891 – 6 ans et demi ;

Laurent, décédé le 24-09-1891 – 7 ans et demi ;

Claudia, décédée le 25-09-1891 – 5 ans ;

Ernest, décédé le 27-09-1891 – 1 an et 10 mois ;

Louise, décédée le 28-09-1891 – 3 ans et demi.

En 1898, autre drame dans cette même famille :

Marie, décédée le 02-06-1898 – 6 ans 7 mois et 8 jours ;

Aristide, décédé le 06-06-1898 – 4 ans 1 mois et 10 jours ;

Théophile, décédé le 06-06-1898 – 5 ans et 4 mois et demi ;

Marie-Louise, décédée le 09-06-1898 – 3 ans.

En 1892-1893, on comptait 1 328 personnes dans Saint-Lambert ; en 1894 : 1 265 ; en 1895 : 1 297 ; en 1896 : 1 227 ; en 1897 : 1 181 ; en 1898 : 1 202 ; en 1913 : 1 271 ; en 1916 : 1 244 répartis en 227 familles ; en 1918 : 1 270 ; en 1919 : 1 198 ; en 1920 : 1 150 ; en 1921 : 1 191 ; et en 1929 : 1 196.

Au temps de la crise économique, on se mariait moins parce qu'il n'y avait pas d'argent. Il y avait même des jeunes adultes qui se « donnaient », c'est-à-dire qu'ils offraient leurs services gratuitement à des cultivateurs, en échange de leur pitance quotidienne.

En 1930, sur une population de 1 158, il y eut deux mariages. Il y avait 150 cultivateurs et 70 « emplacements » — propriétaires d'une habitation construite sur un emplacement détaché d'une ferme, par opposition à cultivateurs ; en 1931 : deux mariages ; en 1932 :

deux mariages ; en 1933 : deux mariages ; en 1934 : quatre mariages ; en 1935, il y eut six mariages sur une population de 1 254, dont 248 enfants étaient répartis dans 11 écoles. En 1939, sur une population de 1 233, on dénombrait 145 cultivateurs et 95 emplacements, 11 écoles, 105 garçons et 125 filles ; en 1945 : 1 292 habitants, 158 cultivateurs et 113 emplacements, 11 écoles, 114 garçons et 109 filles ; en 1948 : 1 303 habitants, 145 cultivateurs et 127 emplacements, 12 écoles, 126 garçons et 121 filles ; en 1953 : 1 302 habitants, 149 cultivateurs et 164 emplacements, 12 écoles, 118 garçons et 106 filles ; en 1954 : 1 273 habitants ; en 1958 : 1 394 personnes réparties en 262 familles. En 1963, la population est de 1 488 avec 280 familles. Il y a 368 élèves dans les écoles de la paroisse et 67 étudiants à l'étranger. En 1967, il y a 355 familles pour une population de 1 610 personnes.

Almanach religieux de 1868

Pour aider les gens à prier, l'almanach proposait une pieuse pensée pour chaque jour de l'année, ainsi que le calendrier des jours de fêtes chômées, qui étaient les suivantes : Circoncision le 1^{er} janvier, Épiphanie le 6 janvier (aujourd'hui non chômée), Annonciation le 25 mars (aujourd'hui non chômée), Vendredi saint (aujourd'hui non chômée), Ascension (aujourd'hui non chômée), fête de saint Pierre et saint Paul le 29 juin (aujourd'hui non chômée), Toussaint (aujourd'hui non chômée), Immaculée-Conception (aujourd'hui non chômée) et Noël, le 25 décembre.

On est surpris de constater que les quatre saisons commencent parfois le 20 ou le 22 du mois au lieu du 21 comme on le pensait il y a plusieurs années.

Dans ce feuillet de 1868, le printemps commence le 20 mars, à 2 h 27 ; l'été, le 20 juin, à 10 h 54 ; l'automne, le 22 septembre à 1 h 25 ; et l'hiver, le 22 décembre, à 7 h 20.

On était précis pour les lunes, à la minute près : le 2 janvier, premier quartier, à 23 h 8 ; pleine lune, le 9, à 17 h 59 ; dernier quartier, le 16, à 0 h 10 ; et la nouvelle lune, le 24, à 2 h 24.

1868. ALMANACH. 1868.

Cette grande feuille d'almanach fut adressée en 1868 à l'abbé Oliva avec un timbre d'un sou.

Saint-Lambert-de-Lauzon — 1853-2003

Institution de la Cène.



Puis, prenant le pain, et ayant rendu grâces, il le rompit, et le leur donna, en disant: ceci est mon corps, qui est donné pour vous, faites ceci en mémoire de moi.

De même aussi, il leur donna la coupe, après le souper, en disant: cette coupe est le nouveau testament en mon sang qui est répandu pour vous. Luc, chapitre XXII, versets 19, 20.

Eclipses.

Pas d'éclipse de lune cette année; deux éclipses de soleil invisibles dans l'Amérique du Nord.

I.—22 février, éclipse annuelle de soleil, visible en Afrique, dans l'Amérique du Sud, et au sud de l'Europe.

II.—18 août, éclipse totale de soleil visible en Australie, au sud de l'Asie, et à l'est de l'Afrique.

« Dieu fit deux grands luminaires, le plus grand pour dominer sur le jour, et le moindre pour dominer sur la nuit. »

Fetes Mobiles.

Septuagésime 9 février.
Les Cendres 26 février.
Dimanche de la Passion 29 mars.
Dimanche des Rameaux 5 avril.
Pâques 12 avril.
Rogations 18, 19 et 20 mai.
Ascension 21 mai.
Pentecôte 31 mai.

« Louez l'Éternel. »



Voici arriver des rois d'Orient à Jérusalem, en disant: où est le roi des Juifs qui est né? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. St. Matthieu, chapitre II, versets 1 et 2.

« Louez l'Éternel. » Adorez. St. Matthieu, chapitre II, versets 1 et 2.

Commencement des Quatre Saisons.

Le Printemps commence le 20 mars à 2h. 27m. matin.
L'Été commence le 20 juin à 10h. 54m. matin.
L'Automne commence le 22 sept. à 1h. 25m. soir.
L'Hiver commence le 22 Déc. à 7h. 20m. matin.

« Seigneur, enseignez-nous à tellement compter nos jours, que nous en ayons un cœur rempli de sagesse. »

Jours de Fêtes

Observés aux bureaux publics.

Circulaire 1 janvier.
Épiphanie 6 janvier.
Anniversaire 25 mars.
Vendredi Saint 10 avril.
Ascension 21 mai.
Jour de naissance de la reine 24 mai.
Fête-Dieu 11 juin.
St. Pierre et St. Paul 29 juin.
La Toussaint 1 novembre.
Conception 8 décembre.
Nôël 25 décembre.

« Vous adorez le Seigneur votre Dieu et vous le servez de tout cœur. »

Jésus portant sa Croix.



Il priait donc Jésus, et l'embrassait. Et Jésus portant sa croix, vint au lieu appelé Calvaire, et en hébreu Golgotha, où ils le crucifièrent. St. Jean, ch. XIX, versets 16, 17, 18.

Jésus a été livré pour nos offenses, et il est ressuscité pour notre justification. St. Paul, épître aux Romains, chapitre IV, verset 25.

Romains, chapitre IV, verset 25.

LES DIX COMMANDEMENTS—OU LA LOI DE DIEU :

I. Vous n'aurez point d'autres dieux devant ma face.
II. Vous ne ferez point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni là-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre; vous ne vous prosterez point devant elles, et vous ne les servirez point; car je suis l'Éternel votre Dieu, le Dieu fort et jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent; et qui fais miséricorde jusqu'à mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

| Janvier. | | Fevrier. | | Mars. | | Avril. | | Mai. | |
|--|---|---|---|---|---|--|--|---|---|
| an. Q.—2, 11h. 5m. soir. | Der. Q.—16, 6h. 10 m. soir. | Prém. Q.—1, 1h. 22m. soir. | Der. Q.—15, 4h. 27m. mat. | Prém. Q.—1, 1h. 45m. sr. | Der. Q.—15, 10h. 35m. soir. | Pr. Lune.—7, 2h. 3m. mat. | Nie. L.—22, 2h. 26m. soir. | Pl. Lune.—6, 1h. 43m. soir. | Nie. L.—32, 1h. 42m. mat. |
| Lune.—9, 5h. 50m. soir. | Nie. L.—24, 1h. 34m. soir. | Pl. Lune.—8, 4h. 41m. mat. | —22, 9h. 26m. mat. | Pl. Lune.—9, 5h. 5m. soir. | —31, 5h. 31m. mat. | Der. Q.—14, 5h. 41m. soir. | Prém. Q.—20, 1h. 21m. sr. | Der. Q.—14, 6h. 31m. soir. | Prém. Q.—28, 6h. 48m. soir. |
| 1er Nos années se commencent comme une pensée. | 1er Sam Je ne peux pas avoir été infidèle en rien aux | 1er Sam Je ne peux pas avoir été infidèle en rien aux | 1er Dim C'est par Jésus que nous avons accès auprès | 1er Mer C'est par Jésus que nous avons accès auprès | 1er Mer C'est par Jésus que nous avons accès auprès | 1er Mer L'Esprit dit expressément que dans les temps à | 1er Mer L'Esprit dit expressément que dans les temps à | 1er Ven Convertissez-vous, Seigneur. | 1er Ven Convertissez-vous, Seigneur. |
| 2er Toute l'Écriture est inspirée de Dieu. | 2er Dim plus grande d'entre les Apôtres, dit St. Paul. | 2er Dim plus grande d'entre les Apôtres, dit St. Paul. | 2er Lun Si quelqu'un péche, il a pour avocat auprès du | 2er Lun Si quelqu'un péche, il a pour avocat auprès du | 2er Lun Si quelqu'un péche, il a pour avocat auprès du | 2er Ven venant des doctrines diaboliques, enseignées | 2er Ven venant des doctrines diaboliques, enseignées | 2er Dim Personne ne peut venir à moi, dit Jésus, si mon | 2er Dim Personne ne peut venir à moi, dit Jésus, si mon |
| 3er Les Saintes Lettres peuvent vous instruire pour | 3er Lun Or, Pierre étant venu à Antioche, je lui révé- | 3er Lun Or, Pierre étant venu à Antioche, je lui révé- | 3er Mar Si quelqu'un péche, il a pour avocat auprès du | 3er Mar Si quelqu'un péche, il a pour avocat auprès du | 3er Mar Si quelqu'un péche, il a pour avocat auprès du | 3er Sam par des imposteurs pleins d'ypocrisie, dont | 3er Sam par des imposteurs pleins d'ypocrisie, dont | 3er Lun Or, en moi, ô Dieu, un cœur pur. | 3er Lun Or, en moi, ô Dieu, un cœur pur. |
| 4er le salut. | 4er Mar tel en face, parce qu'il était répréhensible, | 4er Mar tel en face, parce qu'il était répréhensible, | 4er Mer J.-C. est mort pour nous. | 4er Mer J.-C. est mort pour nous. | 4er Mer J.-C. est mort pour nous. | 4er Dim la conscience est notifiée de crimes, qui inter- | 4er Dim la conscience est notifiée de crimes, qui inter- | 4er Mar Lorsque nous étions morts dans nos péchés, | 4er Mar Lorsque nous étions morts dans nos péchés, |
| 5er La vie éternelle consiste à vous connaître, vous | 5er Mer dit le même Apôtre. | 5er Mer dit le même Apôtre. | 5er Jeu J.-C. est ressuscité, il est à la droite de Dieu et | 5er Jeu J.-C. est ressuscité, il est à la droite de Dieu et | 5er Jeu J.-C. est ressuscité, il est à la droite de Dieu et | 5er Lun diront le mariage, et l'usage des viandes que | 5er Lun diront le mariage, et l'usage des viandes que | 5er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 5er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 6er qui êtes le seul | 6er Jeu Mais quand je vis que Pierre (l'Apôtre) ne mar- | 6er Jeu Mais quand je vis que Pierre (l'Apôtre) ne mar- | 6er Ven J.-C. est ressuscité, il est à la droite de Dieu et | 6er Ven J.-C. est ressuscité, il est à la droite de Dieu et | 6er Ven J.-C. est ressuscité, il est à la droite de Dieu et | 6er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 6er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 6er Jeu En J.-C. ce qui sert, c'est la foi animée par le | 6er Jeu En J.-C. ce qui sert, c'est la foi animée par le |
| 7er Dieu véritable et J.-C. que vous avez envoyé. | 7er Sam chait pas droit selon la vérité de l'Evangile. | 7er Sam chait pas droit selon la vérité de l'Evangile. | 7er Dim Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera | 7er Dim Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera | 7er Dim Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera | 7er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 7er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 7er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 7er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 8er Votre salut, ô Dieu, est la lampe qui éclaire | 8er Sam je (l'Apôtre Paul) lui dis devant tout le | 8er Sam je (l'Apôtre Paul) lui dis devant tout le | 8er Lun Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera | 8er Lun Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera | 8er Lun Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera | 8er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 8er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 8er Jeu En J.-C. ce qui sert, c'est la foi animée par le | 8er Jeu En J.-C. ce qui sert, c'est la foi animée par le |
| 9er mes pieds. | 9er Dim monde: « Si vous, qui êtes Juv, vivez comme | 9er Dim monde: « Si vous, qui êtes Juv, vivez comme | 9er Mar Il n'y a point d'homme sur la terre qui ne péche | 9er Mar Il n'y a point d'homme sur la terre qui ne péche | 9er Mar Il n'y a point d'homme sur la terre qui ne péche | 9er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 9er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 9er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 9er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 10er Vous avez été nourri dès votre enfance dans les | 10er Lun les Gentils, pourquoi contraignez-vous les | 10er Lun les Gentils, pourquoi contraignez-vous les | 10er Mer Il n'y a point d'homme sur la terre qui ne péche | 10er Mer Il n'y a point d'homme sur la terre qui ne péche | 10er Mer Il n'y a point d'homme sur la terre qui ne péche | 10er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 10er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 10er Jeu En J.-C. ce qui sert, c'est la foi animée par le | 10er Jeu En J.-C. ce qui sert, c'est la foi animée par le |
| 11er Saintes Lettres, dit St. Paul à Timothée. | 11er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 11er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 11er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 11er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 11er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 11er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 11er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 11er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 11er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 12er Convertissez-vous. | 12er Jeu l'Eglise. | 12er Jeu l'Eglise. | 12er Mer Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 12er Mer Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 12er Mer Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 12er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 12er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 12er Jeu En J.-C. ce qui sert, c'est la foi animée par le | 12er Jeu En J.-C. ce qui sert, c'est la foi animée par le |
| 13er Quittez vos mauvaises voies. | 13er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 13er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 13er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 13er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 13er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 13er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 13er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 13er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 13er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 14er Purifiez la malignité de vos pensées corrompues. | 14er Lun Christ est le chef de l'Eglise, qui est son | 14er Lun Christ est le chef de l'Eglise, qui est son | 14er Jeu J.-C. a souffert la mort pour nos péchés. | 14er Jeu J.-C. a souffert la mort pour nos péchés. | 14er Jeu J.-C. a souffert la mort pour nos péchés. | 14er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 14er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 14er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 14er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 15er Pourquoi violiez-vous le Commandement de Dieu | 15er Sam sur, dont il est aussi le Sauveur. | 15er Sam sur, dont il est aussi le Sauveur. | 15er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 15er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 15er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 15er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 15er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 15er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 15er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 16er pour suivre votre tradition? | 16er Lun les Gentils à judaïser? | 16er Lun les Gentils à judaïser? | 16er Mer Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 16er Mer Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 16er Mer Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 16er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 16er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 16er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 16er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 17er Vous rendez inutile le Commandement de Dieu | 17er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 17er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 17er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 17er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 17er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 17er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 17er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 17er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 17er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 18er par votre tradition. | 18er Jeu l'Eglise. | 18er Jeu l'Eglise. | 18er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 18er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 18er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 18er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 18er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 18er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 18er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 19er La porte de la vie est étroite, il y en a peu qui | 19er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 19er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 19er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 19er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 19er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 19er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 19er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 19er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 19er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 20er la trouvent. | 20er Lun Christ est le chef de l'Eglise, qui est son | 20er Lun Christ est le chef de l'Eglise, qui est son | 20er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 20er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 20er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 20er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 20er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 20er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 20er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 21er Ne craignez point, petit troupeau, il a plus à | 21er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 21er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 21er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 21er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 21er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 21er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 21er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 21er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 21er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 22er être votre père de vous donner son royaume. | 22er Jeu l'Eglise. | 22er Jeu l'Eglise. | 22er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 22er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 22er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 22er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 22er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 22er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 22er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 23er Quiconque voudra être le premier parmi vous, | 23er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 23er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 23er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 23er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 23er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 23er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 23er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 23er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 23er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 24er doit être le serviteur de tous. | 24er Lun Christ est le chef de l'Eglise, qui est son | 24er Lun Christ est le chef de l'Eglise, qui est son | 24er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 24er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 24er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 24er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 24er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 24er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 24er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 25er Vous êtes tous frères. | 25er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 25er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 25er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 25er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 25er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 25er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 25er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 25er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 25er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 26er Libres avec vous les esclaves, il est d'être le | 26er Jeu l'Eglise. | 26er Jeu l'Eglise. | 26er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 26er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 26er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 26er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 26er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 26er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 26er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 27er moine de moi, (Jésus). | 27er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 27er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 27er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 27er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 27er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 27er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 27er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 27er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 27er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 28er Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu | 28er Lun Christ est le chef de l'Eglise, qui est son | 28er Lun Christ est le chef de l'Eglise, qui est son | 28er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 28er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 28er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 28er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 28er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 28er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 28er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 29er et qui la pratiquent. | 29er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 29er Mer Dieu a demandé Jésus-Christ pour chef à toute | 29er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 29er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 29er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 29er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 29er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 29er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 29er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 30er La porte de la vie est étroite, il y en a peu qui | 30er Jeu l'Eglise. | 30er Jeu l'Eglise. | 30er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 30er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 30er Lun Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, ce sont | 30er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 30er Mar Dieu a créé pour être reçus avec actions | 30er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 30er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |
| 31er la trouvent. | 31er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 31er Sam Le mari est le chef de la femme, comme Jésus- | 31er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 31er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 31er Ven Seigneur, pardonnez-nous nos offenses. | 31er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 31er Lun Dieu a créé pour être reçus avec actions | 31er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. | 31er Mer Dieu nous a rendu la vie en J.-C. |

Cette grande feuille d'almanach fut adressée en 1868 à l'abbé Oliva avec un timbre d'un sou. (suite)

III. Vous ne prendrez point le nom de l'Éternel, votre Dieu en vain. Il est l'Éternel, votre Dieu, et vous ne le nommerez pas en vain. Vous ne le nommerez pas en vain, car il est le Dieu qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui est en eux. Et vous ne le nommerez pas en vain, car il est le Dieu qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui est en eux. Et vous ne le nommerez pas en vain, car il est le Dieu qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qui est en eux.

IV. Vous ne ferez point de faux serments. Vous ne ferez point de faux serments, car vous ne savez pas ce que vous jurez. Vous ne ferez point de faux serments, car vous ne savez pas ce que vous jurez. Vous ne ferez point de faux serments, car vous ne savez pas ce que vous jurez.

V. Honorez votre père et votre mère, qui est le premier commandement. Vous honorez votre père et votre mère, car c'est le premier commandement. Vous honorez votre père et votre mère, car c'est le premier commandement. Vous honorez votre père et votre mère, car c'est le premier commandement.

VI. Vous ne tuerez point. Vous ne tuerez point, car la vie est précieuse. Vous ne tuerez point, car la vie est précieuse. Vous ne tuerez point, car la vie est précieuse. Vous ne tuerez point, car la vie est précieuse.

VII. Vous ne commetrez point d'adultère. Vous ne commetrez point d'adultère, car le mariage est sacré. Vous ne commetrez point d'adultère, car le mariage est sacré. Vous ne commetrez point d'adultère, car le mariage est sacré. Vous ne commetrez point d'adultère, car le mariage est sacré.

VIII. Vous ne direz point de faux témoignages. Vous ne direz point de faux témoignages, car la vérité est précieuse. Vous ne direz point de faux témoignages, car la vérité est précieuse. Vous ne direz point de faux témoignages, car la vérité est précieuse. Vous ne direz point de faux témoignages, car la vérité est précieuse.

IX. Vous ne convoiterez point la femme de votre prochain. Vous ne convoiterez point la femme de votre prochain, car elle est à son mari. Vous ne convoiterez point la femme de votre prochain, car elle est à son mari. Vous ne convoiterez point la femme de votre prochain, car elle est à son mari. Vous ne convoiterez point la femme de votre prochain, car elle est à son mari.

X. Vous ne convoiterez point la maison de votre prochain. Vous ne convoiterez point la maison de votre prochain, car elle est à son propriétaire. Vous ne convoiterez point la maison de votre prochain, car elle est à son propriétaire. Vous ne convoiterez point la maison de votre prochain, car elle est à son propriétaire. Vous ne convoiterez point la maison de votre prochain, car elle est à son propriétaire.

XI. Vous ne serez point jaloux. Vous ne serez point jaloux, car Dieu aime la simplicité. Vous ne serez point jaloux, car Dieu aime la simplicité. Vous ne serez point jaloux, car Dieu aime la simplicité. Vous ne serez point jaloux, car Dieu aime la simplicité.



une effusion de sang, il n'y a point de remission de péchés.



Le sang du Fils de Dieu nous purifie de tout péché.

C'est par la Foi, qu'Abel obtint à Dieu un plus excellent sacrifice que Cain, et qu'il obtint le témoignage d'être juste.

Dieu envoya un bon témoignage à ses offrandes, et, quoiqu'il n'eût point de sacrifice, il fut déclaré juste.

| Month | Day | Event / Description |
|----------|-----|---------------------------------|
| Novembre | 1 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 2 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 3 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 4 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 5 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 6 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 7 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 8 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 9 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 10 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 11 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 12 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 13 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 14 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 15 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 16 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 17 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 18 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 19 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 20 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 21 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 22 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 23 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 24 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 25 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 26 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 27 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 28 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 29 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Novembre | 30 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 1 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 2 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 3 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 4 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 5 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 6 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 7 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 8 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 9 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 10 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 11 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 12 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 13 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 14 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 15 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 16 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 17 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 18 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 19 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 20 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 21 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 22 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 23 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 24 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 25 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 26 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 27 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 28 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 29 | Le jour où Jésus-Christ est né. |
| Decembre | 30 | Le jour où Jésus-Christ est né. |



L'Enfant-Jésus

Éclairage

Vous êtes-vous déjà éclairés à la chandelle à part les soirs où vous étiez nostalgiques et que vous vouliez veiller en amoureux ?

En ce Noël 1869, le curé cite : « Je remercie les personnes qui ont fourni de la chandelle pour la messe de minuit ; je remercie aussi les personnes qui ont décoré l'église pour la messe et qui ont si bien réussi dans leur illumination. Je ne dois pas oublier non plus de remercier les enfants qui ont chanté à la messe et qui s'en sont bien acquittés ainsi que vous avez dû vous en apercevoir. »



Des étudiants à leurs bureaux.

Congé des Fêtes pour les étudiants

Les temps ont bien changé. En cette année 1870, il n'y a pas de congé d'école pendant le temps de Noël.

M. le curé annonce ce jour de Noël qui tombe un dimanche : « Cette semaine, je m'occuperai avec messieurs les commissaires d'école à faire les examens des écoles. Lundi midi, nous visiterons l'école de Sainte-Catherine ; mardi matin, celle du bas de la concession de Saint-Patrice ; mardi midi, celle du haut de la même concession ; mercredi matin, celle du second rang ; mercredi midi, celle du Bois-Franc ; jeudi matin, celle de Saint-André ; et jeudi midi, l'école modèle. »

Les quarante heures

Pendant des années, il y eut l'exposition du Saint-Sacrement dans l'ostensoir pendant quarante heures de suite pour l'adoration et la prière à Jésus-Hostie.

À Saint-Lambert, cette exposition avait lieu au début du carême. Voici comment le curé Oliva décrit cet exercice de piété en 1872 : « Les quarante heures ont été faites avec beaucoup d'assiduité et de piété par un bien beau temps et de beaux chemins. Le Saint-Sacrement reposait au-dessus du tabernacle. Le milieu du chœur était décoré par des pendants descendant de la voûte et venant mourir auprès des colonnes des galeries. Le chœur de l'église (la première église) était orné de sapins et d'étendards. L'autel était décoré avec 10 cierges de chaque côté du Saint-Sacrement, de 18 bouquets et de 16 verres de couleur fournis de lampions ainsi que des bannières de la procession. L'autel de la Sainte Vierge était aussi orné de sapins et d'étendards. »



*Le VENITE
ADOREMUS
de la voûte.*

Messe de minuit en 1872

Ce n'est pas facile de sortir en hiver seulement avec les chevaux. Imaginez cette messe de minuit de 1872 : « À la veille de Noël, il faisait beau mais le froid était excessif. Il y a eu bien peu de monde à la messe de minuit. Il n'y avait même pas de chantres de sorte qu'il n'y a eu que deux messes basses et il y eut 50 personnes à la communion. »

*Quête pour les Petites sœurs
des Pauvres de Québec*

C'est ce quatrième dimanche de l'avent 1880, juste avant Noël, qu'elles sont venues faire la collecte pour leurs pauvres. Qu'est-ce qu'elles ont récolté ? 30 minots de patates, 12 minots d'avoine, 9 ½ minots de pois, 10 livres de viande, 40 livres de savon, 15 li-

vres de filasse, 4 livres de laine, 2 ½ minots de navets et de betteraves, 1 ½ minot de sarrasin et quelques autres petits articles. La collecte en argent a donné 20,43 \$. Les sœurs remercient du fond du cœur.



STATISTIQUES DE LA PAROISSE DE SAINT-LAMBERT CONCERNANT
LES BAPTÊMES, LES MARIAGES ET LES SÉPULTURES

| Année | Baptêmes | Mariages | Sépultures | Année | Baptêmes | Mariages | Sépultures |
|-------|----------|----------|------------|-------|----------|----------|------------|
| 1854 | 54 | 6 | 16 | 1877 | 78 | 9 | 34 |
| 1855 | 57 | 3 | 39 | 1878 | 65 | 11 | 28 |
| 1856 | 80 | 7 | 8 | 1879 | 77 | 13 | 38 |
| 1857 | 56 | 7 | 25 | 1880 | 59 | 11 | 94 |
| 1858 | 68 | 5 | 22 | 1881 | 66 | 9 | 44 |
| 1859 | 78 | 7 | 24 | 1882 | 62 | 9 | 19 |
| 1860 | 60 | 7 | 22 | 1883 | 75 | 23 | 30 |
| 1861 | 84 | 6 | 26 | 1884 | 71 | 15 | 24 |
| 1862 | 70 | 2 | 33 | 1885 | 75 | 13 | 22 |
| 1863 | 79 | 13 | 32 | 1886 | 67 | 8 | 21 |
| 1864 | 71 | 11 | 32 | 1887 | 86 | 9 | 28 |
| 1865 | 83 | 7 | 37 | 1888 | 68 | 13 | 38 |
| 1866 | 77 | 5 | 37 | 1889 | 63 | 12 | 25 |
| 1867 | 64 | 7 | 19 | 1890 | 61 | 6 | 24 |
| 1868 | 78 | 8 | 24 | 1891 | 53 | 9 | 37 |
| 1869 | 71 | 12 | 31 | 1892 | 48 | 13 | 21 |
| 1870 | 54 | 11 | 50 | 1893 | 55 | 16 | 33 |
| 1871 | 77 | 7 | 20 | 1894 | 59 | 7 | 40 |
| 1872 | 74 | 18 | 30 | 1895 | 72 | 12 | 30 |
| 1873 | 81 | 13 | 31 | 1896 | 53 | 10 | 29 |
| 1874 | 79 | 12 | 48 | 1897 | 53 | 8 | 38 |
| 1875 | 82 | 8 | 34 | 1898 | 54 | 8 | 42 |
| 1876 | 82 | 7 | 24 | 1899 | 59 | 11 | 23 |

Saint-Lambert-de-Lauzon — 1853-2003

| Année | Baptêmes | Mariages | Sépultures | Année | Baptêmes | Mariages | Sépultures |
|-------|----------|----------|------------|-------|----------|----------|------------|
| 1900 | 58 | 4 | 22 | 1952 | 46 | 8 | 5 |
| 1901 | 60 | 17 | 31 | 1953 | 35 | 12 | 14 |
| 1902 | 64 | 13 | 20 | 1954 | 44 | 9 | 16 |
| 1903 | 56 | 12 | 38 | 1955 | 44 | 9 | 13 |
| 1904 | 52 | 7 | 28 | 1956 | 46 | 9 | 13 |
| 1905 | 56 | 12 | 26 | 1957 | 39 | 4 | 22 |
| 1906 | 48 | 18 | 30 | 1958 | 37 | 10 | 16 |
| 1907 | 52 | 12 | 22 | 1959 | 42 | 9 | 10 |
| 1908 | 53 | 12 | 21 | 1960 | 42 | 6 | 9 |
| 1909 | 43 | 13 | 35 | 1961 | 42 | 8 | 20 |
| 1910 | 49 | 17 | 18 | 1962 | 50 | 12 | 5 |
| 1911 | 50 | 10 | 20 | 1963 | 41 | 10 | 14 |
| 1912 | 53 | 18 | 15 | 1964 | 45 | 9 | 13 |
| 1913 | 47 | 6 | 16 | 1965 | 40 | 10 | 18 |
| 1914 | 56 | 14 | 22 | 1966 | 27 | 12 | 16 |
| 1915 | 53 | 8 | 22 | 1967 | 30 | 15 | 9 |
| 1916 | 57 | 11 | 24 | 1968 | 32 | 16 | 15 |
| 1917 | 52 | 16 | 14 | 1969 | 25 | 12 | 20 |
| 1918 | 35 | 8 | 22 | 1970 | 28 | 9 | 13 |
| 1919 | 49 | 11 | 18 | 1971 | 32 | 8 | 11 |
| 1920 | 35 | 14 | 19 | 1972 | 35 | 17 | 18 |
| 1921 | 58 | 6 | 18 | 1973 | 30 | 22 | 18 |
| 1922 | 48 | 5 | 27 | 1974 | 34 | 20 | 26 |
| 1923 | 44 | 4 | 16 | 1975 | 35 | 13 | 13 |
| 1924 | 46 | 11 | 27 | 1976 | 51 | 9 | 25 |
| 1925 | 40 | 8 | 12 | 1977 | 63 | 11 | 11 |
| 1926 | 45 | 11 | 30 | 1978 | 63 | 12 | 11 |
| 1927 | 38 | 11 | 12 | 1979 | 75 | 24 | 14 |
| 1928 | 41 | 8 | 16 | 1980 | 76 | 11 | 18 |
| 1929 | 41 | 12 | 18 | 1981 | 85 | 11 | 18 |
| 1930 | 39 | 2 | 20 | 1982 | 63 | 8 | 9 |
| 1931 | 40 | 2 | 17 | 1983 | 61 | 19 | 11 |
| 1932 | 48 | 2 | 15 | 1984 | 62 | 17 | 17 |
| 1933 | 24 | 2 | 17 | 1985 | 60 | 15 | 11 |
| 1934 | 28 | 4 | 11 | 1986 | 52 | 7 | 16 |
| 1935 | 44 | 6 | 14 | 1987 | 62 | 8 | 23 |
| 1936 | 31 | 6 | 15 | 1988 | 61 | 11 | 17 |
| 1937 | 31 | 12 | 24 | 1989 | 62 | 15 | 13 |
| 1938 | 21 | 4 | 23 | 1990 | 64 | 15 | 15 |
| 1939 | 41 | 10 | 16 | 1991 | 76 | 11 | 14 |
| 1940 | 33 | 7 | 21 | 1992 | 59 | 9 | 17 |
| 1941 | 30 | 14 | 16 | 1993 | 55 | 10 | 13 |
| 1942 | 38 | 16 | 14 | 1994 | 52 | 7 | 16 |
| 1943 | 27 | 19 | 27 | 1995 | 67 | 12 | 16 |
| 1944 | 39 | 11 | 20 | 1996 | 55 | 3 | 20 |
| 1945 | 38 | 16 | 14 | 1997 | 61 | 6 | 21 |
| 1946 | 40 | 9 | 13 | 1998 | 56 | 5 | 2 |
| 1947 | 28 | 15 | 15 | 1999 | 59 | 6 | 17 |
| 1948 | 31 | 14 | 15 | 2000 | 65 | 11 | 15 |
| 1949 | 38 | 14 | 8 | 2001 | 51 | 6 | 20 |
| 1950 | 39 | 11 | 14 | 2002 | 76 | 8 | 15 |
| 1951 | 40 | 10 | 22 | | | | |

L'idée mijote pour une nouvelle église

Ce n'est pas de tout repos pour un curé et des marguilliers d'avoir à bâtir une église, de la restaurer lorsqu'un feu l'a endommagée, ou de la reconstruire sur les quatre murs de pierre restés debout.

La première église de Saint-Lambert fut construite en bois, mais avec les années, comme la population augmentait, il a fallu se rendre à l'évidence que ce premier temple, ayant plutôt l'allure d'une chapelle, ne correspondait plus aux besoins du temps.

Dès les années 1900, il était question de bâtir une véritable église à la gloire de Dieu et au service de la communauté.

Chacun y allait de ses suggestions, autant pour le nouveau terrain que pour l'allure qu'on voudrait donner à la nouvelle église.

Noblesse oblige à faire mieux, puisqu'on doit défaire le premier temple ; et peut-on rebâtir sans satisfaire davantage le goût du beau et la fierté de la population ?

Les notes de l'abbé S.-H. Lessard, curé de 1903 à 1907, démontrent les difficultés soulevées, puis apaisées, le caractère du curé et des paroissiens du temps, ainsi que la grande ténacité des uns et des autres dans la réalisation de ce grand projet.



La deuxième église en 1904.

Site de l'église et sacristie — 1904

Avec l'esprit français et parfois frondeur de nos ancêtres, c'était quasiment impensable de pouvoir construire une église, le seul gros édifice de la place, sans que chacun puisse disserter sur son coût et son emplacement. Et voilà que la ronde commence. Je relate presque textuellement les propos échangés, parfois acerbes et durs, à cette occasion :

Le premier décret de Sa Grandeur M^{gr} Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, fixait la place de l'église sur le terrain qui se trouve au sud du presbytère.

Le décret en question ne disait pas si le portail de l'église devait être au nord ou au nord-est. Or avec les paroissiens actuels de Saint-Lambert, il faut avoir grand soin de préciser. Il fallut donc se chicaner un peu et finir par s'adresser à l'autorité compétente pour avoir une décision à cet effet.

Après plusieurs pourparlers, M^{gr} le grand vicaire Cyrille-Alfred Marois décida que le portail serait dirigé vers le nord-est.

Mais voilà que la majorité des paroissiens n'approuvaient pas l'idée que la nouvelle église avec sacristie soit construite à la place désignée par le premier décret



M^{gr} Louis-Nazaire Bégin.

de l'évêque. Que voulait-on alors ? Tout simplement bâtir à la place de l'ancienne église !

Ce n'était pas qu'un petit morceau, cette ancienne église construite en pièces et d'un volume fort respectable ! À cette époque où nos forêts étaient riches en bois de construction, on ne choisissait que le beau et gros bois pour construire. Cette ancienne et première église avec sacristie avait tout de même 110 pieds de longueur sur 69 de largeur, et on y trouvait un jubé et des tribunes monstres.

Mais restait toujours la question à savoir quoi faire de cette église... On en avait pourtant besoin pour les offices en attendant la nouvelle construction ! C'est alors que M. le curé rassemble les syndics et leur expose la possibilité de la transporter sur des rouleaux pour faire place à la construction de la nouvelle église. Ah ! mais c'est une suggestion splendide ; les syndics l'approuvent à l'unanimité et l'on se met à l'œuvre afin d'avoir l'autorisation voulue de l'archevêque.

Se figure-t-on qu'on va casser quand on veut un décret épiscopal ? Qu'on y aille voir ! Non pas qu'on suppose mauvaise volonté et entêtement dans la personne de nos supérieurs ! Que Dieu nous garde d'une telle erreur ! Mais oublie-t-on qu'il en est des chicaniers comme des défauts qu'on apporte en venant dans le monde ? M. le curé affirme : « Il y a toujours de ces chicaniers et il faut les combattre, sinon vous marchez de reculons. »

Donc, messieurs les paroissiens de la localité qu'on appelle le « Bois-Franc », supportés par un certain nombre d'autres paroissiens dont l'équilibre n'est pas garanti, portent plainte auprès de M^{gr} le grand vicaire Cyrille-Alfred Marois et demandent à grands cris l'exécution du premier décret.

Remarquons qu'à ce moment, M^{gr} l'archevêque se trouve à Rome et que le grand vicaire administre l'archidiocèse. M^{gr} l'administrateur, ennemi des chicanes et hanté par le fantôme menaçant des procès, à la réception de cette plainte, retire une permission verbale, et force est d'attendre le retour de l'archevêque pour rendre une décision.

Inutile d'ajouter que les mécontents de Saint-Lambert se trémoussent bien un peu durant cette attente ! Il se fait bien des petits caucus où la médi-

sance, la calomnie, le jugement téméraire, les coups de dents contre le curé, et surtout une ignorance des plus crasses occupent une large part.

Enfin, après deux mois d'attente et d'interruption des travaux déjà commencés pour la démolition du *solage* de la vieille église, M^{gr} l'archevêque nous arrive. Alors recommencent les allées et venues des uns et des autres. Les paroissiens de Saint-Lambert présentent une requête avec grande majorité et, après vérification des allégués de la requête par M. le curé de Saint-Isidore, le révérend Placide Roy, M^{gr} l'archevêque casse le premier décret et permet de déplacer l'ancienne église pour construire à la place.

À cause de ces péripéties, les travaux de construction se trouvent retardés de deux mois au moins.

Donc après avoir déplacé la vieille église avec sacristie, après l'avoir transportée sur des rouleaux avec des chaînes tirées par des cabestans et d'autres machines, à bras, par des corvées volontaires et des souscriptions privées, commencent les travaux de la nouvelle église et de la sacristie.

LES TRAVAUX DE FONDATIONS DÉBUTENT LE 7 JUILLET 1904

M. le curé du temps sait aussi apprécier ses paroissiens :

Les travaux ont ensuite continué avec entrain, sans accident, dans une tranquillité assez marquée, à part quelques jalousies, ici et là, sans importance. Les braves gens de Saint-Lambert descendent des Normands, comme bien d'autres d'ailleurs !

PRÉPARATION DES MATÉRIAUX

L'extraction des cailloux pour la pierre de rang et le jumelage se réalise au moyen d'un « arrache-pierres », acheté *ad hoc* par les syndics (marguilliers). Le travail s'exécute à compter du 14 octobre 1903. Ces pierres sont sorties des clos d'Edmond Bouffard (aujourd'hui Jean Roy) et d'Arthur Couët (aujourd'hui Euclide Lefebvre) dans le rang Saint-Patrice (aujourd'hui : rue du Pont).

Cette pierre de rang, destinée à terminer les murs, ainsi que la brique ont été transportées près de l'église soit par corvée soit à prix d'argent.

En général, surtout dans les commencements, les gens de la paroisse, fréquemment invités par leur curé, se sont montrés généreux et assez empressés. Tout de même, pour parler avec justice, les citoyens du côté sud de la rivière se sont montrés plus dévoués que ceux de l'autre côté de la rivière.

Il faut toutefois noter qu'il n'y avait pas de pont à ce moment-là. C'est le 28 mars 1912 que les deux rives ont été réunies par le pont de fer dont nous voyons encore les approches.

CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE — 1904

Pour les gens de cette époque, l'église était la maison de Dieu, leur maison de prière et de rassemblement. Ils la voulaient belle, spacieuse, ornée et bien décorée, et la plus éclairée possible, car l'électricité n'était pas encore apparue.

Au moment où l'église s'est construite, l'argent, un peu partout, était une denrée rare.

Comment la fabrique pouvait-elle venir à bout de payer les dépenses d'une église en construction dont le coût se chiffrait aux environs des 45 000 \$?

Même si chacun faisait son possible en manifestant une grande générosité, il a fallu prendre le moyen d'une cotisation obligatoire, ratifiée par la cour, un peu comme le sont les taxes municipales.

Les syndics (marguilliers) font une demande pour que des taxes soient perçues, comme cotisation supplémentaire, afin d'obtenir les fonds nécessaires pour continuer les travaux commencés.

Il sera donc demandé 7 piastres par cent piastres suivant le rôle actuel d'évaluation de la dite paroisse.

Signé : Napoléon Gourde, Laurent Lemieux, Edmond Bouffard, S. H. Lessard, ptre.

Le bureau des commissaires pour l'érection civile des paroisses de la province de Québec autorise la cotisation obligatoire en 12 versements qui se feront de huit mois en huit mois, à compter de mai 1904 à septembre 1911.

Signé : Paul-Ernest Smith, Cyprien Labrègue, Marcel-Hubert Chabot, commissaires.

En 1904, l'évaluation la plus élevée était de 2 000 \$. Donc à 7 \$ le cent, le propriétaire devait une cotisation de 140 \$. Chacun des 12 versements, tous les huit mois, représentait 11,66 \$. La plus basse évaluation étant de 25 \$, la personne devait donc 1,75 \$. Chacun des 12 versements représentait par conséquent 0,15 \$. Les 12 versements s'échelonnèrent de mai 1904 à septembre 1911.

Une deuxième répartition obligatoire se continua de mai 1912 à septembre 1919, avec 12 versements égaux. L'évaluation la plus élevée était de 2 100 \$ avec un taux de 4,08 % pour 85,68 \$, soit 7,14 \$ tous les huit mois. La plus basse était de 25 \$ au taux de 4,08 % pour 1,02 \$, soit 0,09 \$ tous les huit mois.

C'est en leur honneur que nous occupons maintenant ce temple et que nous tenons à bien le conserver.

La capitation, recueillie chaque année, est un montant moindre que celui qui était demandé de 1904 à 1919.

Pour une journée de travail, on payait de 1 \$ à 2 \$. Aujourd'hui, le salaire minimum est de 7 \$ l'heure.

Mais quand on construit, il faut s'assurer de mener l'entreprise à terme.

Des cotisations obligatoires, même si elles sont acceptées unanimement, peuvent déplaire, soit à ceux qui n'ont pas les moyens d'honorer leurs obligations, soit à ceux qui aiment causer quelque trouble.

Probablement que M. le curé avait écrit à M^{gr} l'archevêque pour lui relater les critiques dont il était la cible principale.

Voici une réponse de M^{gr} l'archevêque au curé le 27 janvier 1906 :

« J'ai appris hier soir avec grand plaisir que toutes les difficultés au sujet de votre église sont aplanies et que les paroissiens ont décidé de faire parachever de suite les travaux : que Dieu en soit béni et remercié ! Il y a eu un nuage menaçant dans le firmament ; il est disparu. Après la tempête vient le calme.

J'espère que vous l'aurez jusqu'à ce que l'église soit terminée et même toujours.

« Vos gens, en général, sont bons, pieux, sincèrement religieux, charitables ; ils n'ont qu'un tort, c'est celui de se laisser influencer trop facilement par des semeurs de discorde. Si, au lieu de subir cette influence néfaste, ils avaient toujours le courage de s'y soustraire et de suivre leurs bonnes inspirations naturelles, tout irait à merveille. La même chose pourrait être dite de bien d'autres paroisses qui ont été longtemps troublées, bouleversées par la faute d'un très petit nombre d'agitateurs.

« Vos braves gens sont heureusement rentrés dans une ère de paix et de concorde ; ils n'aimeront plus à en sortir et, quand l'occasion s'en présentera, vous pourrez bien les en féliciter chaleureusement de ma part.

« Je prie Dieu de vous bénir avec tout votre peuple et votre entreprise.

Votre tout dévoué en N.S.
+ L.N. Arch. de Québec »



L'église prise avec le pont Taschereau.

Clocher de l'église

Lors de la construction de l'église actuelle, il n'y avait pas d'arbres assez longs, gros et forts pour fabriquer la flèche devant être placée au centre du clocher. On a donc fait venir un arbre de grande dimension de la Colombie-Britannique, par bateau. C'est Thomas Blanchet, le père de ma mère, qui est allé chercher l'arbre en question à Lévis. Dans ce temps, les routes n'étaient pas pavées d'asphalte. Il a donc fallu transporter l'arbre, de Lévis, en passant par Pintendre et Saint-Henri jusqu'à Saint-Lambert, tiré par des chevaux, sur une route de « terre forte » (glaise). Rendus à destination, tous étaient bien contents.

FERNAND LAVERTUE

Année 1905

A.D. 1905 (année du Seigneur 1905)

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE

Le 9 octobre 1905, il y eut bénédiction de l'église neuve et de la sacristie y attenant. Ce jour étant un dimanche, immédiatement après la bénédiction, la messe fut dite dans la nouvelle église.

Le 22 octobre 1905 fut chantée la première grand-messe dans l'église neuve. Les chantres furent Louis Nadeau, Louis Gosselin, Louis Roy, Aristide Gagné et Joseph Carrier. Les servants de messe ont été Omer Couture, Barthélémi Beudet, Hormidas Bourget et Léon Lecours. Le curé d'alors, le révérend Siméon-Hubert Lessard, fit ce 22 octobre une homélie sur le 19^e dimanche après la Pentecôte.

VENTE DES BANCS

Le 29 octobre 1905, dans l'église neuve en construction, se fait la première vente des bancs dans ladite église neuve. Les bancs se sont bien vendus. On a alloué ces bancs à rente annuelle, payable en deux versements : les premiers dimanches de mai

et de novembre. La somme réalisée par la vente des bancs pour un an a été de 1200 \$.

ÉPHÉMÉRIDES

Le 30 octobre 1905, service annuel pour le révérend Louis Poulin, fondateur de la paroisse de Saint-Lambert.

Le 31 octobre 1905, pour la première fois, les saintes espèces ont été transportées dans l'église neuve. Les communions de la Toussaint ont été données dans l'église neuve.

Le 6 décembre 1905, sépulture de Stanislas Chamberland, de Saint-Lambert : premier service sur le corps, dans l'église neuve. Le lendemain, sépulture de Marguerite Brochu, veuve de Magloire Lemieux.

Le 24 décembre 1905, par le curé de Saint-Lambert, bénédiction du chemin de la croix de la sacristie neuve.

Le 25 décembre 1905, premier baptême dans la salle du soubassement de la sacristie. L'enfant appartient à Omer Paré et Emma Turgeon. Son parrain a été Laurent Lemieux et la marraine, son épouse Florida Boutin.

Le 26 décembre 1905 a été chantée la première messe dans la sacristie. Cette messe a été appliquée au défunt Majorique Boulanger et recommandée par Joseph, son fils.

Le 26 décembre 1905, première confession dans les confessionnaux neufs de la sacristie ; premières personnes entendues : Joseph Boulanger et son épouse.

1906

Le 15 janvier 1906, par le curé de Saint-Lambert, bénédiction du tabernacle de l'autel de la sacristie et de la statue du Sacré-Cœur de Jésus, placée sur cet autel et donnée par Sr (sieur : vieux mot français signifiant « monsieur ») Joseph St-Hilaire, exécuteur des travaux.

Le 21 octobre 1906, par le curé de Saint-Lambert, bénédiction de la nouvelle statue de la Sainte Vierge, placée sur l'autel de la Vierge Marie et donnée par Sr Georges Boutin.

Le même jour, par le même et à la même heure, bénédiction de la statue de saint Joseph, placée sur l'autel de saint Joseph et donnée par Sr Georges

Boutin et Sr Philéas Cantin, citoyens de Saint-Lambert.

Le même jour encore, par le même et à la même heure, bénédiction de la statue de saint Louis de Gonzague, placée près de l'autel de saint Joseph et donnée par Sr Cyprien Labrecque, de Saint-Lambert.

Le 24 octobre 1906, par Sa Grandeur M^{gr} Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, bénédiction solennelle de l'église et de la sacristie.

GÉNÉREUX DONNÉS OFFERTS PAR LES JEUNES DE LA PAROISSE DE SAINT-LAMBERT

Le 16 juin 1907, M. le curé actuel de Saint-Lambert a nommé en chaire, suivant la promesse qu'il en avait faite, les jeunes gens qui ont donné chacun une piastre pour les besoins de la fabrique.

En 1907, une piastre était le salaire d'une journée de 10 heures, ce qui équivaldrait aujourd'hui à 10 heures de travail au salaire minimum de 7 \$, soit 70 \$.

NOMS DES JEUNES GENS

Le curé est heureux, après avoir rempli une promesse, d'en accomplir une seconde, celle d'inscrire les noms de ces jeunes gens dans le cahier des notes qui servira quand on écrira l'histoire de la paroisse de Saint-Lambert.

Voici leurs noms :

Village :

Aristide Gagné, Allyre Gagné, Napoléon Roy, petit-fils de Michel Buteau, Joseph Charron, de Saint-Isidore, Joseph Lavertue, Émile Allard, Oscar Roy, Alfred Giasson.

Rang Saint-Patrice :

Pierre Dumont, Émile, Joseph, Louis et Georges, fils de Pierre, Georges Morin et Joseph, fils de Joseph, Joseph Nadeau, Georges Béland, Onésime Nadeau, Alidor Morin, Allyre Blais, Ernest Buteau, Edmond, Arthur et Léonidas, fils de Zéphirin, Napoléon Blanchet et Thomas, fils de Napoléon, Joseph Asselin,

Rang Saint-Augustin :

Alphonse Couture et Joseph, fils de Louis, Téléphore Gagné, Louis Langlois fils, Joseph Langlois, Pierre Caouette, Ernest Blanchet (Thomas).

Rang Saint-André :

Alfred Paquet, Joseph Roy, fils de Louis-O., Napoléon Roy, fils d'Ovide, Joseph Lacasse, fils d'Alphonse, Nérée Lacasse.

Rang Sainte-Catherine :

Wilfrid Guay, Napoléon Dupont, fils de Fréd., Joseph Dupont, fils d'Alex.

Rang Belvèze :

Esdras Dussault, fils de Martial, Gédéon Dussault, Léonidas et Ernest, fils d'Honoré, François Gagné, fils adoptif de Johnny Bêtit.

2^e Rang :

Ernest Beaudoin, Émile Couture et Arthur, fils de Vénérand.

Deux citoyens se sont joints aux jeunes gens dans la même intention et pour le même montant : Pierre Belleau et Désiré Paré.

L'intérieur de l'église

Si vous prenez le temps de scruter toutes les statues et images ainsi que les différents ornements d'architecture, il vous faudra du temps avant d'avoir saisi tous les symboles avec leur signification.

Les objets religieux, à leur manière, solennelle ou familière, savante ou populaire, nous parlent de Dieu, du Christ, des anges et des saints. Écoutons leur langage.

Dans notre église, la sainteté du lieu nous est rappelée par les anges qui soutiennent les piliers du chœur, deux anges au bout du maître-autel portant la lumière et quatre anges placés sur le tabernacle, en adoration.

Dans la voûte du chœur, deux anges tiennent l'ostensoir en adorant Jésus eucharistique. Ces paroles écrites : « VENITE, ADOREMUS » se traduisent par « VENEZ, ADORONS ».

Sur les deux murs du chœur, il y a l'Ange de la paix, entouré de deux colombes portant des fleurs en leurs becs et des raisins sur leurs ailes.

À l'entrée de l'église, au-dessus des portes du grand portique, le peintre L. Ruelland, en 1882, présentait Jésus en agonie et l'Ange consolateur.

Dans la voûte du chœur, côté gauche, il y a trois sculptures sur bois :

Première :

Le livre du psautier avec une flûte et un psaltérion (instrument à corde) surplombé de deux cierges. Un triangle signifie que c'est en hommage à la divinité que montent nos chants et nos louanges.

Deuxième :

Une colombe portant des brindilles en son bec annonce la fin du déluge et une nouvelle vie qui recommence sur la terre. La lettre « A » (alpha) signifie que Dieu est à l'origine de tout. Une croix et deux chandelles annoncent la venue de Jésus.

Troisième :

Une sorte d'amphore (grand vase, cruche) signifie le bon vin qui remplit le cœur de joie.

Dans la voûte du chœur, côté droit, il y a trois sculptures :

Première :

La lance et le marteau ainsi qu'un triangle. On fait référence aux instruments de la passion de Jésus et à la Trinité.

Deuxième :

Un cœur transpercé de sept flèches rappelle Marie, Notre-Dame des Sept-Douleurs. Et une balance nous fait penser que Dieu rendra justice à chacun de ses enfants.

Troisième :

Une petite tête d'ange et une amphore de laquelle sortent des rayons, signe de la gloire de Dieu.

Dans le chœur, au centre de la voûte :

Sculpture :

Une ancre avec anneaux et câble (foi), la croix (espérance) et le cœur enflammé de Jésus (charité). Ancrons-nous sur lui : il nous fera vivre dans la charité en nous apportant le salut.

Et pour terminer le tour du chœur, il y a des vitraux :

Du côté gauche :

Les évangélistes saint Luc et saint Mathieu ainsi que le Sacré-Cœur de Jésus ; en dessous de ce vitrail, il y a la sculpture d'un cœur doré placé là lors de l'an 2000. Ce cœur contient les prévisions et les souhaits



L'évangéliste saint Jean.

pour les 25 prochaines années ainsi que les timbres et les monnaies de l'année.

Du côté droit :

Les évangélistes saint Marc et saint Jean et le Sacré-Cœur de Marie ainsi qu'un cœur doré transpercé, signifiant les douleurs de la Vierge Marie.

Le baldaquin du maître-autel :

Il rappelle la grandeur du culte divin. Il n'y a rien de trop majestueux pour la gloire de Dieu. Au faite de ce baldaquin se tiennent deux anges en adoration.

Dans le centre de la voûte de l'église :

En avant : un triangle symbolisant la Trinité.
 Au centre : un cœur enflammé couronné d'épines et surmonté d'une croix : le Sacré-Cœur de Jésus.
 Vers l'arrière : un cœur entouré de roses : le Sacré-Cœur de Marie.

Dans la voûte de la nef :

D'un côté comme de l'autre, il y a différents appliqués :
 – deux anges tenant une couronne de fleurs ; l'église est une maison de famille, un lieu d'amitié où il fait bon vivre ;

- la corne d'abondance : « grâces sur grâces nous sont données par Jésus le Christ notre Seigneur » ;
- deux anges et une amphore d'où sortent des rayons : « qu'éclate notre joie devant le Seigneur notre Dieu » ;
- une amphore, la trompette et le cor : « nos chants d'actions de grâce retentissent au son de la trompette et du cor ».

Les autels latéraux :

Autel de la Vierge Marie :

La Vierge Marie et l'enfant qui tient la terre en ses mains : « Par lui, tout a été fait ».

Marie est entourée d'anges et d'angelots qui saluent la reine des anges et du ciel ; l'un d'eux lui offre des roses. Cette peinture et les deux autres semblables sont l'œuvre du peintre Mario Mauro (1920-1984), exécutées en 1953 pour célébrer le centenaire.

Surplombant cette peinture, il y a de belles sculptures sur bois : le livre de la Parole de Dieu, la crosse, bâton pastoral de l'évêque, ainsi que les clés signifiant l'autorité que Jésus lui a donnée pour gouverner le peuple de Dieu.

Tout autour, vous voyez les statues de sainte Anne et de notre patron : saint Lambert.

Autel de saint Joseph :

Lui aussi est entouré d'anges et d'angelots ; l'un tient le lys signifiant la pureté du cœur de Joseph. En haut de la peinture : la tiare, chapeau papal. Le dernier pape à la porter fut le bienheureux Jean XXIII. Elle symbolise le pouvoir spirituel du pape. Le pape Paul VI a refusé de la porter, d'abord parce qu'elle était lourde, et ensuite, comme il se voulait le serviteur du peuple de Dieu, il n'acceptait pas la signification de la tiare (trois). Donc trois couronnes l'entouraient, symbolisant le pouvoir temporel, spirituel et éternel : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux. »

Saint Joseph, comme Marie, tient l'Enfant-Jésus dans ses bras ; à ses pieds il y a le buste du bienheureux frère André, fidèle serviteur de Dieu par l'intermédiaire de saint Joseph.

Près de l'autel, nous voyons les statues du Sacré-Cœur de Jésus, de saint François d'Assise et de saint Antoine de Padoue.



La tiare.



Le livre de la Parole.

QUELQUES SPÉCIFICATIONS DE NOTRE ÉGLISE

Dimensions :

grand portique : 15 pieds ; nef, de l'arrière à la balustrade : 85 pieds ; chacun des transepts : 7 pieds ; largeur de l'église : 60 pieds.

Le chœur :

de la balustrade à l'arrière de l'autel : 40 pieds ; dégagement entre l'église et la sacristie : 10 pieds.

Sacristie : 50 pieds sur 35 pieds.

Longueur totale de l'église et de la sacristie :
200 pieds ;

Hauteur de l'intérieur de l'église : 50 pieds ;

Hauteur extérieure avec le clocher : 165 pieds.

Nombre de places de bancs :

484 dans la nef et 202 au jubé.



Le baldaquin.

La balustrade

Genre de barrière qui sépare le chœur de la nef. On se mettait à genoux sur la marche attenante lorsqu'on recevait la sainte communion sur la langue. Maintenant qu'on communie debout et qu'on reçoit l'hostie dans la main, on se présente devant le prêtre qui demeure sur place pour nous offrir le pain sacré.

La chaire

Espèce de tribune surélevée du haut de laquelle le prêtre donnait l'instruction religieuse aux fidèles. Qui, le curé montait pour prêcher dans la chaire de vérité, comme on disait, et aussi sermonner. Le curé était censé être au courant de tout ce qui se faisait de bien et de moins bien dans sa paroisse. Il était un peu le chien de garde du bon Dieu pour conduire à bon port les brebis qui lui étaient confiées. Certains ont pris leur devoir de surveillance à cœur alors que d'autres ont eu l'art de fermer les yeux sur la faiblesse humaine.

On raconte qu'un curé, ne pouvant avoir des yeux tout le tour de la tête et qui, par conséquent, n'était pas au courant de tout, écouta quelques « saintes nitouches » (femmes qui affectent la prudence et l'innocence) venues lui raconter ce qu'il se passait de scandaleux dans la paroisse. Alors le bon curé, estomaqué, suggéra : « Le remède pour que ces gens

reprennent le bon chemin, c'est la prière. Alors vous allez me soutenir par vos bonnes prières. Nous allons nous mettre à genoux et réciter le chapelet pour ces personnes. »

Comme le chapelet fut trop long pour leur sainteté trop courte, il ne les a jamais revues.

La chaire était surélevée pour que la voix porte, au temps où il n'y avait aucun système d'amplification de la voix.

L'ambon

C'est une petite tribune placée dans le chœur de l'église, qui a remplacé la chaire, et d'où l'on proclame la parole de Dieu et l'homélie, tout en proposant la méditation.

Les lustres

Les treize lustres de l'église sont réputés pour être du « verre de Murano ».

C'est en 982 que remonte la tradition vernère de Murano, petite île tout près de Venise, en Italie.

Un produit d'une qualité exceptionnelle reconnue dans le monde entier, soufflé à la bouche, travaillé à la main, fait en sorte que dès le XIV^e siècle, il est exporté à l'étranger. Les miroirs et les lustres vénitiens jouissent vite d'un énorme succès en Europe.

En 1953, lors de l'achat, les lustres ont été payés 5 084,10 \$. À l'occasion du centenaire ils donnaient à notre église un vif éclat.



La chaire



Le grand lustre.

En 1990, le grand lustre du centre de l'église, à la suite d'une fausse manœuvre, tombe par terre et provoque l'éclatement de nombreuses pièces de verrerie. Le coût total de la réparation de ce seul lustre s'est élevé à 4 864,80 \$.

Nos œuvres d'art méritent d'être traitées avec soin et délicatesse.

Les vitraux

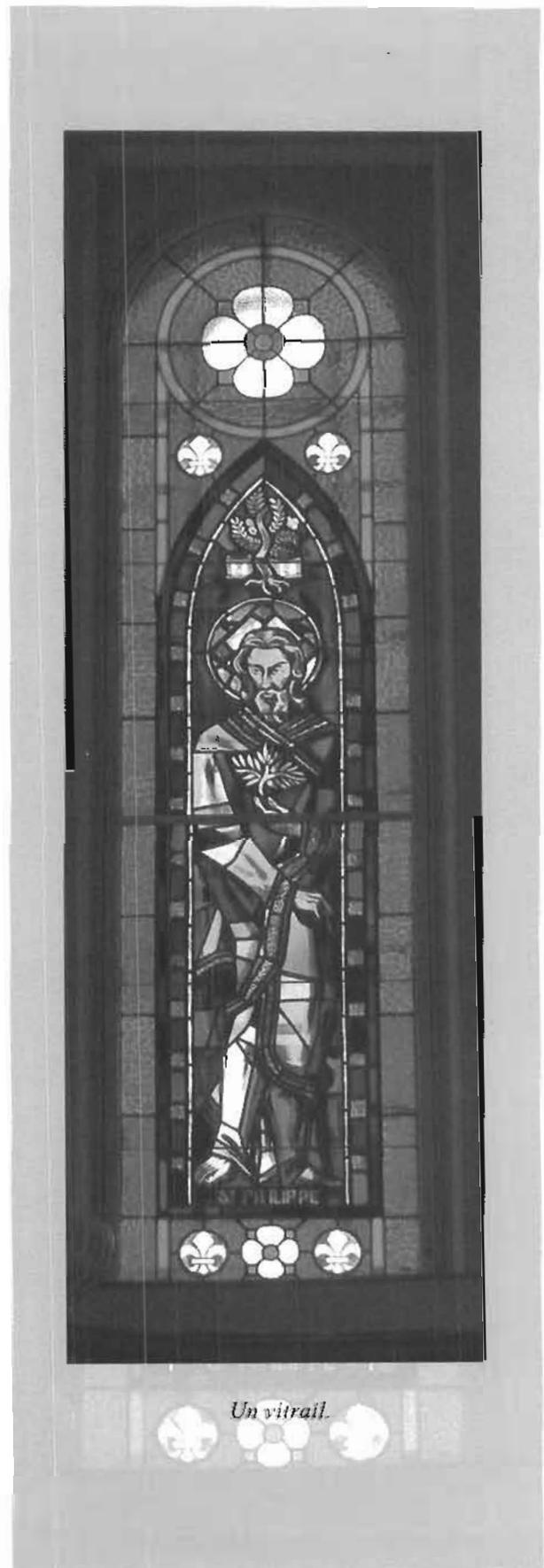
En ce 150^e anniversaire, la fabrique s'est enrichie de vitraux symbolisant les douze apôtres ; fabriqués par l'atelier de vitrail Rhéault, de Rennes, en France, ils ont d'abord orné le chœur de l'église Saint-Joseph, de Québec.

Comme cette église ne sert plus pour le culte, l'église de Saint-Lambert fut l'heureuse bénéficiaire de ces douze vitraux qui, après avoir été retravaillés par les « Verrières du Québec », s'agencent très bien aux fenêtres dans lesquelles ils sont fixés.

La générosité de plusieurs paroissiens a permis cette acquisition de grande valeur.

Le chemin de la croix

Il est d'une grande valeur puisqu'il est l'œuvre du grand peintre italien Luigi Morgari.



Un vitrail.

École, le 28 juin 1898

Voici quelques tableaux révélateurs :

Voici quelques tableaux laissés par les curés Oliva et Méthot concernant la visite des classes au moment où l'Église s'occupait presque à part entière de l'école dans les paroisses de campagne.

Ce 28 juin 1898, il y a visite des classes par les commissaires Étienne Gosselin et Jean Lemieux ainsi que par le curé Méthot.

À l'école n° 2 (Bois-Franc), aujourd'hui rue des Érables Sud, il y a 15 élèves inscrits pour une assistance moyenne de 10 élèves.

À l'école n° 3 (Haut Saint-Patrice), aujourd'hui du viaduc de la rue du Pont jusque chez Raymond Nadeau, il y a 42 élèves inscrits pour une assistance de 36 élèves.

Comme le goût de se faire instruire n'est pas urgent et que l'école n'est pas obligatoire, plusieurs jeunes aident leurs parents, surtout lorsque les pères travaillent dans les chantiers.

Entre Noël et le jour de l'An, il n'y a pas de congé puisqu'on note des visites d'écoles par les commissaires et le curé les 24, 26 et 28 décembre, et cela aussi dans les cinquante premières années de la paroisse.

No 2

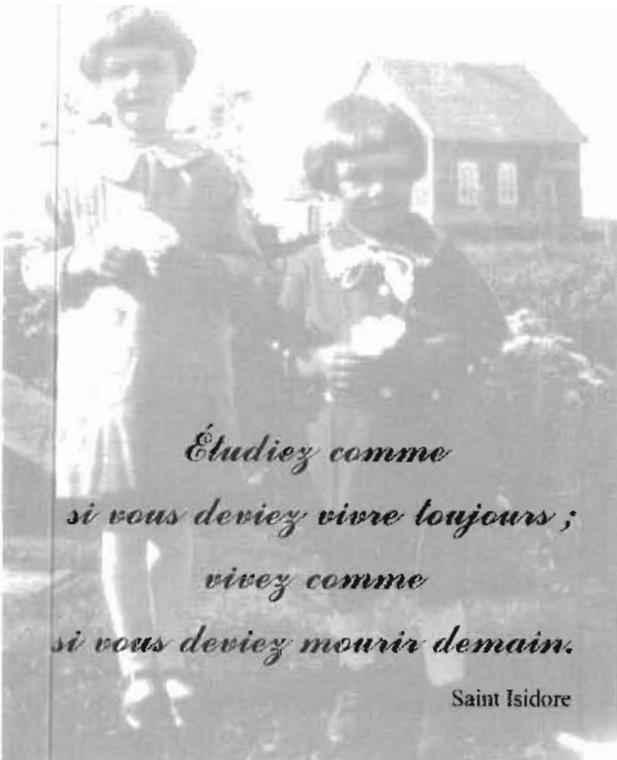
| | | |
|-------------------------------|----|---------|
| M. Gosselin Tanguay | 15 | 15 |
| Inscrits au journal | 10 | |
| Assistance moyenne | 5 | 4 1 |
| Présents - Garçons | 6 | 2 4 |
| " Filles | | |
| Instruction religieuse | | tr. tr. |
| Lecture | | tr. tr. |
| Écriture | | as. tr. |
| Gramm. fr. et devoirs journal | | as. tr. |
| Arithmétique | | as. tr. |
| Histoire sainte | | tr. tr. |
| " du Canada | | tr. tr. |
| Géographie | | tr. tr. |
| Dessin | | tr. tr. |
| Agriculture - | | tr. tr. |
| Chant | | tr. tr. |
| Connaissances nouvelles | | tr. tr. |
| Tenue des élèves | | as. tr. |
| Visite et examen | | as. tr. |

St-Lambert 28 juin 1898
 Étienne Gosselin
 Jean Lemieux
 J. Des. Méthot

No 3

| | | |
|-------------------------------|----|-----------------|
| Mlle Camille Gullygrut | 42 | 42 |
| Inscrits au journal | 36 | |
| Assistance moyenne | 15 | 9 6 |
| Présents - Garçons | 20 | 9 3 8 |
| " Filles | | |
| Instruction religieuse | | tr. tr. tr. tr. |
| Lecture | | tr. tr. tr. tr. |
| Écriture | | tr. tr. tr. |
| Gramm. fr. et devoirs journal | | tr. tr. tr. |
| Arithmétique | | tr. tr. tr. |
| Histoire sainte | | tr. tr. tr. tr. |
| " du Canada | | tr. tr. tr. tr. |
| Géographie | | tr. tr. tr. tr. |
| Dessin | | tr. tr. tr. |
| Agriculture | | tr. tr. tr. |
| Chant | | tr. tr. tr. |
| Connaissances nouvelles | | tr. tr. tr. |
| Tenue des élèves | | tr. tr. tr. |
| Visite et examen | | tr. tr. tr. |

St-Lambert 28 juin 1898
 Étienne Gosselin
 Jean Lemieux
 J. Des. Méthot



Étudiez comme
 si vous deviez vivre toujours ;
 vivez comme
 si vous deviez mourir demain.

Saint Isidore

Cimetière

Après avoir construit l'église en 1904, l'emplacement adjacent où se trouve aujourd'hui le stationnement du côté de la rue du Pont servait de cimetière. Comme il était trop petit, il devenait nécessaire de l'agrandir là où précédemment un terrain avait été acheté d'Osias Roy. On en fit généreusement l'aménagement par des corvées. C'est notre cimetière actuel.

Voici maintenant ce que relate le curé du temps :

18 avril 1909

Pour la première fois j'ai parlé du mauvais état du cimetière actuel. Il n'en avait pas été question depuis deux ans. Tous sont d'accord sur la nécessité d'un nouveau cimetière ; mais (il y a toujours un mais... à Saint-Lambert) les opinions sont partagées sur le site qu'il devra occuper.

20 mai 1909

J'ai rencontré les trois marguilliers du banc, messieurs Louis Nadeau, Dominique Béland, Vénérand Couture. M. Béland tient absolument à mettre le cimetière sur le terrain au sud du presbytère... Les

deux autres veulent le mettre sur le terrain en arrière de l'école à environ 150 pieds de celle-ci : où il se trouve actuellement (l'ancienne école occupait la place du bureau de poste). Que va-t-il advenir ?

8 juillet 1909

L'inspecteur du Conseil d'hygiène est venu visiter le site du cimetière proposé... et il le trouve entièrement convenable.

14 août 1909

Le Conseil d'hygiène approuve le site du cimetière proposé.

Le cimetière nouveau est situé sur le terrain en face de l'église, environ à 250 pieds du chemin. Dimensions : 300 pieds de longueur sur 180 de largeur.

Durant la visite paroissiale, j'ai fait signer une requête à M^{re} l'archevêque demandant son approbation.

Résultat : 84 de majorité au grand ébahissement des opposants. À leur louange, je dois dire qu'ils ont accepté le fait accompli sans faire de chicane.

22 août 1909

Les marguilliers du banc et le curé sont autorisés par la paroisse à faire les dépenses nécessaires à l'érection du nouveau cimetière.

1^{er} septembre 1909

Décret d'approbation par M^{re} l'archevêque.

14 septembre 1909

Délimitation du nouveau cimetière par Édouard Lambert et le curé.

Corvées pour le travail au cimetière

Ont travaillé à tailler les allées les 18, 19 et 20 octobre 1909 :

Zéphirin Buteau, Frédéric Laflamme, Gaudiose Bernard, Désiré Paré, Louis Nadeau, Edmond Buteau, Édouard Lambert, Émile Rouleau, Alphonse (Ls) Nadeau, Pierre Dumond, Joseph Poiré, Joseph Béland, Évariste Caouette, Louis Bouffard, Georges Boutin, Alphonse Toussaint, Arcadius Toussaint, Alexandre Paradis, Joseph Carrier.

5 novembre 1909

Ont aidé à planter la croix :

Alphonse Toussaint, Joseph Carrier, Georges Boutin, Théophile Lemieux, François Fortier, Louis Labonté, Joseph Poiré père et Charles Turgeon.

7 novembre 1909

Bénédiction du cimetière par le curé de la paroisse avec le concours d'un grand nombre de paroissiens.





Monument en bois.



Croix du cimetière.



Monument en métal.

Corvée pour le tuf

Cyrille Labrecque, André Labrecque et Pierre Giasson ont donné une journée gratuitement pour miner le tuf.

Corvées pour le « charroyage » du gravier (tuf)

les 20, 22, 23 et 27 décembre 1909 :

Pierre Lecours, Dominique Béland, Philéas Couët, Joseph Mimau, Georges Dumont, Jean Lemieux.

Vénérand Couture, Adolphe Beaudoin, Onésiphore Gagnon, Joseph Gagnon, Emmanuel Boulé, Hilaire Plante, Joseph Bussières, Charles Dussault, Philéas Cantin, Frédéric Morin, Louis Pruneau.

Hippolite Roy, Joseph Laliberté, Cyrille Labrecque père, Ovide Morin, Elzéar Guy.

Premières inhumations dans le cimetière nouveau

5 janvier 1910, première inhumation : dame Geneviève Gendron, veuve de Louis Dalziel, 84 ½ ans ; la deuxième, le 13 mars 1910 : M.-Lse Arguin, fille de Joseph Arguin, 7 mois.

D'autres ont transporté la clôture

de Chaudière-Bassin, Charny, à Saint-Lambert les 19, 21 et 23 mars 1910 :

Louis Bouffard, Alphonse Toussaint, Georges Boutin, Jean Lemieux (Bois-Franc), Thomas Blanchet, Joseph Laliberté, Joseph Morin et Louis Gosselin.

Cette clôture toute en fer vient de la maison Walkerville, Ontario.

Les travaux, commencés le 30 mai 1910, ont été terminés le 20 juin.

Corvée pour poser les crochets de la clôture, les 4 juillet, 8 et 9 août :

Vénérand Couture, Joseph Labrie, Georges Boutin, Pierre Belleau, Alphonse Toussaint, Théophile Gagné, Joseph Poiré père, Louis Tardif, France Fortier, Louis Labonté.

Ont fait des dons pour terminer les allées :

Damase Pelchat, Pierre Breton et Hippolite Roy.

Une dernière corvée pour étendre le tuf dans les allées le 27 juin 1910 :

Pierre Belleau, France Fortier, Philibert Lemieux, Joseph Poiré père, Alphonse Toussaint, Louis Labonté.

12 décembre 1910

Cyrille Labrecque père, Cyrille Labrecque fils, Joseph Bernier, Bénoni Gobeil, Louis Roy, Jean Lemieux



Edmond, Valère et Martial Bouffard près de la clôture du cimetière.

fils, Joseph Laflamme, Martial Dussault, Louis Morin, Théophile Nadeau.

13 décembre 1910

Joseph Laliberté, Léon Buteau, Édouard Boutin.

14 décembre 1910

Odias Roy, Onésiphore Gagnon, Vénérand Couture, Michel Buteau, Cyrille Labrecque.

16 décembre 1910

Joseph Poiré fils.

20 décembre 1910

Joseph Béland, Alfred Fortier.

23 décembre 1910

Adolphe Beaudoin, Évariste Caouette.

26 décembre 1910

Elzéar Guay, Alfred Fortier, Émile Lacasse, Alexandre Dupont, Hippolite Roy, Olivier Roy, Alfred Lacasse.

27 décembre 1910

Hippolite Roy, Édouard Boutin, Évariste Caouette, André Labrecque a donné une demi-journée pour miner et Gaudiose Morin a donné 2 \$.

27 décembre 1912

Charroyage du tuf : Cyrille Labrecque père, Joseph Boutin, Martial Dussault, Émile Allard, Joseph Laliberté, Louis Nadeau, Frédéric Morin, Georges Turgeon, Cyrille Labrecque fils.

1913

Joseph Poiré père. André Labrecque, France Fortier, Louis Labonté, Georges Boutin, Alphonse Toussaint.

19 janvier 1914

Joseph Olivier, Joseph Lavertu, Albert Lacasse, Cyrille Labrecque père, Jean Lemieux fils, Wilfrid Guay, Joseph Morin, Édouard Buteau, Gaudiose Bernard, Joseph Poiré fils, Hippolite Roy.

Exhumation des corps de l'ancien cimetière
(emplacement actuel du stationnement de l'église et de la Caisse populaire) :

Le trois octobre 1910 et les jours suivants jusqu'au sept novembre de la même année, nous avons procédé à l'exhumation des corps déposés dans l'ancien cimetière, partie ouest, sur une largeur d'environ soixante pieds sur la profondeur du dit cimetière, allant vers le nord. Les dits corps exhumés ont été inhumés de nouveau dans les lots de famille du nouveau cimetière, quelques-uns dans des fosses séparées et ceux non réclamés dans une fosse com-

mune près de l'endroit réservé aux enfants morts sans baptême. Les dites exhumations ont été autorisées par M^{gr} l'archevêque de Québec le dix-huit août 1910 et par l'honorable Albert Malouin, l'un des juges de la Cour supérieure, district de Québec, le vingt-sept septembre de la même année.

ÉTIENNE CLOUTIER, PRÊTRE

En octobre 1911, nous avons procédé à l'exhumation de tous les corps de l'ancien cimetière, près de l'église, partie est. Les dits corps ont été de nouveau inhumés dans la fosse commune ouverte l'année dernière dans le nouveau cimetière. Nous avons usé des permissions données l'année précédente, lesquelles prévoyaient à l'exhumation complète du cimetière. Fait à Saint-Lambert le quatorzième jour d'octobre 1911.

ÉTIENNE CLOUTIER, PRÊTRE

PLANTATION D'ARBRES AU CIMETIÈRE LE 2 NOVEMBRE 1996

Plusieurs avaient déjà manifesté le désir d'orner le cimetière par l'ajout d'arbres qui créeraient beauté et vie.

Voici qu'arrive une occasion favorable de planter 75 arbres de différentes essences : chênes, ormes, frênes, pins, etc.

Ces arbres avaient été fournis par les magasins IGA, et la Municipalité les avait plantés sur son terrain pour les offrir en temps voulu aux personnes qui en feraient la demande.

Comme la citerne d'eau doit être placée sur le terrain de la municipalité, celle-ci nous a offert, en premier, le choix des arbres pour orner le cimetière.

C'est de la part de Marcel Lemieux, inspecteur municipal, que nous avons obtenu ces arbres.

Voici le nom des personnes qui, ce samedi 2 novembre, en la fête de la commémoration des défunts, en ont fait la plantation :

Julien Doyon, marguillier, Égide Fortier, Claude Landry, Réjean Bouffard (rue Cartier), Jean-Louis Roy, Jérôme Caux, Henri Camiré, marguillier, et son fils Guillaume, Gervais Duclos, excavateur, Claude Ber-



geron, marguillier, Benoît Roy (qui les a alimentés en eau), Richard Aubé, marguillier, Serge Gourde, marguillier, Jean-Luc Nadeau, piqueteur, Serge Pelletier, Daniel Couture, Bernard Métal (remorque), les employés municipaux qui ont arraché ces arbres et les ont entourés de jute pour les bien protéger.

EMBELLISSEMENT DU CIMETIÈRE 2001-2002

L'initiateur du projet est André Couture, avec le plein accord du Conseil de la fabrique. Il y a mis tout son cœur et son talent, afin d'améliorer l'entrée et les allées principales du cimetière.

À cause de sa jovialité et de son sens humanitaire, personne ne pouvait lui refuser les services qu'il demandait. C'est même avec joie qu'on le félicitait d'avoir entrepris ce travail qui servirait à toute la communauté.

André n'a oublié personne : s'il savait demander, il savait aussi remercier et se souvenir de ceux qui se sont présentés bénévolement pour réaliser une telle entreprise.

Plusieurs personnes ne pouvaient pas, manuellement, être à la tâche au moment des travaux. C'est par des dons substantiels qu'ils ont contribué, à leur manière, à la réalisation du projet.

Comme tâches, il fallait préparer les allées à recevoir l'asphalte et prévoir l'illumination tamisée de ces allées.

Pour réaliser cette œuvre collective, vous trouverez dans ce récit les noms des personnes qui ont fourni la machinerie et les matériaux, puis ceux des bénévoles qui ont travaillé manuellement ainsi que des dames qui ont préparé un repas au moment du gros des travaux. À cela s'ajouteront les noms des donateurs particuliers pour le coût des lampadaires.

MACHINERIES ET MATÉRIAUX

Sintra B.M.L., François Perreault, Transport Éric Perreault, Paranor inc., Béton Miroc inc., Quincaillerie Ré-Mat inc., Constructions paysannes, Excavations Gervais Duclos, Municipalité de Saint-Lambert, Résidentiel, Martin Bisson, Pelouse Plus Hermann Thibodeau, Excavations Jean-Yves Couture, Transport Donat Morin, Transport Jean-Luc Dussault, Transport Bernard Drouin, Transport Richard Buteau, Centre métallurgique Saint-Lambert, Bernard Métal inc., Garage Denis Drouin, Club Skidoo Rive-sud, Fernand Roy, électricien.

LES BÉNÉVOLES DE LA CORVÉE

André Couture, René Couture, Martin St-Amant, Daniel Couture, Albert Lacasse, Claude Bergeron, Germain Couture, Réal Bilodeau, Jean-Paul Bédard, Jean-Louis Roy, Henri Lagueux, Hervé Carrier, Claude Larochelle, Daniel Devost, Yves Guay, Jean-Guy Couture, André Nadeau, Roch Deblois, Henri Camiré, Guillaume Camiré, Rémi Roberge, Robert Parent, Rosaire Couture, Claude Roche, Florian Bélanger, Raynald Couture, Guy Bolduc, Serge Pelletier, Julien Doyon, Hermann Thibodeau, Réal Roy, Donald Lagueux, Fernand Bisson, Éric Guillemette, Robert Plante, Éric Perreault, Roland Morin, François Perreault, Bernardin Betty, Marcel Lemieux, Jean-Yves Turmel, Benoît Fortin, Jean-Yves Couture, René Plante, Léon Buteau, Martin Bisson, Bernard Cartegnie, Gervais Duclos, Michel Mainguy, Donat Morin, Jean-Luc Dussault, Bernard Drouin, Richard Buteau, Raymond Bouffard, Roger Vaillancourt, Hervé



Réal Roy



Alyre Vachon

Carrier, Fernand Roy, Réal Roy, Yvon Bilodeau, Mario et David Gagnon, Yvan Leblanc, Diane Turmel, Jacques Plante, Yvon Charland, Francine et Réjean Charest, Isabelle, Chantale, Sophie, Estelle et Karl Charest.

Des rafraîchissements ont été offerts gracieusement par le Club Aramis, Centre-Matic inc., IGA, Boucherie Raymond Bouffard, Cercle des Filles d'Isabelle ; dîner préparé par les Filles d'Isabelle : Lucia Vaillancourt, Henriette Parent, Marguerite Boutin, Agathe Dauphin, Laurette Côté et Lucette Martineau.

Les lampadaires ont pu être achetés et installés à la demande d'André Couture et grâce à la générosité des personnes suivantes :

Jean-Noël Cloutier, Docteur Luc Laferrière, Service d'entretien de pelouse de St-Lambert inc., Réjean Plante, N.R. Plante, Centre de l'Auto, Gestion Gosselin Bérubé, Cercle de Fermières, Aramis, Roch Rouleau, Garage Charles Demers, Club de la paroisse (Aramis), Laurent Boisvert, M^{me} Peinture, Isolation J.G. inc., Gestion Guy-Franc. inc., Boucherie Raymond Bouffard inc., 2412-5809 Québec inc., Revêtements Al-Nordica, Auto Olivier, Filles d'Isabelle, Âge d'or, Clinique de l'Auto, Ventilation Fortier, Germain Carrier, Chevaliers de Colomb de Saint-Lambert, Châtelaines, Fenêtres Météo.

Éclairage des six lampadaires le 4 mai 2002

Coût : 4125,03 \$ sans compter la confection des tuyaux par « Métal Bernard », la peinture par Richard Langlais et l'électrification par Fernand Roy aidé des Chevaliers de Colomb de Saint-Lambert.



INCENDIE DE LA MAISON D'ÉCOLE

Le samedi soir 13 mai 1922, le feu se déclare dans la maison d'école vers 9 h 30 : origine inconnue. Il n'y a pas eu de feu dans la maison depuis le vendredi ; les institutrices et les élèves pensionnaires étaient absents.

Cette maison avait été construite sous l'administration de l'abbé Oliva, second curé de la paroisse. Elle date de près de soixante ans.

M. Oliva fut l'organisateur de la commission scolaire. Sous sa direction, les écoles, surtout l'école modèle, acquièrent une grande réputation.

15 septembre 1922

Inauguration des classes dans la nouvelle école. C'est une belle bâtisse en bois, lambrissée en briques au coût de 6 675 \$ y compris l'ameublement. Le gouvernement provincial a donné une allocation de 2 000 \$.

28 mai 1928

Construction du presbytère. À cette date, on y creuse la cave, et le 20 juin, le solage est complètement terminé. Le 19 octobre, premier souper dans le presbytère neuf. Nous abandonnons le vieux presbytère qui a été vendu à Philippe Morin, fils de Louis. Il sera reconstruit à Limoilou, Québec.

Le 13 octobre 1928, à 6 heures p.m.

Le village est éclairé pour la première fois à l'électricité.

PEINTURE

Année 1996 : réparation et peinture de la toiture de l'église et du presbytère :

Un comité de souscription a été formé à l'automne 1995 dans le but de recueillir des dons pour cette réparation majeure. Cette souscription a recueilli le montant de 30 973,66 \$. En plus, le gouvernement du Québec, dans le cadre de la conservation du patrimoine, a versé 10 700 \$. Les coûts des travaux furent de 26 552,76 \$.

UN COQ GIROUETTE PLUS CHOUETTE

Sur plusieurs de nos clochers d'églises, il y a une girouette qui indique le sens du vent. Chez nous, c'est un coq girouette. Quelle est la symbolique du coq ? C'est la vigilance ; il est le premier levé pour annoncer par son chant que la journée, en été, doit commencer tôt.

Après s'être rendu compte que ce coq était défraîchi, qu'à force de tourner sur lui-même, il avait les « ergots » usés, et qu'avec le temps sa dorure s'était abîmée, allait-on le remplacer par une autre sorte de girouette ? Oh non ! Il ne fallait pas l'humilier après tant d'années de fidélité à son église. Pris de sympathie pour le travail accompli, le curé s'engage à le faire restaurer pour qu'il continue son travail pendant de nombreuses années. Mais ça va coûter le prix de 600 \$. En attendant, tous veulent le toucher, même les élèves de l'élémentaire, comme par vénération et pour lui dire secrètement un certain « merci ».



Chacun y est allé de ses dons et plusieurs étudiants ont voulu faire leur part pour la nouvelle dorure qui le revêtirait. Voici les noms recueillis :

Yolande Lemieux, Raymond et Yolande St-Pierre, Pierrette Trottier, Charles Goulet, Noël Boutin, Stéphanette Arguin, René Couture et son épouse, Marcel Morin, Euclide Lefebvre, Adrien Boutin, M^{me} Antonio Joly, M. et M^{me} Normand Lessard et Patricia, Julie Lessard, Michel Lessard, Roch et Nellie Rouleau, Aurore Dion, Noëlla Goulet, Yvonne Goulet, Gaston Goulet, Laurette Nadeau, Jean-Yves Turmel, Lionel Laroche, Simone Dupont, Henri Camiré, André Plante, Jeanne d'Arc Roy, Richard Pelchat, Réal Laroche, Thérèse Boivin, Claude Carrier, Jonathan, Jean-Michel et Johanne Lamarre, Denis Roy, Lorraine Deschesnes, Paul Labrecque, Jean-Marc Couture, Jean-Luc et Anne-Marie Nadeau, Marco Bêland, Lucille Dubé, Raymond Simard, Marc-André Roy et Diane Poirier, Jean-Guy Fortier, Léo et Carmen Buteau, Roger Boutin, Marie-Josée Diamond, Carmen Brie, Julien Doyon, Jean-Marc Bolduc, Valérie Lavoie-Beaudet, Iben Lucsansky, Louise Boucher, Mélanie, Maxime, Nadia et Catherine Boucher, Catherine Grenier, Gilles Céré et Lucille Labonté, Valérie et Catherine Céré, Pierre Côté et Claudette Labonté, Marie-Pier et Sabrina Côté, Fernand et Albertine Plante, Jessica Pelletier, Julie et Amélie Bordeleau, Jacinthe Rousseau et Michel Bordeleau, Chantal Lachance, Louise Pelletier, sœur Andréa Lacroix, M. et M^{me} Philippe A. Roy, Laurent-Paul Cloutier et Nicole Cliche, M. et M^{me} Aimé Labonté, Gaston Roy et Lucie Lajeunesse.

À la guerre comme à la guerre - 1944

« Les ordres sont les ordres et tu es pourchassé jusqu'à ce qu'on te tienne entre nos mains. » C'est ainsi qu'on courait après ceux qui s'étaient évadés des camps militaires ou qui s'étaient cachés pour ne pas suivre l'entraînement militaire obligatoire.

Georges Guénette, de Saint-Lambert, fut abattu par la police fédérale le 7 mai 1944. Georges avait été conscrit et s'était enfui de l'armée. Le travail de la police était de le trouver mort ou vivant.

Les objecteurs de conscience vis-à-vis de la guerre n'avaient pas encore fait leur apparition pour refuser toute participation guerrière.

Alors que le jeune Guénette s'échappe de la maison familiale pour fuir la police, on le poursuit, et une balle lui traverse les poumons et le cœur avant qu'il s'effondre sur le sol.

Les enquêtes de ce temps n'étaient pas des plus poussées... surtout si on avait affaire à l'armée, qui jouissait d'une certaine immunité.

Le président du jury rendit le verdict de mort accidentelle, puisqu'on pouvait supposer que c'était par ricochet que la balle meurtrière l'avait atteint. Il y dicta la précision suivante :

...mais nous recommandons aux policiers d'épargner les vies humaines et de ne se servir d'armes à feu que lorsqu'ils sont à leur corps défendant. Les secours de la religion devraient être aussi le premier souci des policiers en de telles circonstances.

Cette mort a fait couler beaucoup d'encre et de salive.

Les journalistes y allaient de toutes les suppositions. André Laurendeau, chef provincial du Bloc populaire, était révolté de la manière dont s'était déroulé le procès.

La guerre de 1939-1945 a aussi fait couler bien des larmes à cause de l'obligation de s'enrôler dans l'armée.

Ceux qui sont revenus de la guerre ont tous été marqués par sa férocité, eux qui vivaient paisiblement dans un pays pacifique.



LE SAMEDI NOIR DU 7 AVRIL 1928

Deux noyades

Ceux qui connaissent la rivière Chaudière savent quelle furie l'emporte à la fonte des neiges. Autant elle semble inerte et docile en été, autant elle fonce en trombe au printemps, emportant tout sur son passage. Elle n'épargne personne.

Voilà que trois jeunes gens : Trefflé Roy, 19 ans, William Morin, 20 ans, et Georges Couture, 27 ans, faisaient route vers Saint-Lambert dans le rang Sainte-Catherine. Arrivés près d'un ponceau avec leur voiture attelée, vers neuf heures du soir, ils remarquèrent que la rivière avait inondé les terres ainsi que le ponceau. Connaissant leur chemin, ils s'aventurèrent dans l'eau, et c'est là que le drame se produisit : un énorme bloc de glace vint frapper la voiture, qui fut entraînée dans le ruisseau vers la rivière. Comme il y avait dix pieds d'eau à cet endroit, l'attelage y sombra presque aussitôt.

Trefflé Roy, fils de Cyrille Roy et de Marie Buteau, ainsi que William Morin, fils d'Ovide Morin et d'Arnanda Pender, se noyèrent, emportés par les flots. Le premier fut retrouvé vers minuit le samedi soir ; quant à l'autre, il fut repêché tôt le dimanche matin.

Georges Couture, fils de Vénérand, eut la chance de s'agripper, tout trempé et gelé, à un bloc de glace et à s'y maintenir pendant près d'une heure avant qu'on puisse lui porter secours.

La force des flots n'a de respect pour personne.



An 2000

Ici, au Québec et au Canada, on a eu une peur bleue du « bogue » de l'an 2000. Plusieurs croyaient que les ordinateurs ne fourniraient plus les données nécessaires pour activer les services essentiels comme l'électricité, la télé, les services bancaires et bien d'autres.

Il y a eu plus de panique que de mal. Nous sommes restés bouche bée, constatant que tout avait fonctionné normalement, et que la peur nous avait fait oublier qu'on aurait dû fêter ce grand événement comme plusieurs autres pays l'ont fait, de façon grandiose.

La plus savoureuse des définitions du « bogue » de l'an 2000 fut donnée par un élève de 2^e année de l'École du Bac : « C'est quand tous les ordinateurs "pètent" en même temps. »

Toutefois l'église de Saint-Lambert ne voulait pas laisser passer un tel événement sans en laisser une certaine marque.

À Rome, et dans le monde catholique, s'ouvrait le « Jubilé de l'an 2000 », du 25 décembre 1999 au 6 janvier 2001.

Le Conseil de pastorale et les marguilliers voulaient que, pendant toute l'année jubilaire, « l'Ange annonciateur » puisse nous crier : « VIVE LA VENUE DE JÉSUS ».



Jacques Pelletier, marguillier, a rencontré Bernard Cartegnie, propriétaire de l'usine Métal Bernard inc., pour lui demander de préparer une effigie en métal de l'« Ange à la trompette » de grande dimension. C'est généreusement et gratuitement qu'il a acquiescé à sa demande.

Denis Drouin a émaillé cette effigie et c'est dans la remise de M. Pelletier qu'avec Richard Aubé, Jean-Paul Bédard, Noël Boutin et Adrien Boutin ils ont installé le ruban de lumière.

Ce sont les pompiers de Saint-Lambert qui ont fixé l'ange dans la grande fenêtre de la façade de l'église. Fernand Roy en a fait les raccordements électriques.

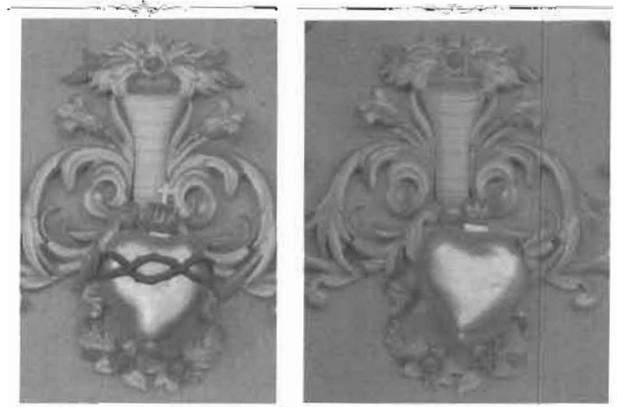
En l'an 2001, le même ange annonciateur nous redit : « PAIX SUR TERRE EN JÉSUS ».

À chacune des messes de Noël, celles de 17 h, de 21 h et de minuit, les paroissiens ont été invités à se rendre à l'extérieur. C'est au son des cloches et des applaudissements qu'on a illuminé l'« Ange à la trompette ».

LES CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE

Si l'année du Grand Jubilé de l'an 2000 a été bien soulignée par son ouverture, il ne faut pas oublier que le passage à l'an 2000 le fut aussi.

Il y eut une messe à minuit. À cette occasion, la fabrique avait fait sculpter deux cœurs en bois à Saint-Jean-Port-Joli, lesquels, par la suite, ont été dorés.



Cœur de Jésus.

Cœur de Marie.

À l'intérieur de ces cœurs furent insérés les noms des paroissiens et ceux des étudiants de l'élémentaire ainsi que les timbres de l'année et les pièces de monnaie. Des personnes ont noté leurs souhaits et leurs vœux pour le nouveau siècle. Ces cœurs ont été placés en dessous des vitraux des saints cœurs de Jésus et de Marie.

Il a été souhaité qu'en l'an 2025, on en regarde le contenu.

Une église communautaire

Jusqu'en 1965, il n'y avait qu'un Conseil de marguilliers pour l'administration temporelle de la fabrique.

Concernant la pastorale, c'est le curé avec quelques personnes qui en faisaient l'orientation.

À partir de 1965, notre archevêque, le cardinal Maurice Roy, crée l'obligation d'avoir un Conseil paroissial de pastorale (CPP).

C'est aussi l'époque de la mise sur pied de différents services de préparation au baptême et au mariage ainsi que le Service d'initiation à la vie chrétienne.

Les comités de liturgie fonctionnent bien et les chorales se multiplient.

Avant les années 1960, il n'y avait qu'une seule chorale dans les paroisses qui « chantait » la grand-messe et les vêpres. Aux messes lues, il n'y avait pas de chant. Beaucoup de chorales se sont formées, ainsi que des animateurs.



Le Conseil des marguilliers.

Roger Vaillancourt, Jacques Plante, Yvan Leblanc, Diane Turmel, Martin St-Amant, Anne Quirion, Mario Gagnon et Jean-Luc Nadeau, secrétaire.



1^{re} rangée : Anne-Marie Nadeau, Thérèse L. Morin, Yvette Bergeron et Anne Quirion :

2^e rangée : Marcel Poiré, Martin St-Amant, curé, Roger Vaillancourt et Mario Houle

LE CONSEIL PAROISSIAL DE PASTORALE

C'est un comité de chrétiennes et de chrétiens qui porte, avec le curé, le souci de l'éducation de la foi dans une paroisse.

Il y a deux conseils obligatoires dans une paroisse : le Conseil des marguilliers et le Conseil paroissial de pastorale, dont le décret remonte au 27 janvier 1986. Ce dernier devient coresponsable, avec le curé, de l'animation chrétienne de la communauté.

LE COMITÉ DE LITURGIE

Il a pour sa part la responsabilité de préparer les offices liturgiques tout au cours de l'année et spécialement dans les temps forts de l'année : temps de l'avent et temps de Pâques.



Le Comité de liturgie.

1^{re} rangée : Anne-Marie Nadeau, Martin St-Amant, Claude Carrier et Aline Lehoux ; 2^e rangée : Sylvie Lemay, Louise Pelletier et Albertine B.-Plante.

SERVICE DE PRÉPARATION AU BAPTÊME

Avec l'engagement des chrétiens au sein de la communauté chrétienne, des personnes s'offrent pour rencontrer les parents qui demandent le baptême pour leurs enfants. Avec les parents, ils voient comment vivre le baptême pour que leurs enfants grandissent dans la foi.

SERVICE D'INITIATION À LA VIE CHRÉTIENNE

Quant au Service d'initiation à la vie chrétienne, ce sont des chrétiens engagés qui préparent des parents catéchètes pour l'initiation aux sacrements du pardon et de l'eucharistie. Il y a aussi des animateurs pour une animation postsacramentelle.

NOS CHORALES

Elles sont précieuses, ces personnes qui alimentent la beauté des offices par les différentes mélodies qu'elles nous interprètent.

La chorale paroissiale, tout en animant une messe dominicale, se rend disponible pour exécuter le chant aux funérailles :

Sylvie Lemay, directrice ; Colette Bourcier, assistante directrice ; Clément Gourgues, organiste ; ainsi que les chantres : Florence Parent, Suzanne Lemieux, Simone Gagnon, Yvette Bergeron, Marthe Godin, Carmen Buteau, Huguette Lacasse, Lynda Genest, Laurie-Anne Dumont, Marie et Sarah Lévesque,



Les Ménestrels.

Mireille Desrochers, Cloé Labonté, Jean-Yves Lemieux, Jean-Eudes Rouleau, Gaëtan Goulet, Émile Nadeau, Claude Bergeron.

Une autre chorale, Les Ménestrels, anime une autre messe dominicale où des chants ont été composés et mis en musique par un ou l'autre de ses membres :

Francine Drouin, directrice ; Clément Girard, organiste ; Geoffroy Lamarche, pianiste ; Yvan Leblanc et Cédric Giguère, guitaristes ; et les chantres : Nicole Dion, Micheline Drouin, Carole Drouin, Jeanne-Mance Cormier, Édith Buteau, Louise Pelletier, Diane Thibodeau, Micheline Morin, Josée Morin, Sylvie Coutier, Sabrina Larochelle et Solita Davidson.

C'est un immense service que ces deux chorales rendent à la communauté par les nombreuses pratiques qu'elles s'imposent, avec le souci de bien exécuter les mélodies.

Des animateurs de chant s'offrent également pour que les célébrations liturgiques soient rehaussées.

Une chorale de jeunes de l'élémentaire est mise sur pied pour quelques fêtes au cours de l'année :



La chorale paroissiale.



La chorale des jeunes.

Danielle Noël, responsable, assistée de Caroline Larochelle, Josée Labonté et Anne-Marie Nadeau ; les chantres : Marie-Ève Girard, Jessica Doyon-Grondin, Marie-Lou Topping, Xavier Labonté, Hélène Routhier-Lacroix, Katherine Martineau, Josiane Plante, Cassandra Therrien-Boisvert, Stéphanie Drolet, Maéva Nadeau, Cindy Plante, Justine Girard, Mireille Desrosiers, Marilyn Rouleau, Lorie-Anne Dumont, Stéphanie Malaison, Florence Dumont, Stéphanie Lefebvre, Caroline Ouellet, Cindy Lamontagne, Mélanie Bemier, Kathy Martel, Sabrina Morin, Isabelle Gagné, Claudia Hébert, Joanie Buteau, Amélie Comeau-Bergeron, Graziella Nadeau, Tommy Labonté, Marie Lévesque, Roxanne Lefebvre, Annick Mercier, Cloé Labonté.

Saint Pie X disait que « chanter était prier deux fois ». Quel honneur pour tous ces chantres de savoir qu'en plus d'embellir les liturgies, leurs voix résonnent plus profondément dans le cœur de Dieu.

De nombreux organistes, directeurs ou directrices de chorale et chantres se sont succédé avec les mêmes sentiments de faire prier sur de la beauté. Nous nommons des noms, tout en nous excusant d'oublier des personnes qui ont rendu d'immenses services à l'Église :

Musiciens : Eugène Robitaille, Marie B. Robitaille, sœur Jeanne Thérien, Rollande Labrie-Roy, Richard Pelchat, Louise St-Hilaire, Michel Grenier, Clément Gourgues.

Directeurs : Joseph Carrier, Philippe A. Roy, Noëlla Gagnon-Drouin, Colette Bourcier, Brigitte St-Laurent, Sylvie Lemay.

Chantres : Philippe A. Roy, (65 ans), Fernand Lavertue (68 ans), Rolland Lavertue, Damase Breton, Joseph Charron, Armand Deblois, Pierre Gosselin, Philippe Gosselin, Édouard Gosselin, John Freeman, Jean-Luc Nadeau, Albert Parent, Lorenzo Carrier, Georges Boutin, Pierre Martel, Fernand Plante, Benoît Bisson, Fernand Bisson, Raymond Bisson, Joseph Godin, Omer Godin, Jean-Yves Lemieux (50 ans), Réal Drouin (50 ans), Roch Rouleau, Bertho Lavoie, Georges Trottier, Denis Couture, Égide Dalziel, Famille Gabriel St-Laurent, Adrien Fournier, Omer Côté.

LIES FILLES D'ISABELLE

L'idée de fonder un Cercle des Filles d'Isabelle à Saint-Lambert-de-Lauzon germeait depuis quelque temps déjà quand, en 1993, elle se concrétisa.

Après les procédures habituelles, des femmes de la paroisse faisant partie des cercles de Charny, Saint-Romuald et Saint-Étienne se réunirent pour procéder à cette fondation. Quelques Filles d'Isabelle, initiées ailleurs, se sont aussi inscrites à Saint-Lambert. D'autres compagnes initiées cette même année permirent cette réalisation.

C'est le 17 octobre 1993 que le Cercle Marie-Ghislaine fut officiellement formé sous l'œil bienveillant de Claudette Vachon, régente d'État ; trente membres en faisaient partie. Donné en janvier 1994, le numéro du cercle est 1383.

Le premier conseil était composé de :

Régente : Ghislaine Lemelin ;
 Aumônier : M. l'abbé Réal Landry ;
 Vice-régente honoraire : Rosa Gourde ;
 Ex-régente honoraire : Carmen Blanchet ;
 Secrétaire archiviste : Lucia Vaillancourt ;
 Secrétaire financière : Angèle Vachon ;
 Trésorière : Carmen Gagnon ;
 Chancelière : Nellie Rouleau ;
 Gardienne : Laurette Routhier ;
 Vérificatrice : Lilliane G. Gagnon.

Nous devons des remerciements aux Chevaliers de Colomb qui nous ont parrainées dans cette initiative.

En dix ans d'existence, trois régentes ont accepté ce poste : Ghislaine Lemelin, Angèle Vachon et Lucia Vaillancourt ; nous sommes maintenant trente-neuf membres.





*Devant : Laurette Cantin, Lucia Gagné,
Georgette Pelletier et Thérèse L. Morin ;
derrière : Henriette Parent, Nicole Miville,
Agathe Dauphin et Angèle Vachon.*

Il faut souligner que Ghislaine Lemelin fait maintenant partie du cercle d'État à titre de vice-régente.

L'œuvre prioritaire des Filles d'Isabelle est de seconder physiquement ou monétairement l'Église dans son travail apostolique.

L'Ordre des Filles d'Isabelle est un mouvement à caractère religieux, reconnaissant une seule foi et une seule Église, chaque membre étant apte à travailler dans l'Unité, l'Amitié et la Charité.

CHEVALIERS DE COLOMB

Conseil N° 9820
Saint-Lambert-de-Lauzon
1988 - 2003
15^e anniversaire



L'histoire des Chevaliers de Colomb à Saint-Lambert-de-Lauzon a débuté en 1972 par la formation d'un comité de paroisse, car la plupart des Chevaliers à cette époque étaient membres du Conseil N° 2981 de Saint-Romuald. Les principaux responsables de la formation de ce comité ont été les frères Gustave Topping, Jean-Guy Morin, Marcel Dumont et Claude Labbé. Ces derniers ont été assistés des frères Alexis Parent, Xavier Gosselin, Albert Vachon, Roland Roy et Alexis Lemieux.

Les présidents qui se sont succédé à la tête de ce comité ont été les frères Gustave Topping, Claude Labbé, Jean-Guy Morin, Jean-Claude Roy, Marc-André Roy, Gérard Labrie, Roger Vaillancourt, Pierre

Martel, Roland Lavertu, Jean-Marc Therrien, Égide Dalziel, Rolland Plante, Ghislain Aubé et Jean-Guy Vachon.

En 1986, à la demande du député d'État Marcel Gignac, le Conseil de Saint-Romuald, par l'entremise du Grand Chevalier Roger Vaillancourt, fait la demande pour la formation d'un conseil local. C'est le député de district N° 20, le frère Gaston Lacasse, qui fut responsable des démarches pour la fondation du Conseil N° 9820 Saint-Lambert-de-Lauzon. Notre charte fut émise en mai 1988. Étant donné la formation de nouveaux conseils sur le territoire, le secrétariat d'État a créé le district N° 74 dont font partie les conseils de Saint-Lambert-de-Lauzon, de Saint-Isidore et de Charny.

Depuis 1998, le district N° 74 a été redivisé comme suit : Conseil de Charny, Conseil de Saint-Nicolas, Conseil de Saint-Rédempteur, Conseil de Saint-Étienne-de-Lauzon et Conseil de Saint-Lambert-de-Lauzon. Les députés de district qui se sont succédé ont été René Arsenault, Roger Vaillancourt, Aimé Drapeau, Marcel Poiré, Roger Marcoux et Jean-Claude Raymond.

Il est bon de souligner que notre drapeau nous fut remis gracieusement par notre Conseil parrain de Saint-Romuald N° 2981.

Les Grands Chevaliers qui ont été en poste depuis la fondation du Conseil n° 9820 sont :

| | |
|--------------------|-------------|
| Jean-Guy Vachon | 1988-1989 ; |
| Jean-Marc Therrien | 1989-1991 ; |
| Rolland Plante | 1991-1993 ; |
| Marcel Poiré | 1993-1994 ; |
| Mario Houle | 1994-1996 ; |
| Gilles Légaré | 1996-1998 ; |
| André Buteau | 1998-2000 ; |
| Roger Vaillancourt | 2000-2002 ; |
| Claude Bergeron | 2002- |

L'exécutif actuellement en poste se compose comme suit :

Claude Bergeron, Grand Chevalier ;
Albert Lacasse, député Grand Chevalier ;
l'abbé Martin St-Amant, aumônier ;
Richard Albert, chancelier ;

Gilles Légaré, cérémoniaire ;
Claude Carrier, secrétaire archiviste ;
Marcel Routhier, secrétaire financier ;
Gérard Nolet, trésorier ;
Robert Morin, avocat ;
Germain Carrier, syndic (1) ;
Florian Bélanger, syndic (2) ;
Albert Drouin, syndic (3) ;
Jean-Yves Turmel, sentinelle ;
Benoît Bisson, sentinelle ;
Yves Dubreuil, sentinelle ;
Jean-Louis Lemieux, sentinelle ;
Roger Gobeil, porte-drapeau ;
Roger Vaillancourt, ex-Grand Chevalier ;
Jean-Claude Raymond, député de district N° 74.

Nous avons aussi onze comités de services pour une meilleure efficacité de notre Conseil envers la communauté paroissiale qui de plus en plus s'implique pour le bien de tous. Depuis quelques années, nous distribuons chaque année entre trois et cinq mille dollars pour les œuvres locales et régionales (pastorale, jeunesse, aînés, etc.).

LE MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES

Le Mouvement des Femmes chrétiennes est un mouvement d'action catholique qui vise à réaliser les objectifs suivants :

- ❖ aider la femme à mieux remplir au sein de la famille ses responsabilités de mère et d'épouse ;
- ❖ promouvoir le service des autres dans les divers secteurs de la vie paroissiale ;
- ❖ développer le culte personnel et familial dans les événements de la vie et en relation avec la célébration paroissiale de l'eucharistie.

Il va de soi que notre mouvement encourage ses membres à apporter leur collaboration aux divers organismes et services paroissiaux.

Fondé à Saint-Lambert, le 6 juillet 1958, sous le nom de Les Dames de Sainte-Anne, c'est en 1966 que M^{re} Lionel Audet, alors évêque auxiliaire de Québec, a voulu donner une nouvelle orientation et régler ce regroupement de dames de nos paroisses. Depuis ce temps, notre organisme porte le nom de Mouvement des Femmes chrétiennes.



Photographie prise le 16 octobre 2002, lors de la réunion de l'exécutif ; tous ces membres sont très impliqués. De gauche à droite, debout : Roger Vaillancourt, Marcel Poiré, Jean-Yves Turmel, Benoît Bisson, Marcel Routhier, Albert Drouin, Germain Carrier, Gérard Nolet, Claude Carrier, Rolland Plante, Yves Dubreuil, André Buteau, Roger Gobeil, Mario Houle, Florian Bélanger et Robert Morin, assis : Gilles Légaré, Jean-Claude Raymond, Claude Bergeron, Richard Albert et Albert Lacasse.



1^{re} rangée : Juliette V. Chabot, Thérèse L. Morin, Huguette G. Lacasse et Albertine B. Plante .
2^e rangée : Yvette C. Bergeron, Marie-Laure V. Thibodeau, Irma L. Labonté, Isabelle L. Lemay et Édith L. Poiré. Absente, Huguette L. Lehoux.

Le MFC de notre paroisse compte aujourd'hui 83 membres. C'est un mouvement structuré qui fonctionne localement et fait partie de la Fédération Lévis-Lotbinière. Toutes les fédérations sont affiliées à la Fédération nationale, sous le patronage de sainte Anne. Une de nos membres, Huguette Lacasse-Lehoux, œuvre depuis douze ans au sein de la Fédération Lévis-Lotbinière.

Chaque année, un programme d'action différent, déterminé par les membres du National, est présenté aux fédérations diocésaines, qui le transmettent aux responsables locales. Cela permet à chacune des membres de mieux comprendre et faire connaître *La Famille Chrétienne*, une revue qui nous parvient quatre fois par année.

Le MFC rend hommage aux pionnières qui ont su donner à notre mouvement l'élan nécessaire qui nous permet de poursuivre notre action dans l'unité et le respect.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le 3 mai 2003, nous fêtons deux grands événements : le 30^e anniversaire de fondation de notre Club de l'Âge d'or ainsi que le 150^e de notre paroisse.

C'est à l'automne 1973 que le curé Eugène Garant, lors d'une réunion des Femmes chrétiennes, leur a



Le conseil d'administration actuel.
1^{re} rangée : Lucille Dubé Plante, présidente, Noël Bacon, vice-président, Rita Drouin, secrétaire ;
2^e rangée : Laurette Côté, administratrice, Robert Boutin, administrateur, Marguerite Boutin, trésorière.

demandé de faire quelque chose qui resterait dans la paroisse. La présidente du moment, Suzanne Rhéaume, va demander à son père, Laurendeau Rhéaume, alors président du Club de l'Âge d'or de Scott, de venir leur expliquer les avantages d'implanter ce mouvement pour les aînés dans notre paroisse et de les encourager à fonder ce club ; les Femmes chrétiennes acceptent de s'en charger.

Une réunion est convoquée par le curé et une centaine de personnes assistent à cette soirée ; un conseil est alors formé : Alphonse Roy, président ; M^{me} Alfred Landry, vice-présidente ; M^{me} Antonio Cantin, secrétaire ; M^{mes} Damase Breton, Edmond Bouffard, Lorenzo Carrier, Léo Bisson et M. Paul Laflamme, directrices et directeur. Sous le mandat d'Alphonse Roy, qui a duré trois ans, des réunions se tenaient toutes les semaines, puis tous les mois. C'est également sous sa présidence que s'organisèrent les premières soirées dansantes.

D'autres présidents et présidentes se sont succédé soit Lucien Robitaille, M^{me} Antonio Cantin, Nellie Rouleau, pendant treize ans, et Henriette Parent, pendant sept ans. Lucille Dubé Plante a été directrice pendant un an et est présidente depuis cinq ans.

Depuis trente ans, le Club de l'Âge d'or de Saint-Lambert se veut une association de ralliement pour

Les ex-présidents



Lucien
Robitaille



Alphonse
Roy



Marie-Anna
Cantin



Nellie
Rouleau



Henriette
Parent



Lucille
Plante

les personnes du troisième âge. Les pionniers et les pionnières ont ouvert des horizons en regroupant bon nombre de personnes pour qui la solitude et l'isolement faisaient partie du quotidien.

Aujourd'hui notre Club est très actif et compte plus de 450 membres. On peut y adhérer dès l'âge de cinquante ans. Différentes activités sociales sont organisées au Centre municipal et des soirées sont animées par d'excellents musiciens. Les activités Vie Active et Brochette Santé sont, cette année, sous la responsabilité de Noël Bacon. Des parties de cartes sont organisées ainsi que des repas à diverses occasions où des musiciens amateurs se produisent bénévolement pour la plus grande joie de nos membres. Il y a aussi des cours d'Internet et d'anglais.

Les congrès auxquels ont participé nos membres se sont révélés bénéfiques et ont permis aux gens du troisième âge de s'informer et de voir leurs demandes et leurs revendications acheminées au palier gouvernemental concerné. Tout ce chemin parcouru a porté fruit et ce n'est pas fini.

Nous profitons de l'occasion pour rendre hommage à tous les membres des conseils d'administration qui se sont succédé depuis le début et qui ont fait preuve

de dévouement et de reconnaissance envers leurs bénévoles. Bon 150^e à tous nos membres !

COLLABORATION SPÉCIALE RITA DROUIN



Réal Drouin
et Rolland
Plante



Jean-Yves Lemieux



Nellie Rouleau

**GROUPE SCOUT LE BAC
SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON**



Le scoutisme est un mouvement éducatif qui vise le développement physique, psychologique et spirituel des jeunes. L'apprentissage se fait par le jeu, la nature, l'équipe, l'engagement et la fête.

Le scoutisme est né de l'imagination d'un général anglais, Sir Robert Baden-Powell. Au début de sa carrière militaire, il a écrit un livre pour les soldats sur la manière de suivre à la piste, de traquer et de vivre en plein air. Il a intitulé son livre *Aids to Scouting*. Baden-Powell ne se rendait pas compte, quand il a écrit ce livre, que les idées qu'il contenait seraient mises en pratique quelques années plus tard. Pendant la guerre des Boers, Baden-Powell défendit avec succès une ville clé, Mafeking. Baden-Powell rentra en Angleterre comme un grand héros, partout acclamé par les foules. Sa renommée avait amené les garçons à lire et à utiliser le livre qu'il avait écrit pour les soldats. Comme Baden-Powell était souvent appelé, il



décida de mettre en pratique ses idées. En 1907, il rassembla un groupe de garçons venant de différents milieux sociaux sur l'île de Brownsea pour le premier camp scout. Il constata alors que les garçons avaient soif d'apprendre les choses qu'il appelait « scoutisme ». Sa femme, Olave St-Clair, fait de même en 1910 avec des groupes de filles.

Au Québec, les activités de scoutisme avec les garçons débutent en 1926 et avec les filles en 1928. À Saint-Lambert, c'est en 1981 qu'un premier groupe de bénévoles et de parents se réunit et décide de lancer le mouvement. Le conseil d'administration fondateur est composé de Roger Lamothe, président ; Louise Bernier, vice-présidente ; Judith Strickman, trésorière ; Ann Anderson, secrétaire ; et Rolande Santerre, chef de groupe. À cette époque on retrouve des jeunes de 9 à 14 ans : louveteaux, jeannettes, éclaireurs et guides. En 1988, un nouveau groupe s'ajoute,



la première branche mixte des castors, 7 et 8 ans, est lancée dans la zone Rive-Sud-Beauce par Marie-Josée Plante, Sylviane Béchard et Rita Courchesne.

En 1989, le jury de concours pour le choix d'un logo retient celui présenté par Nicolas Courchesne. Ce logo sera par la suite intégré comme badge au costume des scouts de Saint-Lambert. En 1991, lors du 10^e anniversaire de sa fondation, le rassemblement réunit sur le site de Jeunesse du Faubourg tous les adultes bénévoles et les jeunes du groupe depuis sa fondation. Près de 150 personnes participent à la rencontre.

Le groupe scout s'incorpore en novembre 1992.

Le conseil d'administration de 2002 est composé de Renaud Labonté, président ; Jean Bégin, vice-président ; Sylvain Couette, trésorier ; et Chantal Breton, secrétaire. Réjeanne Sélesse est responsable de la spiritualité.

LES BREBIS DE JÉSUS

Contexte

La loi provinciale 118 concernant la religion à l'école est venue chambarder bien des choses dans le domaine scolaire. Donc, depuis juillet 2000, nos écoles ne sont plus confessionnelles, c'est-à-dire qu'elles ne portent plus dans nos paroisses le titre d'écoles catholiques. Chez nous, l'enseignement religieux catholique se donne à raison de deux périodes sur un calendrier de neuf jours. L'animation pastorale, où l'on pouvait mettre sur pied des parcours de réflexion chrétienne et d'engagement, a disparu complètement depuis septembre 2002.

L'animation pastorale peut-elle continuer ?

Des parents ont mis sur pied un premier parcours de vie chrétienne et d'engagement pour les jeunes du primaire Les brebis de Jésus.

Ce mouvement est né du cœur d'une religieuse, sœur Jocelyne Huot, s.f.a., le 28 avril 1985. Il s'agit d'un chemin d'évangélisation pour les jeunes de 6 à 12 ans sous la conduite d'un adulte, appelé berger.

Son logo représente une brebis tournée vers la source d'eau vive qu'est le cœur de Jésus ouvert pour

nous sur la croix. « Viens, Jésus, tendresse pour la terre », telle est la devise du mouvement.

Il y a des groupes d'âges différents. Les agnelets pour les moins de 6 ans, les brebis de Jésus pour les 6 à 12 ans, les pasteureaux pour les 12 à 15 ans et les fraternités de Marie-Pasteur pour les 16 ans et plus.

Avec le temps, d'autres parcours d'évangélisation seront mis sur pied pour que nos jeunes puissent s'évangéliser afin d'être des apôtres inconditionnels de l'amour de Jésus, pour eux-mêmes et pour les autres.

Temps de la modernité

Avec l'arrivée des médias, radios et journaux, ainsi qu'avec l'ouverture des chemins en hiver, les sorties se font plus fréquentes.

Le système scolaire a été restructuré. On y a ajouté des sciences, de l'histoire et de la géographie de façon plus poussée. Les prières et l'enseignement religieux ont pris moins de place... et la pratique religieuse s'est faite moins exigeante.

Dans les années 1960, avec la Révolution tranquille, les écoles de rang ont fermé leurs portes et le cours élémentaire ne s'est enseigné qu'au village. Le trajet pour les plus éloignés s'est effectué par autobus. Des écoles secondaires, dites « polyvalentes », ont reçu nos jeunes avec des programmes performants. La préparation aux hautes études était enclenchée.

La révolution s'est accomplie aussi au niveau de la religion. Ce qui était tenu pour sacré se désacralisait lentement ; ce qui était obligatoire donnait sujet à discussion.

Le Concile Vatican II (11 octobre 1962 – 8 décembre 1965) remettait aussi les pendules à l'heure. La religion n'était plus une question d'obligation tatillonne, mais d'amour et de reconnaissance envers son Dieu. Celui qui reconnaît venir de Dieu et retourner à Dieu s'oblige à lui rendre le culte qui lui est dû.

Nous sommes fiers de nos églises qui ont été bâties par la foi de nos ancêtres, où chacun a posé sa pierre, se croyant solidaire avec tous les autres qui priaient et servaient leur Créateur.

Quand vous regardez les pierres de notre église, sachez qu'elles ont été extraites de nos champs avec un « arrache-pierres » traîné par des chevaux pour être déposées dans des granges où des tailleurs et des manœuvres bénévoles les ont taillées pour qu'elles s'imbriquent les unes dans les autres. Ce travail réalisé dans la foi et la prière signifiait l'unité et l'harmonie souhaitées dans la paroisse.

LA RELIGION : UN HÉRITAGE À CONSERVER OU UN PATRIMOINE À ABANDONNER ?

Au début de la paroisse, les lieux les plus importants et les plus fréquentés étaient l'église et l'école. Les nouvelles d'importance étaient transmises par le curé au prône du dimanche.

Il fallait travailler très fort pour arriver à faire vivre la famille, qui était presque toujours nombreuse. Comme il y avait, vers 1900, au-delà de 200 cultivateurs pour une population d'environ 1 200 âmes, on finissait par bien manger, sans toutefois que l'argent liquide remplisse les poches.

Les moyens difficiles de communication ralentissaient les sorties, surtout en hiver, où chacun des cultivateurs, dans les rangs, devait entretenir son bout de chemin.

N'ayant rien d'extérieur pour se distraire, il devenait plus facile de servir son Dieu et de se donner à sa famille.

Les gens fréquentaient régulièrement l'église pour la prière et les sacrements. Comme les temps étaient très durs, la religion aussi était exigeante. On parlait plus du péché et de l'enfer que de vertu et d'amour miséricordieux du Seigneur. Et comme plusieurs vivaient dans la crainte de ne pas gagner facilement leur salut éternel, il y avait les jours de jeûne et d'abstinence : se priver de nourriture et ne pas manger de viande les vendredis. Pendant le temps du carême, on ajoutait une autre journée maigre : le mercredi.

L'école avait aussi ses exigences de prière et d'enseignement ; au début des classes du matin et de l'après-midi ainsi qu'après chaque récréation, on récitait la prière : « Divin cœur de Jésus, je vous offre par le cœur immaculé de Marie les prières, les œuvres, les joies et les souffrances de cette journée, en répa-

ration de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier pour l'intention générale de ce mois et pour l'intention missionnaire. »

Le catéchisme, pour qu'il soit bien retenu, était composé de questions et de réponses qu'il fallait apprendre par cœur, ainsi que les prières régulières récitées à la maison pour la prière du soir. Le catéchisme édité au début du siècle comprenait 508 questions et réponses. Pourquoi apprendre par cœur ? Afin qu'on ait un bagage de connaissance assez global des devoirs d'un bon chrétien, vu que les études s'arrêtaient pour plusieurs après avoir su lire, écrire et compter. Comme il fallait des « bras » sur la ferme, les enfants n'usaient pas leur fond de culotte sur les bancs d'école. Et apprendre pour ne pas se servir de ses études menait à quoi ?

CATÉCHISME DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

*Édition définitive
avec
guide de lecture*



CENTURION / cerf / FLEURUS-MAME / CECC

Ce nouveau catéchisme approuvé par le Pape Jean-Paul II le 11 octobre 1992 aura une rédaction définitive pour le Canada en 1998; il contient 2863 articles.

À l'église, les fêtes d'obligation se suivaient les unes les autres : le jour de l'An (1^{er} janvier) ; l'Épiphanie (6 janvier) ; l'Annonciation (25 mars) ; les Jeudi et Vendredi saints étaient respectés scrupuleusement ; l'Ascension (toujours un jeudi) ; fête de saints Pierre et Paul (29 juin) ; l'Assomption (15 août) ; la Toussaint (1^{er} novembre) ; l'Immaculée-Conception (8 décembre) ; Noël (25 décembre).

Pour que les enfants n'oublient pas leur catéchisme, il y avait l'enseignement par le curé après la messe dominicale en certains temps de l'année. Plus tard, il y eut l'enseignement plus systématique par : « on marchait au catéchisme », expression colorée pour montrer que tous les élèves de 6^e année, pendant quatre semaines, avaient un enseignement suivi de la doctrine chrétienne donné par le ou les prêtres de la paroisse. Tous les étudiants de la paroisse s'y rassemblaient et plusieurs avaient un long trajet à « marcher ». C'était en vue de leur profession de foi, qui était un peu le renouvellement de la confirmation. Ce sacrement se donnait quand l'évêque faisait sa visite pastorale dans la paroisse tous les quatre ans. C'est dire qu'on pouvait être confirmé en 2^e année. De quoi pouvait-on se souvenir ?...

— 262 —

il faut, s'il est possible, se confesser après chaque péché mortel, c'est le meilleur moyen de n'y plus retomber, ou au moins d'en diminuer le nombre. Il est très dangereux et très malheureux de vivre en état de péché mortel, puisque la mort peut nous frapper à chaque instant, et que tout ce que nous faisons en état de péché mortel est sans mérite pour le ciel. La grande préoccupation d'un bon chrétien doit être de vivre en état de grâce.

Il faut suivre l'avis de son confesseur pour ses confessions et communions. Il faut donc se confesser et communier plus souvent qu'une fois par mois si notre confesseur nous l'ordonne ou nous le conseille.

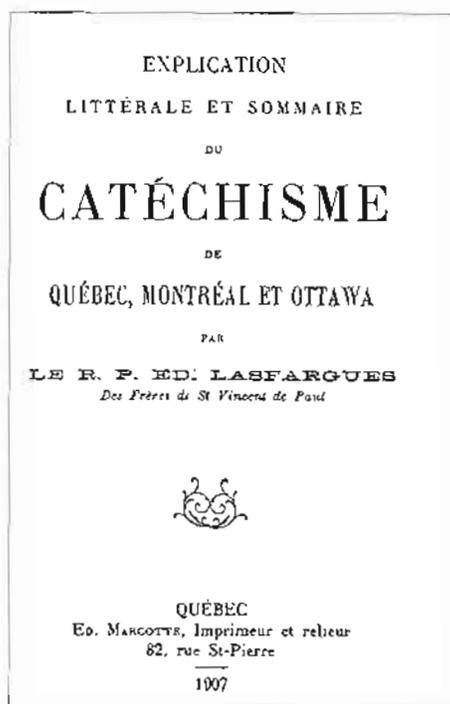
506. Q. Qu'est-il bon de faire tous les ans ?

R. Il est bon de faire une *revue plus particulière* de sa conscience, tous les ans, pour se préparer à la communion pascale.

Une revue plus particulière de sa conscience est un examen plus complet dans lequel on repasse en esprit, l'année écoulée pour voir si l'on a vécu en bon chrétien, si l'on a bien fait ses confessions, c'est-à-dire si l'on a bien accusé tous ses péchés, et si l'on a toujours eu la contrition nécessaire pour en obtenir le pardon ; si l'on a bien fait ses communions, etc. Il est très utile, quand on le peut de faire chaque année une retraite qui devient l'occasion toute naturelle et très favorable de faire cette revue particulière dont parle le catéchisme.

507. Q. Comment faut-il se comporter dans la maladie ?

R. Dans la maladie, il faut avoir beaucoup de résignation à la volonté de Dieu et



CATÉCHISME 1907

Le mot catéchisme a deux sens, il signifie premièrement le livre qui renferme par questions et réponses l'abrégé des vérités qu'il faut croire et des devoirs qu'il faut pratiquer. Le mot catéchisme signifie en second lieu les instructions qui sont faites aux enfants pour leur apprendre ces vérités et ces devoirs ; c'est dans ce sens que l'on dit « aller au catéchisme ».

CHAPITRE PREMIER

DE LA FIN DE L'HOMME

1. Q. Qui a créé le monde ?

R. Dieu est le *créateur* du ciel et de la terre et de toutes les choses *visibles* et *invisibles*.

—Créer c'est faire quelque chose de rien ; l'opposé de créer c'est anéantir ; anéantir c'est détruire tellement une chose qu'il n'en reste plus absolument rien. Dieu seul peut créer et anéantir.

On appelle *créateur* celui qui crée, c'est-à-dire celui qui fait une chose de rien, ce nom ne peut se donner en toute vérité qu'à Dieu seul.

Le mot *ciel* signifie ici tout à la fois : le firmament avec les astres, et la demeure des bienheureux avec les anges.

Le mot *terre* désigne le globe que nous habitons avec tout ce qu'il contient à sa surface et dans son sein : les hommes, les animaux, les plantes, les minéraux, les eaux, l'air, etc.

Notre vie municipale

*au fil des ans...
au fil des ans...*



D'une rive à l'autre

*Qu'est-ce que la Commission de
toponymie nous dit au sujet de Saint-Lambert ?*

Saint-Lambert-de-Lauzon (municipalité de paroisse) : Sur la rive est de la Chaudière, immédiatement au sud de Sainte-Hélène-de-Breakeyville et au sud-est de Saint-Étienne-de-Lauzon, à une vingtaine de kilomètres au sud de Charny. Détachée des paroisses environnantes de Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Nicolas, Saint-Isidore, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon fait l'objet d'une érection canonique en 1851 et civile en 1853. La municipalité de paroisse établie en 1855 reprendra intégralement cette appellation, alors que le bureau de poste créé la même année, sous la dénomination de **Saint-Lambert**, se verra adjoindre en 1876 l'élément localisateur **de-Lévis**, évoquant la division de recensement qui coiffait la municipalité. Les Lambertins, dont les ancêtres venaient des paroisses voisines, doivent leur gentilé à Pierre Lambert, arpenteur, qui dressera, en 1849, les plans de la ville d'Aubigny, plus tard connue sous le nom de Lévis. Quant au spécifique **de-Lauzon**, il souligne que l'endroit faisait partie de la seigneurie de Lauzon, concédée en 1636 à Simon Le Maître, marchand à Rouen et prête-nom de Jean de Lauson. Par ailleurs, on relève sur un plan de la seigneurie de

Lauzon, dressée par le même Pierre Lambert en 1828, la forme « St-Lambert » indiquée le long d'un sentier (route) longeant la Chaudière.

Rég. adm. Chaudière-Appalaches ; MRC Les Chutes-de-la-Chaudière ; Mun. Saint-Lambert-de-Lauzon P ; Coord. 46035'71012' ; Feuillet 21UII ; Carte 3d ; Population 4 145.

(D'après la Commission de toponymie du Québec
Publications du Québec 1994)

Le Dictionnaire des paroisses et municipalités de la province de Québec par Hormidas Magnan, publié à l'Imprimerie d'Artabaska inc en 1925, ajoute :

La municipalité de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon a été érigée en vertu de l'Acte 8 Vict. chap. 40, le 11 mai 1853.

Le village est situé à un mille et quart de la station de Ville-Lambert, sur le parcours du chemin de fer Québec Central.

M. l'abbé É. Cloutier nous écrit : « La paroisse fut probablement mise sous le patronage de saint Lambert en l'honneur de Pierre Lambert, ancien arpenteur, qui dressa, en 1849, le plan de la ville d'Aubigny, aujourd'hui Lévis. » Pop. 1 280.

No. 20.

Vol. XII.



The Canada Gazette.

PUBLISHED BY AUTHORITY.

QUEBEC, SATURDAY, MAY 21, 1853.

ÉRECTION CIVILE DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Il y a tout un protocole scripturaire pour l'érection civile de la paroisse. Voici comment se lit la Proclamation de l'érection de la paroisse :

P r o c l a m a t i o n s .

PROVINCE DU }
 CANADA. } ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc. etc. etc.

A tous ceux qui ces présentes verront—SALUT :

L. T. DRUMMOND, **A**TTENDU que Charles Panet, *Proc. Génl.* Louis Massue, George Barthélemi Faribault, A. B. Sirois Duplessis et Joseph Edouard Deblois, J'enyers, par et en vertu d'une Ordonnance de la Législature de Notre ci-devant Province du Bas-Canada, passée dans la seconde année de Notre Règne, intitulée : " Ordonnance pour l'érection " des Paroisses et la construction et réparation des " Eglises, Presbytères et Cimetières," ont été dument nommés et constitués par Nous Commissaires pour les fins d'icelle dans le District de Québec, dans cette partie de Notre Province du Canada qui constituait ci-devant Notre dite ci-devant Province du Bas-Canada. Et attendu que les dits Charles Panet, Louis Massue et A. B. Sirois Duplessis, trois des dits Commissaires comme susdit, ont, en leur qualité de Commissaires comme susdit, par et en vertu des dispositions contenues tant dans la dite Ordonnance que dans une certaine autre Ordonnance de la dite Législature passée dans la quatrième année de Notre Règne, intitulée : " Ordonnance pour étendre les dis- " positions d'une certaine Ordonnance concernant " l'érection des Paroisses pour des effets civils aux " Paroisses érigées canoniquement avant la passa- " tion de la dite Ordonnance," et dans un Acte

de la Législature de la Province du Canada, fait et passé dans la Session de la dite Législature tenue dans les treizième et quatorzième années de Notre Règne, intitulé : " Acte pour amender et continuer l'Ordonnance concernant l'érection des Paroisses, et la construction et réparation des Eglises, Presbytères et Cimetières," fait un rapport de leur opinion au Gouverneur de Notre Province du Canada, accompagné d'un Procès-Verbal de leurs procédés, par lequel ils décrivent et déclarent de fait les limites et bornes suivantes, qu'ils jugent le plus expédient d'assigner à la paroisse de *Saint Lambert de Lauzon*, située dans le comté de *Dorchester*, dans le dit district de *Québec*, savoir : " Une étendue de territoire d'une figure irrégulière d'environ sept milles et demi de front sur une profondeur d'environ six milles et demi, comprenant une partie des concessions appelées *Sto. Catherine*, *Saint Lambert*, *Saint Patrice Sud-est*, et *Saint Patrice Nord-ouest*, *Saint Augustin*, *Saint Aimé* et *d'Herville*, et toutes les concessions de *Saint André*, *Saint Thomas* et *Saint Grégoire* ; le tout borné comme suit, savoir : au sud-est, en partie par la ligne nord-ouest de la paroisse de *Saint Bernard*, telle qu'augmentée par Décret de feu Monseigneur *Joseph Signay*, Archevêque de *Québec*, en date du trois Décembre, mil huit cent quarante-neuf, et la dite ligne se prolongeant sans déviation depuis la rivière *Chaudière* jusqu'à la ligne qui sépare la dite Seigneurie de *Lauzon* de celle de *Beaurivage*, et en partie par la ligne qui sépare la terre de *Sieur François Xavier Mimeau* de celle de *Sieur François Xavier Labonté*, vers le nord-est par la ligne qui sépare la dite concession de *St. Lambert* de celles de *St. Hilaire* et *Saint Ambroise*, à partir de la dite ligne de séparation entre la terre du dit *Sieur François Xavier Mimeau* et celle du dit *Sieur François Xavier Labonté*, jusqu'à la ligne qui sépare la dite concession de *Saint Ambroise* de celle de *Saint Patrice Sud-est* ; de là, allant vers le nord-est, et suivant la dite ligne de séparation entre les dites concessions de *Saint Ambroise* et *Saint Pa-*

trice Sud-est, jusqu'à la ligne qui sépare la terre de
 Sieur Charles Bussiéro de celle de Sieur Henri Morin,
 dans la dite concession de Saint Patrice Sud-est; de
 là, allant vers le nord-ouest, et suivant la dite ligne de
 séparation entre les terres des dits Sieurs Charles Bus-
 siéro et Henri Morin, ensuite celle qui sépare la terre
 de Sieur Augustin Gagnon de celle de Sieur Charles
 Minoau dans la concession de St. Patrice Nord-ouest,
 jusqu'à la concession Beau-séjour; de là, allant vers le
 sud-ouest, et suivant la ligne qui sépare la dite conces-
 sion Saint Patrice Nord-ouest de la dite concession
 Beauséjour, jusqu'à la concession St. Augustin; de là,
 allant vers le nord, et suivant la ligne qui sépare la dite
 concession St. Augustin de la concession Beauséjour
 et de celle de Belair Sud, jusqu'à la ligne qui sépare
 la terre de Sieur Louis Couture de celle de Sieur
 Magloire Dubois, père, dans la même concession de
 Saint Augustin; de là, allant vers le sud-ouest, et
 suivant la dite ligne de séparation entre les terres des
 dits Sieurs Louis Couture et Magloire Dubois, jusqu'à
 la dite rivière Chaudière; de là, allant vers le nord et
 l'ouest, et suivant les sinuosités de la dite rivière
 Chaudière, jusqu'à la rivière qui sépare la dite con-
 cession Saint Grégoire de celle de Saint Donis; de là,
 allant vers le sud, et suivant la dite rivière qui sépare
 les dites concessions, jusqu'à la ligne qui sépare la
 dite concession Saint Grégoire de la concession Sainte
 Anne; de là, allant vers le sud-est, et suivant la dite
 ligne de séparation entre les dites concessions Saint
 Grégoire et Sainte Anne, jusqu'à la rivière Chaudière;
 de là, allant vers le sud, et suivant la dite rivière
 Chaudière, jusqu'à la ligne qui sépare la dite conces-
 sion Saint André et celle de Saint Thomas de la dite
 concession Ste. Anne, jusqu'à la ligne qui sépare la
 dite Seigneurie de Lauzon de la dite Seigneurie de
 Beaurivage; de là, allant le sud-est, et suivant la dite
 ligne de séparation entre les dites Seigneuries de
 Beaurivage; de là, allant le sud-est, et suivant la dite
 ligne de séparation entre les dites Seigneuries de
 Lauzon et Beaurivage, jusqu'à la prolongation ci-des-
 sus mentionnée de la ligne nord-ouest de la dite pa-

roisse de Saint Bernard.” SACHEZ MAINTENANT que Nous avons confirmé et établi, comme par les présentes Nous confirmons et établissons les dites limites et bornes comme devant demeurer et être celles de la dite paroisse de *St. Lambert de Lauzon*; et Nous avons établi, institué, constitué, érigé et déclaré, et par ces présentes établissons, instituons, constituons, érigeons et déclarons la dite paroisse de *Saint Lambert de Lauzon*, être une paroisse pour toutes fins civiles, en conformité des dispositions des Ordonnances et Actes susdits. Et Nous ordonnons et déclarons par les présentes, quo nonobstant ce que peuvent contenir Nos différentes Proclamations érigeant civilement les paroisses de *Saint Isidore, Saint Jean Chrysostôme et Saint Nicolas de Lauzon*, les différentes parties des paroisses de *Saint Isidore, Saint Jean Chrysostôme et Saint Nicolas de Lauzon* comprises dans et formant partie du dit territoire constitué et érigé par les présentes en une paroisse séparée et distincte pour des fins civiles sous le nom de *Saint Lambert de Lauzon*, seront et sont par les présentes démembrées, et demeureront désormais démembrées des dites paroisses respectivement.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Prêsentos Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: TEMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin JAMES, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE, Chevalier du Très-ancien et Très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc., A QUÉBEC, dans Notre dite Province, ce ONZIÈME jour de MAI, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-trois, et de Notre Règne la Seizième.

Par Ordre,
A. N. MORIN, *Secrétaire.*

150 ans d'histoire 1853 - 2003

Conseil municipal
Municipalité de
Saint-Lambert-de-Lauzon
2001 - 2005

Jacques Pelletier
maire

Langis Barbeau
siège no1

Hermann Thibodeau
siège no2

Romuald Laforest
siège no3

Martin Boivin
siège no4

Benoît Couture
siège no5

Lisette Moreau
siège no6

Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon

1200, rue du Pont – Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec) G0S 2W0

Téléphone : 418.889.9715 — Télécopieur : 418.889.0660

Gentilé : Lambertin, ine*

Superficie : 107,13 km²

Population : 4 814

Région administrative : MRC de la Nouvelle-Beauce

| | |
|---|-------------------|
| Maire — Jacques Pelletier | |
| Secrétaire-trésorière — Magdalen Blanchet | |
| Conseillers, conseillère | |
| 1. Langis Barbeau | 4. Martin Boivin |
| 2. Hermann Thibodeau | 5. Benoît Couture |
| 3. Romuald Laforest | 6. Lisette Moreau |

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

La MRC de la Nouvelle-Beauce est formée de onze municipalités. Elle est bornée au nord par la nouvelle ville de Lévis, à l'est par la MRC de Bellechasse, au sud par celle de Robert-Cliche et à l'ouest par celle de Lotbinière. La MRC couvre une superficie d'un peu plus de 900 kilomètres carrés. Depuis 2002, Saint-Lambert-de-Lauzon fait partie de la MRC de la Nouvelle-Beauce.

| POPULATION DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE | | | | | |
|--|---------|---------|---------|------------------------|------------------------|
| 1976, 1996, 2001 | | | | | |
| Population | 1976 | 1996 | 2001 | Variation 1976/2001 | Variation 1996/2001 |
| Frampton | 1 416 | 1 278 | 1 293 | -8,7 | 1,2 |
| Saint-Bernard | 1 800 | 2 023 | 2 028 | 12,7 | 0,2 |
| Saint-Elzéar | 1 154 | 1 665 | 1 769 | 53,3 | 6,2 |
| Saint-Isidore | 2 187 | 2 657 | 2 667 | 22,0 | 0,4 |
| Saint-Lambert- de-Lauzon | 2 257 | 4 590 | 4 857 | 115,2 | 5,8 |
| Sainte-Hénédine | 1 202 | 1 175 | 1 168 | -2,8 | -0,6 |
| Sainte-Marguerite | 969 | 985 | 1 034 | 6,7 | 5,0 |
| Sainte-Marie | 7 685 | 10 966 | 11 320 | 47,3 | 3,2 |
| Saints-Anges | 676 | 938 | 984 | 45,6 | 4,9 |
| Scott | 1 201 | 1 544 | 1 705 | 42,0 | 10,4 |
| Vallée-Jonction | 1 895 | 1 827 | 1 882 | -0,1 | 3,0 |
| MRC de la Nouvelle-Beauce | 22 442 | 29 648 | 30 707 | 37,0 | 3,6 |
| Région Chaudière- Appalaches | 319 695 | 380 496 | 383 376 | 20,0 | 0,8 |

Retournons en 1853...

QUE SE PASSE-T-IL À SAINT-LAMBERT ?

Organisation d'une nouvelle paroisse. Il y a du pain sur la planche, on pourrait même dire que la vie municipale est le quotidien du maire et des conseillers.

Quels étaient les sujets discutés ? Lots, entretien des chemins, fossés, ponts et surtout la route d'eau pour le bac.

Eh bien ! oui, à Saint-Lambert nous avons un bac, et dans les premières années de la paroisse, la vie municipale battait au rythme de ce bac, et ce, jusqu'en 1912.

SUVEZ-NOUS

DANS NOTRE RECHERCHE AUX ARCHIVES...

Nous constatons d'abord que nous sommes depuis toujours dans la paroisse Saint-Lambert-de-Lauzon puisque nous sommes de la seigneurie Lauzon. Les assemblées de conseil se tenaient dans une maison privée, soit celle du maire ou du secrétaire-trésorier. Toutes les réunions commençaient par la prière.

Ô Dieu éternel et tout puissant, de qui vient tout pouvoir et de qui procède toute sagesse, par qui les rois règnent et font les lois justes, nous voici assemblés en votre présence pour établir des règlements destinés à faire le bien et la prospérité de notre paroisse. Accordez-nous, nous vous en supplions, Dieu de miséricorde, d'observer dans nos délibérations les principes de la

charité, de ne désirer que ce qui est conforme à votre volonté, de rechercher le bien avec prudence, de le connaître avec certitude et de l'accomplir parfaitement pour l'honneur et la gloire de Votre Saint Nom, le bonheur de notre paroisse et de ses concitoyens. Ainsi soit-il.

(prière publiée par Les semaines religieuses de Québec et de Montréal)

Nous ignorons les noms des premiers maires, mais voici ceux que nous connaissons :

Régis Dion en 1871 ;
 Chrysologue Roy en 1873 ;
 Xavier Dussault en 1875 ;
 Nicolas Roy en 1876 ;
 Étienne Roy en 1877 ;
 Nicolas Roy en 1878 ;
 Raymond Vallières en 1879 ;
 Xavier Gagné en 1881 ;
 Alexis Gagné en 1884 ;
 Jean Lemieux en 1885 ;
 Raymond Goulet en 1886 ;
 Athanase Coulombe en 1888 ;
 Jean Lemieux en 1889 ;
 Théophile Vermette en 1891 ;
 Edmond Rouleau en 1894 ;
 Éphrem Bernier en 1895 ;
 Louis Nadeau en 1896.

Notre recherche fait une pause. Nous n'avons aucun écrit de l'époque de 1897 à 1910. Nous reprenons avec :

Léon Roy en 1911 ;
 Louis Gosselin en 1913 ;
 Pierre Breton en 1917 ;
 J.A. Lemieux en 1923 ;



L'hôtel de ville.

Laurent Lemieux en 1925 ;
 J.E. Carrier en 1929 ;
 Jos. Fontaine en 1935 ;
 Louis Napoléon Couture en 1939 ;
 Damase Breton en 1941 ;
 Lucien Gobeil en 1961 ;
 Marcel Dumont en 1967 ;
 Alexis Blanchet en 1969.

Fernand Boutin a terminé le terme d'Alexis Blanchet décédé subitement en juin 1977. M. Boutin fut élu en 1978 et remplacé par Jean-Paul Bédard en 1981.

Joseph Stella en 1985 ;
 Jean-Guy Vachon en 1989 ;
 et Jacques Pelletier en 2001.

Secrétaires-trésoriers

Pendant les 50 premières années de notre histoire municipale, le rôle du secrétaire-trésorier semble important, on peut même affirmer qu'il faisait la pluie et le beau temps. Le premier connu est Onésime Dion. Nous savons qu'en 1873 il occupait cette fonction, et ce, jusqu'en 1884, année où il fut remplacé par Louis Lemieux. M. Dion reprend le collier dès 1886 jusqu'en 1889. Il sera remplacé par Louis Lemieux jusqu'en 1894. Théophile Vermette prend la relève et demande un salaire de 50 \$ par année. Nous sommes en 1895 et ça chauffe au conseil. Voici un extrait d'une élection de conseiller.

Pages 331-332-333

Tout ce brouhaha continue. On somme Louis Lemieux, ex-secrétaire-trésorier, de remettre tous les livres et documents concernant la Corporation de Saint-Lambert à son remplaçant. Il refuse.

Proposé par M. Romuald Vallière secondé par M. Louis Gagné que le secrétaire-trésorier soit autorisé, tenu et obligé de prendre les procédures nécessaires contre M. Louis Lemieux ex-secrétaire-trésorier pour lui faire livrer les effets du conseil qu'il a en main. Adopté unanimement.

Proposé par M. François Fortier et secondé par M. Louis Langlois que M. Louis Lemieux soit libéré

et acquitté pour le temps qu'il a été secrétaire-trésorier du Conseil Municipal. Cette proposition est perdue par 2 voix.

Proposé par M. Romuald Vallière, secondé par M. Louis Gagné que, vu que M. François Fortier dit que M. Louis Lemieux a encore un paquet appartenant au conseil qu'il rendra bien quand il aura été libéré, qu'il ne soit pas libéré avant d'avoir tout livré au conseil parce que quand un homme est libéré, il est libéré. Pour le moteur et le secondeur Étienne Guay et Cyprien Bussière. Cette proposition est gagnée par 2 voix.

Et on lui ordonne de réparer le fait d'avoir insulté et démenti le maire en séance à tort et sans provocation aucune.

Voici un extrait de cet épisode : Livre 1883 à 1897, page 326.

Il est proposé par M. Romuald Vallière, secondé par M. Cyprien Bussière que les moyens nécessaires soient pris pour faire réparer à M. Louis Lemieux d'avoir insulté et démenti le maire en séance, l'été dernier à tort et sans provocation aucune de la part du maire et de n'avoir pas voulu faire le règlement concernant la mise d'une barrière à la route du bout de l'île et cela malicieusement et d'en avoir fait la preuve lui-même en plein conseil, et d'avoir mis malicieusement une date qui n'était pas la vraie date dans les livres du conseil en rapport avec l'audition. Pour M. Romuald Vallières et Cyprien Bussière, Étienne Guay et Edmond Rouleau.

Trois conseillers décident de ne pas assister aux séances du conseil, car ils appuient Louis Lemieux. Il s'ensuivra une saga judiciaire qui durera quelques années. La cause est déboutée et les trois conseillers sont obligés de payer les frais d'avocats : 617 \$, ce qui est exorbitant pour le temps. En 1910, on retrouve Napoléon Couture comme secrétaire-trésorier jusqu'en 1938, qui sera remplacé par J. Léon Vachon pour occuper ce poste jusqu'en 1976, suivi de Clément Girard de 1976 à 1985. Depuis 1985, c'est Magdalen Blanchet qui occupe ce poste.

De 1853 à 1938, on procédait sans ordre du jour. C'est avec l'arrivée de J. Léon Vachon que commence cette coutume.

LA ROUTE D'EAU

Qu'est-ce que la route d'eau ? C'est l'endroit où traverse le bac avec les emplacements de chaque côté de la rivière pour l'embarquement. Cette route est très importante, car c'est l'unique traverse pour les gens de Saint-Gilles, de Saint-Narcisse et du village ouest de Saint-Lambert.

En 1876, il y avait deux endroits pour traverser : la route d'eau et la route du Bac. La route d'eau était employée pour traverser à gué pendant la saison estivale. Elle se trouvait près du pont actuel. La route du Bac fut longtemps appelée la route du bout de l'île.

En 1957, cette route s'appelle toujours « La route du Bac ». En 1975, on cherche le propriétaire de cette route, côté ouest. Est-ce une route verbalisée ? Elle doit être réparée pour ceux qui traversent à l'île, mais qui paiera la facture ?

Dès 1864, il y a un règlement pour faire respecter cette route. *Quiconque traversera dans les limites ici réservées au dit Léon Couture pour la dite traverse, c'est-à-dire depuis la dite route d'eau côté nord jusque chez Magloire Turgeon, en soutirant des deniers, sera aussi passible d'une amende de cinq shellings pour chaque contravention.*

Voici les prix pour traverser :

- 8 ¢ pour une voiture à deux roues ;
- 12 ¢ pour une voiture à 4 roues traînée par un cheval ;
- 4 ¢ pour une personne à pied la semaine, mais 1 ¢ le dimanche.

Ledit Léon Couture s'oblige à traverser en tout temps le jour ou la nuit au besoin du public pourvu que l'impossibilité n'y soit pas.

Au cours des ans, les règlements changent et se compliquent un peu ; les tarifs montent.

Léon Couture n'était pas le seul à faire traverser des gens contre rémunération et il y avait des plaintes. En 1879, voici une résolution du conseil : *qu'il ne soit accordé qu'une seule licence pour tenir un passage d'eau dans les limites de la municipalité de St-Lambert de Lauzon.*

Cette route du bout de l'île reste en opération jusqu'en 1887, année où on change l'emplacement pour rapprocher ladite route de l'église et du chemin central. Tout ce changement se réglera en cour, car le nouveau propriétaire du bac a un concurrent qui veut continuer à faire affaire sur l'ancienne traverse d'eau, mais sans contrat.



Le bac.

En 1891, on en a marre de tous ces problèmes et on demande la construction d'un pont « *enfer* » avec *pilliers* en pierres, ce qui est refusé. On demande alors un pont en bois avec piliers en pierres. M. H. Lemieux, député de Lévis, dit qu'il est disposé à le faire construire à condition que la Corporation de Saint-Lambert paie une certaine somme (3000 \$).

Quelle fut la réponse ? Certainement non, car ce n'est qu'en 1912 que nous avons un vrai pont en fer avec piliers en ciment et tablier en bois qu'on nomme le pont Taschereau.

C'est l'ingénieur Louis A. Vallée qui prépare les plans et devis.

Le conseil veut un pont libre et non à péage.

Il sera interdit de faire trotter les chevaux sur le pont sous peine d'une amende de \$ 5.00 et de \$ 10.00 pour une 2^e infraction.

On se servait de délateurs et ceux-ci recevaient le quart de l'amende. *Toute personne possédant une voiture ou une automobile ne doit pas aller plus vite que le pas d'un cheval.* Tout semblait parfait... excepté la peinture, car on dut le repeindre dès 1916. En 1954, le conseil demande au ministère des Travaux publics de le renforcer alors qu'il est l'un des plus faibles de la province et qu'il y circule un trafic excessivement lourd ; la responsabilité est trop grande pour le conseil.

Cette demande est à l'étude et on doit refaire une deuxième demande. En 1958, le ministère des Transports décide de construire un nouveau pont. Le 1^{er} juin 1959, le conseil de la municipalité de Saint-Lambert cède le pont Taschereau au gouvernement. La construction du nouveau pont commence. Les travaux durent deux ans.

Et tous se souviennent des grosses réparations de l'été 2001.

LE TÉLÉPHONE

Au début du vingtième siècle, le téléphone nous arrive, mais l'installation tarde à s'établir, si bien qu'en 1918, on demande à la compagnie National Téléphone d'enlever le seul poteau existant que l'on juge comme une nuisance publique alors que le service n'est pas rendu. La compagnie installe la ligne de Saint-Henri à Saint-Lambert pour un téléphone public au magasin général. Ce service fonctionne de jour seulement de 6 h à 18 h. Ce n'est que trois ans plus tard qu'on a le service de soir et de nuit pour les urgences seulement.

On déménage souvent le téléphone de maison, car on se plaint d'indiscrétions. L'utilisation du téléphone coûte 300 \$ par année au conseil.

En 1949, on obtient trois autres lignes, et en 1953, on somme la Corporation du téléphone de bien vouloir



Le pont actuel.

déménager ses poteaux qui nuisent à la circulation ; ils sont presque dans le chemin. Petit à petit, le réseau agrandit. Aujourd'hui tout le monde peut avoir son téléphone et même plus. Les communications ont vraiment fait un pas de géant pendant ce siècle.

L'ÉLECTRICITÉ

C'est le 5 décembre 1927 qu'une demande d'expropriation est faite en vue d'installer l'électricité dans le village. Ce travail est réalisé à l'été 1928 par la Compagnie Francis Water and Power. Le conseil s'engage à payer l'éclairage des rues. En 1939, la Shawinigan Water and Power obtient le droit de distribuer l'éclairage, la chaleur et la force motrice dans les limites de la municipalité et le droit à l'usage des rues pour les besoins de l'installation. Et pendant plusieurs années, on s'occupe à changer les poteaux de place ; il faut aussi changer les ampoules qui coûtent 15 \$ l'unité en 1939. Ce n'est qu'en 1949 qu'on installe l'électricité dans les rangs en commençant par le rang Saint-Augustin. En 1959, notre système d'éclairage des rues compte 31 lampes de 1000 lumens.

Lors de la construction du nouveau pont, le ministère des Travaux publics offre d'assumer les frais de l'installation électrique nécessaires à l'éclairage dudit pont mais le conseil doit s'engager à maintenir en bon état ladite installation et à payer la consommation de l'énergie électrique.

Depuis 1963, année de la nationalisation des centrales électriques, nous sommes desservis par Hydro Québec.

LA SALLE PAROISSIALE

C'est en 1952 que le conseil municipal accepte un règlement d'emprunt de 10 000 \$ pour la construction de la première salle paroissiale. À l'assemblée du 4 août 1952, on autorise l'achat d'un piano au coût de 225 \$ et on établit les tarifs pour la location de ladite salle :

- 5 \$ pour une séance pour la fabrique ;
- 25 \$ pour des premières noces ;
- 35 \$ pour des noces d'argent, d'or ou de diamant, mais gratis pour des assemblées de congrégation.



La salle paroissiale.

Cette salle a seulement un étage partagé ainsi : une grande salle, une estrade appelée théâtre et une petite salle. Celle-ci sert à tout, comme salle de conseil, salle de cours pour une classe du primaire pendant deux ans et pour tous les cours de couture, de conduite automobile et j'en passe.

En 1983, on localise et agrandit cette bâtisse qu'on appelle désormais le Centre municipal. Il a deux étages, et plusieurs salles sont à notre disposition. Il continue à servir comme salon funéraire et pour des réceptions de toutes sortes. Son grand stationnement le rend très pratique puisqu'il est près de l'église et du bureau de poste.

UNE ÉLECTION DE CONSEILLERS MOUVEMENTÉE, JANVIER 1895

(Cet écrit est tel que lu et transcrit à partir du *Livre des minutes*.)

Je proclame Mr Éphrem Bernier élu conseiller municipal en remplacement de Mr Étienne Guay sortant de charge.

Mr. Antoine Vallé demande pôle (élections) pour les candidats Éphrem Bernier et François Pelchat et André Labrecque et Thomas Labonté fils. Je constate qu'il est onze heures et quart et que j'ai proclamé à onze heures et quelques minutes Mr. Éphrem Bernier élu contre son adversaire Mr. François Pelchat qui n'était pas électeur. Je refuse cette proposition ; je suis prêt à l'accorder à condition que Mr. Antoine Vallé retire sa proposition et qu'il demande le pôle par vingt électeurs tel qu'il l'offre mais non pour les candidats Éphrem Bernier et François Pelchat attendu qu'Éphrem Bernier est élu tel que susdit. Attendu

que l'heure est très avancée c'est-à-dire qu'il est onze heures et vingt minutes et que je ne peux avoir la paix je ne peux finir l'élection et je décide que le lieutenant gouverneur devra nommer l'autre conseiller vu qu'il est impossible de se comprendre ici. Le président soussigné demande à Mr. François Pelchat s'il a un reçu à produire de Mr. F-X Lemieux et Lane avocats se rapportant à l'action qu'il a reçue samedi pour les frais de sa part de route de l'été dernier c.-à-d. 1894. Il est alors onze heures et vingt minutes. Mr. François Pelchat répond : je plaide et je ne paye pas. On crie : pôll pôll Pour Éphrem Bernier et pour l'autre candidat il est alors onze heures et quarante minutes et je réponds la paix... et j'accorderai le pôll que pour les candidats qui ne sont pas encore élus. Je ne vous le dois pas vu que l'heure est avancé c.-à-d onze heures et quarante-cinq et que vous ne l'avez pas demandé en me donnant vos noms et prénoms tel que vous avez su le faire en ne laissant pas à Messieurs Les conseillers sortant de charge le temps de faire leurs propositions eux-mêmes et d'avoir vous mêmes proposé les Sieurs sous-mentionnées avec leur nom et prénom. Je demande encore la paix et le silence on ne veut pas me l'accorder c'est un vrai désordre on veut toujours le pôll pour un candidat qui est élu à onze heures et quelques minutes. Je demande encore la paix disant si vous ne me l'accordez c'est le lieutenant gouverneur qui nommera le conseiller en remplacement de Mr. Romuald Vallière sortant de charge. Je demande encore la paix pour s'entendre sur le choix du dernier candidat à élire c'est pire que jamais on ne se comprend plus. Alors je crie à haute

voix ce que j'ai déjà crié, je vous tiens Mr. Éphrem Bernier élu conseiller en remplacement de Mr. Étienne Guay sortant de charge contre son adversaire Mr. François Pelchat qui n'est pas éligible parce que ses taxes municipales ne sont pas payées et qu'il dit qu'il a voulu les payer et qu'il n'a pas pu les payer et que finalement il veut plaider tel que sus-dit. Alors je demande encore la paix leur demandant s'ils désirent le pôll pour un candidat à élire en remplacement de Mr. Romuald Vallières par vingt électeurs et leur demandant leur nom et prénom ou s'ils veulent faire une division. Le trouble est pire que jamais on demande toujours la même chose et impossible de se comprendre alors je crie encore une fois Mr. Éphrem Bernier est élu conseiller municipal contre son adversaire Mr. François Pelchat et pour l'autre conseiller à élire parce que je ne puis avoir la paix et que vous cherchez que le trouble et qu'il est près de midi comme je vous l'ai déjà dit je m'adresserai au lieutenant Gouverneur pour vous nommer un nouveau conseiller attendu que Mr le maire qui est présent à cette assemblée et Messieurs les conseillers Romuald Vallières, Louis Gagné : Ephrem Bussière, Étienne Guay me conseillent d'agir ainsi ; alors je ferme mes livres vu que l'excitation est à son comble en disant le Lt Gouverneur vous nommera un conseiller en remplacement de Mr Romuald Vallières.

L'assemblée est alors close.

Donné à St-Lambert de Lauzon Comté de Levis ce 14^{ème} jour de janvier 1895

Théophile Vermette, Secrétaire-Tresorier et Président de l'élection

TABLEAU DÉMOGRAPHIQUE DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

| Année | Population | % d'augmentation | Logements | % d'augmentation | Pop./log. |
|-------|------------|------------------|-----------|------------------|-----------|
| 1873 | 1563 | | | 250 | 6 |
| 1967 | 1610 | 3% | 355 | 42% | 5 |
| 1970 | 1697 | 5% | 400 | 13% | 4 |
| 1975 | 2254 | 33% | 605 | 51% | 4 |
| 1980 | 3138 | 39% | 946 | 56% | 3 |
| 1985 | 3759 | 20% | 1403 | 48% | 3 |
| 1990 | 4070 | 8% | 1504 | 7% | 3 |
| 1995 | 4485 | 10% | 1807 | 20% | 2 |
| 2000 | 4722 | 5% | 1937 | 7% | 2 |
| 2001 | 4815 | | 1965 | | 2 |
| 2002 | 4857 | | 2025 | | |

Sources : Statistique Canada

**ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE SAINT-LAMBERT
ET DES MUNICIPALITÉS DU COMTÉ DE LÉVIS ET DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**

DE 1901 À 1991

| Localités/années | 1901 | 1911 | 1921 | 1931 | 1941 | 1951 | 1961 | 1971 | 1981 | 1991 |
|----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Saint-Lambert | 1280 | 1308 | 1189 | 1188 | 1202 | 1233 | 1444 | 1719 | 3420 | 4146 |
| Breakeyville | * | 731 | 1005 | 990 | 1194 | 1155 | 1213 | 1243 | 2015 | 2998 |
| Charry | * | 1408 | 2265 | 2825 | 2851 | 3300 | 4189 | 5175 | 8240 | 10 239 |
| Saint-Henri | 2180 | 2026 | 2232 | 2133 | 2168 | 2346 | 2795 | 3252 | 3905 | 3886 |
| Saint-Jean- Chrysostome | 1757 | 1007 | 1130 | 1032 | 1238 | 1469 | 1471 | 1905 | 6930 | 12 717 |
| Saint-Romuald | 3589 | 3993 | 3825 | 3722 | 4027 | 4797 | 5681 | 8394 | 9850 | 9830 |
| Saint-Étienne | 854 | 1024 | 683 | 588 | 682 | 788 | 868 | 1212 | 4630 | 7256 |
| Saint-Rédempteur | * | * | 537 | * | 680 | 757 | 1035 | 1652 | 4465 | 5862 |
| Saint-Nicolas | 1627 | 1543 | 818 | 851 | 947 | 1067 | 1295 | 1975 | 5075 | 7600 |
| Pintendre | 557 | 924 | 942 | 944 | 1063 | 1267 | 1465 | 1580 | 3425 | 5028 |
| Saint-David | 718 | 738 | 833 | 828 | 875 | 1147 | 1968 | 3818 | 5380 | ** |
| Lévis | 7783 | 7452 | 10 470 | 11 724 | 11 991 | 13 162 | 15 112 | 16 597 | 17 900 | 39 442 |
| Lauzon | 3416 | 3978 | 4966 | 7084 | 7877 | 9643 | 11 533 | 12 809 | 13 360 | ** |
| Saint-Joseph- de-Lévy | 401 | 265 | 252 | 247 | 299 | 293 | 299 | 305 | 725 | 710 |
| Autres municipalités | 2048 | 2516 | 2176 | 1500 | 1045 | 1201 | 1474 | 1140 | 4785 | 6100 |
| <u>Comté de Lévis</u> | 26 210 | 28 913 | 33 323 | 35 656 | 38 119 | 43 625 | 51 842 | 62 776 | 94 105 | 116 555 |
| <u>Province de Québec</u> | 1 648 898 | 2 005 776 | 2 360 510 | 2 874 662 | 3 331 882 | 4 055 681 | 5 259 211 | 6 027 764 | 6 438 403 | 6 895 965 |

* inclus dans autres municipalités

** annexion ou fusion dans Lévis

Source : Statistique Canada, Recensements décennaux et quinquennaux.

TABLEAU PROFIL DE LA COMMUNAUTÉ 1

| Caractéristiques | Saint-Lambert-de-Lauzon | Québec  |
|---|-------------------------|--|
| Population en 2001 ⁽¹⁾ | 4 857 | 7 237 479 ± |
| Population en 1996 ⁽²⁾ | 4 590 | 7 138 795 ± |
| Variation de la population entre 1996 et 2001 (%) | 5,8 | 1,4 |
| Total des logements privés | 1 952 | 3 230 196 |
| Densité de la population au kilomètre carré | 45,3 | 5,3 |
| Superficie des terres (en kilomètres carrés) | 107,13 | 1 357 743,08 |

| Caractéristiques | Saint-Lambert-de-Lauzon | | | Québec  | | |
|---|-------------------------|---------------|--------------|--|---------------|--------------|
| | Total | Sexe masculin | Sexe féminin | Total | Sexe masculin | Sexe féminin |
| Composition selon l'âge de la population | | | | | | |
| Total - Toutes les personnes ⁽³⁾ | 4 860 | 2 505 | 2 350 | 7 237 480 | 3 532 845 | 3 704 635 |
| Âgées de 0-4 ans | 315 | 160 | 155 | 375 765 | 192 275 | 183 490 |
| Âgées de 5-14 ans | 720 | 370 | 350 | 915 810 | 466 790 | 449 020 |
| Âgées de 15-19 ans | 345 | 175 | 170 | 462 070 | 235 855 | 226 215 |
| Âgées de 20-24 ans | 300 | 160 | 135 | 487 405 | 246 140 | 241 265 |
| Âgées de 25-44 ans | 1 570 | 785 | 790 | 2 165 760 | 1 077 480 | 1 088 280 |
| Âgées de 45-54 ans | 770 | 420 | 350 | 1 109 945 | 548 085 | 561 865 |
| Âgées de 55-64 ans | 440 | 245 | 190 | 760 905 | 370 960 | 389 945 |
| Âgées de 65-74 ans | 250 | 130 | 120 | 547 185 | 248 740 | 298 445 |
| Âgées de 75-84 ans | 110 | 45 | 65 | 318 180 | 120 940 | 197 240 |
| Âgées de 85 ans et plus | 35 | 15 | 25 | 94 450 | 25 580 | 68 870 |
| Âge médian de la population | 35,7 | 36,3 | 35,2 | 38,8 | 37,8 | 39,8 |
| % de la population âgée de 15 ans et plus | 78,7 | 78,8 | 78,5 | 82,2 | 81,3 | 82,9 |
| Union libre ⁽⁴⁾ | | | | | | |
| Total - Population de 15 ans et plus | 3 820 | 1 975 | 1 840 | 5 945 900 | 2 873 770 | 3 072 130 |
| Ne vivant pas en union libre | 2 900 | 1 510 | 1 390 | 4 933 975 | 2 365 765 | 2 568 205 |
| Vivant en union libre | 915 | 465 | 455 | 1 011 925 | 508 005 | 503 920 |
| État matrimonial légal ⁽⁵⁾ | | | | | | |
| Total - Population de 15 ans et plus | 3 820 | 1 980 | 1 845 | 5 945 900 | 2 873 775 | 3 072 130 |
| Célibataire ⁽⁶⁾ | 1 675 | 905 | 765 | 2 421 290 | 1 270 285 | 1 151 005 |
| Marié(e) ⁽⁷⁾ | 1 630 | 810 | 815 | 2 393 630 | 1 197 155 | 1 196 475 |
| Séparé(e) ⁽⁸⁾ | 65 | 40 | 20 | 139 195 | 63 545 | 75 645 |
| Divorcé(e) ⁽⁹⁾ | 320 | 180 | 140 | 595 170 | 268 670 | 326 500 |
| Veuf(ve) ⁽¹⁰⁾ | 140 | 35 | 105 | 396 625 | 74 120 | 322 510 |

Sources : Statistique Canada.

TABLEAU PROFIL DE LA COMMUNAUTÉ 2

| Caractéristiques | Saint-Lambert-de-Lauzon | Québec  |
|--|-------------------------|--|
| Certaines caractéristiques des familles | | |
| Nombre total de familles | 1 440 | 2 019 555 |
| Nombre de familles comptant un couple marié | 800 | 1 175 440 |
| Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple marié | 3,2 | 3,1 |
| Nombre de familles comptant un couple en union libre ⁽¹¹⁾ | 460 | 508 520 |
| Nombre moyen de personnes dans les familles comptant un couple en union libre ⁽¹¹⁾ | 3,0 | 2,9 |
| Nombre de familles monoparentales ⁽¹²⁾ | 175 | 335 595 |
| Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales ⁽¹²⁾ | 2,5 | 2,5 |
| Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin ⁽¹²⁾ | 105 | 267 565 |
| Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin ⁽¹²⁾ | 2,5 | 2,5 |
| Nombre de familles monoparentales où le parent est de sexe masculin ⁽¹²⁾ | 70 | 68 025 |
| Nombre moyen de personnes dans les familles monoparentales où le parent est de sexe masculin ⁽¹²⁾ | 2,6 | 2,4 |
| Certaines caractéristiques des ménages | | |
| Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) avec enfants ⁽¹³⁾ | 700 | 842 180 |
| Ménages formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfants ⁽¹⁴⁾ | 535 | 809 855 |
| Ménages formés d'une seule personne | 360 | 880 770 |
| Autres genres de ménage ⁽¹⁵⁾ | 200 | 445 315 |
| Certaines caractéristiques des logements privés occupés | | |
| Nombre total de logements ⁽¹⁶⁾ | 1 795 | 2 978 110 |
| Nombre de logements possédés ⁽¹⁷⁾ | 1 465 | 1 724 465 |
| Nombre de logements loués ⁽¹⁸⁾ | 335 | 1 249 455 |
| Nombre de logements construits avant 1991 | 1 450 | 2 630 670 |
| Nombre de logements construits entre 1991 et 2001 | 345 | 347 440 |

Sources : Statistique Canada

NOMS DES RUES

Il est intéressant de constater qu'à travers les décennies, les noms des différentes rues ont souvent changé. Ces changements ont soulevé bien des passions et furent à l'origine de certaines controverses. On ne retrouve pas de règles proprement dites à ce sujet. Il semble que le choix des noms de rue soit laissé aux gens du milieu ; la Chambre de commerce en suggère à l'occasion ou encore le tout est laissé au gré du promoteur.

Ainsi nous voyons qu'en 1972, le Conseil municipal, avec l'appui de la Chambre de commerce, suggère à Alphonse Roy, promoteur du parc Roy, d'utiliser des noms d'animaux pour ses quatre nouvelles rues : des Chevreuils, des Élans, des Cerfs et des Orignaux. La réplique ne se fait pas attendre. Les résidants disent qu'on n'est plus en 1608 et qu'ils ne se considèrent pas comme un zoo. Ils proposent plutôt d'adopter 1^{re}, 2^e Avenue, et 1^{re}, 2^e Rue, etc., ce qui fut fait pour un certain temps.

Quelques années plus tard, c'est sous un nouveau vocable que le parc Roy sera identifié : celui des fleurs. Ainsi nous retrouvons : rue des Lilas, rue des Tulipes, place des Jacinthes, etc. ; encore là, les fleurs ne rallient pas tout le monde. Le vieil adage le dit bien : « On ne peut pas contenter tout le monde et son père. »

Développé dans les années 1968-1969, Alphonse Roy voit son parc changer d'appellation, non sans un pincement au cœur, pour devenir Domaine des Érables, puisque au départ c'était une érablière.

Enfin, en 1980, le Conseil municipal veut mettre un peu d'ordre là-dedans et demande une expertise à la Commission de la toponymie. Le rapport note des éléments problématiques :

Certaines graphies dissemblables pour un même nom. On relève les formes suivantes : rue du Pont, rue du Pont Ouest, rue Dupont et rang Saint-Patrice. Étant donné que 86 % de cette voie de communication est dans un milieu rural, la Commission propose « chemin du Pont », et le milieu urbain s'accommodera de « rue du Pont ». Le spécifique fait référence au pont et non à un nom de famille : « rue du Pont » est adopté.

Une autre problématique, celle des noms multiples pour une même entité ou pour une même voie de communication continue qui porte les noms de : route Saint-Augustin, rue des Érables, rang de la Rivière, chemin du Bois-Franc et route Saint-Isidore ; dorénavant ce seront rue des Érables Nord et rue des Érables Sud.

Nous retrouvons des zones de développement de type urbain disséminées ça et là dans un milieu rural ; exemple : le parc Boutin. Il est suggéré l'utilisation du générique « rue » pour toute voie située en contexte de développement de type urbain. Les voies de communication situées en milieu rural devraient porter les génériques « chemin ou rang » pour les voies parallèles à l'alignement général du cadastre existant ; exemple : chemin du Parc, rang Iberville.

Le parc Boutin, dont le promoteur est Fernand Boutin, démarre lentement en 1958 pour prendre de l'ampleur en 1969, à la suite de l'acquisition de lopins de terre achetés de Georges Demers, Edmond Bussières, Gérard Labrie, Marie-Laure Bourget, Ovide Roussin, André Fecteau, Simon Fortier et Roland Dumas. On choisit les noms de légumes pour ce développement. La contestation se fait sentir. Tous ne sont pas ravis de demeurer sur la rue des Concombres, des Tomates et des Patates ; on va jusqu'à refuser de s'y construire. On choisit donc de remplacer les légumes par les oiseaux, choix beaucoup moins péjoratif. Ainsi nous avons rue des Mésanges, des Rouges-Gorges, des Martinets, etc.

Rue Sainte-Marie devient rue Marie ; ce nom fait référence à un des enfants de M^{me} Gobeil, ainsi que les rues Sylvain et Josée.

Nous remarquons plusieurs endroits identifiés Place, ce qui veut dire une rue avec un cul-de-sac ou une enclave. La plupart de ces places portent le nom du promoteur.

L'emplacement de Place des Îles possède certaines particularités basées sur des phénomènes géographiques ; nous retrouvons plusieurs îles à cet endroit. Jean-Yves Lemieux, promoteur, a choisi judicieusement les noms suivants : rue du Lac, rue de l'Anse, rue du Phare, etc. pour son développement qui a débuté en 1956 sur la ferme ancestrale. Une centaine d'emplacements seront ainsi développés.

- ❖ Place des Cerisiers, autrefois rue Lavertu, développé par René Lavertu au début des années 1970.
- ❖ Place du Repos et rue Bouffard développées en 1962 par Lucien Bouffard sur un terrain acquis d'Arthur Sévigny, de Breakeyville.
- ❖ Place Labonté, d'une ferme acquise par Irma et Aimé Labonté en 1953 d'Albert Lecours, père d'Irma. C'est en 1974 qu'on développe cette rue portant leur nom.
- ❖ Place Philippe, du nom de son promoteur Philippe Boivin, projet domiciliaire débuté en 1998.
- ❖ Place des Hauts-Bois, autrefois connue sous le nom de rue Morin, ouvert en 1980 par Robert et Napoléon Morin.
- ❖ Place Hébert, jadis Parc Hébert et rue Hébert, développement commencé en 1976 par Jean-François Hébert.

Un autre secteur de notre paroisse est identifié par des noms d'arbres : rue des Chênes, des Saules et des Trembles ; c'est le cas du développement de Jean-Guy Routhier débuté en 1976 sur une terre acquise de Lucien Vallières. En 2002, on y retrouve une trentaine de maisons. La rue des Peupliers s'y ajouta après avoir été nommée tour à tour rue Industrielle et rue de la Meunerie. La Résidence des Peupliers, pour personnes âgées, est érigée aujourd'hui à cet endroit.

Les grands hommes de l'histoire sont bien représentés dans un secteur de notre municipalité ; on y retrouve les rues Cartier, Champlain, Dollard, Joliette, Marquette, Brébeuf et Place Verchères.

Les années soixante-dix furent riches en développement industriel. C'est ainsi que le Parc industriel, adjacent à l'autoroute 73, voit le jour en 1976 grâce à un grand visionnaire, Raymond Cadorette. Il choisit, à bon escient, des noms de gens qui ont été impliqués dans le milieu pour désigner ses rues : boulevard Léon-Vachon, en souvenir de celui qui fut secrétaire-trésorier municipal de 1938 à 1976 et chef de gare de 1938 à sa fermeture en 1954 ; les rues Damase-Breton, Lucien-Gobeil et Napoléon-Couture, trois hommes qui furent maires de Saint-Lambert.



Le débordement de la rivière « le Bras » en 1943.

SOUVENIRS DU BAS DE SAINT-PATRICE

Dans la première moitié de 1800, les premiers colons arrivant à Saint-Lambert s'établirent à l'extrémité est de la rue du Pont, aux limites de Saint-Henri, appelée le « Bas de Saint-Patrice ». Ces défricheurs venaient entre autres surtout de Saint-Jean-Chrysostome, de Saint-Henri, de Saint-Isidore et de Saint-Charles.

Pour ces premiers colons, la vie ne fut pas toujours facile. Ils se construisaient le long des cours d'eau, ruisseaux ou rivières, plusieurs au sud de la rivière « le Bras », pensant que le chemin public passerait là, mais il y passa beaucoup plus au nord. Ces gens devaient donc traverser « à l'eau » en été et sur la glace en hiver, pour aller à la route. Pendant la crue des eaux du printemps, ils se trouvaient coincés chez eux pendant des jours, voire plusieurs semaines, à moins d'aller à Saint-Isidore ou à Saint-Henri. Certains comme Exior Bouffard et Joseph Pelchat, fils de Norbert, demeuré là onze ans, se résignèrent à déménager leur famille près de la route.



L'express de Joseph Pelchat en 1935.



Cette photo, prise en 1880, montre une carcasse de porc apportée à l'un des marchés de Québec.

Sleigh à bâtons.

La crue des eaux de la rivière « le Bras » a causé le décès d'Émile Rouleau en mars 1945 lorsqu'il est tombé du pont de fer en tentant de regagner son domicile après un voyage en train à Québec. (Voir page Roch Rouleau, Nellie Lebel.)

De nouveaux colons arrivaient et trimaient dur pour agrandir la « terre faite » et produire davantage pour pouvoir vendre au marché. Chaque semaine, le père se rendait à la ville avec l'« express » (modèle de voiture à cheval) chargée de produits de la ferme, tels les œufs et le beurre, et rapportait les denrées rares comme le sucre et la farine. L'hiver, on envoyait les jeunes garçons, souvent pas plus âgés que 10 ans, avec une ou deux « sleighs à bâtons », livrer du bois aux « pratiques » (clients) de Saint-Romuald et, grand bonheur, d'avoir la permission de prendre quelques sous : ils s'offraient pour le dîner une boîte de « biscuits du magasin ».

C'est vers l'année 1905 qu'on vit l'arrivée du chemin de fer « le Transcontinental » dans le bas du rang avec sa station Beudet devenue plus tard Cantin. (Au tout début, cette gare se serait appelée Blanchet.) Quelques années après, ce sera le « Québec Central » qui passera dans le haut du rang. La gare portera le nom de Ville Lambert. Ce nouveau moyen de transport apporte différents avantages à nos habitants, entre autres ceux d'aller plus facilement à la ville, mais aussi de recevoir des voyageurs. Certains vont même en tirer profit en devenant charretiers, comme Martial Dussault, homme d'un certain âge très volubile, qui disait : « Encore un " tit " voyage à Beudet ! » Un



*Gare Ville Lambert.
Voyage de noces de Lucien Robitaille.*

jour qu'il revenait de la station avec deux passagers, le siège arrière de son express se décrocha en traversant la voie ferrée et il perdit ses deux compères sans même s'en rendre compte, trop occupé qu'il était à raconter ses histoires. Arrivant chez Philius Cantin, environ deux milles plus loin, on lui demande où sont ses passagers. Se retournant, il répond : « Ah ! Ils sont débarqués, les venimeux, mais ça doit pas faire longtemps, j'ai parlé avec eux autres tout le long en m'en venant ! »

Tout le monde du rang allait chez Philius Cantin, car il possédait, depuis le début des années vingt, le seul téléphone du rang et le dépôt de la « malle ». De plus, il était le dentiste improvisé du coin : extraction à froid, s'il vous plaît ! Mais les Cantin étaient aussi des conteurs d'histoires et des farceurs. Beaucoup se sont tordus de rire en écoutant Maurice, souffrant de surdité, raconter les tours pendables qu'il jouait à son épouse et de l'entendre dire qu'il enlevait son appareil



*Photographie prise à la station Cantin en 1934.
En avant : Norbert Pelchat et son frère Paul-Émile ;
en arrière : Georges Asselin et Réal Aubé.*

auditif lorsqu'elle répliquait pour ensuite lui demander, le sourire au coin des lèvres : « Coudonc, Marie-Ange, parles-tu ou si tu chantes ? » Malheureusement, cet unique et coloré personnage est décédé, heurté par le train qu'il n'avait pas entendu venir.

Nos habitants travaillaient fort sur leur terre mais l'argent était rare. Pour gagner des sous, plusieurs ont travaillé à l'extérieur, soit à la construction du chemin de fer ou du pont de Québec, d'autres à la réfection des routes. Vers 1925, lorsqu'on améliora le rang Saint-Patrice, en plus de leur travail à la ferme, certains charroyaient du gravier avec leurs chevaux ; mon père se souvient encore de cet homme épuisé, dormant debout accroché par le bras aux attelles de collier de son cheval, en attendant son tour pour charger son voyage.

Vers les années 1930, les aînés de presque chaque famille du rang allaient dans les chantiers en Abitibi, travailler pour 30 \$ par mois. Dans les conditions de vie difficiles de nos gens, on emprunte et on prête bien des choses. Un dimanche avant-midi, une jeune fille arrive chez ses voisins et demande : « Madame, on a de la visite et maman m'envoie emprunter de la viande. » « Pauvre fille, de répondre la dame, je n'ai qu'un morceau de bœuf et il cuit sur le poêle pour ce midi. » « Ça va faire pareil ! » de rétorquer la petite, et elle est partie avec le chaudron et la viande.

Dans ces années, presque tout se faisait avec les chevaux et il s'ensuivait parfois des aventures cocasses. On travaillait sur la terre, on allait livrer du



bois de chauffage. Un jour, mon père, Norbert Pelchat, qui n'avait pas dix ans, s'est fait lancer dans le fossé par la jument mordeuse de son père, en marchant devant elle. « Une chance que j'avais mon gros Makana de l'armée, l'épaule m'aurait parti ! » raconte-t-il. On allait faire scier des billots chez le père Élie (Dumont), au début de Saint-Henri, et on livrait le pain en voiture à cheval. C'était le temps où un pain équivalait à deux « barres de pain » et on comptait 13 pains à la douzaine pour les grosses familles. On allait à la beurrerie porter le lait à la station, et lorsqu'on faisait boucherie, on transportait la viande avec les chevaux. Un jour, Adélard Paradis, ayant tué un gros bœuf, tentait sans succès de le charger sur sa sleigh qui glissait toujours sur la neige. Devenu très en colère par la situation, ne voit-il pas arriver son voisin qui lui dit d'un air sérieux : « Veux-tu m'as te dire comment faire ? Tourne ta sleigh à l'envers sur ton bœuf, attache-le après ta sleigh, ensuite tu n'auras qu'à retourner ta sleigh à l'endroit ! » M. Paradis ne l'a certes pas trouvé drôle, moi si !

Et le dimanche, les chevaux bien brossés, avec leurs attelages astiqués, étaient attelés sur la plus belle voiture pour se rendre à l'office. Mon grand-père Arthur Blanchet était très fier d'aller à la grand-messe avec son magnifique étalon Palomino — lorsqu'il voulait bien se laisser atteler —, mais ses filles l'étaient moins et se cachaient, rouges de honte, sous la robe de carriole lorsqu'il se levait debout, au coin chez Fontaine, prêt à séduire n'importe quelle jument. Elles se rappellent aussi le jour où, au retour de la messe, il a mordu à belles dents dans le chapeau à fleurs que portait une dame assise confortablement dans la voiture qui le précédait.

Il y avait aussi Onésime Nadeau senior, doté d'une force et d'une endurance peu communes, qui, souvent le dimanche, à l'heure des offices, se plaisait à aller chercher de l'eau au ruisseau, pieds nus sur la neige. Certains « ratoureux », entre autres les Leclerc, arrêtaient jaser avec lui, espérant bien lui voir bouger les orteils. Ils prenaient même des gageures entre eux, mais jamais personne n'a pu se vanter de l'avoir vu bouger un seul orteil, même en arrivant en retard à la messe. Cet homme faisait preuve aussi d'une grande agilité malgré sa stature imposante et on m'a

raconté qu'étant plus jeune, à son retour de l'Ouest, il se rendait fièrement à la messe, coiffé d'un beau chapeau de cow-boy et monté en selle sur son cheval blond. Laisant son cheval libre après l'office, il le sifflait pour qu'il vienne à lui. Lorsque le cheval passait, sans l'arrêter, il lui saisissait une poignée dans la crinière et d'un bond l'enjambait. Il va sans dire que ces messieurs réunis sur le parvis de l'église rêvaient sûrement secrètement d'en faire autant.

C'est aussi avec les chevaux qu'on distribuait le courrier. Alexis Lemieux, beau temps mauvais temps, faisait la livraison aux habitants du rang avec sa voiture complètement fermée et chauffée à l'aide d'un minuscule poêle à bois. C'est encore avec les chevaux qu'on entretenait le rang en hiver, chacun grattant son bout de chemin après entente avec son voisin d'en face.

Puis le progrès a fait son œuvre. Au début des années 1940, les « snowmobiles » arrivent dans le rang. Bertrand Fontaine et Napoléon Roy transportent les gens à l'église, le dimanche, et c'est en « snowmobile » que M. Fontaine livre l'épicerie dans le rang.

Le 23 mars 1950, Léonard Dumont, à l'aide d'un « bulldozer », ouvre pour la première fois le bas du rang Saint-Patrice jusque chez Georges Asselin. Par la suite, le rang Saint-Patrice sera entretenu l'hiver mais on n'est pas au bout de nos peines car, presque à chaque printemps, le bout de chemin entre Georges Asselin et Arthur Blanchet sera encore inondé et on devra comme auparavant, pour se rendre à l'école ou faire les commissions, faire le tour à pied ou avec les

chevaux par les champs des Béland ou tirer les autos avec les tracteurs nouvellement arrivés pour passer cette partie de route. On devra encore se battre avec les « ventres-de-bœuf » « mollières » du haut du rang où s'enlisent les automobiles, et cela jusqu'à la réfection de la route en 1957.

Le rang Saint-Patrice comptait, au milieu des années cinquante, près de 45 cultivateurs qui avaient entre 10 et 20 vaches et aussi des porcs et autres animaux. En ce temps-là, c'était sûrement le plus gros rang de la paroisse. D'après certains, les propriétés des habitants de ce rang comptaient pour la moitié de l'évaluation foncière en provoquant chez quelques-uns, il va sans dire, un peu d'orgueil et de vanité.

Comme ailleurs, les travaux de la ferme deviennent plus mécanisés. Presque tout se fait avec les tracteurs : les semences, les foins et les récoltes. Mais les corvées entre voisins étaient toujours à la mode. On coupait l'avoine avec une moissonneuse-lieuse, plaçant les « stoucks » (gerbes) quatre par quatre pour les laisser sécher. Venait ensuite la corvée du battage. On réunissait les voisins avec leurs tracteurs et leurs paniers à foin. Les « p'tits gars » conduisaient, les autres ramassaient les « stoucks » et les amenaient devant la grange où les attendait la grosse batteuse McCormick de Joseph Turgeon ou d'Onézime Nadeau junior. Le lendemain, c'était au tour du voisin et ainsi de suite pendant quelques semaines.



Le snowmobile de Bertrand Fontaine.

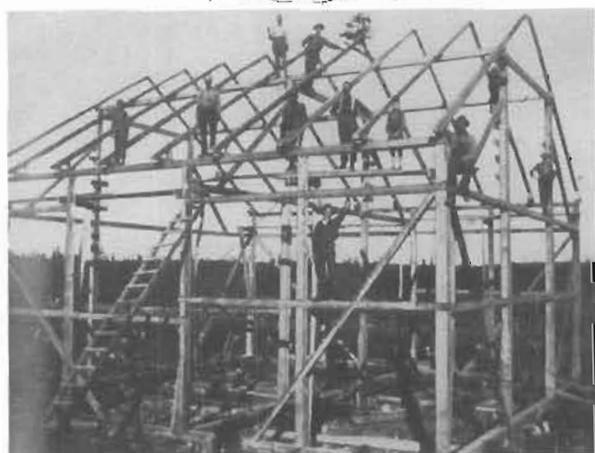


Le battage au moulin.



Le sciage du bois.

En hiver, généralement en février, on se réunissait à nouveau. On sortait le banc de scie et « l'engin stationnaire » : c'était le temps de scier ces immenses tas de bois, cordé debout près des bâtiments, en bois de chauffage. Cependant, les plus grosses corvées avaient lieu lors de la reconstruction des granges démolies, devenues trop vieilles ou détruites par la foudre. Plusieurs ont été détruites par la foudre dans le rang Saint-Patrice, et même deux la même nuit. Lors de la reconstruction de ces granges, tout le monde apportait son aide et on y rencontrait des gens qu'on voyait rarement. Cela me rappelle Thomas Blanchet. Mon père disait de lui : « Il est agile comme un singe ! » Je l'ai vu à la reconstruction de la grange de mon oncle. Il était monté sur les derniers barreaux d'une longue échelle, une jambe accrochée dans l'avant-dernier barreau. Il a sorti tout son corps d'un côté pour aller clouer un clou au bout de ses bras et l'échelle est demeurée debout. Je n'en croyais pas mes yeux !



Une corvée.

Mais ce temps-là aussi a passé. Nos deux écoles du rang ont été fermées et vendues. Le transport scolaire est arrivé, des machineries plus modernes sont apparues, la route a été asphaltée, les vieux ont vendu leurs petites fermes qui n'étaient plus rentables. Le rang fut rebaptisé rue du Pont.

Aujourd'hui, sur la rue du Pont Est, il ne reste que bien peu de chose de ce passé lointain. Mais lorsque mes pensées me ramènent à mes racines, je ferme les yeux et je revois l'école du rang, j'entends couler l'eau du Bras, je souris aux jeux d'enfants que nous inventions dans les « Pointes » et me reviennent aussi les visages de ces gens peu communs qui ont bâti ce coin de Saint-Lambert : le Bas de Saint-Patrice, rang « brise-culottes » de nos ancêtres.

Raynald Peichat

LES CHEMINS D'ANTAN

Au début du XX^e siècle, l'herbe poussait dans les chemins secondaires et il y avait deux sillons creusés par le passage des roues de voitures et un autre par les chevaux. Pour rencontrer, les rares autos ou les camions devaient se tasser près du fossé bordé de branches et s'immobiliser pour laisser passer les voitures à chevaux : elles avaient la priorité. La loi disait et dit encore : « Si un conducteur de véhicule moteur rencontre un cheval qui panique ou se cabre, il a l'obligation de s'arrêter pour le laisser passer. »

Les cultivateurs étaient aussi responsables des chemins publics qui traversaient leurs terres et avaient l'obligation de les entretenir : l'été, il fallait surveiller pour qu'il n'y ait pas de pont défoncé ou de pierres levées par la gelée pouvant endommager les voitures ; en hiver, ils devaient les niveler avec une gratteuse ou



Côte du 2^e Rang.



Photographie de la voiture du facteur.

un rouleau tiré par un bœuf ou un cheval. Dans les rangs doubles — propriétaires différents de chaque côté de la route —, il y avait entente entre les cultivateurs pour l'entretien du chemin afin de le maintenir en bon état pour le postillon (facteur) qui livrait la « malle » (courrier) tous les jours de la semaine depuis 1937 environ, pour le boulanger également qui desservait deux fois par semaine avec voiture haute plus versante, et pour bien d'autres personnes comme, par exemple, les vendeurs de poissons, de tabac, de produits par les compagnies Familex, Rawleigh, Watkins, etc., ainsi que les commerçants de Saint-Lambert, de Saint-Narcisse et de Saint-Bernard qui livraient leur viande jusqu'à Breakeyville pour la charger dans un camion et la conduire en ville tous les mercredis pour y vendre le tout.

L'hiver, les chemins, en plus d'être nivelés, devaient être balisés. Ces balises d'une longueur de huit ou dix pieds environ, en épinette ou en sapin, devaient avoir



Photographie d'un chemin balisé.

une touffe de branches dans le haut pour être visibles en tout temps. On devait aussi faire des « rencontres », c'est-à-dire des lisières de routes grattées en dehors du chemin, d'environ cinquante pieds de longueur sur six pieds de largeur. Les charges lourdes restaient sur le chemin tandis que les plus légères prenaient la « rencontre ». C'était très important d'avoir des clochettes ou des grelots pour être entendus et attendus aux « rencontres ». Il pouvait y avoir des « rencontres » tous les 1000 pieds.

Les chemins est-ouest étaient plus faciles d'entretien à cause du vent qui les balayait, excepté dans les grosses côtes ; ceux de travers, nord-sud, subissaient les effets de la poudrière, et de gros bancs de neige se formaient vis-à-vis des bâtiments et des autres obstacles près de la route. Sur la rue Bellevue, à l'entrée du village, les gens aimaient mieux passer sur la rivière pour se rendre au village du côté est, afin d'éviter la grosse côte. Sur la rue des Érables Nord, trois côtes étaient redoutables : deux situées à trois milles de l'église et l'autre, à l'entrée du village (Lavertue) où, vis-à-vis des bâtisses, se formait un énorme banc de neige. Quand on le gravissait, on avait l'impression de monter au ciel ! Ça prenait un siège de voiture solide et bien attaché pour ne pas tomber sur le dos. En allant au village faire scier ses billots ou faire moudre le grain, on devait réduire la charge de moitié pour franchir ces obstacles. Au village, les chemins étaient grattés plus large pour faciliter les rencontres. Les gros hivers, la neige pouvait atteindre la hauteur des carrés des maisons (le deuxième étage). À ce moment-là, on ne montait pas sur la galerie, on « descendait sur la galerie ». Les



Scène d'hiver.

jours de grands vents, des bancs de neige se formaient, et avant qu'on puisse les niveler, des voitures passaient. Je me souviens qu'un commerçant de Saint-Lambert, Bertrand Fontaine, transportant un poêle dans son « berlot », sauta à grande vitesse un de ces chaos ; le plancher n'a pas résisté et deux pattes du poêle sont passées à travers. Sans s'en faire, il continua son chemin avec deux pattes qui, de temps en temps, freinaient un peu la voiture.

Avant que la « malle rurale » soit implantée, bien des gens recevaient le courrier une fois par semaine, le dimanche, en allant à la messe ; c'était pour ceux qui demeuraient à quatre ou cinq milles du bureau de poste. Quand on allait à la messe, souvent la voiture ne logeait pas toute la famille. Il arrivait qu'on fasse le trajet à pied. Au village, ça devenait presque une parade. Les gens aimaient montrer leur voiture avec un fier cheval qui souvent avait le crin tressé avec un ruban rouge et un harnais garni de grelots ou de sonnettes sur le dos. Les plus fiers traversaient le village pour aller dételer afin d'être vus par les amateurs de beaux attelages qui se tenaient près des magasins généraux. On voyait des « sleighs » à patins de luxe, avec un siège à deux places en arrière pour les dames qui, par temps froid, pouvaient se cacher le visage avec un châle. Quant au cocher (conducteur), assis sur le siège avant, il subissait l'effet du froid et du vent et avait souvent le nez et les mains gelés. Il n'avait pas le choix, il devait rester face devant pour bien conduire son cheval. Une « sleigh » est une voiture sur patins, très haute.



Michel Pouliot et le snowmobile.

Plusieurs ont profité de l'arrivée du « snowmobile » (grosse motoneige) qui transportait plusieurs passagers à la fois et qui avait l'avantage de passer hors des sentiers battus.

Au printemps, à la fonte des neiges, la municipalité faisait le « cri » sur le perron de l'église pour demander aux cultivateurs de couper les bancs de neige. Déjà, à certains endroits, la neige étant fondue et les voitures d'hiver n'étant plus efficaces, les cultivateurs sortaient leurs charrues pour trancher la neige durcie. On voyait des gens pelleter jusqu'à la noirceur, et il arrivait que les gens du village qui possédaient des autos aidaient les autres à pelleter pour passer au plus vite. Parfois une fois l'an, une charrue du gouvernement passait, mais pas régulièrement. Appelée « fromen », elle était pointue en avant.



*Promenade en skis,
Jeannette Fontaine.*



Chemin d'hiver.



La charrue, « fromen ».

Ces conditions ont changé au début des années 1950 quand l'entretien des chemins a été confié à un entrepreneur qui les nettoyait pour le passage des véhicules moteurs. Les chemins d'été deviennent plus faciles d'entretien grâce au « grader » (niveleuse) qui remplace les grattes de bois ou de fer pour défaire les nids-de-poule* et les planches à laver*, grattes anciennement tirées par des chevaux.

La chaleur revenue, le transport et la promenade en été étaient plus faciles. En ce temps-là, le ferrage des chevaux et l'entretien des voitures étaient coûteux, mais contribuaient à faire vivre le forgeron. Comme on dit : « Le malheur des uns fait le bonheur des autres. »

Jean-Yves Lemieux



Alexis Lemieux et son « grader » en 1942.

Nid-de-poule : trou de faible diamètre et profond dans le chemin
 Planche à laver : ondulations dans le chemin causées par le roulement des véhicules.



Raynald Pelchat et la gratte d'hiver.

CHEMINS D'HIVER

Autrefois, nos hivers étaient plus rigoureux et la neige plus abondante. L'entretien des chemins d'hiver devenait tout un périple ; Joseph Lavertue en savait quelque chose ainsi que son fils, Fernand.

Pendant plusieurs années, ils ont eu le contrat de l'entretien des chemins d'hiver. Cela consistait à « gratter » :

- ❖ les chemins de la municipalité à partir de la rue du centre du village (du Pont) jusqu'à l'autoroute 73 et dans l'autre sens, jusqu'au magasin de Placide Lemieux. La côte du Bac faisait partie du même trajet jusqu'à l'autre côté du moulin à bois (aujourd'hui, Moulin Lemieux). Le grattage des chemins se faisait avec un cheval et une gratte. Le montant payé pour l'entretien des chemins de la municipalité était de 17,50 \$ par hiver.
- ❖ les chemins pour les besoins de la Fabrique : à partir du centre du village, toute la largeur du terrain de la Fabrique jusque dans le sud du village, de même que les entrées de l'église et du presbytère, jusqu'au hangar. Ce hangar servait à entreposer le grain que les cultivateurs donnaient à la Fabrique (le vingt-sixième minot de chaque récolte). L'entretien pour la Fabrique comprenait également le chemin jusqu'à la grange près du hangar où le corbillard était entreposé. Les personnes les plus âgées de la paroisse se rappelleront que dans cette grange, on gardait également des animaux : porcs, vaches, poules, cheval, etc., pour les besoins du curé, de ses



Le corbillard d'hiver.

employés et de ses invités. Lorsqu'il y avait un enterrement, Joseph ou Fernand devait entretenir le chemin du cimetière. L'entretien des chemins pour les besoins de la Fabrique payait 15 \$ par hiver.

Tous ces chemins devaient être grattés après chaque bordée de neige ou selon les besoins.

Joseph Lavertue demeurait à une distance de six arpents du village de Saint-Lambert. De chez lui jusqu'au centre, il y avait plusieurs emplacements. Il devait donc gratter une partie du chemin en double, c'est-à-dire sur deux largeurs, pour que deux voitures puissent se rencontrer. À cette époque, chaque propriétaire d'emplacement payait 0,50 \$ par hiver pour l'entretien du chemin.

Dans le village, la majorité des personnes âgées possédait une grange et un cheval. La grange servait à dételer les chevaux de leurs enfants et de leurs amis qui venaient à l'église et en profitaient pour rendre visite à leurs parents. Comme les gens voyageaient beaucoup en voiture, lors des périodes de dégel, les chemins se brisaient plus que normalement. Cela occasionnait plus de travail pour celui qui entretenait les chemins d'hiver.



La maison de Joseph Lavertue.



Magasin Théophile Lemieux.

Tout au long de l'année, les gens venaient de Saint-Narcisse, de Saint-Gilles ou de Saint-Isidore chercher ou reconduire des personnes à la station du Québec Central, appelée Ville Lambert. L'achalandage était plus grand lors de la période des Fêtes et de Pâques.

(Fernand Lavertue)

DES RÈGLEMENTS

1873

Résolu que toute personne employée à travailler par ordre des inspecteurs de voirie dans les chemins de front aura droit à une piastre par jour, à moins que l'inspecteur juge que la personne employée ne soit pas capable de la gagner.

2 mars 1874

Proposé par Étienne Dussault, secondé par Julien Mercier, résolu unanimement que le règlement suivant soit fait et ordonné, savoir :

Règlement pour prohiber la vente des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes dans la Municipalité de St-Lambert de Lauzon, comté de Lévis.

Le et après le premier jour de mai mil huit cent soixante-quatorze, jusqu'au trentième jour d'avril

L'Hôtel Fontaine.



mil huit cent soixante-quinze, inclusivement, la vente en détail, c'est-à-dire par quantités moindres que trois gallons à la fois, de toute liqueur spiritueuse, vineuse, alcoolique ou enivrante, dans les limites de la Municipalité de la paroisse de St-Lambert de Lauzon, comté de Lévis, et l'émission de licences pour la dite vente en détail soit par le présent prohibée.

Louis Bouffard, promoteur

23 août 1876

On protège la langue française

Résolu que tous les avis, résolutions, règlements ou ordres faits et passés par le conseil ne soient publiés que dans la langue française seulement et que la demande en soit faite à son Excellence Le Lieutenant Gouverneur de la province de Québec.

Mai 1877

Il est résolu qu'aucune personne ne devra fumer dans la salle des séances du conseil.

Adopté à l'unanimité.

Septembre 1878

Résolu qu'une cotisation légale d'un douzième de sou dans la piastre soit immédiatement prélevée sur les biens imposables de cette paroisse de Saint-Lambert de Lauzon afin de couvrir les dépenses de cette dite corporation.

Adopté immédiatement.

3 mars 1884

À une assemblée générale, il est résolu de nommer 3 évaluateurs, 16 inspecteurs de voirie, car la paroisse était divisée en 16 arrondissements, 3 inspecteurs agraires et 4 gardiens d'enclos.

Qu'est-ce qu'un gardien d'enclos ? Il a pour tâche de recueillir les animaux sortis de leurs enclos et d'en retrouver les propriétaires. S'il ne peut établir qui est le propriétaire, l'animal est vendu aux enchères, à la criée. Par ailleurs, il doit aussi régler les chicanes de clôtures entre 2 propriétés.

18 août 1884 : 1^{er} emprunt

Il est résolu que M. le Maire soit autorisé d'emprunter la somme de 75,00 \$ pour faire « fasser » aux dépenses courantes.

Adopté à l'unanimité.

Septembre 1886

Une taxe spéciale

Vu que le conseil de cette municipalité est endetté envers quelques contribuables de cette municipalité, au montant d'à peu près trois cents piastres, il est proposé que Louis Lemieux, secrétaire-trésorier de ce conseil, soit par le présent autorisé et obligé de collecter pour le gouvernement municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon une cotisation de 1/8 de centime par 100 piastres sur les biens imposables de cette municipalité pour payer les dites dettes du conseil de la dite paroisse.

Résolu unanimement.

24 janvier 1887

Une résolution qui n'a jamais été amendée

Résolu qu'à la prochaine séance de ce conseil, il sera défendu à toute personne d'adresser la parole au dit conseil sans une permission spéciale à cet effet sous peine d'amende d'une piastre.

Adopté.

Octobre 1911

Il est résolu que la vaccination est obligatoire dans les limites de la paroisse.

Juin 1914

Pour maintenir le bon ordre à l'extérieur de l'église, durant les offices religieux, les dimanches et les jours de fêtes obligatoires, il est ordonné, statué, réglé avec la permission des propriétaires avoisinants de faire déguerpir tous ceux qui se tiendront sur les dits terrains.

Juin 1914

Il est ordonné et statué par règlement que, lorsqu'il sera reconnu qu'une personne étant ainsi mise en devoir de livrer passage à la circulation libre du dit trottoir et persistera dans son refus à ne pas vouloir livrer le passage demandé, sera passible d'une amende de 5 \$.

11 août 1925

Résolu que les autos ne doivent pas dépasser la limite de 10 milles à l'heure pour la protection des piétons dans le village. Amende de 10 \$ pour chaque contravention. À chaque extrémité du village une planche sera placée où on écrit en toute lettre le

règlement pour les visiteurs et que ceux qui se permettront de détruire les dites planches indicatrices seront mis à l'amende de 5 \$.

6 décembre 1926

Il est résolu de donner suite à la lettre du Dr Couillard, médecin du bureau d'hygiène, ordonnant la désinfection de toutes les maisons où il y a eu de la dyptérie et que la dite désinfection n'a pas encore été faite.

Adopté à l'unanimité.

Mai 1930

Avant la carte d'assurance-maladie, il y avait parfois des personnes, surtout des enfants, qui avaient besoin d'aide pour se faire soigner et dès 1930, le conseil s'engage à payer pour ces cas spéciaux, mais ils devraient présenter les comptes au conseil et après étude du cas, on passait au vote.

Juin 1931

Le conseil décide de ne pas continuer l'emploi de l'argent sous la loi de l'aide au chômage qui devient trop onéreux dans nos campagnes, surtout pour faire les travaux d'amélioration des chemins. Par contre, en décembre 1931, on demande l'aide du gouvernement fédéral pour une subvention pour réparer et renforcer les piliers du pont Taschereau.

Mai 1933

Un avis public pour défendre de jeter des animaux morts dans la rivière Chaudière ou autre souillure afin d'éviter des frais de la municipalité de Charny qui s'approvisionne en eau dans la rivière.

2 juin 1947

On protège la morale

Pour se conformer aux demandes du comité diocésain de moralité, ce conseil, sur proposition de M. le Conseiller Paul Laflamme, secondé par M. le Conseiller Edmond Morin, est heureux d'adopter le règlement suivant no. 88 concernant la morale et l'ordre public dans la Municipalité de Saint-Lambert.

Le présent règlement est en vertu des pouvoirs à nous conférés par les paragraphes 3a) et 3b) de l'article 403 du Code municipal de la Province de Québec.



La baignade.

A. Dans tous les endroits où l'on peut se baigner en public dans tous les lacs et les rivières, ainsi que sur les grèves qui sont la propriété du Roi ou privées, dans les limites de cette municipalité.

Il est défendu de tenir une conduite indécente ou propre à offenser la morale ou les bonnes mœurs ou de nature à causer du scandale ou à troubler la paix publique.

1. Cabines : Il est défendu de se dévêtir pour aller au bain ou pour endosser un costume de bain, à moins que ce ne soit dans une maison, cabine ou un abri qui cache la personne qui se déshabille de la vue du public. Il est défendu d'enlever son costume de bain pour se rhabiller, à moins que ce ne soit dans un des endroits susdits.

2. Costumes : Il est défendu de paraître ou de se baigner en public étant nu ou sans costume, même entre des personnes de même sexe. Il est défendu de paraître ou de se baigner en public, à moins d'être revêtu d'un costume qui ne pêche pas contre la décence ou la modestie et qui n'offense pas la pudeur. Les culottes courtes appelées « shorts » sont considérées comme des vêtements indécents et immodestes.

3. Baigneurs : Il est défendu aux baigneurs de stationner, de circuler ou de se coucher en costume de bain, en dehors de la plage ou de la grève ; la police ou le gardien de la plage a l'autorité pour déterminer les zones de la plage et pour réprimer toute mauvaise tenue des baigneurs.

4. Promeneurs : Il est défendu aux baigneurs, étant nus ou en costume de bain, de stationner

ou de circuler, soit à pied, soit à bicyclette, soit en voiture ou en auto, sur les chemins publics, les ponts, les rues ou sur les propriétés privées lorsqu'ils sont exposés à la vue du public. Pour stationner ou circuler dans lesdits endroits, en dehors des zones de plages, les baigneurs devront avoir revêtu leurs vêtements ordinaires ou au moins porter, par-dessus le costume de bain, un manteau ou une robe couvrant leur personne des épaules jusqu'aux genoux.

5. Toute personne dont le costume sera jugé, par la police ou le gardien de la plage, indécent ou immodeste ou offensant la pudeur ou qui se conduira de façon à offenser la morale ou les bonnes mœurs, à causer du scandale ou à troubler la paix publique, devra, sur l'ordre de la police ou du gardien, revêtir aussitôt ses vêtements ordinaires et quitter immédiatement la plage ou la grève ou le bain public, puis elle subira les peines édictées par le présent règlement. Toute personne qui enfreindra le présent règlement sera passible d'une amende de pas moins de 5 \$ et ne devant pas dépasser

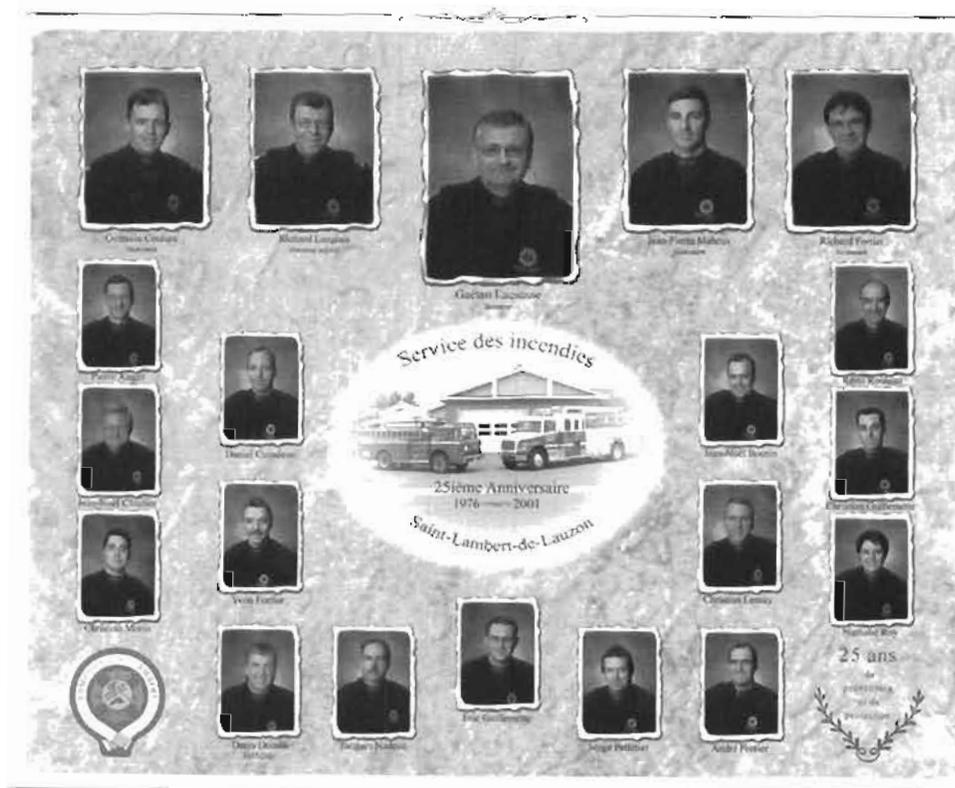
20 \$ en plus des frais ; à défaut de non-paiement de l'amende et des frais, ladite personne sera passible d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois. Le gardien chargé de l'observance du présent règlement sera Lazare Brochu. Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi. Il devra être affiché aux endroits où l'on reçoit des baigneurs. Par ordre du conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINT-LAMBERT

Nos pompiers sont des gens amis, généreux, audacieux et consciencieux. Au premier signal, ils sont déjà partis : même pas le temps de dire « aurevoir » ou « à bientôt ». À la course, ils arrivent à la caserne, et le camion-citerne est déjà en marche pour porter secours.

Il faut que ces gens soient bien formés, bien équipés et surtout bien disciplinés. Tous les instruments ont déjà été vérifiés et expérimentés par de nombreux exercices afin que ne se perde aucune seconde d'imprévu.

Chacun des pompiers connaît son rôle et celui qu'il peut jouer en l'absence d'un compagnon.



La mosaïque des pompiers.

Leur travail : éteindre un feu, maîtriser un incendie, sauver ce que le feu n'a pas encore atteint et surtout... sauver des vies.

Quelle fierté pour ces sapeurs, au retour d'un pénible travail, de pouvoir dire : « ç'aurait pu être pire », « ils l'ont échappé belle » ou encore « nous les avons sauvés de justesse et leur vie est sans danger ». Mais quelle déception pour eux quand on a retardé à signaler le « 911 », et qu'à leur arrivée le feu a fait son œuvre de destruction.

Chez nous, le Service des incendies remonte à 1976 à la suite d'un incendie majeur qui coûta la vie à deux enfants de la famille Achille Vallée.

Auparavant, la paroisse ne possédait qu'une « pompe stationnaire » à gazoline qui tirait l'eau des puits de surface que la plupart des gens possédaient.

C'est André Couture qui, à la suite du grave incendie mortel, décida de former le « Service des incendies » comme on le connaît actuellement. Des équipements nécessaires et modernisés se sont ajoutés au fil des ans pour être de plus en plus fonctionnels et efficaces.

En cette année 2003,

voici nos valeureux lutteurs contre le feu :

Gaëtan Lacasse, directeur ;

Richard Langlais, directeur-adjoint ;

Jean-Pierre Maheux, lieutenant ;

Germain Couture, lieutenant ;

Richard Fortier, lieutenant ;

les pompiers : Jean-Noël Cloutier, Serge Pelletier, André Fortier, Yvon Fortier, Christian Morin, Jacques Nadeau, Nathalie Roy, Éric Guillemette, Jean-Noël Boutin, Christian Lemay, Rémi Rouleau, Daniel Curodeau, Christian Guillemette, Nelson Camiré, Sébastien Leclerc et Dominic Després.



AQUEDUC ET ÉGOUTS

Le besoin d'un aqueduc surgit très tôt au début du siècle, car dès 1910 M^{me} Léda Gourde Olivier fait une demande au conseil pour un aqueduc privé. On lui accorde la permission, mais ce projet fut-il réalisé ? Aucun écrit ne nous le confirme.

En 1945, des problèmes d'égouts surgissent un peu partout dans le village de Saint-Lambert, ce qui amène les villageois à créer trois réseaux privés, chacun y allant de sa contribution en argent et en temps.

Ces réseaux sont :

- ❖ Le syndicat d'égout de Saint-Lambert ;
- ❖ La société d'égout du village-sud de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon ;
- ❖ Le syndicat d'égout du village-est de Saint-Lambert.

Les problèmes sont réglés pour quelque temps, mais la population augmente et les problèmes aussi. Alors, le 14 avril 1966, une première demande est faite pour trouver une source d'eau suffisante pour alimenter notre projet d'aqueduc. La firme Beaulieu, Poulin et Robitaille s'en charge. Mais, croyez-le ou non, la réponse vient en août 1971. Nos élus n'ont pas attendu tout ce temps et ont réquisitionné une firme indépendante en 1969. L'étude fut confiée à Gordon Boisseau. Le conseil demande que cette étude ne coûte pas plus de 1 330 \$.

En 1972, on demande une subvention au ministère des Affaires municipales.

En 1973, on fait appel à une firme d'avocats, car les plans et devis de l'étude de Gordon sont refusés.



Comme le ministère des Affaires municipales n'autorise pas de subvention, on doit tout arrêter.

En juin 1975, un projet pour la pose de tuyaux enveloppés pour la nouvelle route 73, en prévision des futurs services d'égouts et d'aqueduc, est dans l'air. On demande la tenue d'un référendum à ce sujet. Il n'y aura pas de référendum puisqu'il n'y a jamais eu dix électeurs qui se sont présentés pour signer la formule demandant la tenue d'un référendum.

Le 2 août 1976, la Corporation de la municipalité de Saint-Lambert retient les services de Carrier-Trottier et Aubin, ingénieurs, aux fins de faire entreprendre une étude préliminaire pour permettre de réexaminer tout le dossier se rapportant aux services d'aqueduc, d'égouts et de protection contre les incendies.

Le 27 octobre 1976, le conseil reçoit une lettre du ministère de l'Environnement lui demandant de passer une résolution par laquelle il s'engage à acquérir les trois réseaux privés. On prend des informations, à savoir si l'achat de ces réseaux peut être subventionné. On étudie le projet encore pendant trois ans et le 4 septembre 1979, à une assemblée régulière, il est proposé que toutes les démarches entreprises dans le domaine d'aqueduc et d'égouts soient arrêtées. La dite proposition est adoptée à trois contre un.

Mais les problèmes persistent, et le 11 juillet 1984, on recommence études, plans et devis. On demande une subvention en février 1985. On engage un puisatier pour chercher une bonne source pour alimenter le réseau.

En avril 1985, la firme Carrier-Trottier et Aubin présente le dossier et les plans. M. le maire organise une assemblée publique pour informer la population. On fait analyser l'eau en laboratoire au sujet de la forte concentration de fer et de manganèse dans l'eau des puits proposés.

Le 2 juin 1996, les citoyens de Saint-Lambert rejettent, par référendum, le projet d'aqueduc et d'égouts présenté par la Municipalité. Notre députée, Denise Carrier-Perreault, affirme que les subventions promises par son ministère ne peuvent être garanties indéfiniment.

Il faudra, dit-elle, que la population de Saint-Lambert prenne rapidement une décision pour ne pas brimer

les autres citoyens de la région qui ont aussi des projets d'assainissement des eaux et qui attendent leur tour depuis des années. Nous avons aujourd'hui une garantie de subvention gouvernementale, mais pour l'avenir, nous n'avons rien de garanti et les citoyens de Saint-Lambert sont les seuls actuellement à déverser leurs eaux usées dans la rivière Chaudière.

On exige des études plus approfondies qui sont données par une soirée d'information le jeudi 22 août 1996.

Un nouveau référendum a lieu le 25 août 1996. Les électeurs acceptent le règlement n° 341-96 décrétant les travaux d'aqueduc, d'égouts domestiques et d'assainissement dans une partie du noyau urbain et autorisant un emprunt n'excédant pas 7,9 M \$. La réponse est positive avec une majorité de 185 bulletins.

Mais tout de suite à la réunion du 16 septembre 1996, on veut agrandir le noyau urbain à la demande de plusieurs citoyens. Il y a probabilité, mais on devra faire plusieurs règlements d'emprunt. On modifie le règlement déjà adopté et l'emprunt grimpe à 8 M \$. Le 23 octobre, après ouverture des soumissions, c'est la compagnie Construction BML inc. qui exécutera le contrat avec la plus basse soumission : 5 565 033,45 \$. On doit procéder à l'achat des trois réseaux privés et les travaux débutent le 4 novembre 1996. Et deux ans plus tard, nous avons enfin notre réseau d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux. Tout n'est pas parfait et on continue à travailler pour améliorer la qualité de l'eau dans certains secteurs.

(Recherche par Albertine et Fernand Plante)

ENTRETIEN DES ROUTES

Dans les premières années, on obligeait chaque propriétaire à l'entretien de sa devanture respective, chemins, clôtures et ponceaux. Mais la route du village était confiée à un entrepreneur qui devait respecter les conditions suivantes :

- ❖ faire un bon roulage, remplir tous les trous ou ornières sur toute la longueur de ladite route ;
- ❖ mettre de la terre sur les pavés ;
- ❖ réparer la clôture et remplacer tous les matériaux manquants par des perches de cèdre avec cheville d'épinette rouge ou frêne ;



La construction du rang Sainte-Catherine.

- ❖ égoutter ladite route, au besoin faire des fossés si cela devient nécessaire, ainsi qu'un pont pour faire une traversée dans ladite route à la disposition desdits inspecteurs de voirie dudit arrondissement.

Romuald Vallière, entrepreneur

Témoin O. Dion, secrétaire-trésorier

Adopté par le Conseil.

Et dès avril 1876, il y a une taxe directe sur tous les biens imposables, car on entreprend un grand ménage dans toutes les routes existantes. Quelques-uns se laissent tirer la patte, alors on les nomme au conseil avec une ordonnance détaillée de tous les travaux à exécuter.

La vie continue et la paroisse s'organise le 5 mars 1877. On demande l'ouverture d'une route entre la concession Saint-Augustin et la paroisse Saint-Jean-Chrysostome. En 1883, on demande une autre route pour réunir le rang Belvêze à Saint-Étienne-de-Lauzon. Mais par contre, on ne veut plus s'occuper de la route qui nous relie à Saint-Isidore, route difficile à entretenir et très longue.

Le 18 juin 1877, il est résolu que soit adressée une requête à l'honorable ministre de la Colonisation de la province de Québec le priant de décharger la paroisse de Saint-Lambert de l'entretien d'une route connue sous le nom de « la route neuve » qui communique avec Saint-Isidore. La demande est acceptée.

Et tout au long des années, et ce, depuis le tout début de la paroisse, le rang Saint-Patrice apporte son lot de problèmes par la grosse difficulté à égoutter ce chemin : on creuse les fossés, on construit des

ponceaux, on élargit le chemin, on refait les fossés et on relève le chemin. Aujourd'hui la route est bonne mais que de travail elle a demandé !

Au début des années 1940, on demande la pose d'un tapis bitumineux dans les rues du village. Ce mélange de gravier et de goudron avait été baptisé « tarvia » ou « macadam » par la population. Ce n'est que vers les années 1950 que les rues et routes reliant les villages reçurent une couche d'asphalte.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

C'est en 1951-1952 que fut accordé à Gérard Nolin le premier contrat pour l'entretien des chemins reliant les paroisses avoisinantes. Suivra le Service d'amélioration des fermes pour ce travail par Lionel Poirier en 1961-1962. Graduellement, tous les chemins municipaux furent ouverts à mesure que les citoyens en faisaient la demande et que le progrès l'obligeait, à cause du nombre de plus en plus grand d'automobiles.

BUREAU DE POSTE

Le bureau de poste, créé en 1855, prend la dénomination de Saint-Lambert. Le 1^{er} décembre 1876, le nom devient Saint-Lambert-de-Lévis ; le 21 janvier 2002, il porte la même identification que la municipalité : Saint-Lambert-de-Lauzon.

De 1851 à sa fondation, le peu de courrier arrivait dans les paroisses environnantes qui possédaient le service postal.

Souvent la relève du maître de poste se passait à même la parenté : père, fille, sœur ou beau-frère.

Au début, aucun service rural n'était offert. Après la construction du pont, en 1912, et avec le développement de la paroisse, en plus d'avoir un bureau de poste au village, il y eut un petit bureau de poste dans le rang Saint-Patrice, à l'actuel 1953, rue du Pont ; le responsable était Maurice Cantin. Du côté ouest de la rivière, à l'actuel 1134, rue du Pont, le même service postal était géré par Amanda Bouffard-Dussault. C'est à partir du village que leur était fourni le courrier.

C'est à la station Cantin, près de la route Saint-Jean, qu'arrivait et partait le courrier par le train du



La maison d'Amanda Bouffard.

CN. Par la suite, le train du Québec central s'arrêtait à la gare Ville Lambert, située près de l'actuel 1432, rue du Pont. Napoléon Roy se chargeait de transporter le courrier au bureau de poste du village qui en faisait la séparation pour les bureaux ruraux.

Les premiers services ruraux distribués dans les « boîtes » à malle furent offerts dans les années 1930. Toutefois on pouvait continuer de venir chercher son courrier aux bureaux locaux. Philippe Dubord aidé de son fils Charles-Émile furent les premiers valeureux postillons. Hervé Dubord et par la suite Alexis Lemieux prirent la relève jusqu'en 1966. Beau temps mauvais temps, la distribution se faisait à cheval.

À la fin des années 50, le service rural devint obligatoire, et chaque famille, en dehors du village, dut avoir sa « boîte à malle. »

Au début des années 60, les bureaux dans les rangs fermèrent. Il n'y eut plus qu'un seul bureau poste,

celui du village ; c'est de là qu'on faisait le tri pour la distribution dans les rangs.

En 1949, Alexis Lemieux est nommé maître de poste pour le bureau situé à l'actuel 1150, rue des Érables. Jusqu'en 1956, la Banque Provinciale occupait le même local ; elle fut ensuite déménagée à l'actuel 104, rue des Cèdres. En plus d'être maître de poste et employé de la banque, M. Lemieux distribuait le courrier sur la route rurale n° 1. En 1966, Albert Vachon prend le relais d'Hervé Dubord pour la route rurale n° 2.

En juin 1966 arrive la première adjointe aux postes, à temps partiel, Jeannine Grenier-Morin, dont le besoin se faisait sentir vu l'augmentation de la population et les nouveaux services à fournir. Auparavant d'autres personnes, Marguerite Boutin et Laurette Gagnon, avaient donné un coup de main à M. Lemieux et il devait lui-même défrayer leur salaire.

En ce temps, le bureau de poste servait de lieu de rencontre où les gens, dans une atmosphère familiale, en profitaient pour échanger, tantôt quelques farces un peu grivoises, tantôt des commentaires sur les derniers événements de la paroisse.

En 1968, M. Lemieux prit sa retraite comme maître de poste mais continua de desservir la route rurale n° 2 jusqu'en 1977. Avec ses 45 ans de services loyaux envers la population de Saint-Lambert, il en marqua le siècle dernier.

En 1968, le bureau de poste déménagea à l'emplacement actuel et, en 1990, il y eut l'ouverture d'un comptoir postal au 1144, rue Bellevue.

En 1977, Michel Couture prit la relève de M. Lemieux, et Jeannine Gingras-Duval, celle d'Albert Vachon.



Les employés de Postes Canada.



Les employés de la poste rurale



Alexis Lemieux

De septembre 1998 à septembre 2002, le bureau de poste partage de nouveau ses locaux avec la banque.

Le bureau de poste compte actuellement, en plus de son maître de poste, trois employés à temps partiel et cinq entrepreneurs de routes rurales : trois pour desservir Saint-Lambert et deux, depuis 1990, pour Breakeyville.

Afin de souligner d'une manière toute spéciale le 150^e, la Société canadienne des postes est heureuse

de nous fabriquer un timbre « à date » avec le logo de la municipalité ainsi que la mention 150. Ce timbre « à date » servira tout au cours de l'année 2003 pour oblitérer tout le courrier qui sera déposé au bureau de poste de Saint-Lambert.

Si vous désirez un souvenir de cet événement, vous n'avez qu'à vous présenter au bureau avec une enveloppe affranchie et nous oblitérerons votre enveloppe avec le timbre commémoratif du 150^e.

Voici la liste des maîtres de poste et de leurs adjointes depuis la fondation :

| | | |
|---------------------------------|------|--|
| Magloire Brochu | 1855 | |
| Onézime Dion | 1882 | |
| Capt. Alexis Gagné | 1890 | |
| Hippolyte Roy | 1896 | actuellement au 1238, rue des Érables |
| Honoré Drapeau | 1897 | |
| Hippolyte Roy | 1907 | actuellement au 1238, rue des Érables |
| Charles Turgeon | 1912 | actuellement au 1242, rue des Érables |
| M ^{me} Charles Turgeon | 1916 | actuellement au 1242, rue des Érables |
| Marie-Thècle Turgeon | 1925 | actuellement au 1242, rue des Érables |
| Alexis Parent | 1932 | actuellement au 1242, rue des Érables |
| Alexis Lemieux | 1949 | actuellement au 1150, rue du Pont |
| Claude Labbé | 1968 | bureau actuel au 1256, rue des Érables |
| Romain Roy | 1976 | bureau actuel au 1256, rue des Érables |
| Mario Fortier | 1979 | bureau actuel au 1256, rue des Érables |
| Pierre Simonneau | 1984 | bureau actuel au 1256, rue des Érables |
| Robert Lavoie | 1987 | bureau actuel au 1256, rue des Érables |
| Jacqueline Lapierre-Côté | 1990 | bureau actuel au 1256, rue des Érables |
| Dany Brousseau | 2000 | bureau actuel au 1256, rue des Érables |

Adjointes :

Jeannine Grenier-Morin
 Monique Picotte
 Dorice Gauthier
 Ginette Fontaine (fille de Conrad)
 Louisette Grondin

Thérèse Couture (fille d'Aimé)
 Louise Boutin-Blanchet
 Lucie Bussièrès (fille de Paul-Henri)
 Annette Rouleau



Un MERCI tout spécial à toutes les personnes qui m'ont permis de retracer ces souvenirs du passé, comme quoi « le bouche à oreille » a encore sa place dans ce nouveau millénaire.

Ginette Fontaine

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Les débuts

L'idée d'implanter une Caisse populaire Desjardins à Saint-Lambert, transmise par quelques résidants à la population, germa depuis quelque temps lorsque, le 3 juillet 1944, le projet se concrétisa.

En effet, ce jour-là, M. Turmel, propagandiste de l'Union régionale des caisses, par la conférence prononcée ce même jour, sut si bien persuader son auditoire que, parmi les cinquante-deux personnes présentes, vingt et un sociétaires souscrivirent 485 \$ au capital social et déposèrent à l'épargne un montant de 300 \$. À la fin de la soirée, l'actif était de 785 \$.

L'abbé Charles-Albert Labrèque, curé de Saint-Lambert, Maximilien Lemieux, agronome pour le comté de Lévis, et Eugène Morin, résidants de Saint-Lambert, obtinrent le titre de membres honoraires.

Alexis Lemieux fut le premier président et Philippe A. Roy, le premier secrétaire gérant pour les premiers six mois ; Pierre Gourde lui succéda par la suite. Son épouse, Rosa Boutin, devint son assistante. Les transactions avaient lieu à la résidence respective des gérants, lesquels ont reçu, la première année, le salaire symbolique de 1 \$. Les services se limitaient aux dépôts dans les comptes d'épargne, à l'échange de chèques ou à la demande de prêt, laquelle était soumise à la commission de crédit.

Donc, la première année d'opérations se soldait par un actif de 33 102,48 \$, avec 135 sociétaires, 65 déposants et 9 emprunteurs.

L'évolution

Au début, les opérations se déroulaient au domicile du gérant, et ce, sur une table de cuisine. Les gens se présentaient au bureau à toute heure du jour, parfois la nuit et même après la grand-messe du dimanche.

Ce n'est qu'en 1947 qu'on consent à l'installation d'une ligne téléphonique et à l'achat d'un premier bureau ; en 1948, on structure l'horaire qui est de 8 h à 17 h sur semaine avec fermeture à 12 h le samedi.

L'année suivante, on achète un nouveau coffre-fort. En 1952 est installé le premier système d'alarme contre le vol.

Lors du centenaire de la paroisse de Saint-Lambert, la Caisse a dix ans et son actif est de 224 797 \$. Plusieurs manifestations se déroulent et la Caisse participe en donnant 5 \$ pour aider à l'érection d'une nouvelle croix placée à l'angle des rues du Pont et Bellevue.

En 1956 et 1958, la Caisse offre des dons à la Fabrique de Saint-Lambert : une première fois, 25 \$ pour aider à l'achat de haut-parleurs et une seconde fois, elle donne 10 \$ pour collaborer à l'achat d'un tabernacle.

Pour la première fois, lors de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 1960, un montant de 25 \$ est donné en prix de présence.

Ce n'est qu'en 1963 que M^{me} Gourde est autorisée à engager une aide si nécessaire au salaire de 1 \$ l'heure.

En 1968, c'est le début de la perception des comptes ; la Caisse consent à percevoir les factures de téléphone au coût de 0,15 \$ le compte.

La Fabrique de Saint-Lambert bénéficie une fois de plus de la générosité de la Caisse, car une somme de 1 000 \$ est offerte pour l'achat de cloches pour l'église : 500 \$ en 1970 et 500 \$ en 1971.

En 1973, on offre des dépôts à terme.

Étant donné l'accroissement de la population et l'augmentation des services, des changements importants s'amorcent. En 1976, un terrain est acheté et on commence la construction de la bâtisse à l'emplacement actuel. Le 27 décembre 1977, on procède à l'inauguration des locaux de la nouvelle Caisse.

Après 32 ans de loyaux services, M^{me} Gourde quitte son poste le 5 février 1977.

Le 8 février 1977, Pierre Comtois, nouveau directeur, lui succède.

Une gamme de nouveaux services s'ajoutent grâce à l'adhésion au système intégré des caisses permettant d'accéder aux transactions intercaisses.

Pour la première fois de son histoire, le 3 octobre 1978, des cagouleurs pénètrent dans la caisse pour un vol à main armée.

Des changements à la direction générale surviennent en 1984. L'actif de la Caisse est maintenant de 10 200 000 \$ et Pierre Comtois quitte ses fonctions en juin pour être remplacé en septembre par Jean Veillette, directeur actuel.

En janvier 1988, après onze ans comme concierge, Roland Lacasse quitte son emploi pour être remplacé par Yvon Plante, concierge actuel.

En 1991, il y a installation d'un premier guichet automatique et rénovation de la façade de la bâtisse. En 1993, on agrandit et on réaménage les locaux. Les besoins toujours grandissants des sociétaires nous obligent à l'achat d'un deuxième guichet automatique en 1995.

La technologie ayant progressé rapidement ces dernières années, plusieurs produits et services se sont ajoutés tels que des forfaits diminuant les frais d'utilisation de services, le service Accès D permettant d'accéder et d'effectuer certaines transactions par téléphone ou par Internet, les services d'un planificateur financier, des produits de nos filiales tels les assurances, les fonds de placement et les financements aux points de vente.

En 1997, la Caisse signe une entente avec les Assurances générales des caisses Desjardins inc. qui lui permet d'offrir à ses membres des services d'as-



Jean Veillette, directeur actuel

surances de dommages (automobile et habitation). C'est cette même année que l'Assemblée nationale adopte la loi numéro 69 modifiant la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit*. Les principaux impacts de cette loi sur le fonctionnement des caisses populaires sont l'abolition de la Commission de crédit et le remplacement de la désignation du Conseil de surveillance par celle de Conseil de vérification et de déontologie avec des pouvoirs accrus.

En décembre 1998, on fait l'installation d'un système de boîtes vocales afin d'assurer la confidentialité et de faciliter l'accès aux membres (24 heures par jour) pour les messages internes.

À l'automne 1999, il y a création du Centre financier aux entreprises Chutes-de-la-Chaudière, ayant son centre d'affaires à Saint-Romuald, et



La première caisse.



La deuxième caisse.

installation d'un troisième guichet automatique à fonction rapide.

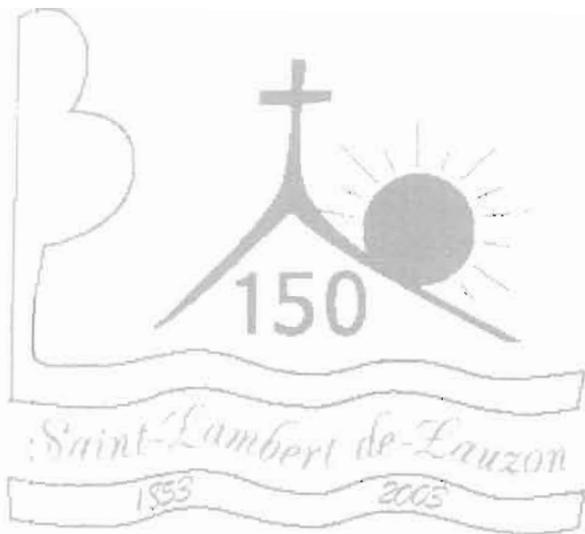
L'an 2000 passera à l'histoire. À cette période, l'actif de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Lambert est de 58 523 000 \$.

Le Conseil d'administration de la Caisse, sous la présidence de Marcel Routhier, recommande aux membres de la Caisse, en assemblée extraordinaire tenue le 15 février 2000, une fusion avec la Caisse populaire de Saint-Étienne-de-Lauzon qui donne naissance à la nouvelle Caisse populaire Desjardins de la Chaudière le 30 juin 2000 avec un actif de 143 209 503 \$, offrant les mêmes produits et services accessibles à chacun des centres de service.

Après sa première année d'existence, la nouvelle Caisse ristourne à ses membres un montant record de 1 006 000 \$.

Voici en quelques pages l'histoire de votre Caisse populaire depuis ses débuts.

Les dirigeants et le personnel de la Caisse populaire Desjardins de la Chaudière félicitent la population pour le 150^e anniversaire de la fondation civile de Saint-Lambert.



HISTORIQUE

DE LA BANQUE DE SAINT-LAMBERT

Née de la réorganisation de la Banque Jacques-Cartier de Montréal, la Banque Provinciale du Canada adopta cette appellation en 1900. Par la création de succursales et d'agences s'enclencha alors le long processus de son rayonnement, d'abord à travers le Québec — en 1929, elle en comptait déjà 281 — et ensuite progressivement dans les autres provinces.

Malheureusement, nous n'avons pas réussi à retracer les documents d'archives pouvant nous confirmer avec certitude l'année exacte de l'implantation de la première agence de la Banque Provinciale à Saint-Lambert, mais tout nous porte à croire que l'événement se situerait au milieu des années 30.

C'est en effet à l'époque où Napoléon Couture, un notable de la place, prit en charge le premier comptoir de ladite institution financière qui offrait enfin à la population de Saint-Lambert les services bancaires devenus nécessaires à l'ère de la modernité.

M. Couture remplit cette fonction quelques années avant de passer le flambeau à sa fille Émilienne, épouse d'Adrien Picard. Les transactions bancaires continuèrent de s'effectuer au domicile familial situé à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'épicerie IGA. Cependant, l'incendie qui détruisit leur domicile en 1946 obligea les Picard à reloger temporairement la Banque dans un autre espace. Après la reconstruction de la maison, le bureau de la Banque y reprit sa place. Émilienne Picard en assumait la responsabilité jusqu'au début de l'année 1950.

Par la suite, Alexis Lemieux, maître de poste, prit les rênes de l'agence. Le comptoir bancaire fut alors installé dans le local déjà occupé par le bureau de poste à l'angle des rues du Pont et des Peupliers. M. Lemieux cumula les deux fonctions pendant plus de six ans.

En mai 1956, à la suite de la démission d'Alexis Lemieux, Louise Lemieux Boutin fut embauchée comme nouvelle agente et la Banque fut localisée sur la rue des Cèdres.

À cette époque les services bancaires étaient plutôt limités. On n'y faisait que les dépôts, les retraits, les encaissements de chèques et la mise à jour du livret de banque. Ce ne fut que vers la fin des années 60 et au début des années 70 qu'une gamme de nouveaux services arriva. Par contre, les heures d'ouverture étaient assez nombreuses. Elles s'étendaient de 8 h à 16 h, du lundi au vendredi, et de 19 h à 21 h le vendredi soir. Le samedi, on ouvrait de 9 h à 12 h. Occasionnellement, il arrivait même qu'on reçoive des clients le dimanche.

En 1979, une des plus importantes fusions bancaires de l'époque en Amérique du Nord réunit la Banque Provinciale du Canada et la Banque Canadienne Nationale, donnant ainsi naissance à la Banque Nationale du Canada. À la suite de cette fusion, l'agence de Saint-Lambert fut rattachée à la succursale de Saint-Romuald. Arriva ensuite une innovation majeure, l'implantation du système informatique qui établit un lien direct entre la Banque et la nouvelle succursale.

En 1981, un objectif bien précis d'efficacité et de rentabilité poussa la Banque Nationale du Canada à entreprendre une vaste restructuration à travers le pays. On annonça alors la fermeture de plusieurs agences. Malgré l'accroissement de ses activités et sa bonne santé financière, l'agence de Saint-Lambert fut du nombre des « sacrifiées ».

Ainsi se tourna, le 30 janvier 1982, une page d'histoire de la banque de Saint-Lambert dont M^{me} Boutin fut un témoin actif pendant plus de 26 ans.

N. B. : En septembre 1998, la Banque Nationale ouvrit un point de service dans un local du bureau de poste de Saint-Lambert. On y trouve actuellement un guichet automatique et un bureau où l'on peut rencontrer sur rendez-vous un employé de la succursale.



LA MUTUALITÉ À SAINT-LAMBERT

*La Compagnie d'assurance mutuelle
contre le feu de la paroisse de Saint-Lambert*

D'hier à aujourd'hui

Promutuel Lévisienne-Orléans

Àu début de 1908, le gouvernement modifia la *Loi sur les assurances* et permit la fondation de compagnies mutuelles de paroisse ; c'est ainsi que la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de la paroisse de Saint-Lambert prit forme. Les gens pouvaient s'assurer jusqu'à un maximum de 500 \$ par bâtisse et s'engageaient à payer une cotisation de 2 \$ pour 500 \$ d'assurance. S'il n'y avait pas de sinistre pendant l'année, il n'y avait pas de cotisation d'année en année. Aucun assureur conventionnel ne voulait assurer à la campagne. Comme les temps changeaient et que les besoins des gens de l'époque augmentaient dans les années 30 à 50, la Mutuelle du temps augmenta le maximum à 1 000 \$ par bâtisse. À ce moment-là, l'assuré commença à payer chaque année sa cotisation à la Mutuelle, car les sinistres en feu et vent arrivaient beaucoup plus souvent, à cause des nouvelles constructions. Cette cotisation est d'ailleurs l'ancêtre des primes d'aujourd'hui. Dans les années 1950 à 1960, la Compagnie mutuelle de Saint-Lambert incita ses assurés à recourir aux compagnies mutuelles avoisinantes pour couvrir leurs nouveaux besoins d'assurances, soit celles de Saint-Henri et de Saint-Louis-de-Pintendre. Armand DeBlois fut le dernier secrétaire de la compagnie de Saint-Lambert qui, dans les années 60, décida de fermer définitivement les livres. Les assurés du temps se sont retrouvés avec la Compagnie mutuelle de Saint-Henri et de Saint-Louis-de-Pintendre. La Compagnie mutuelle de Saint-Nicolas avait également décidé de fermer les livres. Comme la Compagnie mutuelle de Saint-Henri avait la majorité des clients de la défunte compagnie de Saint-Lambert, elle décida de nommer un représentant de Saint-Lambert au sein du conseil de la Compagnie mutuelle de Saint-Henri. C'est Gonzague Pelchat, du chemin Saint-Patrice, qui, en 1968, fut le premier administrateur de Saint-Lambert auquel s'ajouta, en 1976, un deuxième administrateur



*Gonzague Pelchat,
1968-1985.*



*Fernand Lavertue,
de 1976 à aujourd'hui.*

en la personne de Fernand Lavertue pour siéger à la Mutuelle de Saint-Henri.

En 1976, les affaires de la Compagnie mutuelle de Saint-Henri et de Saint-Louis étaient bonnes, et pour pouvoir offrir de plus gros montants d'assurances à leurs clients — 5 000 \$ par bâtisse —, les compagnies de Saint-Henri et de Saint-Louis se fusionnèrent pour donner naissance à la Société mutuelle d'assurance du comté de Lévis, laquelle se fusionna au milieu des années 1980 avec la Compagnie mutuelle de Saint-François de l'île d'Orléans, pour s'appeler aujourd'hui Promutuel Lévisienne-Orléans. Lors des premières

fusions, le volume des cotisations (primes) était de l'ordre de 10 000 \$ avec à peu près rien comme actif ; aujourd'hui le volume des primes est de plus de 22 millions et l'actif se chiffre à 23 millions. Fernand Lavertue siège depuis 1976 au sein du conseil d'administration de Promutuel Lévisienne-Orléans. Promutuel Lévisienne-Orléans rend hommage aux bâtisseurs de Saint-Lambert qui ont cru au potentiel de la mutualité, afin de léguer en héritage à notre génération et à celles de demain une institution des plus respectées, qui emploie des hommes et des femmes de la région et qui investit ses avoirs dans la région au bénéfice de tous. Trois personnes de Saint-Lambert travaillent actuellement chez Promutuel Lévisienne-Orléans : Lynda Gobeil, Lili Dupuis et Nancy Vachon.

CHAMBRE DE COMMERCE À SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON, 1972-1986

Le mercredi 24 mai 1972, Ghyslain Harvey, président de la Chambre de commerce provinciale, remet au président de la Chambre de commerce locale, Marcel Poiré, la charte rendant officielle l'existence d'un tel organisme à Saint-Lambert. Sur la photographie prise lors de la présentation de la charte apparaissent Jean-Marie Larue, président de la Chambre de commerce régionale Desjardins, Marcel Poiré, président fondateur, Ghyslain Harvey et Conrad Bernier, secrétaire.

Aux prises avec des problèmes de service, le maire de la municipalité, Alexis Blanchet, appuyé d'une cinquantaine de contribuables, décide d'aller de l'avant pour soutenir la fondation d'une Chambre de commerce locale.



Lors de la remise de la charte à la Chambre de commerce.

Au début des années 1970, Saint-Lambert est une municipalité modeste, mais elle n'en connaît pas moins des problèmes d'envergure, par exemple, la construction de futures voies rapides entre Québec et Boston, le développement d'un parc industriel, le chemin de fer, le projet d'égouts et d'aqueduc.

Selon le maire, une Chambre de commerce viendrait aider la municipalité à résoudre la difficulté encourue par l'absence de tout plan d'urbanisme et de programme de loisirs pour les jeunes. De même, une Chambre de commerce pourrait assurer la planification d'un service d'égouts et d'aqueduc, dont la municipalité a un urgent besoin, et permettre à tous les marchands et gens d'affaires d'uniformiser leurs efforts pour le développement harmonieux de la paroisse.

L'exécutif du comité de formation de la Chambre de commerce était formé de : Marcel Poiré, président ; Marcel Routhier et Charles A. Parent, vice-présidents ; Conrad Bernier, secrétaire ; Raymond Hébert, responsable des finances ; Normand Dumont, responsable de l'étude des loisirs ; Henri-Louis Thibodeau, responsable des activités sociales ; et Achille Goulet, responsable des affaires municipales et plus particulièrement de l'urbanisme. Quelques membres de la Chambre régionale sont présents pour assurer la légitimité de la nouvelle Chambre. Les citoyens présents font à l'époque une suggestion intéressante, soit essayer d'attirer dans le village un médecin, un notaire et quelques autres professionnels.

Les années 1971-1972 constituent un nouveau départ pour la municipalité et la Chambre de commerce. Beaucoup de travail est fait pour mettre en place un tel mouvement ; septembre, octobre, et novembre sont les mois les plus actifs : rencontres avec le conseil municipal pour prendre des ententes au sujet de projets conjoints, tels les égouts, l'aqueduc, le plan de zonage et d'urbanisme, l'aménagement de la rivière Chaudière, la demande aux dirigeants de la Caisse populaire d'ouvrir le jeudi soir, etc.

On tient plusieurs soirées d'information sur des sujets très diversifiés : assemblée concernant la Fabrique, ce qui a permis à plusieurs citoyens d'assister à une assemblée générale des marguilliers dans l'église ;

affaires municipales (l'importance d'avoir un réseau d'égouts et d'aqueduc) ; impact d'une caisse populaire dans un village. Ces trois soirées prouvent leur importance d'elles-mêmes, car plus de 250 personnes viennent à chacune d'elles : maires, échevins, prêtres, gérants et présidents de caisse des villages environnants.

Bientôt, on présente un rapport sur les noms de rues dans le village et les parcs environnants, une étude sur les numéros civiques et un plan de zonage (fin janvier 1973).

Le premier conseil d'administration, en 1973, est formé de Marcel Poiré, réélu à la présidence ; de Marcel Routhier, premier vice-président réélu ; de Raymond Cadorette, deuxième vice-président. Normand Dumont agira comme secrétaire-trésorier, en remplacement de Conrad Bernier, qui devient administrateur, tout comme Raymond Hébert, Égide Fortier, Rosaire Lemieux, Gaston Lévesque, Claude Buteau et Réal Drouin.

En 1973, le conseil d'administration de la Chambre fonde un journal d'information baptisé *Les Petites Nouvelles*. Le président Marcel Poiré en devient le rédacteur et Normand Dumont, le secrétaire, jusqu'en 1984. Louise Bernier, Maryse Guay et Sonia Bernard se succèdent à la rédaction de ce journal jusqu'en 2000.



La mascotte Patsy.



Laurence Boutin gagne le premier prix lors du concours de tuques au Carnaval de Québec

La Chambre de commerce se préoccupe également du bien-être des citoyens actuels de Saint-Lambert et des nouveaux arrivants. C'est pour cette raison qu'à la formation du comité des PAT (Prêt à tout), issu de Chantier 1973, le conseil d'administration intègre ledit comité à l'intérieur de sa formation. Pendant plus de dix ans, le comité des PAT et la Chambre de commerce accueillent des centaines de nouveaux paroissiens.

Durant cette période, il y a eu les Fêtes du printemps, la Plantation du mai, etc.

En 1981, Marcel Poiré cède sa place de président à Jean-Guy Vachon. Reine Gagné lui succède en 1984, pour un dernier mandat axé surtout sur la possibilité d'avoir un salon mortuaire dans la paroisse et, par la même occasion, de libérer la salle municipale.



Jean-Marie Larue, Marcel Poiré, Ghyslain Harvey et Conrad Bernier

UNE HISTOIRE DE CŒUR : LE SERVICE D'ENTRAIDE

Nous sommes en 1979. Pour répondre aux besoins d'aide à domicile des personnes âgées, le Club de l'Âge d'or de la municipalité de Saint-Lambert met sur pied un comité de maintien à domicile. Nellie Rouleau est alors présidente de l'Âge d'or et devient responsable du comité. Les services offerts à ce moment sont : visites à domicile, aide aux familles et aide aux jeunes contrevenants. Les responsables administrent un mini-budget alloué par le CLSC pour quelques personnes travaillant sur des projets d'emploi. Les personnes engagées font « des petits ménages » chez les personnes âgées. Le comité n'a pas encore de local officiel, il collabore avec le comptoir d'entraide du sous-sol de l'église. Les bénévoles demandent l'aide des commerçants pour aider les familles démunies.

C'est en 1988 qu'une équipe de bénévoles décide, aidée par un intervenant du CLSC, de s'incorporer en organisme de bienfaisance ; naît alors le Service d'entraide Saint-Lambert, Lévis. Créé afin d'aider matériellement et psychologiquement les personnes démunies dans Saint-Lambert ainsi que pour promouvoir l'action bénévole dans notre communauté, le Service d'entraide est depuis ce temps toujours en évolution. Le premier local officiel fut celui du Petit Domicile en janvier 1993. Nous avons alors un bureau et un petit local pour un comptoir de vêtements usagés, Le Bazar. Avec l'incorporation, l'organisme pouvait alors faire une première demande de subvention à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, qui lui a octroyé 516 \$ en 1991. Rappelons que jusqu'à ce jour, le comité avait fonctionné uniquement avec des dons et des personnes bénévoles. Une première coordonnatrice fut engagée quelques heures par semaine en novembre 1991. Le conseil d'administration s'impliquait beaucoup dans le triage des vêtements et dans les services offerts à la population. C'est également en 1991 qu'une activité d'autofinancement, le bingo, a été mise sur pied.

En avril 1995, le Service d'entraide emménage dans ses locaux actuels. Au fil des ans, les services se développent, le nombre des personnes aidées aug-

mente ainsi que le nombre de personnes bénévoles.
Les services offerts sont :

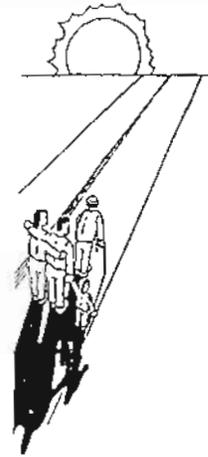
- ❖ Aide alimentaire : cuisine collective, la Baratte, club d'achat (en développement), paniers de nourriture, bons d'achat, paniers des Fêtes ;
- ❖ Comptoir vestimentaire Le BAZAR ;
- ❖ Soutien à domicile : accompagnement et transport, dîners-rencontre, visites d'amitié, soutien civique ;
- ❖ Formation, informations, références, soutien psychologique et suivi ;
- ❖ Aide aux jeunes : travaux communautaires, cadeaux de l'arbre enchanté, programme SAJE (inscriptions au terrain de jeu et aux sorties scolaires).

Depuis 1991, plusieurs présidents et présidentes se sont succédé : en 1991-1992, Fernand Lavertue ; en 1992-1993, Claude Roy ; en 1993-1994-1995-1996, Albert Drouin ; en 1996-1997-1998-1999, Gilbert Dugas ; en 1999-2000, Rollande Labrie ; et en 2000-2001-2002-2003, Marguerite Dugas. Plusieurs personnes bénévoles se sont aussi succédé ; les bénévoles actuels sont : Lucille Carrier, Jeanne d'Arc G. Roy, Marie Lacasse, Mary Bélanger, Lucille Plante, Geneviève Cliche, Yvette Bilodeau, Henriette Parent, Marie-Paule Boisvert, Rollande Fortier, Laurette Côté, Jeannine Morin, Rachel Labonté, Lisette Pelletier, Huguette Blanchet, Christiane Lacasse, Huguette Lacasse, Françoise Bouffard, Jeanne d'Arc Morin, Céline Bilodeau, Lucie Turmel, Marie-Marthe Fecteau,

Marie-Marthe Godin, Louisette T. Rochefort, Romuald Laforest, Jean-Louis Roy, Germain Courchesne, Fernand Lavertue, Claude Bergeron, Raymond Bisson, Claude Laroche, Norbert Moore, Michel Martineau.

Il y a également des personnes qui « bénévoles » en couple : Céline et Steeve Massicotte, Nicole Miville et Majorique Bérubé, Marguerite et Gilbert Dugas, Thérèse et Hervé Carrier, Marguerite Boutin et Albert Lacasse, Diane Labrecque et Marcel Rhéaume, Rachel et Achille Vallée, Rita et Albert Drouin.

Cet organisme, né d'une initiative du milieu, rend maintenant service à plus de 500 personnes annuellement. En 2003 nous fêterons nos 15 ans d'incorporation ; c'est grâce au grand cœur et à la persévérance de plusieurs personnes de la municipalité que l'organisme est bien vivant ! Au nom des personnes aidées, nous tenons à remercier tous les fondateurs ainsi que ceux et celles qui ont poursuivi la mission du Service d'entraide jusqu'à ce jour. Merci mille fois !



Le local



*Le Conseil d'administration fondateur.
Rosa Gourde, Fernand Lavertue,
Marie Lacasse et Jeanne d'Arc Morin.*

COMPTOIR DE VÊTEMENTS

Le 12 août 1982 s'ouvre un Service d'entraide au sous-sol de l'église. On y reçoit des vêtements usagés pour être offerts aux gens à bas prix.

Tout en aidant les gens, on aide aussi la Fabrique grâce aux articles vendus.

Un comité de bénévoles, fondé en 1980, recevait des vêtements usagés pour fabriquer des courtepointes, des pantoufles et des couvertures de laine remises au père Célestin Marcotte, fondateur de Collaboration santé internationale (CSI).

L'aménagement du local est exécuté par Roland Demers, M. et M^{me} Albert Roy, M. et M^{me} Honoré Lacasse, M. et M^{me} Francis Blaney et Suzanne Couture.

Les pionnières sont Jeanne d'Arc Roy, Jacqueline Blaney, Laurence Lacasse, Marie-Anne Lacasse, Simone Vachon, Danielle Paré et Marguerite Fortier.

Cette même œuvre continue de rendre service aux gens et à l'église. Gabrielle Giguère, Jeanne d'Arc Roy, Florence Parent et Fernande Fortier sont les principales ouvrières à donner généreusement de leur temps.



*Les dames responsables :
Florence Parent, Jeanne d'Arc Roy,
Fernande Fortier et Gabrielle Giguère.*

PARENTS-SECOURS

Le mouvement Parents-Secours a pris naissance au cours de l'année scolaire 1978-1979 avec l'appui du Comité d'école à la suite de la présentation, par la Sûreté du Québec, d'une vidéocassette expliquant le fonctionnement et le bien-fondé de l'organisme Parents-Secours. Le but visé par ce programme est la sécurité des gens et plus spécifiquement celle des enfants.

Le Comité d'école semble favorable à un tel organisme dans la paroisse et il délègue quelques-uns de ses membres pour démarrer le comité. Le premier conseil est formé des personnes suivantes : Nicole Cliche-Cloutier, présidente ; Rolande Boutin, Judith Stryckman, Lucille Plante, Rolande Santerre et Ann Anderson. Il faut souligner l'appui financier de la municipalité dans cette démarche.

La première tâche du nouveau comité consiste à recruter des familles qui acceptent de s'afficher, à l'aide d'une pancarte rouge et blanche, montrant un adulte tenant la main d'un enfant. Cette pancarte est placée bien en vue dans une fenêtre lorsque les gens sont présents à la maison, de sorte que toute personne dans le besoin puisse frapper à leur porte et recevoir l'aide appropriée. À une certaine époque, on dénombrait plus de 120 foyers arborant l'affiche-fenêtre.

Toutes les familles en fonction ont été vérifiées et acceptées par la Sûreté du Québec. Le mouvement a compté plusieurs changements de comités exécutifs au cours de ses 22 ans d'existence. Le dernier comité a été formé des personnes suivantes : Micheline Morin, présidente ; Ginette B. Fortier, Francine Gagnon





Nicole Cliche

et Danielle Côté. Malheureusement pour tous, le comité a dû être dissous en 2000, faute de personnes disponibles pour le comité et de familles pour les affiches-fenêtre.

Sous la présidence de Steve Massicotte, dans les années 1984 à 1987, plusieurs activités ont eu lieu comme : cycloton, activités avec les pompiers au Domaine Aramis, visite du policier responsable à l'école du Bac, visite du comité pour promouvoir la prudence dans les rues, à bicyclette, dans les autobus, etc.

Pendant plusieurs années, la Sûreté du Québec, avec la générosité de plusieurs commanditaires, a sillonné les rues de la municipalité à l'Halloween en distribuant des bonbons et des bandes fluorescentes.

Après avoir formé le comité exécutif et avoir trouvé plusieurs familles, la première réalisation concrète fut de mettre sur pied les cours de « gardiens-avertis » ; d'ailleurs les cours se donnent toujours une fois par année sous la responsabilité de Micheline Morin avec la collaboration de la municipalité.

COMITÉ DE GARDIENS, GARDIENNES

Ce comité voit le jour avec le programme Chantier 73. Son but est d'offrir à la population le service de jeunes gardiens et gardiennes qui ont passé avec succès l'examen de la Croix-Rouge. Notre responsabilité est de sécuriser les parents lors d'une sortie.



Micheline Morin

Ce comité travaille en étroite collaboration avec Micheline Morin, responsable du cours de gardiens-avertis.

Gaëtane Fréchette prend la direction de ce comité en 1973 jusqu'au mois d'août 1983. De 1983 à 1999, Suzanne Riverin en est la responsable. De 1999 à 2001, Stéphanie Villeneuve assume la direction. De 2001 à ce jour, Suzanne Riverin est revenue au poste.

En nous contactant, nous voulons offrir aux parents des jeunes adolescents responsables qui demeurent le plus près possible de chez eux.



*Sous cette photographie on doit lire :
bébé Jonathan Pelchat avec Nathalie Bourget, 12 ans.*



HLM À SAINT-LAMBERT

C'est le 24 septembre 1982 qu'eut lieu l'inauguration officielle du HLM. C'est en présence de plusieurs invités, tels le député-ministre provincial Adrien Ouellet, Jean Turgeon, représentant du député fédéral Gaston Gourde, le maire Jean-Paul Bédard, Fernand Lavertue, président de l'Office municipal d'habitation, que le traditionnel ruban fut coupé.

L'ex-maire, Fernand Boutin, avait été l'initiateur de ce projet.

Cette habitation à loyers modiques de dix unités de logements demeure la propriété de la Société d'habitation du Québec qui en a confié l'administration à l'Office municipal d'habitation de Saint-Lambert.

Cet immeuble porte le nom de Pavillon de la Chaudière, et à son inauguration, parmi les administrateurs, on comptait Fernand Lavertue, président ; Laurier Nadeau, vice-président ; Michel Savard, Gisèle Buteau, Denis Lamontagne, Simone Mercier, Willy Fortier ; et Louise Boutin, directrice et secrétaire-trésorière.



LE PETIT DOMICILE SAINT-LAMBERT INC.

En 1984-1985, des citoyens de Saint-Lambert s'unissent et font jaillir l'idée d'offrir aux aînés de la paroisse qui le souhaitent une maison d'hébergement avec services, pour des personnes âgées en perte d'autonomie. Un sondage auprès de la population de Saint-Lambert, âgée de 55 ans et plus, a démontré un intérêt marqué pour un tel projet. La maladie, la perte d'un être cher, l'isolement sont souvent des facteurs qui incitent une personne à rechercher la sécurité et la proximité des services. Le concept proposé veut respecter l'enracinement des aînés dans leur milieu de vie. En plus d'un hébergement de qualité, la formule offre une réponse efficace à leurs besoins de socialisation et une solution à la carence nutritionnelle si souvent observée chez les personnes âgées. Cette mesure préventive d'hébergement diminue les coûts afférents que peut signifier une hospitalisation, non nécessaire, faute de ressources alternatives adaptées.

En 1986, un comité restreint permanent est formé de gens de Saint-Lambert, d'un intervenant du CLSC, d'un représentant ad hoc de la Société d'habitation du Québec et d'un représentant des différents organismes communautaires intéressés par le projet.

Il faut mentionner que l'implication des gens du milieu, tant personnelle que monétaire, est indispensable à la réalisation d'un tel projet. Le Club de l'Âge d'or s'est impliqué d'une façon extraordinaire en travaillant sans relâche avec les membres du comité permanent afin de démontrer le bien-fondé du projet d'habitation sans but lucratif avec services. Toute la population de Saint-Lambert manifeste expressément son désir d'obtenir une maison d'hébergement pour ses aînés.



Le Petit Domicile.

Le 15 juillet 1987, la corporation Le Petit Domicile Saint-Lambert inc. est donc constituée par lettres patentes émises, selon la troisième partie de la *Loi des compagnies de la province*. Cette incorporation a permis de :

1° se procurer des fonds par voie de souscriptions publiques. Cette collecte de fonds a permis de recueillir : 7 500 \$ en dons de particuliers ; 41 375 \$ en prêts de particuliers pour cinq ans sans intérêt ; ainsi qu'un prêt de 30 000 \$ pour six mois de la Caisse populaire.

2° faire l'acquisition d'un terrain et l'achat d'un premier immeuble situé au 1295, rue des Érables, baptisé La Petite Maison, qui fut restauré bénévolement, lors d'une corvée organisée selon la belle tradition beauceronne, afin de se conformer aux normes de base exigées pour l'hébergement de personnes en perte d'autonomie. Les premiers pensionnaires entrent en octobre 1987 et la maison est inaugurée le 22 novembre 1987.

Les démarches se sont poursuivies tant auprès de la Société d'habitation du Québec que du ministre des Affaires municipales, des députés tant provincial que fédéral, afin d'obtenir l'autorisation de construire le projet du départ soit : un immeuble de seize mini-logements adaptés aux personnes en perte d'autonomie avec services tels : ascenseur, cafétéria, buanderie. D'autres services connexes comme : visites médicales, physiothérapie, services d'animation et activités physiques adaptées aux besoins des résidents font partie du concept de départ. Cette idée originale d'habitation avec services a pris naissance à Saint-Lambert ainsi que le nom de Petit Domicile qui reflète le genre d'habitation qu'on veut offrir à nos aînés. Pour le même prix, dans le secteur privé, on ne peut offrir aux résidents qu'une chambre et non un appartement comme c'est le cas chez nous.

En 1989, la Société d'habitation du Québec lance un premier concours provincial afin d'inviter la population à soumettre des projets d'habitation pour personnes âgées en perte d'autonomie. Cinq projets sont retenus dont deux dans notre région : Charny et Saint-Lambert. Comme le premier critère était la rentabilité du projet ainsi que l'implication des gens du milieu, la densité de la population a penché en faveur de Charny pour la construction du premier projet.

De nouveau la population de Saint-Lambert se mobilise lors d'une rencontre tenue au Centre municipal le 20 février 1989. Un représentant de la Société d'habitation du Québec en la personne de Pierre Baril explique aux citoyens de Saint-Lambert les motifs de leur décision. Comme l'évaluation de certains points de notre dossier nous apparaissaient incorrecte, une révision de notre proposition a été demandée et accordée. Des éléments importants d'analyse furent portés à l'attention de la SHQ.

Finalement, le 22 février 1991, le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, responsable de l'habitation, informait les dirigeants de l'OSBL (Organisme sans but lucratif) qui patronnait Le Petit Domicile Saint-Lambert inc. que le projet de construction de seize unités de logements était accepté.

La construction du Petit Domicile Saint-Lambert inc. a débuté le 30 mars 1992 et les premiers résidents intégraient leur nouvelle demeure le 28 décembre de la même année. Le coût total de réalisation a été de l'ordre de 1 106 000 \$. Le programme de logements sans but lucratif privé découle de l'entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale conclue le 13 mai 1986. Les coûts de construction sont défrayés par les gouvernements du Canada et du Québec dans des proportions de 75 % et de 25 % respectivement. La subvention comble aussi l'écart entre les coûts annuels d'exploitation reconnus et les loyers payés par les occupants en proportion de leurs revenus.

L'inauguration officielle a eu lieu le 14 mai 1993.

Le taux d'occupation des unités de logement affiche complet présentement et plusieurs personnes,



Maurice Béland et Marie-Rose Lemieux (au centre) coupent le ruban sous le regard approbateur de Denise Carrier-Parreault, René Couture, Pierre Morency, le maire Jean-Guy Veillon et Paul Angers. Ce se passait le 14 mai dernier.



Photographie de la Vie Active à l'interne.

tant de Saint-Lambert que de l'extérieur, sont sur une liste d'attente. Voilà une preuve de la nécessité d'une telle résidence.

Des bénévoles visitent régulièrement les personnes de la résidence pour les divertir et les aider à participer aux activités récréatives, internes et externes, qui améliorent leur qualité de vie.

En 1993, une Fondation a été mise sur pied pour recueillir des fonds et financer l'acquisition de fournitures telles que poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, etc. ainsi que des équipements récréatifs comme balançoires, gazébo, etc. afin de rendre la vie plus agréable aux résidents.

Depuis l'ouverture, quatre présidents et présidentes se sont succédé à savoir :



*Gisèle Brochu-Buteau,
décédée en novembre 2000.*



*René Couture,
président
de la Fondation.*



Julien Doyon



*Bernadette Pelchat,
présidente actuelle*

RÉSIDENCE DES PEUPLIERS 2000



La bâtisse.

La Résidence des Peupliers, fondée en 1990 par Jean Blondeau et Rémi Parent, est située au 107, rue des Peupliers, à Saint-Lambert.

Cet endroit offre logement et services aux personnes retraitées et accueille des personnes âgées autonomes et semi-autonomes.

Depuis 1990, la résidence n'a cessé d'agrandir ; elle compte maintenant 35 chambres.

Cette résidence est la propriété de Rémi Parent, de Karine Ippersiel et de Paulin Roy.



*Alphonse Boutin
et Émile Blais.*



*Madeleine Parent, Émilienne Gagné, Blanche
Dumont-Morin, Imelda Vachon,
Simone Lemieux et Alfrédine Lemieux.*

LE RESTAURANT CHEZ RITA (Chez Johanne)

De mai 1965 à juin 1997, la famille Rivet-Vaillancourt-Morrisette a marqué le village de Saint-Lambert de plusieurs façons.

Lors de la construction du restaurant, l'entrepreneur pensait qu'il ne resterait ouvert que quelques mois. Merci à la population et aux amis de Saint-Lambert... La famille a quand même gardé l'entreprise sur pied pendant plus de 30 ans !

D'abord la belle époque ! Les juke box à chaque table, le crème soda, les hamburgers et le pétrole à 35 sous le gallon ! L'hôtel Les Nuits de France, avec la famille Lacrouz, offrait une grande chance au petit restaurant de faire des heures supplémentaires. Quel temps d'insouciance, mais quand même de plaisirs ! Tous les services se retrouvaient sur la rue des Érables, l'autoroute n'étant encore à cette époque qu'un vague rêve politique. Le garage Texaco a longtemps servi la boisson de vos bolides à 8 cylindres grâce à Gaston, Robert et bien d'autres. Maintenant, M. Cloutier y gère la réalité d'un coin de village moins fréquenté.

VRROOOM ! Pizza à domicile ! La meilleure pizza en ville, sinon à l'ouest de Rome. À quelle vitesse croyez-vous que les petits camions Datsun pouvaient filer dans les longs rangs de Saint-Lambert ? Un calcul réaliste aurait rapidement prouvé que la livraison n'était pas rentable à brûler autant de pétrole, mais l'effet marketing, lui, était plutôt efficace. Sans parler des plus gentilles et jolies « waitress » de la rive sud. VRROOOM ! Les courses de voitures, les

balades à motoneige, tous les prétextes étaient bons pour se retrouver entre copains pour prendre un café ou se rassasier à souhait.

Combien d'amoureux et d'amis se sont rencontrés Chez Rita, Chez Johanne ? Vous vous reconnaissez certainement et vous vous rappelez des souvenirs impérissables. De bonnes affaires aussi se sont brassées devant les bons repas maison que l'on préparait avec tant d'attention ou devant un petit verre de boisson alcoolisée servi avec le sourire par Johanne ou par une autre jolie demoiselle. Ou simplement pour jaser... À quoi d'autre une société pourrait servir sinon à permettre la communication entre amis ?

Claude, Guy et Johanne prennent la barre du navire de la Chaudière chacun leur tour, histoire de rendre la vie un peu plus facile à Rita. Le reste de la famille travaille comme « employés de soutien ». Plusieurs tentatives ont été faites pour contrer la concurrence qui s'accaparait quand même une bonne part du marché compte tenu de la petitesse du village. Quelques années difficiles, trop d'acharnement, peu de rentabilité et c'est la fin. La société monétaire aura eu raison d'une autre histoire de « cœur ».

Voilà, il en a coulé de l'eau dans le lit de la Chaudière. Mais toute l'eau qu'il aura fallu pour modeler l'avenir effacera le passé, inévitablement.

Sans que vous vous en rendiez compte, vous avez fait partie de la famille et Rita vous écoutait comme une deuxième mère, peut-être comme une vraie mère. Vous l'avez rendue heureuse, triste, courageuse, têtue et espiègle, mais surtout amoureuse de la vie. Rita est



Les vieux bancs.



Le vieux restaurant.

décédée ce 1^{er} septembre 2002 à l'âge de 76 ans. Trop de travail, la cigarette et un manque évident d'attention envers elle-même auront eu raison de sa santé. Elle a néanmoins vécu ses dernières années très heureuse de voir ses enfants ensemble en famille.

Et le reste de la famille ?

Guy est en grande forme après un double pontage cardiaque. Claude est gérant adjoint dans un magasin à grande surface dans la région de Saint-Hyacinthe. Johanne a pris une retraite bien méritée avec sa famille et aide grandement et amoureusement son Jean-Marc préféré. Sylvie est en bonne santé et heureuse dans son monde de Lévis. Yves est retraité de l'armée et travaille pour une compagnie aérienne canadienne. Yvan est toujours dans l'armée à Ottawa. Et moi, Sylvain, je suis informaticien.

Il nous fera plaisir d'avoir de vos nouvelles à :
Sylvain@Vaillancourt.name

AUTOBUS LA QUÉBÉCOISE INC.

La société Autobus La Québécoise inc. dont le siège social est situé à Québec est une entreprise spécialisée dans le domaine du transport de personnes depuis plus de trente-cinq (35) ans. À ses débuts, en 1965, l'entreprise s'est concentrée dans le transport scolaire pour différentes commissions scolaires de la région de Québec. Par la suite, Autobus La Québécoise inc. s'est diversifiée dans le transport interurbain, le transport en commun, le transport pour personnes handicapées, le transport aéroportuaire et le transport long courrier (au Québec, au Canada et aux États-Unis).

Depuis 1982, Autobus La Québécoise inc. effectue aussi des voyages à chartes en partie au Québec, dans l'Ouest canadien ainsi qu'aux États-Unis (Floride et Californie) à l'aide d'autocars H3-40, H3-41 et H3-45, construits par l'entreprise Prévost Car inc. L'entreprise possède maintenant une flotte de près de 325 véhicules de différents types répondant aux besoins de ses différents usagers.

Au Groupe La Québécoise inc., dix-sept (17) autres compagnies se sont formées.



À titre d'information, nous vous fournissons quelques statistiques du Groupe La Québécoise inc. et plus particulièrement d'Autobus La Québécoise inc.

| | Groupe La Québécoise inc. | Autobus La Québécoise inc. |
|---------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Véhicules | 325 | 73 |
| Chauffeurs | 337 | 78 |
| Mécaniciens | 11 | 4 |
| Directeurs des opérations | 11 | 3 |
| Réservations | 15 | 3 |
| Personnel administratif | 10 | 5 |
| Hélicoptères | 7 | |
| Pilotes | 10 | |

AÉROPORT DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON : BEAUCIEL INC.

Le 15 novembre 1996, l'aéroport de Saint-Lambert, alors propriété de Daniel et Gaston Sasseville, est vendu à Jacques Gagné, directeur d'une école de pilotage à Saint-Jean-Chrysostome où il enseigne le pilotage depuis 1988.

Cette société identifiée sous le nom de Beauciel inc. concentre les activités liées au pilotage d'avions légers autour de Saint-Lambert.

Historique

17 avril 1972 :

Achille Goulet vend à Saint-Lambert Aéro inc. ;

25 avril 1980 : Saint-Lambert Aéro inc. vend à Jacques Turgeon, de Sainte-Foy, et le même jour Jacques Turgeon vend à Dominique Fortin de Saint-Lambert ;

4 novembre 1988 : Dominique Fortin vend à Gaston Sasseville et Daniel Sasseville ;

27 avril 1990 :

Gaston Sasseville devient l'unique propriétaire ;

15 novembre 1996 : Gaston Sasseville vend à Jacques Gagné de Saint-Jean-Chrysostome.

TRANSPORT ET CIRCULATION ROUTIÈRE (AXE SAINT-LAMBERT)

Grâce à des renseignements spécialisés, il est possible de calculer la densité de la circulation sur les différentes artères ceinturant la municipalité.

Autoroute 73 : dans les deux sens (nord et sud) :
véhicules lourds : 2 140 véhicules par jour
véhicules automobiles : 17 100 véhicules par jour
Total : 19 240 véhicules par jour

De l'autoroute 73 à la rue des Érables :
véhicules lourds : 715 par jour
véhicules automobiles : 6 500 par jour
Total : 7 215 véhicules par jour

Au carrefour rue des Érables et rue du Pont, il passe
788 véhicules lourds par jour
7 100 véhicules automobiles par jour
Total : 7 888 véhicules par jour

De la rue Bellevue Sud à Saint-Bernard :
259 véhicules lourds par jour
1 560 automobiles par jour
Total : 1 819 véhicules par jour

Rue du Pont : de la rue Bellevue à Iberville (route 218) :
315 véhicules lourds par jour
3 700 véhicules automobiles par jour
Total : 4 015 véhicules par jour

De Iberville Sud à Saint-Narcisse :
150 véhicules lourds par jour
910 véhicules automobiles par jour
Total : 1 060 véhicules par jour.

Qu'en sera-t-il dans dix ans sur les mêmes routes lorsque la 73 se rendra jusqu'à Saint-Georges ? Les nouveaux aménagements pour le chemin de fer dans le parc industriel ralentiront-ils le transport par véhicules lourds ? Avec les routes mieux aménagées, quel essor connaissons-nous dans le domaine de la circulation ?

Circulation aérienne

Notre aéroport privé a une vocation « loisirs » et sa longueur de piste est de 780 mètres, ce qui en fait le cinquième plus long des neuf aéroports de la région Chaudière-Appalaches.

Circulation cyclable

Sur notre territoire nord-sud, la piste cyclable forme une longueur d'environ 12 kilomètres.

Réseau motoneige

La municipalité fait également partie du réseau trans-Québec en sentiers de motoneige.

Réseau sentiers des véhicules tout-terrain (VTT)

Des sentiers sont aménagés sur l'ensemble du territoire de Saint-Lambert-de-Lauzon.



UN BAC FAIT TRAVERSER... ET UN PONT UNIT

Les paroissiens séparés par une rivière ont toujours connu quelques difficultés d'appartenance et d'unité.

Chez nous, les personnes de l'est comme celles de l'ouest de la rivière Chaudière se sont donné des services : magasin général, bureau de poste ou dépôt.

Comme on ne pouvait pas construire deux églises, les gens de l'ouest devaient traverser à l'est pour « faire leur religion ». Mais que de difficultés encourues à la crue des eaux du printemps et aux pluies de l'automne ! Et en hiver, il fallait que la glace soit bien prise pour s'aventurer sans danger sur l'autre rive.

C'est de là qu'est venue l'idée d'utiliser un « bac », grand bateau glissant le long d'un câble pour le mouvoir, destiné à faire passer les personnes, les animaux et les voitures d'une rive à l'autre.

Comme c'était une entreprise privée, les anciens, par leurs parents, savent que Romuald Vallières de Saint-Henri fut l'initiateur et le propriétaire du « bac » ; plus tard, son fils Louis lui succéda. Puis tour à tour Napoléon Morin, Johnny Roy et Étienne Roy devinrent propriétaires.

Le pont de fer, dit pont Taschereau en l'honneur du député, fut une heureuse bénédiction pour tout le peuple en 1912 ; finis les attentes, les retards, les débâcles, les gels et les dégels. L'unité de la paroisse se forgeait à même ce pont d'acier.

Après avoir servi généreusement de 1912 à 1960, on crut bon qu'il devait reposer en paix. Un pont en ciment avec structure d'acier s'éleva majestueusement avec des dimensions élargies pour un transport plus rapide.

On n'oublie pas facilement un vieux pont qui nous a servis si libéralement ; qu'est-ce qu'on va en faire ? Il faut le démonter, mais comment ? On eut l'heureuse idée de le dynamiter en hiver pour qu'on puisse facilement en récupérer les morceaux sur la glace. Ce travail fut effectué par Léodore Dumont, patron de Service d'amélioration des fermes inc. de Saint-Henri. Les morceaux récupérés servirent à reconstruire un pont sur la rivière Le Fourchet, propriété d'Omer Drouin, dans le rang Saint-Patrice.



Notre école porte heureusement le nom d'École du Bac pour signifier que, par le moyen du bac, on a voulu unir les deux rives comme on veut, à présent, que les uns comme les autres soient tous les bienvenus, sans aucune discrimination.

PONT DE FER DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Le projet d'ériger un pont près de l'église remonte à au-delà de 90 ans. À l'automne 1910, le maire Laurent Lemieux essaya de prélever 15 000 \$ au moyen d'une souscription volontaire. Le résultat ne fut pas tout à fait satisfaisant puisque les souscriptions s'élevèrent à guère plus de 8 000 \$.

Le gouvernement du Québec semblait toutefois bien disposé à notre égard. Après plusieurs entrevues avec le ministre des Travaux publics, l'honorable Louis-Alexandre Taschereau, les pourparlers allèrent bon train puisqu'il accorda au mois d'avril 1911 un montant de 22 000 \$.

John Breakey, de Breakeyville, promit mille piastres ; quelques citoyens de Saint-Narcisse, de Saint-Gilles et de Saint-Bernard souscrivirent environ 750 \$. La paroisse de Saint-Lambert se rendit responsable de 10 000 \$.

L'entreprise fut donnée à Joseph Gosselin, de Lévis, pour la somme de 32 500 \$.

Les travaux commencèrent le 10 juillet 1911 et furent poussés activement sans incidents sérieux.

Les piliers et les approches du pont furent terminés le 20 octobre.



Préparation de la construction du pont actuel.

Cependant tout cela ne s'est pas accompli sans critiques et discussions plus ou moins acerbes. Il y a toutefois un adage encourageant : Bien faire et laisser braire.

Le 28 mars 1912, les deux rives de la rivière sont réunies par le pont de fer. Le tout fut clôturé par la bénédiction le 13 octobre 1912 à la grande joie de ceux qui, pour passer sur l'autre rive, devaient emprunter le bac.

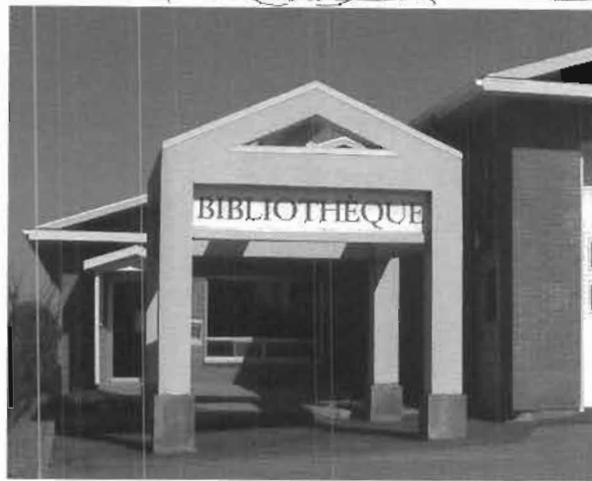
Nous voyons encore aujourd'hui les vestiges de cet ancien serviteur qui a réuni les rives et probablement aussi bien des cœurs jusqu'en 1960 où un autre pont plus spacieux continue de nous desservir.

BIBLIOTHÈQUE

Aujourd'hui, les livres sont à la portée de tous ; à l'école ou à la municipalité, il y a un foisonnement d'excellents volumes sur les sujets les plus divers. Et pour parfaire ses connaissances, on n'a qu'à se brancher sur Internet. Des renseignements de toutes sortes émergent de cette encyclopédie universelle.

Si on remonte aux premières années de la paroisse, les connaissances acquises par la lecture étaient plutôt rares. Les ancêtres travaillaient d'abord pour défricher un petit lopin de terre, se nourrir et se vêtir. Il fallait subsister avec les moyens du bord.

On se souvient que les trois premiers syndics (marguilliers) ne pouvaient pas signer leurs noms : ils



apposaient une croix sur les documents. Le premier président de la commission scolaire, appelée municipalité scolaire, ne savait ni lire ni écrire.

Toutefois, l'on trouve, au début de 1900, une bibliothèque paroissiale contenant une centaine de livres. En 1902, on se procure de nouveaux livres, ainsi qu'en 1904, 1906, 1911, 1912 et 1914, année où l'on note le premier Congrès de la langue française au Canada. De nouveaux volumes sont achetés en 1916, 1917, 1918 et 1923. Dans un rapport au Bureau des statistiques de la province de Québec, en 1924, le curé indique le nombre de 500 volumes reliés ; il n'y a ni revues ni journaux. L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. De nouveaux livres arrivent sur les tablettes en 1931, 1933, 1936, 1940, 1945, 1946 et 1948.

La plupart des volumes sont religieux ou sont des romans un peu à l'eau de rose. En 1914 apparaissent des livres plus littéraires : *Lettres de M^{me} de Sévigné*, *Aventures de Télémaque*, de Fénelon, *Les Caractères de La Bruyère* ; quelques livres d'histoire : *Les Souvenirs des Tuileries*, *Les Français au Canada*, *La jeunesse de Bonaparte*, *l'Arctique*.

Après la guerre de 1914-1918, plusieurs livres traitent de la guerre : *Journal apologétique de la guerre*, *La guerre en Champagne*, *La guerre en Picardie*, *L'Allemagne et les Alliés devant la conscience chrétienne*.

Les notes paroissiales s'arrêtent avec l'année 1948 pour ce qui est de cette première bibliothèque de Saint-Lambert.

En juin 1973, Noëlla Roy, femme très dynamique et organisatrice de talent, comprenant que la lecture est importante, décide de fonder une bibliothèque. Elle s'adjoint quelques femmes bénévoles et commence à recueillir de l'argent et des livres en faisant du porte-à-porte. À la fin de juin, le groupe a amassé 255 \$ et des centaines de volumes.

M^{me} Roy, n'ayant pas de local, demande au curé Eugène Garant de lui prêter le local de l'ancienne bibliothèque, soit le sous-sol de la sacristie, à l'arrière de l'église, salle qui sert en même temps de lieu de rendez-vous à presque toutes les associations de la paroisse. Les marguilliers acceptent cette demande. On installe dans cette salle des tablettes, don de la Scierie Lemieux de Saint-Lambert, et avec l'aide de son mari et d'Édith Poiré, M^{me} Roy réussit à rendre le local accueillant et fonctionnel.

En septembre, elle recrute son conseil d'administration : Édith Poiré, secrétaire, Rachel Ouellet et Andrée Routhier. La bibliothèque publique de Saint-Lambert, sous la responsabilité du Comité des loisirs, ouvre ses portes le 20 décembre 1973, à 19 heures. On a 1500 volumes. Les responsables demandent une cotisation de 0,25 \$ par personne pour avoir un abonnement à vie. Le soir de l'ouverture, on abonne 25 personnes et 39 sorties de volumes sont enregistrées. En 2003, avec l'inflation, le coût de l'abonnement est de 5 \$ pour les adultes et de 2 \$ pour les moins de 18 ans, toujours à vie !

Après huit ans de fonctionnement, à deux jours d'ouverture par semaine, la bibliothèque déménage au 119, rue des Peupliers, dans l'ancien local de la



L'inauguration de la bibliothèque, en 2002, à l'hôtel de ville.

quincaillerie. Grâce à une subvention du gouvernement fédéral de plus de dix mille dollars, pour l'aménagement et l'ameublement de la bibliothèque, on peut également embaucher trois techniciens : Rachel Ouellet, Édith Poiré et Daniel Richard, pour la cotation des volumes.

Mais il reste à payer le loyer... De généreux commanditaires s'engagent à payer le loyer pendant trois ans : Mario Bazinet (Assurances Bazinet), Raymond Cadorette (parc industriel), Caisse populaire, Robert L'Heureux (notaire), Roch Lambert (médecin), Paul Pelchat (Salon Paul Pelchat), Ré-Mat (quincaillerie), Jean-Guy Vachon (courtier).

Pour assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque et l'achat de volumes, on organise un défilé de mode, une dégustation, un bingo, etc.

Lors de la construction de la nouvelle salle municipale, en 1984, la bibliothèque vit un deuxième



Première bibliothèque au sous-sol de la sacristie.



Les rayons de la bibliothèque.

déménagement, cette fois à la salle municipale, dans un nouveau local. La bibliothèque publique est municipalisée. Depuis ce temps, la municipalité donne un budget de fonctionnement à la bibliothèque.

Un troisième déménagement arrive en 1992, au 1200, rue du Pont, à côté de l'hôtel de ville. Et en 2001, on agrandit ; le local double de superficie et davantage. On a maintenant vingt mille volumes, revues, vidéocassettes, etc. Il y a une salle de lecture, et deux ordinateurs et Internet sont accessibles au public dans une salle d'informatique.

En 2003, on compte 2594 abonnés actifs, et à titre de comparaison avec les 39 sorties de volumes de la première soirée en 1973, en huit mois (2002-2003), on note 13 798 sorties de volumes.

Aujourd'hui, après 30 ans d'activité, on calcule que près de 125 bénévoles ont participé au bon fonctionnement de la bibliothèque. Il faut dire que, parmi eux, plusieurs jeunes ont ainsi été initiés au monde du travail. Certains ont été bénévoles à la bibliothèque pendant toute la durée de leur secondaire.

Pour finir, il faut souligner que M. le curé Garant pensait, lorsqu'il a prêté le local de la sacristie, en 1973, que la bibliothèque était une entreprise qui durerait six mois tout au plus. Elle est encore là après 30 ans !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

À l'hiver 1991, un plan d'aménagement est dessiné par une firme spécialisée pour l'aménagement du nouveau local de la bibliothèque et nous faisons l'achat du mobilier et des rayonnages au début du mois d'avril ; les bénévoles commencent le déménagement de la bibliothèque dans l'ancien local du bureau municipal annexé au bâtiment de l'hôtel de ville et l'ouverture a lieu en septembre 1991. Le projet totalise une dépense de 14 000 \$.

À l'été 1993, un montant de 3 000 \$ est versé afin de poursuivre l'aménagement de la bibliothèque.

En avril 1999, le Conseil municipal autorise une dépense de 2 000 \$ pour l'organisation d'une fête pour souligner le 25^e anniversaire de fondation de la bibliothèque et pour souligner les 25 ans de bénévolat d'Édith Poiré et de Rachelle Ouellet au sein du comité de la bibliothèque.

En mai 2001, le Conseil municipal mandate Dominique Blais, architecte, et Julie Aubin, ingénieure de Groupe conseil Genivar, à préparer des plans et devis définitifs pour l'agrandissement de la bibliothèque municipale d'une superficie au sol d'environ 2 500 pieds carrés.

En juillet 2001, il y a adoption du règlement no 457-01 décrétant des travaux d'agrandissement de la bibliothèque municipale et autorisant une dépense et un emprunt n'excédant pas 250 000 \$. Le contrat pour les travaux d'agrandissement de la bibliothèque municipale est octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Ronam Constructions inc., pour la somme de 209 000 \$.

Édith Poiré, présidente du comité de la bibliothèque municipale, a procédé à la coupure du ruban pour l'ouverture officielle des nouveaux locaux de la bibliothèque, le lundi 6 mai 2002 à 19 h. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Jacques Pelletier, maire, de Martin St-Amant, curé, de plusieurs bénévoles et de nombreux abonnés.

CAFÉ-CULTUREL LE RAZ

Saint-Lambert-de-Lauzon
1151, rue des Érables
G0S 2W0

Historique et description

Le projet d'un Café-Culturel à Saint-Lambert provient d'une réflexion, amorcée en mars 2000, par une dizaine de jeunes adultes qui voulaient organiser des activités correspondant à leurs besoins et à ceux de leurs connaissances du même âge. Ces jeunes adultes manifestaient du mécontentement face aux activités qui leur étaient offertes et qui ne correspondaient pas nécessairement à la satisfaction de leurs besoins. En tout premier lieu, ils identifiaient un besoin de lieu de rassemblement, autre que les sous-sols et les lieux publics. De plus, ils témoignaient également de leur incapacité à satisfaire leurs besoins d'activités culturelles — les expositions, spectacles de jeunes talents — et de séances d'information sur différents sujets les concernant.



*L'inauguration en 2001.
Kimberly Davidson, Martin St-Amant,
Johanne Lamarre, Linda Laprise,
Colombe Dufour et Léon Buteau.*

La deuxième étape de leur cheminement a été de s'assurer si ces besoins ne concernaient qu'eux ou s'ils étaient partagés par une partie dominante des citoyens de Saint-Lambert.

En juin 2000, une soirée d'information a été tenue afin de compléter les divers questionnements sur la situation, et une décision a été prise sur la création d'un Café-Culturel. L'emballement pour un tel projet s'est par la suite concrétisé par la création d'un conseil d'administration provisoire visant l'implantation d'un tel projet.

Il est important de souligner qu'au cours de l'été 2000, de mai à août, deux étudiantes ont été engagées par un programme emploi-jeunesse pour approfondir ce projet. C'est grâce à l'organisation Alliance Jeunesse et au soutien d'Odina Desrochers, député fédéral, que la réalisation de ce contrat a été possible. Tout au cours de l'été, ces deux étudiantes se sont informées sur les types d'organisations possibles, ont visité Cafés-Culturels et maisons de jeunes tels que ceux de Charny, de Saint-Narcisse, du Cégep François-Xavier-Gameau, de Charlesbourg, etc. De plus, elles ont également réfléchi sur les meilleurs endroits où localiser un tel projet, avec ses objectifs et sa programmation d'activités, etc.

Objectifs du Café-Culturel

Le Café-Culturel de Saint-Lambert, un organisme à but non lucratif formé par des jeunes de Saint-Lambert et pour une clientèle de 15 à 35 ans, souhaite,

par l'organisation d'activités diverses, assurer des services correspondant à leurs besoins. Plus précisément, il vise à :

- ❖ Regrouper des jeunes adultes de 15 à 35 ans ;
- ❖ Gérer un local où les jeunes adultes, ainsi que toutes les autres catégories de personnes de Saint-Lambert pourraient se rencontrer ;
- ❖ Permettre des échanges sur des sujets touchant l'actualité et correspondant aux aspirations des membres du Café-Culturel et de leurs amis ;
- ❖ Faire de la publicité pour ainsi donner une image dynamique du Café-Culturel ;
- ❖ Obtenir des subventions et des dons de plusieurs organismes pour ainsi veiller au bon fonctionnement du Café-Culturel ;
- ❖ Diffuser diverses informations concernant les jeunes et les adultes ;
- ❖ Organiser diverses activités.

Le Café-Culturel veut préserver le dynamisme de notre jeunesse, en visant leur créativité, leur sens de l'initiative et leur engagement pour peu qu'on leur fournisse les moyens et les occasions. C'est pourquoi un de ses buts est de confier des responsabilités aux jeunes dans le développement de leur milieu de vie.

Il est important de se rappeler que les jeunes d'aujourd'hui seront la relève de demain dans notre société. Il faut donc développer chez eux le sens des responsabilités et le goût de les réaliser. Leurs aptitudes, leurs habiletés et leurs valeurs construiront notre avenir. À nous de les aider et nous serons tous gagnants.



Le Café-Culturel.

**Exécutif du conseil d'administration
permanent 2002 :**

Jacques Pelletier, président ;
Marie-Pierre Pelletier, 1^{re} vice-présidente ;
Christine Cauchon, 2^e vice-présidente ;
Daniel Plante, trésorier ;
Steeven Plante, secrétaire.

Directeurs

| | |
|------------------|-------------------|
| Alain Berthiaume | Maxime Plante |
| Manuel Boucher | Sylvain Thibodeau |
| Guylaine Duclos | Valérie Bolduc |

Coordonnatrice

Kimberly Davidson

ARTS EN FÊTE

Arts en fête a débuté en 1984 faisant suite aux Fêtes de la moisson.

Le but premier de cette activité est de faire connaître à la population les artistes et artisans de la région et des environs. Chaque année, plus de la moitié des exposants sont nouveaux ; le mois de novembre est bien choisi pour une telle exposition : ceux qui en ont le goût peuvent trouver de jolis cadeaux pour les Fêtes.

Cette activité culturelle s'autofinance et, depuis cinq ans, elle s'associe à la chorale Les Ménestrels pour financer l'achat des besoins en musique.



Lucille Forgues, artiste-peintre



Suzanne Riverin

Présentée dorénavant tous les deux ans, cette activité continuera de nous faire connaître les divers talents des gens d'ici et d'ailleurs avec les œuvres qu'ils réalisent.

Suzanne Riverin est la principale responsable de l'organisation d'Arts en fête.

CHORALE LES MÉNESTRELS

Tout a commencé à cause de l'amour de la musique et de la chanson dans la maison des Thibodeau où l'on entendait dire : « Chanter, c'est prier deux fois... » Comme le talent ne manquait pas, Réjean se décida et y alla pour animer la messe de 11 h 15. Il fit une première messe et tant d'autres se succédèrent.

Au début, la chorale chantait au jubé et comptait jusqu'à 42 choristes et musiciens. En 1977, Henri-Louis Thibodeau prit la responsabilité de faire une collecte de fonds pour acheter un petit orgue afin de se rapprocher du célébrant et de faire participer l'assemblée.

Au fil du temps, divers instruments s'ajoutèrent : la batterie, le tambour basque, la guitare, la flûte, la basse, la clarinette, le saxophone, la flûte traversière et le clavier électronique. Le but premier était d'animer la messe mais comme nous avons des talents de compositeurs dans le groupe, nous en profitons pour chanter leurs créations.

De plus, différentes activités se sont ajoutées graduellement :



*Mariage de Figaro.
Carole Drouin et Pauline Morin*

Notre première activité sociale fut de former une ligue de balle molle.

Nous avons fait, par un beau jour, un rallye à bicyclette compliqué, ardu, fatigant, pas faisable ! Gaby, n'y tenant plus, partit cuisiner des biscuits en forme de cochons pour les donner aux organisateurs qui étaient Clément, son époux, et Martin Thibodeau. « Je n'ai jamais fait un rallye aussi cochon ; je m'en souviendrai longtemps », dit-elle en leur donnant les biscuits.

Nous avons déjà monté des spectacles lors du temps des Fêtes dans les foyers, les écoles. Nous avons assisté à la noce de Figaro. « Oh ! la la »... même une parade de mode travestie : des hommes vêtus de vêtements féminins.

Nous nous sommes impliqués à la fête de la plantation du Mai au Grand Séminaire de Québec.

Nous avons chanté à des baptêmes, des mariages.

Nous avons « performé » avec la chorale V'là l'bon Vent lors d'une journée chantante à l'Expo.



Une parade de mode, du masculin au féminin.

À une certaine époque, nous avons chanté la messe tous les quinze jours au camping Le Remous de la Chaudière.

Nous avons même vécu le Noël du campeur, à Saint-Isidore. Quelle aventure ! Le matin même, il nous manquait une plate-forme pour la scène ; nous avons envoyé un messenger, Hermann, chez Transport Saint-Lambert afin d'en ramener une. Comble de malheur, il fait emboutir le derrière de son auto par la propriétaire du camping. Pour finir le plat, une pluie diluvienne, qui prend fin une heure plus tard, nous tombe dessus. Nous sommes seuls sur la scène, les pieds dans l'eau, pour chanter avec « l'œœur gros ». Notre thème ne pouvait pas mieux tomber : « On va s'en sortir ». Une belle preuve de courage et de ténacité. Nous nous sommes quand même bien amusés.

Nous avons participé à Chantons Bar pour une émission de télé animée par Claude Steben. C'était dans le temps des Fêtes ; une de nos chansons, *Nos vieilles maisons*, n'était pas facile à chanter en groupe !

Notre première crèche vivante fut instaurée en 1971. Marcel et Édith Poiré personnifiaient Joseph et Marie, et leur fille Isabelle, l'Enfant Jésus ; s'y ajoutaient aussi quelques bergers. Le scénario s'est poursuivi pendant près de dix ans.



*La crèche vivante
Édith Poiré
et sa fille Isabelle.*

À la demande des Chevaliers de Colomb, nous participons à la nuit du Jeudi saint en priant, en lisant des textes et en chantant de 5 h à 6 h 30. Pendant quelques années, à l'occasion de la Fête des aînés, il nous a fait plaisir d'aller chanter des mélodies de Noël.

Depuis 1995, la chorale s'implique à l'exposition Arts en fête au Centre municipal. Une vente de billets, donnant droit à des prix offerts par les exposants, permet d'amasser des fonds pour nos activités socio-culturelles. Ces dernières nous donnent l'occasion de nous amuser et de fraterniser en dehors de notre activité principale qui est de chanter.

Nous tenons à souligner l'implication des pionniers de la chorale : Réjean Thibodeau, fondateur, et sœur Jeanne, une organiste aux petits doigts de fée, qui nous a beaucoup aidés.

Merci à tous les directeurs, directrices, musiciens, musiciennes, chanteurs et chanteuses, lecteurs et lectrices qui ont œuvré au cœur du groupe jusqu'ici. Chacun a laissé sa trace. Encore aujourd'hui nous avançons avec fierté et assurance. Un merci tout spécial à notre directrice actuelle, Francine Drouin, qui tient la « barre » depuis 1980.

Les Ménestrels maintiennent leur rôle premier, celui de chanter à la messe de 11 h le dimanche.



*Réjean Thibodeau, fondateur,
et sa sœur Line*

CERCLE LES CHÂTELAINES

Le Cercle les Châtelaines de Saint-Lambert est une association à but non lucratif qui fut incorporée le 30 janvier 1979. C'est le septième cercle local à se greffer au mouvement provincial Le Cercle les Châtelaines inc. On compte douze cercles Châtelaines répartis à travers la province de Québec.



Le nom de Châtelaine a été retenu, car celle-ci, au temps des mousquetaires, était reconnue comme une grande dame et une grande gouvernante des châteaux. La société de l'époque l'admirait et la respectait à cause de son dévouement envers ses semblables et de sa grande humilité.

À Saint-Lambert, le Cercle les Châtelaines travaille de concert avec le Club Aramis. Ils partagent les mêmes locaux ainsi que quelques services administratifs. Les Aramis ont d'ailleurs aidé et supporté le Cercle les Châtelaines au moment de sa fondation ; c'est ce qui lui a permis de démarrer sur des bases solides.

Les trois personnes fondatrices sont Simonne Tourigny-Fontaine, Marie-Laure Vachon-Thibodeau et Lucienne Gilbert-Moore qui, antérieurement, avaient été initiées au Cercle de Sainte-Marie-de-Beauce. Ce dernier nous a parrainées. Ces dames ont connu l'époque des réunions de cuisine, des collectes de fonds et l'« ABC » de la fabrication de sandwiches pour amasser les fonds nécessaires au coût de la charte, du drapeau, des fournitures de bureau ainsi que de la cérémonie officielle d'incorporation. Elles ont su mener le Cercle les Châtelaines à bon port et obtenir la première initiation en octobre 1979. Ces dames ont travaillé dur pour recruter les cinquante membres nécessaires à l'incorporation.

Qui est Châtelaine ?

C'est celle qui possède beaucoup d'amour, fait de sa vie une existence pleine de joie, de partage, et demeure à l'écoute de son prochain pour reconforter

les gens d'alentour. L'amitié, la franchise et le dévouement font de la Châtelaine une femme remarquable qui porte comme devise « Égalité et Entraide ». L'effigie, de couleur jaune sur fond rouge, porte l'emblème de la province de Québec avec, à l'intérieur, une dame représentant la Châtelaine.

Le Cercle les Châtelaines de Saint-Lambert aide ses membres à devenir de meilleures citoyennes impliquées dans la société ; il seconde les organisations humanitaires et sociales ; il œuvre aussi dans les milieux sportif, culturel et social auprès des jeunes et des moins jeunes.

Depuis sa fondation, le Cercle a remis au-delà de 25 000 \$ en dons de toutes sortes à divers organismes qui lui sont chers.

Pour adhérer au Cercle, il faut avoir dix-huit ans. Lors des réunions, le Cercle reçoit des invités qui traitent de sujets variés comme la coiffure, les soins de santé, l'esthétique, la numérogie, le bricolage, le droit, l'horticulture et bien d'autres encore qui sont abordés. Ces réunions se tiennent au local du Club Aramis le troisième mercredi du mois, de septembre à mai, le tout couronné par un léger goûter.

Le Cercle compte 80 membres actifs. Le côté humanitaire du Cercle les Châtelaines trouve sa voie dans la préparation des goûters lors des décès, l'aide aux cliniques de sang et autres activités communautaires. Depuis sa fondation, le Cercle a organisé plusieurs soupers et soirées dansantes, brunchs, bingos, parades de mode, soirées « lipsing », pièces de théâtre, marchés aux puces, etc. Il vous offre temps, énergie et ressources pour vous satisfaire.

Liste des présidentes antérieures :

- 1979 – Lucienne Gilbert
- 1981 – Johanne Morin-Dussault
- 1983 – Lucienne Gilbert
- 1984 – Louise Fortier-Pelchat
- 1986 – Johanne Morin-Dussault
- 1988 – Huguette Morin
- 1990 – Estelle Couture
- 1991 – Lucienne Gilbert
- 1993 – Ghyslaine Gagné
- 1995 – Ginette Fontaine.



Le conseil d'administration actuel 1^{re} rangée : Ginette Fontaine, présidente ; Gisèle Plante, directrice ; Sindy Lemieux, responsable des initiations. 2^e rangée : Sylvie Lacasse, secrétaire-archiviste ; Reina Demers, 2^e vice-présidente et responsable des achats ; Guylaine Bélanger, secrétaire-correspondante ; Estelle Couture, 1^{re} vice-présidente et trésorière ; Johanne Rivet, responsable des cartes de membres. Absente sur la photographie, Martine Morin, directrice.

Troupe de théâtre : Meilleur Avant, parrainée par les Châtelaines

Depuis 1998, cette troupe se présente avec sa joie de vivre et son humour pour stimuler les gens à trouver des bons moments dans la vie.

Voici les pièces jouées

- 1998 – Avec deux gorlos en bas de zéro
- 1999 – L'amant de ma maîtresse
- 2000 – Ma tante Roulotte
- 2001 – Un remède contre l'amour
- 2002 – Souper théâtre en croisière



*Les acteurs de la pièce Un remède contre l'amour
1^{re} rangée : Antonine Gourde, Martine Cauchon, Camillia
Carrier, Éric Guillemette, Sindy Lemieux et Richard
Langlais : 2^e rangée : Pierre Girard, Marie-Josée Lemieux,
Mario Beaulieu, Ginette Fontaine, André Mercier, Cé-
line Massicotte et ?*



*Les trois fondatrices du Cercle :
Marie-Laure Vachon-Thibodeau,
Lucienne Gilbert et Simonne Fontaine.*

CARNAVAL D'HIVER

Il y a une quarantaine d'années, en 1964, 1965 et 1966, Saint-Lambert connaissait sa période d'activités carnavalesques. Celle-ci s'échelonnait sur environ trois semaines et renfermait plusieurs événements récréatifs et sportifs. Le but était d'offrir à la population l'occasion de fraterniser et de s'amuser durant la saison froide ; c'est grâce au travail de plusieurs bénévoles de la paroisse qui se dévouaient tout au cours de l'année que le carnaval d'hiver de Saint-Lambert

pouvait offrir ses festivités. Les profits de cet événement étaient versés à l'organisation des loisirs pour les jeunes, car il n'y avait pas d'organisation de loisirs structurée à l'époque ; encore là, tout se faisait bénévolement.

Parmi les instigateurs de ce projet, on retrouve les noms de Roch Proulx, animateur à CHRC à l'époque, Joseph Godin, J.-G. Cadorette, Armand Couture, André Carrier, Gervais Doyon, etc. pour n'en nommer que quelques-uns.

Des jeunes filles étaient invitées à se présenter comme duchesses, et l'une d'entre elles était élue reine selon le nombre de billets vendus. En 1964, on comptait trois duchesses : Huguette Lacasse, Claudette Bisson et Monique Morin. Huguette fut élue reine. En 1965, il y eut comme duchesses Yolande Nadeau, Nicole Fortier et Denise Lemieux ; la reine, Yolande Nadeau. En 1966, il y eut quatre duchesses : Huguette Routhier, Georgette Pelchat, Carmen Bussièrès et Monique Vallée ; la reine, Huguette Routhier. Parmi les activités, on retrouvait le couronnement de la reine, une parade, une tombola, des glissades, des soirées de danse, des concours d'amateurs, des joutes de hockey, etc. Il y en avait pour tout le monde.

Comme cet événement se tenait en même temps que le Carnaval de Québec, une année, le Bonhomme Carnaval en personne nous fit l'honneur de sa visite avec une arrivée remarquée en hélicoptère. Les paroissiens appréciaient beaucoup ce temps de rencontres et de divertissements hivernaux.



Photographie avec le Bonhomme Carnaval.



Le premier carnaval.



Le deuxième carnaval.



Le troisième carnaval.

SILENCE, ON TOURNE...

Plusieurs citoyens se souviendront que Saint-Lambert a été le site de tournage de deux longs métrages et d'un documentaire au cours des cinquante dernières années.

Il y eut d'abord, en 1950, le tournage du film intitulé *Son copain ou l'inconnu de Montréal*, une coproduction France-Canada mettant en vedette Patricia Roc, René Dary, Paul Dupuis, Alan Mills et plusieurs autres ; durée du film : 105 minutes 6 secondes.

Drame réalisé par Jean Devaivre, le scénario est tiré d'un roman de Charles Exbrayat. Durant la résistance, un Français et un Canadien se lient d'une indéfectible amitié. Les années passent. Les deux amis se retrouvent à Paris. Le Français présente à son copain sa fiancée en qui le jeune homme, attaché à la police canadienne, croit reconnaître une criminelle dangereuse, à tort d'ailleurs. Tous les personnages se retrouvent au Canada, mêlés aux agissements d'une bande de trafiquants de drogue. Après des poursuites et des bagarres entre les anciens frères d'armes, l'amitié triomphera.

Les prises de vue ont été filmées près et sur la rivière Chaudière, chez Laurent Lemieux (père de Jean-Yves), endroit que l'on nomme aujourd'hui Place des Îles, et aussi sur la terre de Jules Blanchet à l'époque, actuelle propriété de son fils Benoît.

La descente des rapides fut effectuée par des Indiens de la réserve huronne afin de servir de doublures



*Lors du tournage du film intitulé
Son copain ou l'inconnu de Montréal.*

aux acteurs principaux. Une version anglaise fut également tournée mais on a dû la doubler par la suite.

Production : Studio Québec Productions Corporation (Montréal) Électiques Films (Paris).

L'année suivante, soit en juin 1951, la compagnie Paramount, Lemay & Templeton d'Hollywood, États-Unis, débarque à son tour à Saint-Lambert et choisit notre coin de pays pour tourner un film sur la révolte de 1830 entre le Canada et l'Angleterre. Le film est intitulé tout simplement *Québec*. Le tournage s'effectue principalement sur la ferme de Rosario Roy à l'époque, sur la partie basse des terres, située près de la rivière Chaudière, endroit communément appelé le « Détroit ». Depuis, la terre a été vendue, des maisons unifamiliales y ont été érigées, et enfin une halte routière a été aménagée tout près du lieu où s'est effectué le tournage.

Des tranchées avaient été construites sur le terrain pour les besoins du film. Plusieurs résidants de Saint-Lambert avaient été réquisitionnés pour agir comme figurants. Vous remarquerez sur une des photographies notre concitoyenne Georgette P. Pelletier, en compagnie de l'acteur principal, John Barrymore. Faisaient partie de la distribution :

- John D. Barrymore, acteur principal (Mark Douglas) ;
- Corine Calvet (Stéphanie Durasac) ;
- Barbara Rush (Madelon) ;
- Patrick Knowles (Charles) ;
- Charles Hoyt (Père Antoine).



John Barrymore et Georgette Pelletier



FILM TOURNE À QUÉBEC : Un groupe d'artistes d'Hollywood est arrivé à Québec hier après-midi à bord d'un avion des Canadian Pacific Air Lines pour tourner un film en technicolor à Québec. Ces artistes de la capitale du film et plusieurs techniciens seront ici pour quatre ou cinq semaines. On remarque sur cette photographie, de gauche à droite : HOWARD JOULEN, GEORGE TEMPLETON, réalisateur ; ALLAN LEMAY, metteur en scène ; Mlle BARBARA RUSH, PATRICK KNOWLES, JOHN ROY, JOHN BARRYMORE, fils et DON MAGOERTY. (Photo Pacific Canadian)

Arrivée des artistes.

Il est à noter que plusieurs centaines de chevaux de l'écurie Beaulac, de Québec, avaient été transportés sur les lieux du tournage pour faire partie de la distribution. Après leur journée de travail, ils broutaient paisiblement sur la ferme de Rosario Roy. Le soir après souper, avec la permission du propriétaire, on sellait les chevaux et on se dirigeait en caravane vers le village ; tout le monde pouvait admirer les montures et c'était une façon originale de récompenser les figurants qui le désiraient.



Corine Calvet

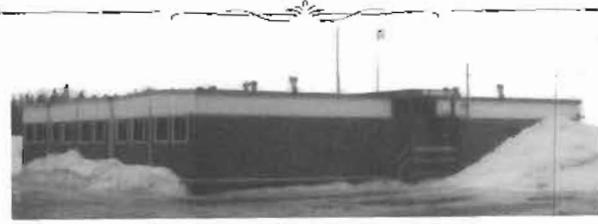


Howard Joslin

Enfin, en 1977, les cinéastes Bernard Gosselin et Léo Plamondon de l'Office national du film tournent un documentaire sur la vie d'un pionnier de Saint-Lambert, Damase Breton. Ce documentaire intitulé *Damase Breton, cordonnier* relate la vie active d'un homme, âgé de 80 ans, qui, pendant toute sa vie, a exercé le métier de cordonnier. On y décrit également son implication au niveau de la vie, tant paroissiale que municipale. Il y a occupé le poste de maire pendant plus de 25 ans ainsi que le poste de préfet de comté. Dans le film, on souligne également ses talents de chanteur, car tous les dimanches, il faisait profiter les paroissiens de sa voix juste et grave.



Damase Breton, cordonnier.



LES LOISIRS DE SAINT-LAMBERT

Comme dans beaucoup d'autres paroisses, au début du siècle dernier, les loisirs sous toutes leurs formes et pour les gens de tous les âges relevaient de l'initiative de quelques personnes et n'étaient pas structurés. On doit comprendre que, dans une paroisse à majorité agricole, les gens avaient d'autres préoccupations que celle de l'organisation des loisirs. Les jeunes et les moins jeunes dépensaient leurs énergies sur la ferme ou encore s'organisaient entre eux pour jouer à la balle, l'été, et l'hiver, pour patiner, aller glisser en traîneaux et, pour les plus chanceux, faire du ski de randonnée — ceux qui étaient plus fortunés.

Dans la deuxième moitié du siècle, la vie paroissiale a connu une évolution normale, et le 1^{er} décembre 1961, une demande de constitution a été formulée pour l'organisation des loisirs sous l'appellation Les loisirs de Saint-Lambert.

Le 16 janvier 1962 est la date de réception des lettres patentes confirmant l'acceptation d'une telle organisation. Dès lors, quelques citoyens se regroupent, particulièrement des parents, en vue de promouvoir une saine occupation des loisirs de la population. Ils veulent organiser pour les enfants, les jeunes gens et les adultes des activités de loisirs variées et conformes aux exigences de la dignité humaine et de l'esprit chrétien. Ils veulent de plus promouvoir par tous les moyens jugés opportuns la saine occupation des loisirs dans la paroisse. Un premier conseil d'administration de l'organisme Les loisirs de Saint-Lambert inc. est formé. Il est composé de : Jean-Guy Cadorette, Charles-Auguste Parent, Gervais Doyon, Marcel Routhier, Germain Carrier, Gemma Demers, Lise Dussault et Jean-Pierre Godin.

Dans les années qui suivront, des rencontres et des discussions auront lieu avec les élus municipaux

concernant l'achat d'un terrain pour localiser les activités de loisirs ainsi que pour discuter de la municipalisation des loisirs. Le 6 avril 1976, un terrain appartenant à la municipalité est cédé au comité des loisirs de Saint-Lambert pour la somme de 1 \$. Par la suite, soit le 13 avril de la même année, une proposition sur le projet d'aménagement du terrain des loisirs est envoyée au haut-commissariat des Loisirs et des Sports.

Entre les années 1971 et 1976, les installations existantes telles que le gymnase de l'école le Bac et le Centre municipal rénové en novembre 1983 ont servi plusieurs années à différentes activités récréatives. Au cours de ces années, on a aussi mis sur pied une bibliothèque publique.

L'hiver, une patinoire extérieure entretenue par des bénévoles et, par la suite, par des personnes rémunérées permettait aux jeunes et aux moins jeunes de profiter de ce sport de plein air. On doit souligner que la patinoire a changé de place à quelques reprises pour enfin être installée près du Centre des loisirs actuel.

Le 21 avril 1978, le Conseil municipal adopte le règlement 174 décrétant la création d'un organisme de gestion, de planification, de consultation et d'administration en matière de loisirs sportifs, récréatifs et socioculturels portant le nom de La Commission des loisirs Saint-Lambert.

Le 5 septembre 1989, le règlement 221 abrogeait le règlement 174 pour former un comité consultatif des loisirs de manière à orienter les politiques municipales et le développement du loisir dans la municipalité en s'appuyant sur la connaissance des besoins de la population. Il faut souligner qu'entre les années 1978 et 1989, la municipalité a pris charge de nombreux dossiers en matière de loisirs. C'est également à cette époque, soit le 2 juin 1986, que le directeur des loisirs actuel, Donald Lapointe, a été assermenté à titre d'employé de la municipalité.

En 1987, on procède à l'agrandissement du chalet des loisirs qui deviendra le Centre des loisirs tel qu'on le connaît présentement, et au même moment, on inaugure le terrain du chalet des loisirs comme étant le parc Alexis-Blanchet en l'honneur du maire décédé en 1978. À l'été 1998, le Conseil municipal acquiert le terrain voisin pour en faire un vaste stationnement pour accommoder les utilisateurs du centre sportif.

Depuis la nomination d'un directeur des loisirs, on peut affirmer que Saint-Lambert offre à ses concitoyens la possibilité d'acquiescer des connaissances, de partici-



per à différentes sessions de cours tous plus intéressants les uns que les autres et à des activités sportives très diversifiées qui répondent aux besoins manifestés par notre population de tous les âges et en toute période de l'année.

SOCCER À SAINT-LAMBERT

À l'été 1986, le Service des loisirs permet aux jeunes de Saint-Lambert de jouer au soccer dans une ligue municipale. Ainsi s'inscriront 150 jeunes de 5 à 14 ans. La ligue de soccer fonctionne durant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où un groupe de parents s'associent et entreprennent des démarches pour incorporer le Club de soccer de Saint-Lambert.

En juin 1987, le Conseil municipal autorisait la signature d'une entente avec le Club Aramis pour la location d'un terrain de soccer, pour une période de 15 ans, au coût de 1 \$; l'aménagement du terrain se fera aux frais de la municipalité.

En juillet 1987, le Conseil autorise l'aménagement du terrain de soccer sur la propriété du Club Aramis et une somme n'excédant pas 1000 \$ en vue de niveler le terrain pour y semer de la pelouse à l'automne.

Durant l'été 1991, un regroupement de parents se forme afin de créer le Club de soccer Saint-Lambert inc. qui travaille sur le projet d'aménagement d'un terrain de soccer réglementaire sur le site de Jeunesse du faubourg.



Les membres du Club de soccer Saint-Lambert inc. font l'aménagement d'un terrain de soccer réglementaire sur le site de Jeunesse du faubourg au terme d'une corvée de bénévolat.

À l'automne 1993, le Service des loisirs de la municipalité de Saint-Lambert transfère une subvention de 9480 \$ du Programme de création d'emplois « article 25 » au Club de soccer Saint-Lambert inc. afin de faire l'aménagement d'un deuxième terrain de soccer réglementaire sur le site de Jeunesse du faubourg.

En 2002, le Club de soccer compte 330 participants à ses activités pour l'été.

PATINOIRE

Le 14 octobre 1975, le Conseil municipal accepte la soumission d'Eddy Olivier pour la fabrication des bandes de la patinoire par les Entreprises Edo inc. au montant de 3850,52 \$, et le secrétaire-trésorier est prié de faire une demande au ministère des Sports et Loisirs pour acquérir une subvention spéciale.

Le 8 décembre 1975, le Conseil municipal autorise le prêt des vieilles bandes de la patinoire à Pierre Thibodeau, résidant du parc Roy, qui devra faire les réparations au fur et à mesure qu'elles s'imposeront et devra les rapporter à la fin de l'hiver.

À l'automne 1993, considérant l'état des rampes de la patinoire, le Conseil municipal accorde le contrat au seul soumissionnaire, soit Ébénisterie RT enr., pour la fabrication et le montage des nouvelles rampes de la patinoire puisque le remplacement de celles-ci est devenu nécessaire pour la sécurité des utilisateurs. Le coût s'élèvera à 13 342 \$.

LES JEUX DU QUÉBEC / HIVER 1997

En octobre 1994, la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon appuie la MRC des Chutes-de-la-Chaudière dans ses démarches pour obtenir la finale des Jeux du Québec, hiver 1997.

En décembre 1994, la candidature de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière a été retenue pour les Jeux du Québec, hiver 1997 : donc Saint-Lambert sera l'hôte de certaines disciplines.

En février 1997, nous recevons la confirmation par le conseil d'administration des Jeux du Québec que la compétition de karaté se tiendra à Saint-Lambert lors de la tenue des Jeux du Québec dans la MRC des Chutes-de-la-Chaudière, soit du 28 février 1997 au 9 mars 1997.

ENTENTE HOCKEY MINEUR

En mai 1985, une entente de regroupement du hockey mineur Pintendre – Saint-Henri – Saint-Lambert est signée et dorénavant le nouveau comité aura sa propre constitution et sera responsable des joueurs de hockey mineur provenant des municipalités de Pintendre, de Saint-Henri et de Saint-Lambert.

Le 3 juin 1996, par suite d'une consultation des parents des joueurs de hockey, le Conseil municipal accepte le protocole d'entente relatif à l'intégration du hockey mineur de Saint-Lambert-de-Lauzon de tous les niveaux au sein de l'organisation du hockey mineur des villes de Charny, de Saint-Romuald, de Saint-Jean-Chrysostome et de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Breakeyville pour la saison 1996-1997, entente qui se renouvellera automatiquement au 30 juin de chaque année.

Le Conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon avise l'Association du hockey mineur Pintendre – Saint-Henri – Saint-Lambert que la municipalité se désaffilie de cette entente.

ROUTE VERTE

En mai 1999, le Conseil municipal accepte les termes d'une entente intermunicipale entre la MRC des Chutes-de-la-Chaudière et les municipalités de Charny, de Sainte-Hélène-de-Breakeyville, de Saint-Étienne-de-Lauzon, de Saint-Jean-Chrysostome, de Saint-Lambert-de-Lauzon, de Saint-Nicolas, de Saint-Rédempteur et de Saint-Romuald portant sur les conditions de construction, d'aménagement et d'entretien de la Route Verte. La piste cyclable traverse la municipalité en longeant la rue des Érables, de Breakeyville à Saint-Isidore en bordure ou en chaussée désignée.

HALTE ROUTIÈRE DÉTROIT DE LA CHAUDIÈRE

En février 1988, le Conseil municipal accepte l'offre du ministère des Transports d'acquérir la halte routière Déroit de la Chaudière.

TERRAIN DE TENNIS

En juin 1988, le Conseil municipal accepte le protocole d'entente avec le Club Aramis pour l'utilisation de deux terrains de tennis et d'un terrain de ballon volant.

En octobre 2001, le Conseil municipal accepte l'offre qui lui est faite par le Club Aramis Saint-Lambert inc. à l'effet de lui remettre à titre gratuit les installations du terrain de tennis aux conditions proposées le 18 septembre 2001.

PROJET SÉCURITÉ 2000

En juin 1998, le Conseil municipal accepte d'adhérer au projet de Sécurité 2000 qui est un programme de prévention contre la criminalité et d'intervention auprès des jeunes par le biais de travailleurs de rue pour l'été 1998. Ce projet fut renouvelé à l'été 1999.

COURS DE JUDO

Les jeunes profitent de cette gymnastique pour exercer davantage leur habileté.



COURS DE DANSE

Ils se donnent régulièrement au Centre municipal pour les jeunes.





SKI DE FOND

Durant l'automne 1987, nous aménageons des nouveaux sentiers de ski de fond situés sur la rue des Érables Sud, et l'accès se fera dorénavant par un stationnement aménagé sur la propriété de Constructions BML.

Saint-Lambert compte parmi ses résidants un champion mondial de ski de fond. Nous officialisons la dénomination de nos sentiers en son nom : Piste de ski de fond Pierre Harvey. Au total, les gens peuvent parcourir environ 20 kilomètres de sentiers.

La Municipalité fait l'achat du premier équipement pour l'entretien des sentiers à l'automne 1987, soit un tout-terrain Fourtrax 250 de Honda avec un système « Yéti » à chenilles.



Les membres du comité de ski de fond, appuyés de nombreux bénévoles, font une corvée pour fabriquer un refuge que le Conseil municipal accepte d'implanter temporairement du 15 novembre 1997 au 15 avril 1998. Le bâtiment sur roues, de 12 pieds sur 24 pieds, sert de refuge pour les usagers de la piste de ski de fond, et l'entente est renouvelée par la suite chaque année.

Durant l'automne 1997, nous devons remplacer notre équipement d'entretien des sentiers avec l'achat d'un tout-terrain de marque Honda, Foreman 400, 1998, incluant le pouce et la poignée chauffants ainsi que le nouveau système de chenilles pour la somme nette de 8840 \$.

Durant l'hiver 1999, le Conseil municipal demande au comité de ski de fond de faire une demande d'incorporation afin d'avoir une plus grande autonomie. Depuis ce temps, le Club de ski de fond de Saint-Lambert est devenu un organisme incorporé à but non lucratif.

Durant l'hiver 2002, le système de chenilles est à nouveau endommagé et le Conseil municipal autorise l'achat d'un nouveau système à quatre chenilles indépendantes pour le véhicule tout-terrain servant à l'entretien des sentiers de ski de fond au coût de 4000 \$.

1^{re} rangée : Marie Picard, Charles A. Chamberland, Daniel Leclerc, Réal Bilodeau ; 2^e rangée : Yvon Bilodeau, Gilles Côté, René Couture. Absente, Lucie Blouin.



Le chalet des loisirs.

CHALET DES LOISIRS

Aujourd'hui, on a à se féliciter du parc Alexis-Blanchet.

Un premier chalet des loisirs fut commencé avec l'aide d'une large part de bénévolat où plus d'une centaine d'ouvriers et de journaliers apportèrent leur contribution. Charles Parent, menuisier, fut engagé par la municipalité comme contremaître pour diriger les travaux. Ce chalet évalué à plus de 100 000 \$ n'a coûté que la moitié de sa valeur réelle en 1980.

Cette première construction de 60 pieds sur 40 pieds a été menée par les responsables suivants : Fernand Boutin, maire ; Denis Lamontagne, président de la Commission des loisirs ; Maurice Ouellet, coordonnateur des travaux ; et Conrad Fontaine, conseiller municipal.

Il suffit de mettre sur pied une œuvre solide pour qu'elle s'agrandisse. Une annexe devint obligatoire pour satisfaire les nouveaux besoins. Aujourd'hui le parc Alexis-Blanchet accueille des centaines de jeunes et aussi des personnes de l'Âge d'or pour de nombreuses activités sportives. Un vaste terrain est bien aménagé pour la balle, le soccer, le handball, le tennis, la pétanque, le patinage et d'autres activités.



Fernand Boutin et Adrien Ouellet.

SAINT-LAMBERT — DU BÉNÉVOLAT PLEIN LE CŒUR ET PLEIN LES MAINS !

L'Année internationale du bénévolat (2001) n'est pas passée inaperçue chez nous, car depuis un an, ce fut un véritable chantier mis en branle par différents acteurs ; et le chantier se continuera jusqu'en 2002.

Pour nous mettre en appétit, c'est en novembre 2000 que fut commencé le chantier : comment rajeunir notre église ? « Il faut changer le prélat et le tapis sous les bancs », clamait le marguillier Julien Doyon à qui ça tenait à cœur. « Il n'y a rien de plus facile, dirent les autres ; tu trouves des commanditaires et des souteneurs et ça ira. »

Pour ce travail, il fallait calculer une facture d'au-delà de 20 000 \$. Notre homme se mit à la chasse aux bons samaritains. Et après avoir rencontré de généreux donateurs, il n'y avait qu'à exécuter les travaux.

Ici, quand on parle de bénévolat, on pense autant à ceux qui donnent qu'à ceux qui exécutent, car sans finances, on ne peut pas aller bien loin, et sans travailleurs manuels bénévoles, ça coûterait trop cher.

Quatre-vingts commerçants, individus et organismes ont offert généreusement l'argent nécessaire à cette rénovation, y incluant le vernissage du plancher du chœur de l'église et des planchers du presbytère. Merci à Raymond Cadorette qui fit une large part.

Pour s'engager dans le bénévolat, il faut avoir pris racine dans sa paroisse ; il faut avoir une appartenance. Je ne peux m'empêcher de citer les paroles du moine Carlo Caretto : « La paroisse est comme une barque sur les flots, un refuge dans la montagne. Elle nous offre toujours quelque chose, même si elle est vieille, sans but et sans beauté. Vous y respirez une tradition, même si celle-ci sent un peu le mois. Vous y rencontrez un peuple même s'il est quelquefois fatigué : c'est ça une paroisse et son église. »

Pendant l'exécution de ces travaux, 15 à 20 personnes se présentaient pour offrir leurs bras et leur bonne volonté.

Ce chantier terminé, André Couture s'offrait pour l'amélioration des allées du cimetière. « N'ayez crainte, M. le curé, ça ne coûtera pas un sou à la Fabrique, et que vos marguilliers dorment sur leurs

deux oreilles. » « De plus, disait-il, il faudra y ajouter six lampadaires pour donner, en soirée, un aspect de beauté et de sérénité. »

Les uns ont fait le terrassement avec leurs pelles mécaniques, d'autres le charroyage du gravier, d'autres le ciment, d'autres le filage pour la pose des lampadaires, d'autres l'électricité, d'autres la réparation des barrières, d'autres enfin ont apporté la terre pour la semence du gazon. Tous travaillaient à une œuvre commune : faire de la beauté par respect pour nos défunts.

Les Filles d'Isabelle ont aussi offert des repas aux bénévoles lors de la pose de l'asphalte et de l'aménagement en fleurs en avant de l'église.

Le 7 octobre, après la messe de 11 h, il y eut la grande célébration du bénévolat à la salle municipale où 217 personnes présentes étaient remerciées par le curé, les marguilliers et le maire du temps, Jean-Guy Vachon. À cette occasion, trois personnes : Anne-Marie Nadeau, Jean-Paul Bédard et André Couture, recevaient la médaille du bénévolat des Postes canadiennes pour leur engagement, et quatre autres : Francine Drouin, Clément Girard, Noël Boutin et Claude Carrier, une carte de remerciement des Postes canadiennes avec le 10 sous symbolisant le bénévolat. Notre reconnaissance s'adressait aux organisateurs, aux donateurs, aux travailleurs et aux collecteurs de la capitation.

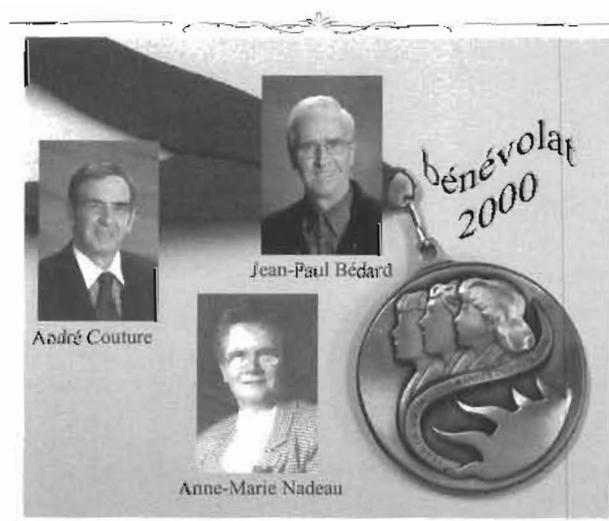
Comme notre sacristie avait besoin de rafraîchissement, plâtrier, peintres et autres bénévoles ont entrepris le ménage qu'ils ont mené à bon terme. Douze personnes y ont mis la main. Mais quand on fait de la poussière, les dames savent nettoyer, et comme elles disent : « Il faut toujours passer en arrière d'un homme » pour mettre la touche de la propreté. C'est l'œuvre de 18 personnes. Deux autres dames ont fait reluire les lampes du sanctuaire, les chandeliers et les autels.

Je m'en voudrais d'oublier tous les efforts généreux de ceux qui ont mis sur pied le Café-Culturel, lieu de rencontre pour les jeunes. Un fait à remarquer : les adultes peuvent s'y arrêter en soirée pour y prendre un café et encourager nos jeunes. Nous devons une fière chandelle à Claude Carrier, Jacques Pelletier

et Léon Buteau ainsi qu'aux jeunes qui souhaitaient se détendre dans une atmosphère saine.

Pour terminer ce chantier de l'Année internationale du bénévolat, des familles généreuses ont donné leur nom pour accueillir des jeunes lors des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) en juillet 2002. Le travail du comité pour trouver 70 familles d'accueil a réalisé son objectif.

Ce qui fait vivre une paroisse, c'est son bénévolat. Ça devient lieu de rencontre, d'amitié et de collaboration joyeuse. C'est l'abbé Pierre qui, après avoir mis sur pied les comptoirs Emmaüs, disait : « Si vous voulez que les gens apprennent à s'aimer, faites-leur réaliser ensemble et bénévolement des œuvres communautaires. »



PRODUCTION LAITIÈRE À SAINT-LAMBERT

En 1945, alors que la population de Saint-Lambert gravite autour de 1300 personnes, le curé du temps recueille, en faisant la visite paroissiale, des données statistiques qui nous sont précieuses. La plupart des familles vivaient de la terre ; pour cette année-là, on dénombre 158 agriculteurs sur notre territoire, et au-delà de 250 en 1900.

L'agriculture était aussi très diversifiée car, sur une même ferme, en plus de la production laitière, il y avait porcs, moutons, poules et chevaux de trait. Les terres étant petites, généralement un lot, on y pratiquait une agriculture de subsistance, c'est-à-dire qu'il fallait d'abord nourrir la famille qui pouvait compter parfois au-delà de 15 personnes : les parents, les enfants et les grands-parents. Les surplus des produits de la ferme comme la crème, des viandes et la laine s'écoulaient sur un marché local.

Vers 1958 arrive l'insémination artificielle des vaches : une révolution technique venait de s'amorcer. En 1968, les quotas de lait de production laitière font leur apparition et les fermes commencent à se regrouper. Le contrôle laitier est en progression et l'ensilage pour nourrir les vaches devient pratique courante.

À Saint-Lambert, depuis 1975, la production laitière a cédé graduellement la place à la production porcine et céréalière. En 2003, il ne reste que huit producteurs laitiers.

Comme la technologie en production laitière s'améliore régulièrement, la plupart des vaches ne vont plus au pâturage ; elles sont nourries par un robot mécanique qui calcule et équilibre la nourriture nécessaire à chaque animal d'après la quantité de lait produite chaque jour. Certains producteurs font même de la multiplication d'embryons, à partir de vaches exceptionnelles, pour être transplantés dans des mères porteuses.

Le Centre d'insémination artificielle a réussi, il y a deux ans, le clonage d'un super taureau appelé « Starbuck ».

Enfin, moyennant deux cent mille dollars, il est maintenant possible d'acheter un robot complètement automatisé qui fait tout seul la traite des vaches. Depuis les années cinquante, la production laitière a évolué extrêmement rapidement à tous les niveaux.

Jean-Yves Turmel



La ferme laitière de Pierre Morin.

ENVIRONNEMENT EN AGRICULTURE

En agriculture, l'environnement doit être perçu dans sa globalité où les aspects, comme l'eau, la gestion des sols et de l'air, interagissent dans un milieu social pour le bien-être de la communauté.

La beauté du paysage agricole est sans aucun doute attribuable à la diversité de ses champs aux couleurs les plus diversifiées, qui se métamorphosent tout au long de la saison culturale.

Nous avons la chance de retrouver dans notre municipalité un ensemble de producteurs passionnés dans leur secteur propre tels que le laitier, le bovin, l'ovin, le porcin, le céréalier, le maraîcher, le fruitier, l'horticole, etc. La rotation des cultures permet aux gens qui vivent à proximité de ces sites de découvrir une nouvelle facette de l'agriculture.

La prise de conscience des producteurs vers une agriculture humaine se concrétise de plus en plus. Aujourd'hui la gestion des fumiers et des lisiers produits par les animaux est encadrée par des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) afin que ceux-ci répondent aux besoins des plantes.

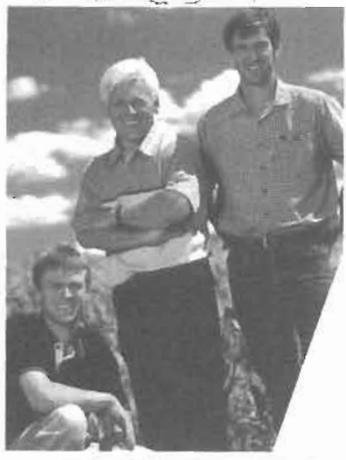
La responsabilité du producteur est d'assurer l'équilibre entre la fertilisation et le besoin de la culture, d'où la nécessité d'être encadré par des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF).

Trois sortes de gestion sont à considérer :

La gestion de l'air. Aujourd'hui le lisier est appliqué par rampe à moins de vingt pouces du sol, réduisant les inconvénients malodorants lors de son application. Certains agriculteurs utilisent aussi des enzymes réduisant de 50 % les odeurs.

La gestion des sols. Une saine gestion des produits fertilisants organiques vise les sols sur lesquels il y a épandage. Il est primordial de bien connaître les composantes du lisier/fumier et l'analyse du sol afin de conserver un équilibre avec la nature.

La gestion de l'eau. Il faut maintenant respecter des distances raisonnables des cours d'eau et des puits afin d'en assurer la protection. Ce sont les méthodes de travail, les équipements utilisés qui assurent une bonne régie des eaux.



Raymond Cadorette et ses deux fils, Stéphane et Régis.

Pour une agriculture saine et durable, il est nécessaire d'avoir une saine gestion de l'eau, de l'air et du sol pour la protection de notre milieu et le bien-être de notre communauté.

L'agriculture raisonnée permet une gestion équilibrée entre les besoins des plantes et du sol. Une meilleure connaissance des sols et des plantes permet aux producteurs d'évaluer avec exactitude le moment opportun d'intervention pour s'assurer une récolte de qualité.

L'environnement, c'est l'air qu'on respire, l'eau qu'on boit et la terre qu'on cultive. Ce n'est pas un seul de ces éléments mais l'ensemble de ceux-ci qu'il faut gérer dans sa globalité.

Les « windchargers »

Avant l'arrivée de l'électricité dans les rangs de campagne, certaines familles possédaient un « windcharger » (éolienne), genre de génératrice actionnée par le vent au moyen d'une hélice en bois montée sur une tour installée sur le plus haut bâtiment ou sur une tour ancrée au sol.

Cette hélice munie d'un frein ralentisseur protégeait des bourrasques de vent ; un autre frein pouvait l'arrêter complètement.

Une batterie, appelée le petit 6 volts, actionnait la radio et une lumière ; l'autre, le gros 6 volts avec trois batteries, avait une capacité pour activer une radio et plusieurs lumières. Il y avait aussi le 12 et le 32 volts, avec une plus grande capacité.

À Saint-Lambert, seul Laurent Lemieux, sur la rue des Érables, possédait un gros 6 volts.

Ce « windcharger » fabriquait du courant continu. Toutefois il était le modèle parfait des futures « éoliennes » que l'on trouve ici, au Québec et à Cap-Chat. Elles sont très répandues en Europe où le vent actionne les hélices pour produire du courant alternatif.

On s'est servi du même principe tout en l'améliorant avec les techniques modernes.

Les moulins à vent

À l'époque des « windchargers », plusieurs cultivateurs avaient un moulin à vent pour pomper l'eau, dont la structure était semblable à celle du « windcharger ». Ce moulin, muni d'un régulateur, gardait automatiquement le réservoir rempli d'eau et pompait à partir d'un puits ou d'un cours d'eau plus éloigné ; il avait même la capacité de refouler l'eau jusqu'au réservoir souvent situé sur le fenil (deuxième étage) de la grange d'où l'eau s'écoulait par gravité. Si parfois le vent faisait défaut, l'on puisait l'eau du puits avec un seau à l'aide d'un câble.

À Saint-Lambert, on retrouvait une dizaine de moulins à eau qui permettaient aussi à la maison de puiser l'eau par le robinet et non par la pompe.





Le « horse power » (cheval vapeur), souvent prononcé « hasport »

Le « horse power » est un instrument patenté avec intelligence pour actionner différents instruments aratoires, comme un « banc-de-scie », une batteuse à grain, un hache-légumes ou un hache-paille. Il était mu par un cheval marchant sur un genre de tapis roulant dont l'inclinaison l'obligeait à marcher comme s'il était à même une côte. Comme le tapis fonctionne sur petites roues, il obéit, par le poids du cheval en pente. Aujourd'hui quand on fait du tapis roulant sur place, on empoigne, en marchant, la barre d'acier qui permet au tapis de rouler sous nos pieds. N'est-ce pas qu'on a copié fidèlement le principe du « horse power » ?

La vitesse du « horse power » était contrôlée par la pente qu'on réglait au moyen d'un pied sous l'instrument, et un frein servait à l'arrêter complètement pour sortir le cheval ou le faire reposer.

C'est une grande roue munie d'une courroie qui actionne les instruments aratoires.

Par la suite, avant l'arrivée de l'électricité, il y eut des engins à gazoline qui ont remplacé progressivement les « horse power » et dont l'efficacité était meilleure et surtout moins encombrante. Et après vinrent les moteurs électriques de différentes puissances.



Le « gang way », qu'est-ce que ça mange en hiver, me direz-vous ?

Voilà une autre invention venant de la perspicacité de nos ancêtres. Au rez-de-chaussée des granges, il y avait l'étable avec tous les animaux et souvent aussi le poulailler. Une bonne partie de la grange servait pour tenir à l'abri les instruments aratoires ou les charrettes d'été et d'hiver, et l'autre pour le foin. L'engrangement du foin devait aussi se faire sur le fenil au deuxième étage, et comme il fallait le monter, voilà l'invention du « gang way » à l'extérieur de la grange. Une élévation de terre en pente, distante de la grange, était aménagée un peu comme les entrées de nos ponts actuels encadrées par des poutres de bois ou retenues par un amoncellement de pierres. Pour accéder à la grange, un petit pont en bois le liait aux approches du monticule de terre. La charrette à deux roues, étant plus facile à manipuler, servait la plupart du temps. Quant à la voiture à quatre roues qui contenait plus de



foin, il fallait la sortir à reculons. Certains chevaux, plus nerveux, n'aimaient pas reculer. C'est donc à bout de bras qu'on sortait la voiture avec les désagréments que ça pouvait comporter, comme l'échapper pour la reprendre dans la talle à rhubarbe ou dans les lilas !

C'est avec l'arrivée des fourches à foin que les « gang way » ont disparu.

Les fourches à foin

C'est à même le voyage de foin qu'on piquait la fourche reliée par un câble roulant sur des poulies et tiré par un cheval ou un bœuf. Rendue au faite de la grange, la fourchée soutenant de 500 à 700 livres de foin roulait sur un « rail » ; une manette laissait tomber le foin à l'endroit voulu. On est passé de la petite fourche à bras qui demandait beaucoup de force et d'énergie à la fourche à foin qui rendait le travail moins pénible.

Quelle heureuse trouvaille que ces petites presses à foin sur le champ ! Non seulement elles ont remplacé les fourches à foin mais aussi la grosse presse stationnaire mue par un cheval qui tournait dans le sens des aiguilles d'une montre en enjambant l'arbre de commande (shaft) pour actionner la presse. Par la suite, une autre grosse presse, actionnée par un engin à gazoline ou un tracteur, faisait des balles de 150 à 180 livres. Ces presses rendaient un grand service aux cultivateurs dont l'espace pour engranger ces balles était restreint ; la manutention demeurait plus facile lorsqu'on vendait du foin pour les chantiers. Aujourd'hui nous voyons dans les champs ces longues traînées de balles de foin enrobées dans la toile blanche de vinyle qu'on transporte avec le tracteur.

Vive le progrès lorsqu'il sert à ménager la santé des personnes et à permettre de travailler de façon plus ordonnée et souvent plus rapide !

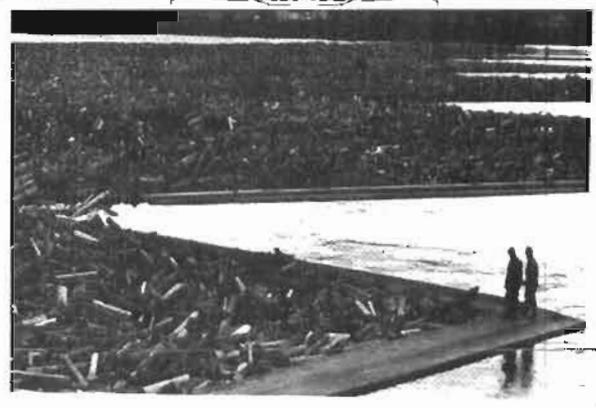
On se souvient du temps où on prenait de cinq à six semaines pour labourer les champs en marchant en arrière de la charrue. Aujourd'hui, les charrues à cinq ou six oreilles attachées à l'arrière des tracteurs prennent un avant-midi pour labourer le même champ.



LA DRAVE

Un événement qui ne passait pas inaperçu au printemps, lorsque la *pitoune* (bois de papier) descendait la rivière Chaudière, c'était la drave. Les billes étaient en effet suivies de près par les draveurs, qui ramassaient le bois resté accroché aux branches ou qui reposait sur les terres basses le long de la rivière et sur les îles. La compagnie Breakey coupait le bois sur des lots à Dorset, près des frontières américaines. Le bois était transporté à l'aide de chevaux jusqu'aux cours d'eau (des petites rivières) qui l'entraînaient vers la rivière Chaudière.

Entre Saint-Lambert et Saint-Étienne, il y avait un groupe d'îles que les draveurs avaient baptisées les « îles poilues », à cause de la végétation assez dense qui s'y trouvait ; bien des obstacles étaient ainsi baptisés, par exemple, la « tête de l'ours » était une grosse roche située à un mille en bas du village, près de chez Jude Demers.



Les draveurs étaient mis en groupes d'une quarantaine d'hommes. Ils se logeaient chez les cultivateurs le long des rives, couchaient parfois dans les cabanes à sucre, les hangars, les cuisines d'été, et même dans les granges. Plus chanceux, les cuisiniers, les seconds cuisiniers et les contremaîtres dormaient dans les maisons quand il y avait de la place.

L'équipement était transporté dans de gros wagons tirés par des chevaux. Un fanal était installé aux quatre coins de ces voitures. Pour les besoins d'une seule *cookerie*, il y avait deux ou trois wagons. L'un contenait les chaudrons et les casseroles, accrochés aux échelettes, les sacs de patates, la farine, les œufs, sans oublier les fèves destinées à cuisiner les traditionnelles fèves au lard. Une deuxième voiture transportait les couvertures, parfois un poêle, tout le nécessaire pour le bien-être des travailleurs. Souvent, un troisième wagon était rempli d'outillage : les gaffes, les *picker-on*, sorte de pics installés sur des manches de hache, les lourds canots, lorsque des obstacles tels des barrages ou des rapides trop importants ne pouvaient être franchis par les draveurs. Ces gros canots, d'une longueur d'environ 25 pieds, étaient conduits par six rameurs et un homme qui dirigeait à l'avant, s'appelant le *boatman*.

Une grande partie du bois (environ 60 000 cordes) descendait jusqu'à Breakeyville, et une autre partie (environ 10 000 cordes) flottait à Saint-Lambert, plus précisément chez Laurent Lemieux, près de Breakeyville, où la drave se terminait. Ces billes étaient alors retenues par des estacades (*boams*) faites de pièces de bois de Colombie (B.C.Fir) de 12 pouces

carrés. Ces barrières mesuraient 4 pieds sur 50 pour les plus petites. Les plus imposantes estacades étaient faites de pièces de 16 pouces carrés, avaient 16 pouces d'épaisseur, 64 pouces de largeur et 100 pieds de longueur. Les pêcheurs profitaient de ces installations pour aller tendre leurs lignes au centre de la rivière et où les poissons se cachaient souvent, à l'ombre du bois.

L'arrivée des draveurs

Un éclaireur de la compagnie venait voir un propriétaire et demandait : « Prenez-vous les draveurs cette année ? » La réponse était prête et affirmative ; tous étaient contents, surtout les jeunes, de recevoir ces travailleurs. C'était tout un événement de voir arriver les gros wagons tirés par de gros chevaux bien gras. La maîtresse de maison libérait les poêles, ramassait ses chaudrons, etc. Le *cook* (cuisinier) s'emparait des deux poêles et se mettait à cuisiner pour une quarantaine d'hommes. Il faisait rarement de gros pains, plutôt des petits qu'on appelait *bisquettes*, plus faciles à servir avec les fèves au lard ou le hachis, que les *chow boys* ou *cookies* apportaient aux hommes sur le bord de la rivière.

Vers la fin de la drave, les jours avaient rallongé. Alors, si la rivière et le vent étaient favorables, les draveurs prenaient un repas l'avant-midi et un autre l'après-midi, afin de pouvoir travailler jusqu'à la tombée de la nuit. Notons que ces hommes peinaient depuis la levée du jour, soit parfois dès quatre heures du matin vers la fin de mai.

Si les hommes ne travaillaient pas le dimanche, on faisait la fête. Les galeries et les balançoires s'emplissaient, les joueurs d'harmonica s'exécutaient et d'autres jouaient à la balle. Un secret : les filles en profitaient pour faire des yeux doux aux gars.

Une fois la drave terminée, les taxis de la Beauce venaient chercher les draveurs. Depuis 1942, la drave n'est plus qu'un souvenir à Saint-Lambert.





*Le lait dans
la canisse.
Louisa Plante
et Rita Morin.*



*La baratte à beurre.
Lucienne Buteau
en 1983.*

LA BEURRERIE

La beurrierie, fabrique qui consiste à transformer le lait des cultivateurs pour en faire du beurre, fut construite aux alentours de 1913. À cette époque, il n'y avait pas de grosses industries avec des camions pour recueillir le lait. Bien des cultivateurs écrémaient leur lait, vendaient leur surplus de crème et leur beurre au village. Tout se livrait avec des voitures à cheval. Comme la clientèle était limitée, les autres cultivateurs livraient leur lait à la beurrierie. Ils prenaient entente avec leurs voisins pour le transporter, chacun à leur tour, dans des « canisses à lait » (réservoir de 25 gallons). Ainsi, les plus éloignés, à cinq milles du village, en profitaient pour faire leurs commissions et aller chercher la « malle » (courrier), car il n'y avait pas de « malle rurale » en ce temps-là.

En arrivant à la beurrierie, on prenait un échantillon de lait pour le mettre dans une petite bouteille qui contenait un agent de conservation. Ensuite, on l'analysait pour connaître le degré de gras, car chacun était payé en fonction de la quantité de gras que contenait son lait. Puis on le versait dans un grand bassin. Le lait passait ensuite à la centrifugeuse (séparateur) pour en séparer la crème. Le « petit lait » était retourné aux cultivateurs qui s'en servaient pour nourrir les veaux ou les porcs. La crème, placée dans la glacière pour être refroidie à 50° F, était ensuite vidée dans la baratte de bois, de forme cylindrique à l'horizontale, de huit à dix pieds de long et d'environ trois pieds de diamètre. Une fois le beurre obtenu, il était déposé dans des boîtes en bois d'une capacité de 50 livres, pour le beurre moulu, et 56 autres livres étaient réservées pour le beurre en vrac. Ces boîtes étaient entreposées en chambre froide.



*L'heure
de la traite.*



TROIS DIPLOMES DANS LA FAMILLE : M. Arsène LeMay, autrefois de Saint-Isidore et aujourd'hui établi à Saint-Lambert (Lévis), est un fabricant de beurre qui a à plusieurs reprises été cité à l'attention de nos lecteurs comme un expert dans sa profession. Il aime cette profession qu'il a fait apprendre à ses deux fils. On voit, plus les trois beurriers: (g. à d.) MM. Arsène LeMay (père), Joseph et Eugène Lemay, les deux fils, tous diplômés de l'École d'Industrie laitière de Saint-Hyacinthe.

*Trois beurriers dans la famille Lemay :
Arsène, Joseph et Eugène.*

Dans les années 1940, le lait était ramassé par camion et le lait écrémé servait à fabriquer de la caféine. Un réservoir à vapeur, chauffé au bois, servait à faire fonctionner l'engin (moteur) à vapeur qui actionnait « le centrifuge » et la baratte. Le dernier « beurrier » fut Arsène Lemay, aidé par son fils Joseph. En 1948, l'entreprise a fermé ses portes. La compagnie Vermette avait commencé à ramasser les bidons de huit gallons pour sa fabrique de Saint-Agapit.

Le beurre moulu était vendu en détail ou en gros, et celui en vrac, vendu au gouvernement. L'hiver, la beurrerie fermait, car les vaches ne produisaient pas assez de lait. Des blocs de glace, coupés par des cultivateurs en février ou en mars sur la rivière Chaudière, étaient livrés à la beurrerie. Ces blocs, enrobés de bran de scie, se conservaient jusqu'à la prochaine saison froide. (Raconté par Jean-Yves Lemieux, qui a vérifié ses souvenirs auprès de Fernand Lavertue et de Joseph Lemay.)

LES PRODUITS DE BÉTON QUÉBEC LIMITÉE

En 1942, la guerre fait rage en Europe ; le Canada est alors appelé à faire sa part dans différents domaines. Partout on érige des fortifications en béton armé pour arrêter les attaques ennemies. Dans la paisible municipalité de Saint-Lambert s'édifie lentement mais sûrement une usine de fabrication de produits



Maurice Morin et son camion.

de béton. En quelques lignes, nous allons tracer les débuts de cette entreprise privée qui a fait l'orgueil de la municipalité à l'époque. Qui ne se rappelle pas les premières feuilles à puits octogonales, dont la matière pour leur fabrication était brassée à la petite pelle par le propriétaire, Adrien Picard, aidé de deux hommes, avec un petit malaxeur d'une demi-poche. Peu à peu les tuyaux de ciment s'alignaient sur le terrain, ce qui devait donner naissance aux « Produits de béton Québec ltée ».

Au début, comme on le mentionne précédemment, avec deux employés on utilisait de 300 à 400 poches de ciment par année. L'entreprise a vite pris de l'expansion, car la demande de tuyaux de ciment augmentait de jour en jour. On procédait régulièrement à l'embauche de nouveaux travailleurs.



Les travailleurs lors de l'inauguration.

En 1952, avec des effectifs de 22 hommes, on utilisait entre 35 000 et 40 000 sacs de ciment par année. On doit comprendre que le traditionnel malaxeur ne répondait plus à la demande. Le propriétaire dota son industrie de la machine la plus moderne qui existait à l'époque. De 1 200 pieds à 1 500 pieds de tuyaux qu'était la production, elle passa à plus de 100 000 pieds, soit suffisamment de tuyaux pour couvrir la distance de Saint-Lambert à Québec. L'usine fonctionnait 24 heures sur 24 avec un nombre d'employés d'environ 70 hommes répartis sur deux quarts de travail.

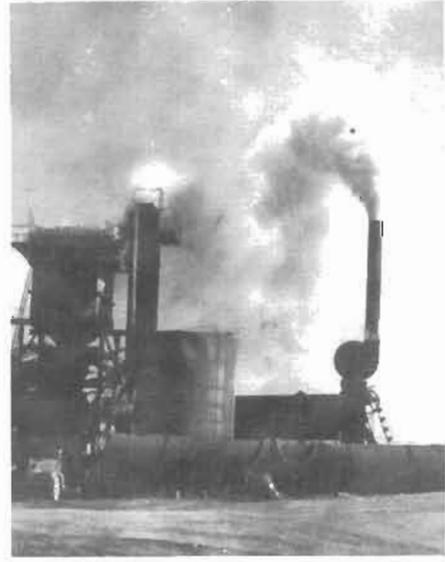
Nécessairement, cette nouvelle innovation dans la fabrication des tuyaux de ciment exigeait des locaux plus vastes ; on a donc vu s'ériger un « kiln room », four pour accélérer le séchage des tuyaux. Selon l'avis des experts, c'était l'équipement le plus moderne au Canada.

En 1953, pour compléter son œuvre gigantesque, M. Picard obtenait les lettres patentes qui érigeaient son entreprise en compagnie sous l'appellation de « Produits de béton Québec Ltée ». Il devint président et son épouse, vice-présidente.

Au printemps 1957, un incendie majeur a complètement détruit l'industrie, et des années de labeur se sont envolées en fumée. Tous les travailleurs ont dû se réorienter ailleurs pour trouver du travail, car la reconstruction promise ne s'est jamais concrétisée.

USINE D'ASPHALTE À SAINT-LAMBERT

Saint-Lambert est un endroit où le gravier naturel est abondant. Le propriétaire et fondateur de Modern Paving & Co. Ltd. fut M. Milton E. Hart, originaire du Texas, près de la ville d'Austin où il avait une grande propriété. M. Hart, ingénieur-chimiste, fut associé à un Allemand du nom de Harold D. Hiltz et à un autre partenaire prête-nom. En arrivant au Nouveau-Brunswick dans les années 40, il forma d'abord la compagnie. Par la suite, il déménagea à Warwick, au Québec, ensuite à Notre-Dame-du-Bon-Conseil où il acheta une carrière de pierre pour fabriquer son asphalte. Dans les mêmes temps, il vint s'installer à Saint-Flavien, dans le rang du Bois de l'Ail, sur la terre de Jean-Baptiste Demers. Enfin il arriva à Saint-Lambert et plus tard à Saint-Jean-Chrysostome.

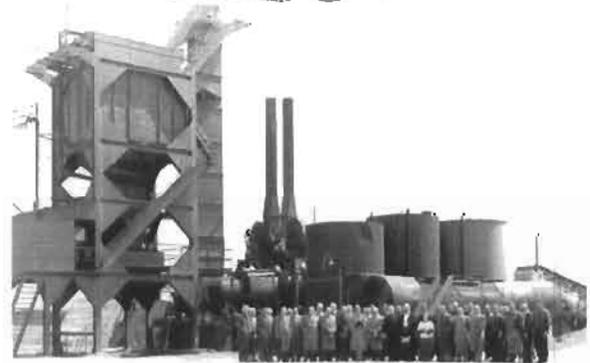


Plan d'asphalte en 1949.

Il fut bien accepté à son arrivée au Québec par le régime politique de M. Duplessis, car il procurait de l'emploi à beaucoup de travailleurs aux endroits où ses usines étaient installées et dans les paroisses où il exécutait ses contrats pour recouvrir les routes d'un tapis bitumineux.

Cette industrie fut bénéfique pour Saint-Lambert, mais d'aucunes ménagères vous diront qu'il fallait y penser deux fois avant d'étendre le linge dehors les journées de vent nord-est, car les particules de suie venaient se coller au linge.

Après bien des plaintes, on installa un filtre pour cette poussière. En 1952, le Conseil de Saint-Lambert fit une demande à la Modern Paving pour qu'elle cesse de faire retentir, tôt le matin, le sifflet annonçant le début



Le plan en 1955.



Les employés.

des travaux journaliers, ce qui fut accepté au grand soulagement de la population.

Dans les années 70, M. Hart vendit sa compagnie à des hommes d'affaires belges qui étaient déjà dans le domaine de la construction de routes, et la compagnie Modern Paving devint Sintra inc. Cette compagnie existe toujours à Saint-Jean-Chrysostome et a essaimé un peu partout en province. Son siège social est situé à Montréal.

La compagnie est devenue aussi constructeur de routes en plus de faire du pavage d'asphalte — c'est d'ailleurs elle qui a réalisé le projet d'égoûts et d'aqueduc de Saint-Lambert — et s'est implantée dans les systèmes d'égoûts et d'aqueduc sous le nom de BML.

USINE ALUMINIUM CARRIER ET BISSON

En 1977, le projet d'implantation d'une usine de *roll forming* (procédé de formage continu à l'aide d'outillage spécialisé, utilisé pour la fabrication de revêtement métallique) se concrétise.

Cette idée avait germé dans la tête de deux entrepreneurs, Gaëtan Bisson et Germain Carrier, depuis les années 1963 et 1964. À cette époque, le financement d'un tel projet était difficilement réalisable pour de jeunes entrepreneurs puisque les appuis financiers étaient inexistantes.

Mais voilà que quatorze années plus tard, ces deux partenaires investissent le capital requis et construisent une usine de 5 000 pieds carrés sur la rue Bellevue Sud à Saint-Lambert.

Le démarrage de l'entreprise fut très laborieux à cause de nombreux problèmes :

- ❖ délai dans la livraison de la machinerie ;
- ❖ mise au point de l'équipement très technique ;
- ❖ apprentissage d'une technologie, n'ayant que soi-même pour ressource dans un monde de secrets bien gardés. Les journées de travail, trop courtes, se prolongeaient durant la nuit ;
- ❖ marché occupé par de grandes multinationales.

Les taux d'intérêts excessivement élevés de l'année 1982, grimpant jusqu'à 23 %, et une longue période de récession ont également causé des problèmes.

En 1984, l'entreprise connaît une certaine expansion, le marché s'accroît.

En 1986, l'arrivée de nouveaux produits justifie l'agrandissement de l'usine de 10 000 pieds carrés supplémentaires. Elle est la première au Canada à développer un produit de revêtement d'aluminium imitant le bois, procédé que les multinationales se sont empressées d'exploiter. Aluminium Carrier et Bisson est en constante recherche et en développement ; d'ailleurs, un prix Méritas Desjardins à l'innovation lui est décerné.

Quinze employés font alors partie de l'équipe de travailleurs.

De nouveaux produits s'ajoutent et le marché québécois grandit toujours ; en 1990, un autre agrandissement de 10 000 pieds carrés s'impose.

En 1991 et 1992, l'entreprise compte sur un excellent chiffre d'affaires et 75 travailleurs y participent activement.

En 1993, les fondateurs cèdent leurs efforts et leurs acquis, mais avec la satisfaction d'avoir contribué à une économie active pour cette industrie de Saint-Lambert.



HISTORIQUE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANTAIRE DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

Avant 1960, chacun disposait de ses ordures ménagères comme il l'entendait : un peu dans la rivière, un peu dans la forêt, parfois on les enterrait et de temps en temps elles étaient semées le long des routes. Les plus écologiques les faisaient brûler.

C'est Charles-Émile Dubord qui eut le premier contrat pour la cueillette des ordures, mais au village seulement. Peu à peu le service s'est agrandi à toute la paroisse.

Dans les années 1960, la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon possède sur son territoire un dépotoir à ciel ouvert tel qu'il en existe, à cette époque, des centaines dans la province de Québec. Ce trou destiné à l'enfouissement des ordures ménagères dessert alors les municipalités de Saint-Henri, de Saint-Jean-Chrysostome, de Sainte-Hélène-de-Breakeyville, d'une partie de Lévis et de Saint-Lambert-de-Lauzon. Localisé dans la rue du Parc, près des lignes électriques, il est alors la propriété de Charles-Émile Dubord. Les coûts d'enfouissement sont, à cette époque, de 8 à 10 \$ pour chaque transport ; par la suite, les déchets sont brûlés sur place.

En novembre 1973, le Conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon faisait part au Service de la protection de l'environnement de son intention d'acquérir un terrain plus approprié, destiné à l'enfouissement des déchets des populations situées à l'ouest de la rivière Chaudière ; localisé en partie sur les lots 258, 259 et 260 du rang Belvèze, ce terrain, favorable par la nature de son sol et par le relatif éloignement des habitations, est accessible depuis le rang Saint-Aimé. Propriété de Gaston et Arthur Vallée ainsi que de Michel Couture, le site est considéré favorable à l'enfouissement sanitaire des déchets par le Service de la protection de l'environnement du Québec en juin 1974. Entre-temps, au printemps de la même année, les municipalités du secteur ouest de la rivière Chaudière, comme Saint-Lambert, Bernières, Saint-Étienne, Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur, se structurent dans une entente sous le vocable Comité intermunicipal d'enfouissement sanitaire du secteur ouest du comté



de Lévis concernant l'organisation en commun du site pour l'élimination des déchets. Par ailleurs, la municipalité de Bernières est désignée comme étant la municipalité mandatée pour la gestion du site. Toujours au printemps 1974, les municipalités membres de l'entente ouvrent leurs portes à d'autres municipalités (Charny, Breakeyville, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Isidore, Saint-Henri, village et paroisse, Rivière Boyer) qui ont exprimé le désir d'enfouir leurs déchets à Saint-Lambert moyennant un coût additionnel de 2,67 \$ per capita. Finalement, à la mi-juillet, le site de Saint-Lambert est autorisé à ouvrir et à recevoir ses premiers déchets.

En 1985, le ministère de l'Environnement autorise le site de Saint-Lambert à s'agrandir sur les lots 261 et 262 de la concession Belvèze. En 1989, le ministère de l'Environnement autorise un deuxième agrandissement sur les lots 263, 264 et 265. En 1991, le site reçoit les ordures ménagères de 22 municipalités incluant les cinq municipalités propriétaires. De plus, lors de rénovation ou de réparation de l'incinérateur de la ville de Québec, les déchets sont acheminés au lieu d'enfouissement de Saint-Lambert.

Presentant la saturation prochaine du site, le Comité confie donc, en 1991, à la firme d'ingénieurs CIMA, le mandat de rechercher des zones favorables pour l'installation d'un nouveau lieu d'enfouissement. Plusieurs secteurs sont identifiés, mais finalement le site de Saint-Lambert s'impose comme étant le plus favorable à un agrandissement. En 1993, un consortium d'ingénieurs produit un bilan du site actuel et conclut qu'il reste encore de l'espace pour les cinq

prochaines années. La même année, la municipalité de Saint-Lambert se voit confier le mandat de gestionnaire du site en remplacement de la municipalité de Bernières. Parallèlement à cette démarche, le Comité restreint l'enfouissement des déchets uniquement aux municipalités de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière.

Au début de l'année 1994, le Comité mandate la firme d'ingénieurs DESSAU afin d'entreprendre et de réaliser les demandes et les études nécessaires à l'agrandissement du site. Au début de l'année 1995, le Comité est dissous pour devenir la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière, et toutes les municipalités membres de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière deviennent propriétaires du site. En avril 1995, l'étude d'impact exigée par le ministère de l'Environnement est déposée concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Saint-Lambert. Ici commence une longue saga qui connaîtra son dénouement en mai 1998 avec la publication du décret gouvernemental autorisant l'agrandissement du lieu d'enfouissement sur une superficie de près de 40 hectares. Enfin, les travaux sont entrepris au cours de l'été et le nouveau site est livré fin novembre 1998. La durée théorique de ce nouveau site est de 30 ans et il possède toutes les technologies de fine pointe en matière de protection de l'environnement, c'est-à-dire cellules d'entreposage des déchets imperméabilisées par double membrane et traitement des liquides par bassins avec aération. Depuis janvier 2001, le lieu d'enfouissement est la propriété de la nouvelle ville de Lévis et de la municipalité de Saint-Lambert ; cependant la Régie est toujours gestionnaire du site. Le coût d'enfouissement pour les ordures ménagères est légèrement supérieur à 45 \$ la tonne pour l'année 2003.

LE PARC INDUSTRIEL DE SAINT-LAMBERT

C'est sur proposition de Conrad Bernier, appuyé par Jean-Paul Bédard, que le plan présenté au conseil de la Corporation municipale de Saint-Lambert-de-Lauzon le 4 janvier 1977 par Raymond Cadorette, préparé par André Asselin, a.g., pour l'aménagement futur du Parc industriel, fut accepté à l'unanimité. Et



par la suite, le Conseil municipal s'est dit prêt à acheter, pour la somme de 1 \$, les 4 000 pieds environ de rues à faire pour la première phase du projet :

- ❖ le 3 octobre 1988, la Municipalité accepte de se porter acquéreur de la rue Napoléon-Couture appartenant à Raymond Cadorette, conditionnellement à ce que le propriétaire fournisse un voyage additionnel de gravier 0 x ¾ et que les travaux de nivelage soient effectués par la Municipalité aux frais du propriétaire ;
- ❖ le 2 octobre 1989, la Municipalité accepte de se porter acquéreur des rues Damase-Breton et Lucien-Gobeil appartenant à Raymond Cadorette.

Depuis ce temps, plusieurs industries ont pignon sur rue dans le parc toujours en développement.

Voici une liste des entreprises situées dans le Parc industriel de Saint-Lambert :

Construction

Entrepreneurs en travaux spécialisés

Benoit Pelchat
839, rue des Érables
Saint-Lambert
tél. : 889-9825
Excavations Benoit Pelchat enr.

Jean-Yves Couture

44, rue des Lilas

Saint-Lambert

tél. : 889-9117

Excavations J.Y. Couture enr. (Les)

Entrepreneurs généraux

Serge Labonté,

186, rue Damase-Breton

Saint-Lambert

tél. : 889-5158

Constructions G.S. inc. (Les)

Détaillants

Construction et rénovation

Égide Fortier,

140, rue Cartier,

Saint-Lambert,

tél. : 889-9624 ;

E. Fort Portes et Fenêtres inc.

Napoléon Racine,

178, rue Damase-Breton,

Saint-Lambert,

tél. : 889-8888 ;

Québec Brique et Pierre inc.

Industries manufacturières

Aliments et boisson

Patrice Brochu

114, boul. Léon-Vachon

Saint-Lambert

tél. : 882-5656

Agri-marché inc.

Hubert Carbonel

11, rue Napoléon-Couture

Saint-Lambert

tél. : 889-9795

Groupe Watchs Industrie inc.

Daniel Lavoie,

205, rue Damase-Breton,

Saint-Lambert ; Ovale

Bois et meubles

Jean-René Bisson

132, boul. Léon-Vachon

Saint-Lambert

tél. : 889-8982

Fenestration Nouvelle-France inc.

Robert Michaud

132-C, boul. Léon-Vachon

Saint-Lambert

tél. : 889-0120

Fenêtres Météo inc.

Divers

Guy Routhier

132-D, boul. Léon-Vachon

Saint-Lambert

tél. : 889-8899

Arcs du millénium inc. (Les)

Germain Carrier

132, boul. Léon-Vachon

Saint-Lambert

tél. : 889-9032

Industries Radisson inc. (Les)

Raynald Rioux

150, boul. Léon-Vachon

Saint-Lambert

tél. : 889-9910

Produits de plancher Finitec inc.

Pâtes et papier

Claude Sanfaçon

175, rue Damase-Breton

Saint-Lambert

tél. : 889-8879

Papetière Sanfaçon inc. (La)

Produits métalliques

Jacques Bélanger

143, boul. Léon-Vachon

Saint-Lambert

tél. : 889-0606

Centre métallurgique St-Lambert inc.

Marco Béland
200, rue Damase-Breton
Saint-Lambert
tél. : 889-8777
F.C.M. Fabrication Conception Mécanique

Fibres de verre Stella inc. (Les)
219, boul. Léon-Vachon
Saint-Lambert
tél. : 889-9180

Bernard Cartegnie
12, rue Napoléon-Couture
Saint-Lambert
tél. : 889-0502
Métal Bernard inc.

Jocelyn Grenier
115, boul. Léon-Vachon
Saint-Lambert
tél. : 889-9744
Usinage St-Lambert inc.

Produits non métalliques

Benoît Théberge
222, boul. Léon-Vachon
Saint-Lambert
tél. : 889-5111
Béton Miroc inc.

Services

Professionnels

Benoît Cyr
211, boul. Léon-Vachon
Saint-Lambert
tél. : 889-0748
Solution Eau Air Sol (EAS) inc.

Transport

Matériaux

Daniel Pelchat
144, rue Marie
Saint-Lambert
tél. : 889-0309

Daniel Pelchat Transport
Harold Roy
143, rue de la Colline
Saint-Lambert
tél. : 889-8409
Transport Harold Roy inc.

Des personnes qui laissent leur marque



Anna Mercier

TRANCHE DE VIE D'UNE PIONNIÈRE

Anna Mercier, fille de Julien Mercier et de Marie-Louise Béland, est née à Saint-Henri, en 1862, et elle est décédée le 13 avril 1936.

Elle a épousé Alphonse Lacasse. Le couple s'est établi à Saint-Lambert. De cette union, huit enfants sont nés : sept garçons et une fille. Toutefois ils ont eu le malheur de perdre un de leurs fils qui s'est noyé en faisant la drave sur la rivière Chaudière. Les six autres garçons se sont exilés à Berlin, New Hampshire, pour y gagner leur vie. C'est une mère éplorée qu'ils laissaient à chaque départ.

Pour contrer le vide de ces absences, alors âgée de quarante-trois ans, elle décide de venir en aide aux autres. Remplie d'affection pour les enfants qu'elle avait eus et de peine en les voyant partir, elle suit les

conseils du docteur Genest qui l'invite à travailler comme « sage-femme » dans son milieu.

Comme les moyens pécuniaires étaient minces à l'époque, elle n'était guère rémunérée pour son travail, et souvent elle s'acquittait de cette tâche bénévolement. Femme de devoir et de cœur, elle assistait parfois les mères dans le besoin. Habile de ses mains, que d'articles elle a confectionnés pour tous ces petits êtres qu'elle aidait à voir le jour.

Dans un petit cahier noir, elle inscrivait le nom des parents qui avaient sollicité ses services : elle a réalisé exactement 485 accouchements. Trois mois avant sa mort, le 28 janvier 1936, elle s'est rendue au chevet de M^{me} Henri Bernard pour un dernier bébé qui, entre ses mains, a vu le jour. Quel travail exigeant pour cette femme au grand cœur mais que de consolations de venir en aide à tant de mamans qui avaient confiance en elle.

Adonnée à cette fonction pendant trente ans, de 1906 à 1936, cette mère de famille pouvait comprendre les inquiétudes et les souffrances des mamans en couches ; avec tact et courage, elle a su leur communiquer les mots d'encouragement pour apaiser leur anxiété.

Cette dame montre comment une femme pouvait prendre une place importante dans la société d'alors et jouir du prestige de la reconnaissance pour les actes honorables qu'elle a posés.

Elle laisse aujourd'hui des descendants, à Saint-Lambert, par sa fille unique, Laura, mariée à Phydime Gobeil, qui eurent treize enfants. Aujourd'hui six sont décédés et sept sont toujours vivants.

JEAN-FRANÇOIS MAINGUY

Lauréat régional : Chaudière-Appalaches

Jean-François Mainguy ne craint pas d'innover pour faire la promotion du sport auprès des jeunes. En 1998, il a contribué à la mise sur pied de la Fondation de l'activité physique des Navigateurs dont il est maintenant coordonnateur. Il est également entraîneur au Club de handball Chaudière-Appalaches. À ce titre, il encourage des centaines de jeunes de 12 à 30 ans à s'impliquer bénévolement dans plusieurs activités, dont l'organisation de tournois.

Depuis 1999, il est aussi coordonnateur et promoteur de la semaine Expo-Relâche à l'École secondaire les Etchemins, un événement qu'il a lui-même mis sur pied. Cette année, plus de 16 000 personnes ont participé à cette activité originale destinée aux élèves et à leurs parents.

Partenaire généreux dans tout ce qu'il entreprend, Jean-François est renommé pour ses talents d'organisateur et sa légendaire bonne humeur. Sa détermination et son sens de l'innovation sont reconnus dans son milieu. Sachant marier plaisir, bénévolat et éducation, il offre aux jeunes un exemple édifiant.

| Lune 1914 | | |
|-----------------|---|----|
| Beril Labrec | 2 | |
| Jacq. Labrec | 2 | |
| Edmon. Marin | 2 | |
| Pol Vallé | 2 | |
| Chas. Ducault | 2 | |
| Yve Langlois | 2 | |
| Phidim Bernore | 2 | |
| Berique Labonté | 2 | |
| Artur Couture | 2 | |
| Artur Rivet | 2 | |
| Artur Lacasse | 2 | |
| dim. Roy | 1 | 50 |
| Jos Roy | 2 | |
| Edmon. Purot | 2 | |
| Alfred Lemire | 2 | |
| Jos. Marin | 2 | |
| Jos. Marin | 2 | |
| Crick Marin | 1 | 25 |

Une feuille du petit cahier d'Anna Mercier.



LES FIDÉIDES 2001

Hommage rendu à la famille
Raymond Cadorette

par la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy

À cette soirée du 15 mars 2001, Pierre Tremblay, technicien agricole, soulignait les travaux des récipiendaires de ce gala d'excellence au Centre des congrès de Québec.

Dans la catégorie « Environnement », les Élevages R. Cadorette inc. de Saint-Lambert ont remporté le prix.

À l'heure où l'agriculture est pointée du doigt comme polluante, nous avons un exemple qui démontre qu'il est possible, par un travail éclairé et dirigé, de réussir dans le domaine agricole tout en respectant l'environnement.

Raymond Cadorette, avec l'aide de sa famille, a su bâtir une entreprise équilibrée.

Ce n'est pas sans difficulté que nos récipiendaires procèdent à l'épandage des 20 000 mètres cubes de lisier produits par leur cheptel de 1 000 truies et de 20 000 porcs par année. Cette opération s'effectue à proximité du village de Saint-Lambert, et ce, sans causer de désagréments à l'entourage. Avec la bonne volonté de tous ainsi que les connaissances et les techniques acquises par Régis, agronome, qui procède au cours de l'hiver à la confection du plan de fertilisation,

l'opération épandage est une réussite dans le respect de l'environnement.

Raymond s'apprête à léguer à ses deux fils Régis et Stéphane le fruit du travail de toute une vie : une exploitation porcine innovatrice, performante et créatrice d'emplois. C'est le plus beau cadeau que peut faire un père agriculteur à ses enfants. Accepter le défi, oui, mais aussi poursuivre l'œuvre familiale avec la même vision, les mêmes valeurs et le même respect qu'a toujours eu leur père pour les gens de sa communauté et pour l'environnement.

IMMIGRATION AUX ÉTATS-UNIS

Les archives de la paroisse nous renseignent sur les familles ou individus qui sont allés travailler aux États-Unis dans les *factories* ou filatures.

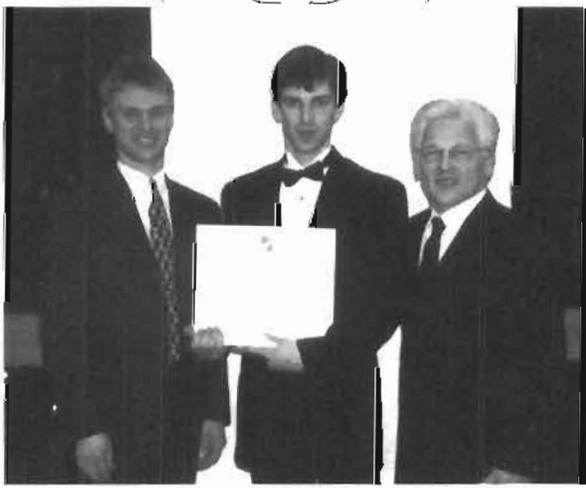
Les uns partaient pour trouver un bon emploi, d'autres revenaient après y avoir passé quelque temps. Revenaient-ils parce qu'ils s'ennuyaient du pays natal et de la famille ou parce que les conditions de travail ne les satisfaisaient pas ?

À voir la liste des noms de ceux qui ont séjourné là-bas, il nous viendra à l'esprit qu'un ancêtre avait quitté pour immigrer définitivement au loin. Parfois la chance a permis de revoir cette parenté de temps à autre. Pour d'autres, ils se sont si bien fondus à travers le peuple américain que nous en avons perdu toute trace.

Voici quelques renseignements :

Jeunes gens qui ont quitté pour les États-Unis (1894-1895)

Joseph, Stanislas et Louis Nadeau, fils de François-Xavier ; William, fils de Pierre Asselin ; Joseph, fils de Chrysologue Roy ; Xavier, fils de Lucien Laflamme ; Joseph, fils de Zéphirin Buteau ; Joseph, fils de France Bellavance ; Johnny, fils de Jean Bernard ; Joseph, fils de Louis Langlois ; Magloire, fils de Magloire Roy ; Gédéon, fils de Job Boutin ; Joseph, fils de Cyrille Labrecque ; Israël et Athanase, fils de Pierre Bernard ; Phidime, fils de Nicolas Roy ; Cléophas et William, fils d'Anselme Morin ; Étienne, fils de Magloire Thivierge ; Joseph, fils de Pierre Lambert.



*Celui qui tient le diplôme est Régis ;
il y a aussi son frère Stéphane
et le père, Raymond Cadorette.*

*Jeunes filles qui ont quitté
pour les États-Unis :*

Joséphine et Lumina, filles de Théophile Nadeau ;
Georgina, fille de Napoléon Morin, forgeron ;
Damaris, fille de Thomas Labonté.

Arrivés des États-Unis (1894-1895) :

Alfred Bernard ; François Dubord ; François
Dussault ; Charles Couture ; Étienne Jobin.

Familles arrivées des États-Unis (1895-1896) :

Alexandre Girard ; Honoré Drapeau.

*Familles qui ont quitté
pour les États-Unis en 1896 :*

Damase Pelchat, fils ; Damase Couëtte ; Étienne
Roy, fils ; Joseph Langlois ; Pierre-Antoine Roy ;
Johnny Vallée, fils de Mg. ; Thomas Labonté ;
Cyrille Roy, fils de N. ; Louis Gagnon ; Honoré
Roy ; Charles Dumas ; François Dussault.

*Jeunes gens et jeunes filles qui ont quitté pour
les États-Unis en 1896 :*

Louis Nadeau, Joseph ; Louis Bouffard, Florida ;
François Mercier, Élise ; Cyrille Labrecque, Joseph ;
Louis Boutin, Philias ; Pierre Fecteau, Joseph.

*Familles qui ont quitté depuis septembre 1896
et avant septembre pour les États-Unis :*

Jules Béland (9 personnes) ; Damien Robitaille (4) ;
Adélar Dalziel (2) ; Damase Couëtte (4) ; Étienne
Roy ; Joseph Guay (2) ; P-Ant. Roy (7) ; Johnny
Vallée (8).

*Familles qui sont arrivées des États-Unis
depuis 1897 :*

Joseph Gagnon (2 personnes) ; Stanislas Bouffard
(2) ; Lazare Brochu (5) ; Joseph Poiré (2) ; Joseph
Gagnon (2) ; Ernest Girard.

Familles arrivées des États-Unis (1898) :

Stanislas Bouffard (4 personnes) ; Eucher Plante
(12) ; Romuald Vallières (6) ; Joseph Guay (2) ;
Joseph Gagnon (5) ; Eusèbe Vallée (4) ; Louis Boutin
(3) ; Pierre-Ant. Roy (5).

*Jeunes gens partis pour les États-Unis
(pas d'années) :*

Ovide Poiré, fils de Pierre ; Aristide Bouffard, fils
de Ls ; Georges Asselin, fils de Pierre ; Jean Ber-
nard, fils de Jean ; Joseph Langlois, fils de Ls ;
Damase Bernier ; Ernest Girard ; Luc Boutin, fils
de Job ; Edmond Boutin, fils de Job.



La famille Eucher Plante.



Madame Edmond Morin



Sa fille, Rita Morin.

Travailler pour apprendre

Créativité

*Quelle besogne que d'étudier
Maths et français si souvent répétés
Pour qu'à la fin des cours arrivés
Nous rendions service à la société.*



SYSTÈME MONÉTAIRE CANADIEN

XVII^e – XIX^e siècles

Sous le Régime français (1608-1760)

1 livre (l.) = 20 sols (s.)

1 sol = 12 deniers (d.)

Sous le Régime britannique (après 1760)

1 livre sterling (£) = 20 shillings (chelins)

1 shilling = 12 pence (on écrit penny au singulier et pence au pluriel)

1 livre sterling (en 1764 = 20 livres tournois)

Au Québec (milieu du XIX^e siècle) chiffres approximatifs

1 louis = 1 livre = 4 \$ = 20 chelins (1 chelin = 20 sous)

Le vocable piastre commence à remplacer les mots livre sterling et louis au cours de l'année 1866.

Salaires :

Au milieu du XVIII^e siècle, le salaire annuel d'un ouvrier spécialisé s'élevait à environ 300 livres tournois.

En 1860, à Chicoutimi, le salaire mensuel d'un ouvrier forestier œuvrant pour Price s'élevait à 20 \$.



L'école du Bac.

LES PREMIERS PAS

La vie scolaire à Saint-Lambert a subi des transformations majeures depuis un siècle et demi. Transportons-nous dès le début et revenons jusqu'à nos jours pour en constater l'évolution. L'implantation du système scolaire fut long et ardu. Nous n'avons retracé que certaines bribes d'informations s'y rattachant. À cette époque, l'Église constituait l'autorité suprême en matière d'éducation. Les premiers colons étaient originaires de paroisses fondées avant la leur. Ils apportaient avec eux un bagage d'instruction assez mince.

Le premier *Livre des minutes* que l'on peut retracer remonte au 16 octobre 1853. Pierre Chamberland était le président et Magloire Brochu, le premier secrétaire-trésorier. Les commissaires étaient au nombre de quatre. En avril 1854, il y avait quatre écoles en activité. Il fut convenu que l'argent reçu du gouvernement pour les derniers six mois serait divisé en portions égales entre les écoles de la paroisse après avoir acheté des récompenses (livres et images) aux écoliers. M. le secrétaire-trésorier était autorisé à payer les « maîtresses » et d'en retirer des reçus. Le 10 juillet 1854, lors d'une assemblée générale, les élections s'effectuèrent par un tirage au sort. Pierre Chamberland et Antoine Hallé furent élus unanimement pour succéder aux membres sortants.

À la demande de la population, une autre école s'ajouta en septembre 1854. À la suite d'une assemblée tenue le 24 juin 1855, il fut décidé qu'on paierait quatre louis par année au secrétaire-trésorier, Magloire Brochu.

Le 9 juillet 1855 – Assemblée générale pour la nomination de nouveaux commissaires qui se fait encore par tirage au sort. On décide aussi d'implanter une sixième école. Le 18 mai 1856, on reçoit du surintendant : L 15,14,12 pour les derniers six mois. Après le paiement de trois louis au secrétaire-trésorier, on partage la balance en portions égales entre les six écoles maintenant en opération. (Au XIX^e siècle, pour le Québec, voici la comparaison de chiffres approximatifs : 1 louis = 1 livre = 4 \$ = 20 chelins ; 1 chelin = 20 sous.)

Le 29 juin 1861, M. l'abbé F.A. Oliva est nommé secrétaire-trésorier en remplacement de Magloire Brochu, et Pierre Chamberland est réélu comme président. En 1875, le gouvernement se retire de l'éducation et confie aux autorités religieuses catholiques et protestantes le soin d'assurer le développement et le fonctionnement de l'éducation au Québec. Le gouvernement ne conserverait que le rôle de soutien financier. Si, aujourd'hui, nous avons ces renseignements, c'est grâce à la Fabrique qui les a conservés.

Le *Livre des minutes* nous a permis de retracer les noms de quelques présidents et secrétaires-trésoriers de la commission scolaire.

Les présidents de 1853 à 1863 sont : Pierre Chamberland, Denis Collet, Augustin Boutin et de nouveau Pierre Chamberland. Magloire Brochu fut le premier secrétaire-trésorier et l'abbé Oliva le remplaça en 1861. Quant à Augustin Boutin, il ne savait pas signer son nom comme la marque de sa croix en fait la preuve. Cependant nous osons croire qu'il tenait à l'enseignement pour ses propres enfants.

A une Assemblée de Commissaires
 d'École de la Paroisse de St-Lambert,
 tenue le 29^e jour du mois de Juin 1861.
 Présents: Messrs Augustin Brochu, Président,
 Joseph Chamberland, Pierre-Lucas et
 Michelle Gujot, formant une Comm.
 Dans cette Assemblée Augustin Brochu,
 Président, a proposé qu'il soit nommé
 son secrétaire-trésorier pour la
 Société Municipale.
 Résolu unanimement que le Révérend
 Messrs Oliva soit le Secrétaire
 Trésorier de la Municipalité
 scolaire de St-Lambert.

Augustin ^{se} Brochu, Prés.
 Brochu
 Secrétaire-trésorier

De 1863 à 1924, il nous fut impossible de retrouver des renseignements dans les archives.

Les présidents de 1924 à 1969 sont : P.Y. Pelchat, Laurent Lemieux, Théophile Lemieux, Majorique Nadeau, Lazare Brochu, Alphonse Arguin, Alfred Béland, Eusèbe Goulet, Ovila Vaillancourt, Ernest Buteau, Zéphir Buteau, Arthur Blanchet, Joseph Drouin, Joseph Bernard, Placide Lemieux, Alphonse Roy, Lucien Robitaille, Pierre Boutin, Lucien Guay, Lorenzo Boutin, Léonard Drouin, Charles-Auguste Parent, Aimé Labonté, Achille Goulet et Conrad Bernier.

Les secrétaires-trésoriers de 1924 à 1969 sont : Napoléon Couture, Philippe A. Roy, Raymond Fortin, Louis Bernard, Conrad Couet et Raymond Hébert.

LE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE (L'APPRENTISSAGE)

Le livre par excellence au début fut le catéchisme, vu que la religion catholique prédominait sur tout. On misait aussi sur l'importance de la lecture, de l'écriture et du français écrit correctement. La grammaire, l'orthographe, la rédaction et la dictée occupaient ce cours. En mathématiques, on enseignait les quatre règles de base en calcul, des notions de pourcentages, des fractions ordinaires et décimales de même que la règle de trois ; on donnait aussi quelques éléments de géométrie : calculer un périmètre

et une superficie, apprendre à mesurer des cordes de bois, connaître les différentes mesures, etc. En un mot, on essayait d'inculquer le plus grand nombre de connaissances qui s'avèreraient utiles dans la vie courante.

On donnait aussi des cours d'histoire sainte, d'histoire de notre pays, des lieux géographiques. On accordait une place privilégiée aux règles du savoir-vivre en donnant des cours d'hygiène et de bienséance. Comme la plupart des paroissiens étaient cultivateurs, on enseignait quelques notions d'agriculture.

Dès le début et jusqu'en 1982, les professeurs devaient donner l'enseignement religieux en vue de préparer les élèves à la réception des sacrements de pénitence, d'eucharistie et de confirmation. À eux aussi incombait la tâche de faire en sorte que les élèves soient en mesure de « marcher au catéchisme » afin de faire leur communion solennelle.

Actuellement, ces cours sont dispensés par des catéchètes secondés par des parents. Depuis 1977, il n'y a plus de communion solennelle.



LE GRAND
CATÉCHISME
A L'USAGE DU DIOCÈSE
DE QUÉBEC.

MARSEILLE.

Donné sous notre sceau, le sceau de l'archevêché de Québec, et le contre-sceau du secrétaire du dit archevêché, le huit septembre, fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie, l'an mil huit cent cinquante-cinq.

† P. F. Archev. de Québec.
† ISAACS, Ev. de Montréal.
† JOSEPH NON, Ev. de Bytown.
† ARMAND, F. M. Ev. de Toronto.
† J. C. Ev. de St. Hyacinthe.
† THOMAS, Ev. des Trois-Rivières.
† PATRICK, Ev. Cathé. Adm. de Kingston.

Par Mandement de Messieurs.
EUGÈNE LAFORT, Plus,
Secrétaire de l'archevêché.

(8 septembre 1855)

XXXIII.—DU PATER OU ORAISON DOMINICALE.

D. **Quelle est la plus excellente prière ?**
R. La plus excellente de toutes les prières est l'oraison dominicale, appelé communément le *Pater*.

D. **Qu'est-ce que le *Pater* ?**
R. C'est une prière qui nous a été enseignée par Jésus-Christ.

D. **A qui parlons-nous en disant le *Pater* ?**
R. Nous parlons à Dieu.

D. **Pourquoi l'appelons-nous *notre Père* ?**
R. Pour exprimer que nous avons en Dieu la confiance qu'un fils doit avoir en son père.

D. **Dieu est-il notre père ?**
R. Oui, il nous a donné la vie, et il nous donnera son héritage, qui est le ciel.

D. **Pourquoi disons-nous *notre Père*, plutôt que *mon Père* ?**
R. C'est pour montrer que tous les chrétiens sont frères, ayant tous un même père.

D. **Pourquoi disons-nous, qui êtes aux cieux, Dieu étant partout ?**
R. C'est que, quoique Dieu soit partout, nous regardons le ciel comme le trône de sa gloire.

D. **Combien y a-t-il de demandes dans le *Pater* ?**
R. Il y en a sept.

D. **Que demandons-nous par la première : *Que votre nom soit sanctifié* ?**
R. Nous demandons que Dieu soit connu, aimé et adoré, et qu'on craigne de l'offenser.

D. **Expliquez cela en détail.**
R. Nous demandons : 1. *Que les infidèles connaissent et bousillent le saint nom de Dieu.*
2. *Que les juureurs, les blasphémateurs cessent de l'offenser.*
3. *Que tous les chrétiens l'honorent par la sainteté de leur vie.*

D. **Que signifie la seconde demande : *Que votre règne arrive* ?**
R. Nous demandons que Dieu règne dans nos cœurs par sa grâce, et qu'il nous fasse régner avec lui dans sa gloire.

D. **Que signifie la troisième demande : *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel* ?**
R. Nous demandons que les hommes lui obéissent avec autant d'amour et de fidélité que les anges.

Parabole de l'enfant prodige. St. Luc, ch. 15.

PROVERBE. 1. Réserve le *Pater*, avec attention et respect, pense en le récitant, au sens de chacune des demandes qu'il y fait à Dieu.
2. Évite pour la convenance de ceux qui doivent recevoir le saint sacrement de Dieu, par leurs blasphèmes ou par leurs crimes, et reprends ceux qui jurent, et nous en avons le pouvoir.
3. Tous sont ce qui nous arrive de facheux, div. Intérieurement à Dieu : *Que votre volonté soit faite.*

XXIV.—SUITE DU PATER.

D. **Que demandons-nous par la quatrième demande : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien* ?**
R. Nous demandons à Dieu le pain de la nourriture de l'âme, et celle du corps.

D. **Quel est ce pain de notre âme que nous demandons ?**
R. C'est la grâce de Dieu, sa sainte parole, et la sainte eucharistie.

LES ÉCOLES DE RANG

Au fil des ans, la petite école de rang a joué un rôle important dans la transmission des connaissances. Sise au milieu du rang, elle a accueilli des élèves de plusieurs générations.

À leur début, les paroissiens avaient la charge des déboursés pour l'éducation. Les gouvernements n'accordaient pas de subventions pour la construction des écoles, ni pour l'entretien des lieux et le salaire des institutrices. Les contribuables étaient imposés dans chaque arrondissement selon les dépenses effectuées en se basant sur le rôle d'évaluation de leurs propriétés. Pendant un certain temps, les parents cotisèrent sur une base volontaire. Plus tard, le taux de cotisation devint uniforme pour toute la municipalité.

Pendant plus de trente ans, les autorités civiles d'alors n'ont guère fait pour favoriser l'instruction. Comme le calendrier scolaire différait de celui d'aujourd'hui, plusieurs parents préféraient garder leurs enfants pour aider aux travaux des champs plutôt que de les envoyer à l'école.

413

No. 3

Delle Camille Guillemin Inst. Ch. de

| | | |
|-----------------------------|----------------|-----------|
| Inscrite au journal | 42 | ca. 30.40 |
| Assistance moyenne | 36 | |
| Présents - Garçons | 15 | 9 6 |
| " Filles | 20 | 9 3 8 |
| Instruction religieuse | b. b. b. b. b. | |
| Lecture | b. b. b. b. b. | |
| Écriture | b. b. b. b. | |
| Grammaire et devoirs journ. | b. b. b. b. b. | |
| Bibliothèque | b. b. b. b. b. | |
| Histoire Sainte | b. b. b. b. b. | |
| " du Canada | b. b. b. b. b. | |
| Géographie | b. b. b. b. b. | |
| Dessin | b. b. b. b. | |
| Agriculture | b. b. b. b. | |
| Chant | b. b. b. b. | |
| Connaissances usuelles | b. b. b. b. | |
| Devoirs des élèves | b. b. b. b. | |
| Visite et examen | b. b. b. b. | |

St Lambert 18 juin 1880

Étienne Gosselin

Camille Guillemin

L. Des. V. D. H. D. H. D. H.



L'école du rang Saint-Patrice.

Compte tenu de la rareté pécuniaire à l'époque, les premières classes n'ont ouvert leurs portes que vers 1850. Au fil du temps, vu la population grandissante, on projette, lors d'une assemblée des commissaires présidée par Pierre Chamberland, de construire des écoles, une pour chaque arrondissement. Les contribuables d'alors cédaient, pour un prix dérisoire, un lopin de terre afin d'ériger cette construction qui devait être située au centre du rang.

L'école était construite en planches grossières et elle n'avait qu'un seul étage surmonté d'un toit pointu. Un perron de bois de la largeur de la porte d'entrée se trouvait à l'avant. Pour les besoins essentiels, une latrine était installée dans la cour. Dans la classe, il y avait une tribune pour le bureau de la « maîtresse » et des pupitres à deux places pour les élèves. Un grand tableau noir et des cartes géographiques ornaient les murs ; un poêle à deux ponts, qui servait de système de chauffage, était placé au centre du mur séparant la chambre de la « maîtresse » de la classe. Une seule pièce servait de cuisinette et de chambre à coucher. On y trouvait un lit, une petite table, deux chaises, une

L'ÉCOLE MODÈLE

Lors d'une assemblée des commissaires tenue en 1861, une résolution de la Fabrique stipule que l'on donne un emplacement pour y construire une nouvelle école. Le terrain s'étend de l'entrée du cimetière nord et se borne par la rue en face de l'église. Comme elle n'était pas assez vaste vu le nombre croissant d'élèves, on décida alors d'en construire une nouvelle en 1869. L'ancienne fut vendue pour la somme de L 14-16. Cette école desservait en premier lieu les élèves mixtes du village de la 1^{re} à la 5^e année, l'autre pour la 5^e à la 9^e année.

Des résolutions furent adoptées pour la régie de l'école modèle :

1. Que l'on ne recevrait des élèves d'ailleurs que sur le choix de M. le curé ;
2. Que chaque enfant d'un autre arrondissement admis à cette école paierait la rétribution mensuelle fixée (trois piastres par année scolaire).

Quelques filles de Saint-Isidore se sont ajoutées pour terminer leur secondaire. Dès la construction du couvent, il fut décidé que les filles y entreraient tandis que les garçons poursuivraient leurs études secondaires dans cette école jusqu'en 1964, année de la régionalisation.

L'école fut donc démolie ; le bureau de poste occupe désormais cet emplacement.



L'école modèle.

LE COUVENT (ÉCOLE CENTRALE)

Une assemblée des contribuables est convoquée en 1952 pour soumettre le projet de construction d'un couvent. L'école modèle n'est plus assez vaste pour le nombre croissant d'élèves. Le terrain de la Fabrique près de l'église est l'emplacement choisi. La construction débute en 1953 ; le contrat est confié à Alexis Parent. On obtient un octroi de 41 580 \$, payable en cinq versements, et on emprunte 67 000 \$ à 5 % pour 15 ans. L'édifice se termine en 1954 ; il comprend quatre classes, une résidence et une petite chapelle pour les religieuses.

Vu l'accroissement de la population, on entame des discussions pour ajouter une annexe au couvent qui deviendra l'école centrale. On procède par soumissions. C'est la soumission de M. J. Lavoie qui est acceptée le 10 juin pour la somme d'environ 164 000 \$, le coût total avec terrain est de 187 172 \$. Les travaux se terminent pour la rentrée de septembre 1964. Cette école comprend douze classes ; elle dessert tous les élèves des rangs regroupés. L'inauguration officielle a lieu en septembre sous l'œil attentif de nombreux paroissiens. Quelques années plus tard, l'école centrale prendra le nom de l'école le Bac.

Les besoins grandissant sans cesse, on envisage un projet d'agrandissement. Après entente avec les autorités, on décide d'ajouter une nouvelle annexe aux constructions précédentes en 1984. L'école comprend 20 classes, un magnifique gymnase, une cafétéria et on ajoute des casiers. Les trois annexes regroupées portent le nom de l'école du Bac.



Le couvent en 1953.

LES RELIGIEUSES

Des démarches sont effectuées en 1953 pour faire venir des religieuses. On fait appel à la communauté des Sœurs du Perpétuel-Secours de Saint-Damien.

Dès septembre 1954, quatre religieuses s'installent dans le nouveau couvent à Saint-Lambert. Sœur Marie-Thérèse enseigne aux filles de 7^e et 9^e années. Sœur Sainte-Madeleine enseigne à la 5^e et 6^e années. Sœur Sainte-Jeanne est musicienne ; elle donne des cours de piano et s'occupe de la chorale de 1964 à 1983. Sœur Lucienne Pépin la remplace de 1983 à 1986. Sœur Julienne Lapointe est directrice de 1970 à 1990. Il n'y a pas eu de religieuses en 1990. Lors de leur retour en 1991, elles ont dû prendre un logement. Sœur Andréa Lacroix est la dernière religieuse enseignante ; elle a œuvré durant vingt-quatre ans dans une classe de 4^e année.

Au grand regret des paroissiens, les dernières religieuses nous quittaient définitivement en juin 2000. Un bel hommage leur fut rendu ; les gens de Saint-Lambert conserveront un souvenir vivace de leur passage. Elles ont contribué grandement à l'éducation des jeunes et à la vie liturgique chez nous.



Une classe avec une religieuse.

LES INSTITUTRICES

À cette époque, les commissaires d'école avaient droit de regard dans le choix du personnel enseignant. Pour un oui ou un non le professeur pouvait être retiré de l'école. Les conditions d'engagement étaient sévères. L'enseignante devait répondre à des critères de bonne conduite et avoir une bonne réputation. Elle se devait d'être modeste, bonne chrétienne, enfin être un modèle de vertu. Dans la petite école ce n'était



Alexandrine Bélanger



Annette Droum-Deblois



Janette Bédard

pas le grand luxe comme aujourd'hui. La « maîtresse », comme on la nommait dans ce temps-là, devait accomplir des tâches difficiles. Elle enseignait à plusieurs divisions les matières au programme, elle préparait sa classe, corrigeait tout et préparait les bulletins mensuels.

Il y avait le gros poêle à deux ponts à chauffer, l'eau potable à aller chercher chez le plus proche voisin, l'entretien de la classe (il n'y avait pas de concierge). Il fallait laver le plancher de bois mou avec la grosse brosse dure au moins une fois par mois, faire le balayage et l'époussetage journaliers, nettoyer les tableaux qui servaient beaucoup (pas de cahiers d'exercices ni de photocopieuses).

Toutes ces tâches s'effectuaient en dehors des heures de classe. Pour se rendre à l'école, elle devait parfois franchir une grande distance à pied ou demeurer à l'école du lundi au vendredi. Elle devait aussi assurer une étroite surveillance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, prendre part au dîner des élèves les plus éloignés. Le travail d'une institutrice d'une école de rang n'était pas une sinécure et les salaires étaient minimales : 100 \$ à 175 \$ par année. En 1924, elle gagnait 250 \$. L'amour du travail et le succès des élèves lui procuraient une grande satisfaction. Elle était un modèle de courage.



Poêle à deux ponts.

FORMATION DES MAÎTRES

Les règlements scolaires d'alors exigeaient un examen devant le bureau central de toutes les matières exigées du programme d'études. Après réussite, les futurs maîtres recevaient un brevet d'enseignement. Par la suite, le département de l'Instruction publique fixa l'âge à dix-sept ans pour enseigner et la formation devait se faire dans un couvent ou un collège. En 1940, l'École normale dispensait des cours en vue de mieux assurer la formation des maîtres afin d'obtenir un brevet C, B ou A.

Aujourd'hui, dix-sept ans de scolarité sont exigés dont quatre ans à l'université.

LA VISITE DE L'INSPECTEUR directeur, directrice

Deux fois par année, l'inspecteur effectue une visite aux petites écoles de rangs. Une première a lieu à l'automne dans le but de s'assurer que l'enseignante applique le programme de l'Instruction publique. Il examine attentivement le tableau d'emploi du temps, le journal d'appel et le cahier de préparation de classe. Il évalue la salubrité des lieux et fait éventuellement ses recommandations à l'institutrice au sujet de l'enseignement dispensé.

Lors de la deuxième visite, il évalue le savoir acquis par les élèves et, par conséquent, fait l'évaluation de l'enseignante, de sa pédagogie, de la discipline au sein de la classe. Il rédige alors un compte-rendu dans un cahier réservé à cet effet placé dans le grand tiroir du pupitre. Il remet quelques volumes aux élèves les plus méritants et accorde souvent une journée de congé. Chaque année, le département de l'Instruction publique décerne à chaque paroisse une prime de vingt dollars à l'institutrice jugée la plus méritante, selon les recommandations de l'inspecteur. Comme les salaires sont déraisonnables, l'heureuse élue accueille cet honneur avec gratitude.

Les inspecteurs qui se sont succédé dans notre paroisse sont :

- J.E. Gosselin (1924-1953) ;
- Robert Prémont (1953-1962) ;
- Julien Boisclair (1962-1964), au secondaire ;
- Roger Grimard (1962-1964), au primaire.

Avec la centralisation, les inspecteurs cessent d'effectuer des visites. Cette tâche revient désormais au directeur ou à la directrice de chaque école qui est chargé de superviser le travail fourni par les enseignants, de favoriser l'ambiance dans l'école, de veiller à la discipline et de maintenir le respect entre enseignants et élèves.

Les directeurs et les directrices qui ont occupé ce poste sont :

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Sœur Thérèse de l'Eucharistie | 1964-1967 |
| Sœur Saint-Jean de Brébeuf | 1967-1968 |
| Sœur Justine Filteau | 1968-1970 |
| Sœur Julienne Lapointe | 1970-1988 |
| Pierre Blondin | 1988-1994 |
| Denise Dubois | 1994-1997 |
| Nicole Nadeau | 1997-1999 |
| Pierre Sévigny | 1999-2001 |
| Robert Samson | 2002- ... |



Julienne Lapointe



Sœur Évelyne Lefebvre



Robert Samson

LA RÉGIONALISATION

Des discussions s'amorcent pour un projet de regroupement en 1965. Le 15 janvier un accord est passé entre différentes commissions scolaires au sujet de l'école régionale. Le 6 décembre 1966, M. Sauvageau informe les commissaires que le ministère de l'Éducation a accepté les plans pour la construction d'une école polyvalente à Charny. Cette école sera en activité dès septembre 1968 et portera le nom de « l'Esle ». Elle recevra les étudiants des municipalités avoisinantes : Charny, Breakeyville, Saint-Romuald, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Nicolas et Saint-Lambert.

Après quelques années de fusion, les autorités ont décidé de se pencher sur les problèmes occasionnés par le trop grand nombre d'étudiants. Afin de contrer le décrochage scolaire et de faciliter l'intégration des jeunes qui entraient au secondaire, il fut décidé qu'on procéderait à la construction d'une nouvelle école à Saint-Romuald. Comme le premier cycle du secondaire a besoin de plus d'encadrement, les écoles l'Aubier et l'Envol desservent cette clientèle. Selon les désirs des parents, quelques élèves se dirigent vers des écoles privées, comme le Juvénat Saint-Romuald par exemple.

De nos jours, l'instruction est obligatoire pour œuvrer dans presque tous les domaines : un secondaire V est exigé. Pour les études supérieures, celles et ceux qui désirent poursuivre leurs cours en vue d'acquérir une technique se dirigent vers les cégeps.

Si certains veulent se perfectionner davantage, les universités leur ouvrent les portes.

LE COMITÉ D'ÉCOLE

— LES NOUVELLES MÉTHODES

Le comité d'école est une association de parents-maîtres. Pour que l'école réussisse parfaitement à évoluer, il est primordial d'avoir la collaboration des parents. Une telle opération permet d'attirer les parents, de les intéresser et d'alléger par le fait même la tâche des professeurs. Le premier comité d'école a été mis sur pied en 1972. Sœur Julienne Lapointe en était la directrice.

Les méthodes d'enseignement changent et les parents doivent se mettre à jour pour aider les jeunes à progresser avec les nouveaux programmes. Beaucoup d'enseignants s'interrogent sur le nouveau programme-cadre de français. Les grands principes établis par le Ministère sont : le savoir-parler, le savoir-écouter, le savoir-lire et le savoir-écrire. Pour y parvenir, chaque école doit définir sa méthode et ses objectifs. Des journées d'étude sont mises en place par la commission scolaire où des conseillers pédagogiques donnent des cours de perfectionnement aux éducateurs dans diverses matières. Des budgets sont alloués en vue d'embaucher des spécialistes pour enseigner certaines matières.

Aux réunions du comité d'école, on traite de sujets divers qui font l'objet de discussions : le transport scolaire, la sécurité routière, les visites éducatives, les règlements, le bulletin, le livre vert sur l'éducation, l'enseignement de l'anglais, les classes à divisions multiples, la bibliothèque, le temps alloué aux spécialistes, l'aménagement de la cour, l'aide bénévole des parents, etc.

En 1990, cet organisme porte le nom de conseil d'orientation. Des modifications sont apportées afin

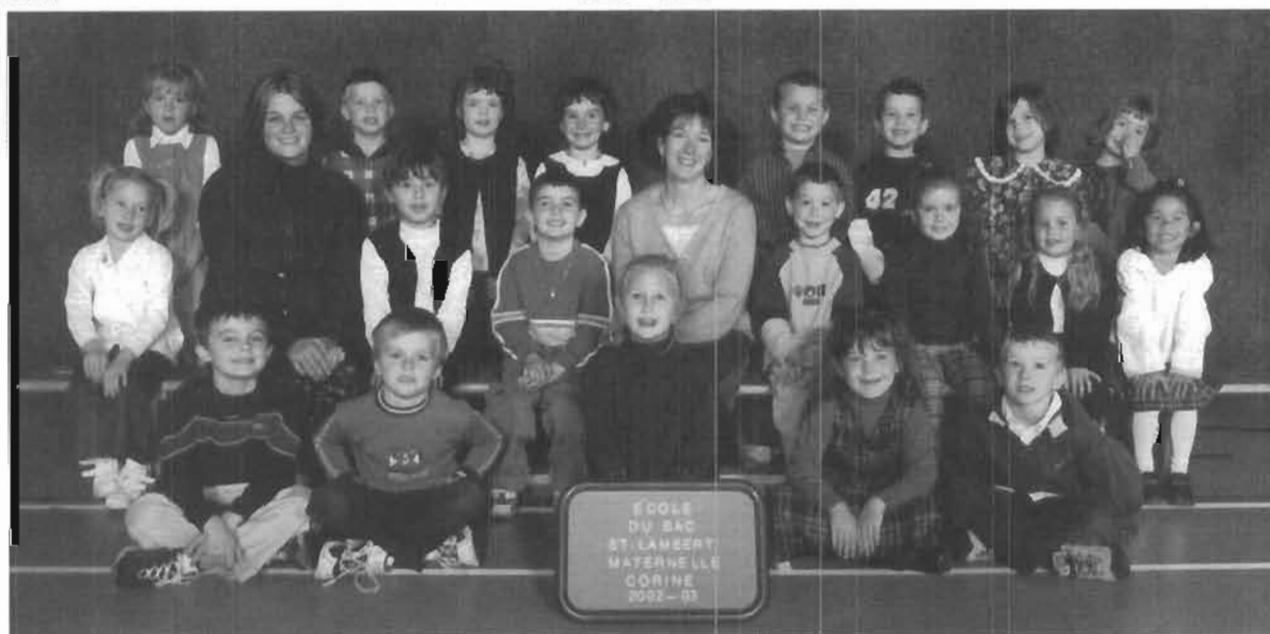
de rendre plus profitable cette orientation. En 1998, les nouveaux dirigeants optent pour le nom « conseil d'établissement ».

LA CLASSE DE MATERNELLE

Pour favoriser l'intégration des jeunes en milieu scolaire, on projette l'ouverture d'une classe de maternelle pour septembre 1968. Le programme s'adresse aux jeunes de cinq ans révolus au 30 septembre. L'institutrice est Lisette Croteau et elle semble fort heureuse d'accueillir sa jeune clientèle. Vu que le nombre d'élèves augmente, on se doit d'ouvrir une seconde classe l'année suivante.

Depuis septembre 1999, une loi est votée autorisant les enfants à être admis à temps plein à la maternelle. Notre école compte actuellement trois classes de ce niveau.

L'école des puces est une organisation qui accueille les enfants de 3 et 4 ans. Elle existe depuis seize ans. Elle offre des ateliers divers en vue de préparer les jeunes au passage à la maternelle.



Une classe de maternelle avec Corine Maldaque.



Édith Poiré



Anne-Marie Nadeau

ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

bibliothèque, gymnase, ordinateur

D'autres options se sont greffées au fil des ans. Dès l'ouverture de l'école centrale, on instaure une bibliothèque afin de permettre aux jeunes d'élargir leur éventail de connaissances par la lecture. Sœur Marie-Anna Langlois, Ann Anderson et Lise Néron nous ont fait bénéficier de leur aide.

Depuis 1988, Édith Poiré œuvre avec brio dans ce domaine avec la collaboration de plusieurs intervenantes bénévoles. Les débuts furent modestes mais chaque année, le nombre de volumes augmente. Aujourd'hui, la bibliothèque est vaste ; elle répond aux besoins des jeunes en s'adaptant aux changements perpétuels. Elle est informatisée depuis 2001.

Ces femmes de cœur et d'action, très impliquées et à l'avant-garde de tout ce qui se fait en matière d'éducation, ont contribué à faire aimer la lecture tout en favorisant l'épanouissement chez nos jeunes.

Dès l'ouverture de l'école centrale, les cours de gymnastique étaient dispensés dans le sous-sol, mais lors de la rénovation, on y annexa un gymnase doté d'agres modernes. Ce lieu est fréquenté par des paroissiens qui veulent maintenir ou retrouver leur forme. Les élèves profitent allègrement de ces vastes locaux et c'est avec une joie renouvelée qu'ils se rendent à leurs cours.

L'ère de la technologie moderne a suscité beaucoup d'intérêt dans notre école. Plusieurs classes sont dotées d'ordinateurs où professeurs et bénévoles enseignent aux étudiants les rudiments de l'informatique. Merci à Anne-Marie Nadeau pour son grand dévouement dans ce domaine.

Notre reconnaissance va aussi à Albertine Bilodeau qui, secondée de nombreuses bénévoles, contribue à faire de l'école du Bac un milieu d'éducation où il fait bon vivre.

SECRETARIAT

Pour assurer le bon fonctionnement de l'école et son administration, il fut décidé qu'on engagerait une secrétaire.

Les secrétaires qui ont occupé ce poste sont :

| | |
|--------------------------|-----------|
| Sœur Rita Poulin | 1969-1970 |
| Sœur Marie-Anna Langlois | 1971-1978 |
| Sœur Gemma Desrochers | 1978-1979 |
| Linda Boutin | 1979-1983 |
| Nicole Hébert | 1983-2002 |



Nicole Hébert

CAFÉTÉRIA

La première cafétéria existe depuis la centralisation en 1964. Elle est située dans le sous-sol de l'école. Les élèves apportent leur dîner. Quelques années plus tard, on décide d'engager du personnel pour offrir aux écoliers qui le désirent un repas chaud et équilibré, le tout offert à prix modique.

Les tenanciers furent tour à tour : Gaétane Dumont, Gisèle Bolduc et Claude Mercier ; une firme de traiteurs en est actuellement responsable.



Michel Couture



Frédéric Gagnon

CONCIERGERIE

Fin le règne où les professeurs devaient procéder au ménage et à l'entretien des lieux. Dès l'ouverture du couvent, les autorités d'alors décident d'engager un concierge pour maintenir l'ordre et la propreté. Plusieurs se sont spécialisés dans ce domaine :

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| M. et M ^{me} Joseph Therrien | 1964-1965 |
| M. et M ^{me} Lucien Guay | 1966-1967 |
| M. et M ^{me} Onésime Nadeau | 1968-1969 |
| Michel Couture | 1970-1989 |
| Jean-Guy Boucher | 1984-1994 |
| Frédéric Gagnon | 1994-2001 |

Depuis 1994, la conciergerie est allouée par contrat.

LE SYNDICAT

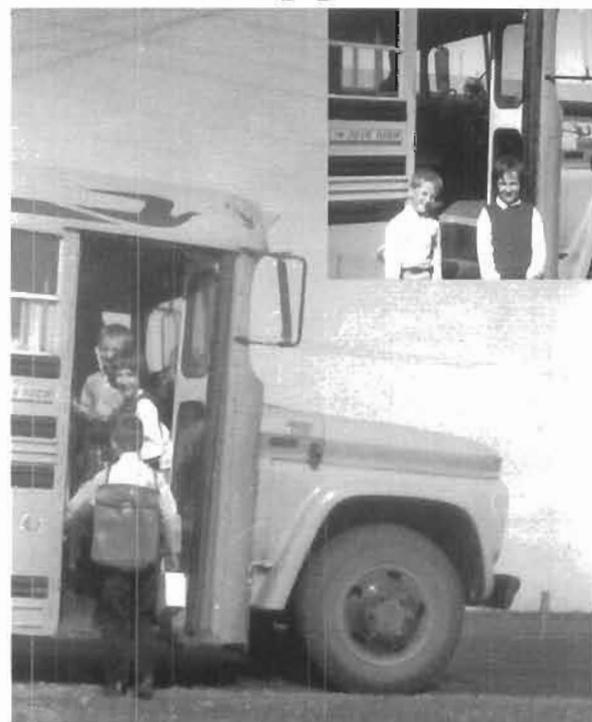
Comme les conditions de travail et les salaires étaient négligeables à l'époque, une grande dame, Laure Gaudreault, décida d'implanter un syndicat. Un groupe de professeurs se rallia à sa cause. Ensemble, ils menèrent une lutte acharnée et active pour que la syndicalisation des enseignants s'instaure. Des colloques, des congrès, des grèves, des manifestations et de longues négociations furent des occasions qui invitaient les enseignants à un engagement utile pour l'amélioration des droits si difficilement acquis. Après vingt ans de lutte continue, le syndicat des institutrices et des instituteurs du district n° 55 fut enfin reconnu en 1966. Le travail des enseignants est mieux rémunéré qu'autrefois et leurs droits sont enfin reconnus.

TRANSPORT SCOLAIRE

En 1962, l'école n° 8 dut fermer ses portes à cause du nombre restreint d'élèves. Ils furent transportés au couvent. Depuis septembre 1964, plusieurs autobus jaunes sillonnent nos routes. Ils assurent le transport des élèves des rangs vers l'école centrale. En 1969, vu la régionalisation, il fallut songer à organiser un transport pour favoriser l'accessibilité à tous les élèves du secondaire à Charny. La responsabilité du transport fut confiée à Charles-Auguste Parent.

Après quelques années de service, ce dernier vendit sa flotte d'autobus à Serge Gingras (La Québécoise) qui, encore de nos jours, assure ce transport avec des chauffeurs expérimentés.

Plusieurs jeunes s'adaptent difficilement au transport en commun. Les chauffeurs se doivent d'instaurer une discipline assez sévère, et parfois cela cause certaines frictions. Avec le temps, du tact et de la patience, le tout s'améliore et se régularise. Le rôle de chauffeurs d'autobus est ardu ; ces derniers méritent notre respect et notre admiration.



Albert Drouin, premier transporteur scolaire.

FIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-LAMBERT

Avec 1971, la commission scolaire vivait sa dernière année d'existence. La loi décrétée par le gouvernement visait à fusionner plusieurs commissions scolaires locales en une seule. Pour franchir cette étape sans trop de heurts, il fallait former un conseil provisoire qui verrait à l'implantation de cette nouvelle commission.

À Saint-Lambert, Gisèle B. Buteau fut chargée de représenter notre paroisse. La dernière réunion

des membres eut lieu en 1972. Tous les effectifs et les passifs furent transférés à la commission scolaire « Régionale de Tilly » lors de la dissolution. Saint-Lambert-de-Lauzon a fait partie de la commission scolaire de « Chaudière-Etchemin » puis le nom fut changé en commission scolaire « les Chutes-de-la-Chaudière ». Actuellement, nous appartenons à la commission scolaire « Les Navigateurs ».

Citons les noms de quelques personnes qui ont occupé le poste de commissaire : Édith Gosselin, Yvon Lacroix, Ginette Beaulieu, etc.



COMMISSION SCOLAIRE DES
NAVIGATEURS

HOMMAGE AU PERSONNEL

L'enseignement est une vocation. Pour œuvrer dans ce domaine, il est primordial d'aimer les enfants, de les accepter tels qu'ils sont, de les faire progresser, de les aider à avancer dans la vie en leur faisant découvrir le bon, le bien et le beau.

À vous, chers enseignants et enseignantes de Saint-Lambert, toute notre gratitude et notre admiration pour le travail accompli. Que le feu sacré et l'intuition qui vous ont animés rejaillissent sur les générations futures. Pour toutes ces années consacrées à l'éclosion du savoir, nous vous rendons un vibrant hommage. Votre passage parmi nous restera marquant.

Il nous est impossible de retrouver le nom de toutes celles qui ont prodigué leur enseignement à Saint-Lambert. Nous vous faisons part de celles qui y ont résidé et qui y résident de nos jours :

Geneviève Gagné, Obéline Brochu, Anastasie Fortier, Émilie Breton, Odélie Rouleau, Geneviève Fontaine, Obéline Fontaine, Léophile Laflamme, Philomène Longchamps, Adèle Labrecque, Marie-Lucie Buteau, Amanda Roy, Adéline Rouleau, Domitilde Boutin,

Maxence Boutin, Marie-Jeanne Turgeon, Lucienne Turgeon, Cécile Morin, Anna Laflamme, Marie Roy, Marie Breton, Aline Nadeau, Amélie Buteau, Irène Rouleau, Yvonne Nadeau, Alice Blanchet, Marie Nadeau, Armande Routhier, Blandine Dumont, Thérèse Lavertu, Armandine Routhier, Marie-Jeanne Routhier, Cécile Nadeau, Yvette Morin, Alexandrine Bélanger, Rosa Boutin, Marie-Blanche Carrier, Jeanne-d'Arc Lecours, Juliette Aubert, Germaine Carrier, Irène Plante, Simone Carrier, Diane Bernard, Marguerite Carrier, Annette Morin, Jeanne-d'Arc Dumont, Gisèle Morin, Prudentienne Carrier, Marie-Reine Dumont, Yvette Tardif, Lucienne Buteau, Anne-Marie Lavallée, Louise Nadeau, Louise Lemieux, Yolande Bilodeau, Anita Roy, Jeannette Boutin, Dorothée Bouffard, Juliette Bédard, Thérèse Roy, Louisa Couture, Rosita Lemay, Rose-Anna Lachance, Annette Drouin, Thérèse Lacasse, Georgiana Morin, Jocelyne L. Boivin, Céline Rouleau, Aline Lehoux, Nicole Pelchat, Carmen Gosselin, Nicole Dupont, Huguette Carrier, Janette Bédard, Thérèse Boivin, Albertine Bilodeau, Anne-Marie Nadeau, Yvette Gagné, Lorraine Morin, Gisèle Routhier, Nicole Cliche.

Nous nous excusons si nous avons omis des noms.

Nos excuses s'adressent aussi aux enseignantes de l'extérieur qui ne furent pas nommées.



Lucienne Buteau



Rose-Anna Lachance



*Janette Bédard,
rédactrice.*



*Thérèse Lacasse,
rédactrice.*



*Albertine Bilodeau,
rédactrice.*



Les enseignants et la direction.

*Commerces
et
services*





Oncle Damase B
CORDONNIER.

Dessin au fusain de Françoise Roy



Mike, Daniel, Nancy et Billy.



Nouveaux résidents depuis septembre 2002, mais en affaires depuis juin 2000, nous sommes fiers de faire partie de Saint-Lambert. Je suis le fils de Rosaire Labrecque (1927) et de Pauline Couture. Nancy est la fille de Roland Breton (1925) et de Thérèse Berthiaume (1926). Nous sommes tous deux natifs de Saint-Bernard.

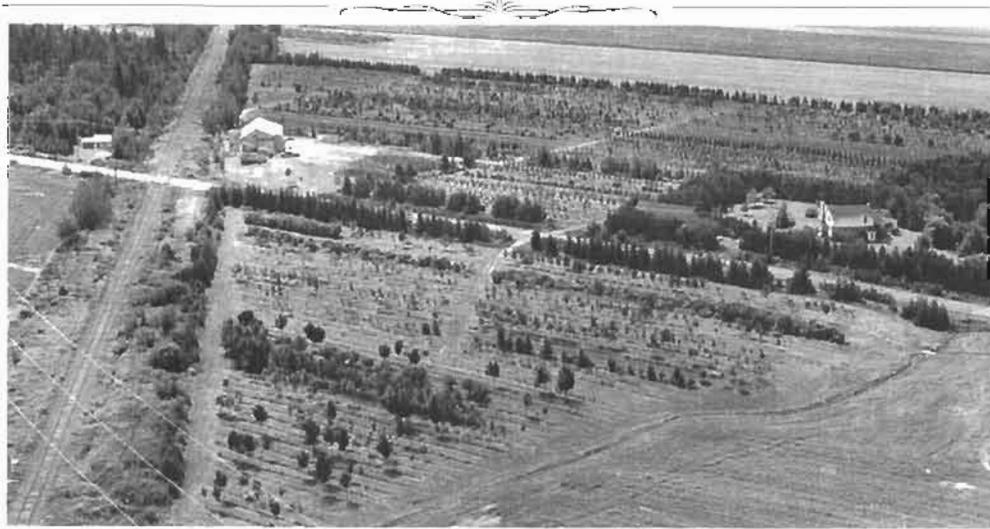
Avec notre bagage d'expériences, nous avons acquis la pépinière Arbovert inc. Nous avons une entreprise en pleine croissance qui offre au-delà de 150 variétés d'arbres. Nous avons des arbres en pots de petits calibres et des arbres en paniers de broche de gros calibres. Nous servons les villes, les municipalités et les paysagistes avec des prix de gros, et vous, chers clients, avec des prix de détail. Vous

servir est un plaisir dans ce magnifique paradis des arbres qu'est le nôtre. « Donnons plus de souffle à notre belle planète : plantons des arbres ! »

Nous avons deux beaux garçons : Mike, 13 ans, né le 16 septembre 1989, et Billy, 12 ans, né le 11 janvier 1991. Daniel a une magnifique érablière de 15 000 entailles à Saint-Jacques de Leeds, érablière qu'il possède avec son frère, Marco. La cabane à sucre est notre chalet quatre saisons pour nos moments de loisirs. Nous sommes des adeptes de la nature. Nous pratiquons la chasse et la pêche durant nos heures de détente.

Nous disons merci au Dieu de l'univers de toujours veiller sur nous !

Bon 150^e et bienvenue chez nous !



Une plantation au 1247, route Saint-Isidore.

Bar laitier mobile



Lucienne Gilbert

Je suis résidante de Saint-Lambert depuis 1968. Après avoir travaillé à maints endroits et fait beaucoup de bénévolat au sein de la communauté, en 1996, j'ai choisi la voie du travail autonome. À la suite de cette décision, j'ai acheté un bar laitier roulant, ayant comme spécialité la crème glacée molle fourrée au sucre d'érable. Je me rends dans les festivals et les expositions pour mettre en marché mon produit qui est très apprécié. En octobre 1996, j'ai fait l'acquisition de mon dépanneur « Accommodation 1117 », sur la rue du Pont. J'ai quelques employés à mon service et je partage mon travail avec mes deux fils, Mike et Jimmy.

Je suis très fière de faire partie de cette belle municipalité qu'est Saint-Lambert. Bon succès pour le 150^e anniversaire !



Jimmy Moore



Mike Moore



Centre de l'auto Saint-Lambert inc.



La bâtisse en 1991.

Le Centre de l'auto Saint-Lambert a été construit en 1980 et exploité pendant quatre ans par Jacques Guillemette. En 1984, il a été acquis par Liliane Laliberté et Christian Lemay. Christian s'occupait de l'atelier mécanique et Liliane, des pièces et de la comptabilité.

Après quelques années, l'espace commençait à manquer. Au printemps 1990, nous déménageons dans de nouveaux locaux d'une superficie de 6500 pieds carrés. À ce moment, nous exploitons un atelier de mécanique générale ainsi qu'un magasin de pièces d'autos associé à la bannière Carquest.

En janvier 1998, une expérience va changer l'avenir de l'entreprise : Christian effectue sa première transformation d'un véhicule pour son ami, Jean Côté, qui est handicapé. Il s'agit d'une transformation majeure jamais effectuée auparavant. Christian découvre alors une nouvelle passion dans l'adaptation de véhicules pour personne handicapée. L'entreprise combinera ces deux types d'opérations, soit l'adaptation et la mécanique, pendant quatre ans.

Pendant ce temps, Christian innove dans le domaine de l'adaptation automobile. Par exemple, il crée un siège pivotant qui s'abaisse à l'extérieur du véhicule. Il s'assure ainsi d'une solide réputation dans le domaine. C'est pourquoi, au printemps 2002, la demande en adaptation est telle que nous devons prendre la décision de fermer la section mécanique et les pièces pour concentrer nos énergies dans notre nouvelle spécialité.

En 2003, l'entreprise compte huit employés. Nos activités sont très variées, ce qui rend ce travail si intéressant.



La bâtisse en 1980.



Transformation adaptée.



Transformation siège pivotant.

Club de motoneiges du Rivage St-Lambert inc.



Premier relais

Le Club de motoneiges du Rivage St-Lambert inc. a fait ses débuts en 1988. En effet, quelques motoneigistes passionnés ont décidé de se prendre en main lors d'une réunion tenue le 10 octobre 1988. Ils firent l'acquisition d'un ancien camp de bûcherons pour le transformer en relais.



Le premier conseil d'administration était formé des personnes suivantes : Laurent Poirier, Réjean Rhéaume, Langis Laliberté, Claude Larochelle, Louis Émond, Daniel Fortier, Daniel Duval, ainsi que Jocelyne Couture comme secrétaire. À sa première saison, le club comptait 57 membres. Les débuts ne furent pas faciles ; les directeurs ont dû prêter de l'argent au club et emprunter des panneaux de signalisation à un club voisin.

Le relais actuel fut construit en 1990 et de nombreuses améliorations furent apportées au fil des ans : en 1993, installation de l'électricité ; en 1994, construction d'une remise ; en 1998, creusage d'un puits ; en 1999, ajout d'un autre bâtiment pour les installations sanitaires.



Tous se souviennent du fameux « Super drag de motoneiges sur pelouse » que nous organisons en août, de 1991 à 1999, et qui attirait des centaines de spectateurs et des participants de partout au Québec. Depuis deux ans, nous organisons un tournoi de golf, La classique du Rivage, pour fraterniser entre amis.

Aujourd'hui, le club s'occupe d'environ 40 km de sentiers balisés avec signalisation. Ces sentiers furent constamment améliorés au cours des années. Nous avons dû bûcher, essoucher à l'aide d'une pelle hydraulique et construire des ponts afin de pouvoir ouvrir les sentiers avec de plus petites quantités de neige que par le passé. Toutes ces réalisations n'auraient jamais été possibles sans la participation de nombreux bénévoles, des commanditaires, ainsi que des propriétaires qui cèdent les droits de passage sur leurs terrains.

La motoneige a beaucoup évolué depuis 15 ans : poignées et pouces chauffants, marche-arrière, moteurs EFI, motoneiges deux places, moteurs à quatre temps, etc. Aujourd'hui, le club compte plus de 150 membres. Nous espérons que le Club de motoneiges du Rivage St-Lambert inc. continuera sa progression ainsi que sa participation aux joies de l'hiver pour les résidents de Saint-Lambert.

Les membres de la direction souhaitent à tous un joyeux 150^e anniversaire.



*1^{re} rangée : Ghislain Lacasse, Éric Lehoux,
Réjean Rhéaume et Gervais Duclos ;
2^e rangée : Daniel Olivier, Christian Pelchat et
Claude Larochelle. Absent, Ghislain Desrochers.*

Commerce Ghislaine Gagné

Moi, Ghislaine Gagné, je veux vous faire part de mon évolution au niveau commercial. Dès l'âge de 16 ans, je travaille comme commis chez J.D. Ferland à Saint-Elzéar. En 1965-1966, je quitte la Beauce pour aller travailler comme caissière à Charny. En 1969, je loue le Gaz Bar Esso appartenant à Lucien Bouffard. Pas facile pour une femme d'entrer dans un travail réservé aux hommes. En septembre 1970, j'achète le casse-croûte l'Ami du Passant, qui appartenait à Gonzague Morin. En 1976, je deviens propriétaire du coin 1144, rue Bellevue.

Comme l'ambition est très présente, en 1980, avec l'aide de mon conjoint Arthur Lemay, nous démolissons tout et nous construisons le Coin du Passant, Alimentation Gaz Bar, restaurant et terrasse. En 1985, je prends en charge, seule, tout ce commerce. Au moment de la vente en avril 1988, j'emploie environ de 18 à 20 personnes.

En 1990, finies les vacances ! Avec mon nouveau conjoint, Denis Huard (décédé le 25 mai 2002), nous achetons la maison située au 1145, rue Bellevue, ancienne maison de Lucien Gobeil, pour en faire un centre de thérapie pour alcooliques et toxicomanes. Comme la vie a ses surprises, je me retrouve seule en 1996 pour continuer cette mission jusqu'en 2000.

À l'été 2002, comme rien ne m'arrête, je transforme la maison et j'y fais trois beaux logements. Un gros merci à Luc Levesque, mon ami de cœur, pour l'aide apportée à ce projet. Il est devenu mon compagnon de vie.

Je profite de l'occasion pour remercier toute ma clientèle, mes employés, et surtout mes enfants pour leur aide et leur disponibilité, pour les heures de travail qu'ils ont données au commerce et pour avoir partagé leur maman durant leur enfance.

Ghislaine Gagné (Mère Nature)



Le casse-croûte l'Ami du Passant.



Le Coin du Passant, Alimentation Gaz Bar.



La maison.

Cultiva Fleurs Pageau

CULTIVA FLEURS PAGEAU

Horticulteur

Cultiva Fleurs Pageau est une entreprise familiale qui a fêté ses 25 ans d'existence en 2002. Les propriétaires : Benoît né le 30 octobre 1947 à Charlesbourg ; et Lorraine, née le 1^{er} juillet 1948 à Saint-Pamphile ; ont commencé à cultiver les fleurs sur une terre qu'ils avaient louée à Saint-Jean-Chrysostome.

C'est cinq ans plus tard, soit en 1982, alors que le rêve de produire est devenu une réalité quotidienne et que le défi d'entreprise grandit de plus en plus, que Benoît et Lorraine choisissent de s'établir à Saint-Lambert.

Pour Benoît, avec son bagage d'expérience et sa qualité de visionnaire, la terre située au 1516, rue du Pont, représente un excellent choix. Qualifié en grande partie de « loam-sableux », ce type de sol est idéal pour la production de fleurs coupées. En plus, la terre en entier contient trois types de sol différent, ce qui procure la possibilité d'expérimenter un nombre de variétés différentes, presque infini.

Pour Lorraine, entrepreneure et visionnaire aussi, la proximité de l'autoroute 73, du pont Pierre-Laporte ainsi que des grands centres, où sont situés les marchés publics, constitue un atout de taille.

Armés d'amour et de complicité, de détermination et de courage, Benoît et Lorraine ne se donnent aucune autre alternative que celle de réussir leur projet de famille et d'entreprise.

Déjà 20 ans se sont écoulés et aujourd'hui, l'entreprise a bien grandi. La terre de 160 acres a vu pousser un important complexe de serre totalisant une superficie de 50 000 pieds carrés, un bâtiment ayant subi plusieurs raccordements, deux étangs pour l'im-



Vue aérienne.



Benoît, Lorraine, Katie et Hélène.

plantation d'un système d'irrigation et deux maisons familiales... Parce que la famille a bien grandi aussi...

La fierté de Benoît et de Lorraine : leurs deux filles : Hélène, 31 ans, et Katie, 29 ans, qui ont toutes les deux à cœur de poursuivre la mission d'entreprise, celle de produire les plus belles fleurs du monde et des environs !

Leur but à chacune, vivre de la concrétisation du rêve de leurs parents tout en poursuivant le leur, celui de développer encore et encore afin d'explorer de nouveaux horizons et de transmettre à leurs enfants les valeurs et le rêve dont elles ont hérité.

Hélène Pageau – 29 juin 1971

Jocelyn Gagnon – 13 août 1971

Laurie-Anne Gagnon – 2 juillet 1996

Naomie Gagnon – 7 décembre 1997
(décédée à la naissance)

Esteban Gagnon – 11 août 1999

Katie Pageau – 13 décembre 1973

Sylvain Potvin – 26 avril 1973



Jocelyn Gagnon (époux d'Hélène) avec Esteban dans ses bras ; à l'extrême droite, Laurie-Anne.

Fondée en 1990 par Égide Fortier, la compagnie E. Fort Portes et Fenêtres inc., entrepreneur général, détient une licence de la Régie du bâtiment et de 22 sous-catégories autorisées. Elle est spécialisée en portes et fenêtres, revêtement extérieur, patios et rénovation intérieure.

La compagnie exploite un marché régional et provincial. Elle embauche de la main-d'œuvre ouvrière et une adjointe administrative, Johanne Morin, à son bureau du 140, rue Cartier. E. Fort Portes et Fenêtres inc. est distributrice autorisée des produits Donat Flamand, des portes Précision et du revêtement Résidentiel. La compagnie se distingue par la qualité de ses produits et de son installation.

Égide remercie sa fidèle clientèle de Saint-Lambert et offre ses meilleurs vœux de succès à toute l'organisation des fêtes du 150^e.



Johanne Morin



Égide Fortier



Pour une installation
de qualité supérieure!

e.fortportesetfenetre@videotron.ca

Étude des notaires L'Heureux, Lessard et Bolduc

Le 25 juin 1972, Robert L'Heureux s'est établi à Saint-Lambert-de-Lauzon comme notaire. En effet, M^e L'Heureux, ayant fait son cours classique au Séminaire de Saint-Georges de Beauce, eut comme supérieur l'abbé Eugène Garant qui fut curé de Saint-Lambert pendant plusieurs années. C'est en effet sous la recommandation de ce dernier que M^e L'Heureux s'installa comme premier notaire résident dans la paroisse et pratiqua le notariat en solo jusqu'en juillet 1979. À cette date, les notaires Guy Lessard et Alain Bolduc, alors fraîchement assermentés, se joignirent

au notaire Robert L'Heureux pour former l'étude des notaires L'Heureux, Lessard et Bolduc.

Aujourd'hui encore, ces mêmes notaires œuvrent au sein de l'étude, en plus des notaires Mario Bergeron et Julie St-Pierre.

L'étude de notaires, qui compte maintenant 14 employés, a ouvert des succursales à Saint-Bernard, à Saint-Gilles, à Saint-Patrice-de-Beaurivage, à Saint-Sylvestre, et par le biais de la médiation familiale, à Sainte-Marie-de-Beauce et à Saint-Georges-de-Beauce.



1^{re} rangée : M^e Robert L'Heureux, notaire ; Micheline Michaud, médiatrice familiale accréditée ; Anick Camiré, secrétaire et M^e Julie St-Pierre, notaire ; 2^e rangée : Martine Bouchard, secrétaire ; M^e Alain Bolduc, notaire ; Isabelle Boily, secrétaire ; M^e Mario Bergeron, notaire ; Martine Bouffard, secrétaire ; M^e Guy Lessard, notaire ; Estelle Couture, secrétaire ; Julie Labonté, secrétaire ; Linda Giguère et Lucie Couët, secrétaire

D'une rive à l'autre

Ferme Aldo inc.

En juin 1963, Euclide Lefebvre et Madeleine Gagné viennent s'établir au 1669, rang Saint-Patrice à Saint-Lambert-de-Lauzon. Euclide, mécanicien de métier, fait l'acquisition de la ferme autrefois propriété de Xavier Gosselin, espérant y ouvrir un garage, mais les plans changent alors que son père et son beau-père lui font cadeau de 4 à 5 vaches et d'environ 10 cochons pour démarrer un élevage. Et c'est ainsi que l'entreprise a débuté.

Euclide et Madeleine montent alors un élevage laitier. En 1973, Euclide bâtit une porcherie pour engraisser des porcs à forfait jusqu'en 1979 où il érige le bâtiment de maternité. En 1983, Madeleine et Euclide s'associent avec leurs deux fils aînés, Nelson et Donald. L'entreprise familiale portera alors la dénomination de ferme E. Lefebvre et fils. Finalement, en avril 1988, Donald et Alain, le fils cadet, font l'acquisition de la ferme qui portera dorénavant le nom de Ferme Aldo inc.

Ils délaissent alors la production laitière, pour se concentrer sur la production porcine, avec comme vision d'assurer l'avenir de deux familles. L'entreprise progresse si bien qu'en 1990, Nelson intègre les rangs pour coordonner les opérations de transport et l'alimentation des animaux par la préparation des moulées à la ferme.

Le matin du 20 mars 1996, un sinistre s'abat sur la ferme. Le bâtiment de maternité qui avait été rénové en grande partie est la proie des flammes. Les pertes en animaux et en équipements sont énormes, mais heureusement personne n'est blessé. Toute la famille et les quelques employés qui travaillent à la ferme à l'époque ainsi que bien des bénévoles mettent la main à la pâte, si bien qu'en octobre 1996, la maternité reprend ses activités.

Au fil des années, Ferme Aldo inc. s'est sans cesse modernisée ; elle a su développer une grande expertise et de multiples techniques d'élevage de fine pointe, dont l'alimentation du troupeau complètement informatisée et la production en sites multiples (maternité, pouponnière, engraissement).

Aujourd'hui, Ferme Aldo a agrandi sa famille ; elle peut en effet compter sur la précieuse collaboration de dix-huit employés à temps complet et trois à temps partiel qui contribuent au succès de l'entreprise.



La vieille ferme en 1972.



La ferme E. Lefebvre et Fils en 1980.



La ferme Aldo en 2001.

Le suivi et la gestion de tout le troupeau sont assurés par Alain, encore plus particulièrement en ce qui a trait au secteur maternité. La gestion administrative et le développement sont sous la responsabilité de Donald, et Nelson assure toujours le bon roulement des opérations de transport et d'alimentation des animaux.

Bien que depuis 1988, Euclide ait cédé la place à la relève, il n'en demeure pas moins très actif et, depuis 1998, il se consacre presque entièrement à l'entretien de la machinerie agricole et de la machinerie lourde dans son garage, comme il y rêvait déjà jadis en 1963...

Merci au comité organisateur des fêtes et heureux 150^e anniversaire à tous les citoyens de Saint-Lambert !

Ferme Benoît Bisson et Yolande Létourneau



*Vue aérienne de la maison
et des bâtisses en 1963.*

Producteurs de pomme de terre de 1966 à aujourd'hui

Le 30 septembre 1961, Benoît prend possession de la ferme familiale. Tout commence en 1966, lorsque le jeune couple qu'il forme avec Yolande abandonne l'industrie laitière pour se consacrer exclusivement à la culture de la pomme de terre. Cette même année, ils négocient le premier contrat avec la compagnie Dulac inc., fabricant de croustilles de Sainte-Marie. De 2000 poches de 100 livres vendues au champ à 1,25 \$ la poche en 1966, leur production atteindra 20 000 sacs en 1985. Très vite, ils doivent investir dans de la machinerie plus moderne, agrandir et construire de nouveaux entrepôts, afin de répondre aux exigences et à l'évolution rapide des marchés, très favorables à cette époque.



En avant, le jeune Martin Bisson ; à gauche, André Létourneau ; penché en arrière de lui, Charles Couture ; en face de ce dernier : Benoît Bisson ; en arrière de lui, Alcide Couture et Mme Léo Bisson ; en arrière, de dos, Yolande Bisson (Léo) et Émile Labonté.



Les photographies suivantes illustrent la façon dont on ramassait les pommes de terre en 1966.

Les pommes de terre sont sorties de terre mécaniquement pour être ensuite ramassées à la main dans des paniers en bois pour ne pas les « blesser » parce que c'est un légume fragile. Elles sont ensuite transvidées dans des barils de bois contenant 165 livres chacun.

Les barils sont ensuite placés dans une voiture de ferme qui en contient 40 ; ils sont chargés à l'aide d'un système hydraulique, et la plate-forme est tirée par un tracteur, visible sur la photographie. Ensuite, le tout est dirigé vers le camion-remorque pour le chargement. Sur la photographie, nous apercevons, près des barils, Benoît Bisson et son fils Martin. Le tracteur est conduit par André Létourneau.

Au moment du chargement un dernier contrôle de qualité est effectué sur le convoyeur avant que le



Ferme Benoît Bisson et Yolande Létourneau



véhicule se dirige vers l'usine de croustilles. Sur la photographie, André Létourneau.

En 1966, l'entreprise ne livre plus les pommes de terre à domicile. Les compagnies viennent les chercher directement dans les champs, en vrac, par camions de 60 000 livres et plus. Les années suivantes, les pommes de terre sont entreposées et livrées au cours de la saison hivernale.

Vers les années 1960, les répondeurs et les téléphones cellulaires n'existaient pas. Puisque la compagnie qui achetait les pommes de terre les commandait selon ses besoins, une personne devait

être présente à la maison pour prendre les messages, faire les commissions dans les champs et fournir un transport aux employés. Yolande remplissait cette tâche.

Aujourd'hui dans les années 2000, la technologie facilite beaucoup les communications entre la ferme et ses partenaires.

En 1985, Benoît et Yolande choisissent d'incorporer leur ferme sous le nom de Ferme Lambertoise.

Depuis 1997, ils sont retraités. C'est maintenant Martin, leur fils, qui cultive la terre.



Photographie prise en 1985

Fernand Roy et Gaétanne Girard, entrepreneur électricien

Fernand Roy est né le 15 janvier 1949 à Causapsca, dans la Vallée de la Matapédia. Il est fils de Samuel Roy (26 août 1915 au 22 janvier 1981), et de Rose Alma Bastien (23 avril 1915 au 13 août 1981). Le 11 août 1972, à Lorretteville, il rencontre **Gaétanne** Girard, née le 20 mars 1951 à Sainte-Foy. Elle est la fille de Pierre Girard (8 mai 1908 au 29 mars 1978), et de Flavienne Lecours native de Saint-Lambert, et la petite-fille d'Albert Lecours et d'Alphonsine Coulombe.

Le 14 juillet 1973, il se marièrent à l'église Saint-Denis du Plateau de Sainte-Foy. Trois enfants sont nés de leur union : *Simon*, né le 27 septembre 1974, *Mélissa*, née le 1^{er} mars 1979 et *Emmanuel*, né le 12 novembre 1981.

En 1968, après avoir obtenu son diplôme en électricité de construction, Fernand quitta le nid familial pour travailler à Québec comme apprenti électricien, tout en occupant un emploi dans un garage le soir, et ce, pendant deux ans. Il travailla pour plusieurs compagnies et, en 1984, démarra sa propre entreprise avec son épouse Gaétanne qui y œuvrait comme secrétaire. En 1986, son fils Simon s'est joint à la compagnie en y travaillant les étés et le samedi. Après avoir terminé son cours en électricité, en 1993, il est devenu « apprenti deuxième année » pour devenir « Compagnon » en 1996. Il est actionnaire de l'entreprise depuis deux ans. Le plus jeune enfant, Emmanuel, s'est joint à l'entreprise en 1993 et en travaillant également les étés et le samedi. Il occupe maintenant un poste à temps partiel, la semaine, tout en terminant son cours en électricité. Fernand Roy Entrepreneur Électricien est ainsi une entreprise familiale. Durant les périodes achalandées, Fernand fait appel aux services d'électriciens et d'apprentis de

l'extérieur. La compagnie a pris de l'ampleur au cours des années. Au début, l'entreprise offrait ses services dans le résidentiel et commercial. Maintenant, le service est offert aux secteurs résidentiel, commercial, industriel, agricole ainsi qu'aux institutions scolaires.

Gaétanne a obtenu un diplôme de onzième année commerciale en secrétariat et a travaillé pour deux bureaux d'assurances avant la naissance des enfants. Elle travaille comme adjointe administrative dans la compagnie depuis sa fondation.

Simon a obtenu un diplôme d'étude professionnelle en électricité de construction à la Polyvalente de Lévis en janvier 1993.

Mélissa a obtenu un diplôme d'études collégiales en techniques de bureau au Collège O'Sullivan de Québec en mai 1999. Elle demeure à Hull depuis trois ans et demi et travaille au Gouvernement fédéral à Ottawa. Elle étudie à temps partiel à l'Université du Québec en Outaouais en Administration des affaires.

Emmanuel étudie en électricité de construction à la Polyvalente de Lévis et obtiendra son diplôme d'études professionnelles en mars 2003.

Les employés de Fernand Roy Entrepreneur Électricien inc. ainsi que la famille tiennent à vous souhaiter un bon 150^e.



*Simon, Mélissa, Emmanuel,
Gaétanne, Fernand.*

Fruitière Réal Laliberté inc.



*La famille. 1^{re} rangée : Maude, Noëlla, Réal et Sara-Philippe ;
2^e rangée : Sonia, Rémy et Annik.*

Réal est le fils d'Arthur Laliberté et d'Anna Larose, cultivateurs à Saint-Isidore. Dès son jeune âge, il aimait travailler la terre avec les tracteurs. C'est pour cette raison qu'en 1962, il décida d'aller à l'École d'agriculture de Sainte-Croix.

Après ses deux années d'étude, avec un début très modeste, il fit ses premières expériences sur une partie de la terre de son père en plantant des fraisiers. S'apercevant que les récoltes étaient généreuses, il décida, en 1967, d'acquérir la propriété de Moïse Lemieux sur la rue des Érables.

Le 2 août 1969, Réal épousa Noëlla Belley, de Saint-Siméon de Charlevoix. Au fil des années, à la demande de leur clientèle, ils ajoutèrent un champ de framboisiers. En 1987, ils agrandirent la ferme de

60 arpents, pour y ajouter une bleuëtière, un champ de maïs et un verger de 2000 pommiers.

L'entreprise familiale a grandi avec sa fidèle clientèle, mais également grâce à la participation active de Noëlla et de leurs trois enfants : Sonia, Annik et Rémy, et de leurs nombreux employés saisonniers. Deux petites fleurs se sont ajoutées à la famille : Sara-Philippe et Maude, enfants de Sonia.

Trente-cinq ans plus tard, nous pouvons admirer, à la Fruitière Réal Laliberté inc., d'immenses champs de fraises, de framboises, de bleuëts, de maïs, ainsi qu'un grand verger. Quel plaisir de s'y arrêter pour faire provision de fruits délicieux !

Félicitations à Réal, Noëlla et Rémy qui exploitent toujours l'entreprise !

Merci à notre fidèle clientèle !



Fruitière Laliberté.



Fruitière Laliberté.

Clinique médicale de Saint-Lambert



Historique de la première clinique médicale de Saint Lambert

Originaire de Vallée-Jonction, en Beauce, le D^r Roch Lambert a fait ses études secondaires au Petit Séminaire de Saint-Georges de Beauce (1960-1968). Il est diplômé de la faculté de médecine de l'Université Laval depuis 1973. Le docteur Lambert pratiqua la médecine pendant un an et demi à Disraëli avant de venir s'établir à Saint-Lambert, comme premier médecin résident, à la demande de l'abbé Eugène Garant, curé de la paroisse et ancien directeur du Petit Séminaire de Saint-Georges.



Le 8 décembre 1974, il ouvrit son premier bureau dans l'étude du notaire L'Heureux, un ancien confrère de classe de Saint-Georges, sur invitation de celui-ci. Au printemps 1977, il déménagea dans les locaux de l'actuelle Clinique médicale Saint-Lambert, sise au 1329, rue des Érables et aménagée au rez-de-chaussée de sa résidence familiale.

Quelques années plus tard, la pharmacie Gosselin s'installa au sous-sol de la clinique médicale et y fit affaires jusqu'à son déménagement sur la rue du Pont. Plusieurs médecins ont œuvré au côté du D^r Lambert, entre autres, les docteurs Hélène L'Espérance, Johanne Gagnon, Christiane Bouchard et Patrick Houle.

Finalement, il ne faut pas passer sous silence l'apport non négligeable au bon fonctionnement de cette clinique, qui a fêté ses 25 ans en 2002, de plusieurs secrétaires médicales, dont les dernières en date sont Brigitte St-Pierre et Nicole Pelletier.

Le D^r Lambert est marié avec Nicole Pelletier, enseignante de Québec, depuis 1977. Ils ont maintenant trois grands enfants : Maude-Emmanuelle, 25 ans, conjointe de Pavel Khal, est à compléter une maîtrise en histoire à l'Université Laval ; François-Sébastien, 23 ans, détenteur d'un baccalauréat en informatique ; et Sophie-Dominique, 21 ans, qui vient d'entreprendre des études de philosophie, également à l'Université Laval.





J'ai découvert très jeune que j'avais des aptitudes pour la mécanique. Tout ce qui touchait les voitures m'intéressait. Je construisais des « tacots », et ce qui me plaisait encore plus était lorsque mes oncles me laissaient conduire, assis sur eux. J'ai entrepris en 1975 des études intensives en mécanique auto, diesel et en carrosserie, et en 1979, j'ai démarré mon commerce en débosselage sous le nom Débosselage Peinture St-Lambert enr. sur le terrain de mes parents, au 590, rue des Érables.

En 1980, j'ai construit un nouveau garage d'une superficie de 1500 pieds carrés et de 16 pieds de hauteur.

En 1982, le garage changea de nom pour Garage Richard Langlais inc.

En 1983, j'ai obtenu mes cartes de Maître Carrossier classé « A ».

En 1984, un agrandissement de 50 % de la superficie du garage m'a permis de construire une nouvelle chambre à peinture, et cette même année, j'ai fait l'acquisition d'une remorqueuse pour du remorquage 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

En 1985, j'ai installé un système de redressement de châssis et j'ai investi dans des équipements tels qu'une soudeuse semi-automatique, un plasma, un appareil respiratoire pour la chambre à peinture et un jet de sable.

En 1987, ce fut l'installation d'un deuxième système de redressement de châssis avec système de mesure à trois dimensions, le transfert de la comptabilité sur système informatique et l'achat d'un système d'évaluation informatisé.

En 1995, j'ai acheté des lampes pour faire de la peinture cuite par micro-onde et j'ai effectué un voyage

à Paris pour visiter une des plus grosses expositions en carrosserie.

En 1999, j'ai obtenu une franchise « Location Pelletier » pour faire la location de voitures et camions.

En 2002, il y a eu fabrication d'une nouvelle plateforme qui devrait être opérationnelle très bientôt.

Notre spécialité est la carrosserie/peinture, mais au fil des années se sont ajoutées d'autres spécialités telles que remorquage, traitement antirouille et location de voitures. Je suis fier d'avoir un des ateliers des mieux équipés sur la Rive-Sud.

Notre mission : toujours être à la fine pointe de la technologie pour assurer un travail de qualité et sécuritaire ; c'est pour cela que nous continuons notre formation afin de répondre aux nouvelles exigences. Je suis heureux d'être le huitième atelier au Québec à être certifié I-CAR GOLD GLASS, certificat mondial.

Nous fêterons notre 25^e anniversaire l'an prochain et j'en profite pour remercier mes employés dévoués ainsi que toute ma fidèle clientèle.



L'histoire commença en 1957 lorsqu'Ovila Vaillancourt et son épouse, Rosilda Boutin, décidèrent de faire un coin d'épicerie dans leur maison.

Par la suite, en octobre 1964, Roger, fils d'Ovila, et son épouse, Lucia Gagné, prirent la relève. En 1969, ils ont rénové et agrandi. Le commerce comprenait une épicerie, une lingerie, une pharmacie et un salon de barbier.



En décembre 1976, deux de leurs employés, Léon Buteau et Réjean Lagrange, achetèrent le commerce et firent eux aussi des rénovations et des agrandissements. Leur association dura 13 ans puis, en 1989, Léon est devenu le seul propriétaire.

Le 1^{er} juillet 1994, par suite d'une défectuosité électrique, tout le complexe fut détruit par le feu. Le bâtiment comprenait l'épicerie, la Place aux trésors, un club vidéo, un salon de coiffure et un logement.



Le nouveau complexe.

Après ces événements, Léon décida de tout reconstruire. Ainsi, le 11 décembre de la même année avait lieu l'ouverture du nouveau complexe comprenant le IGA et cinq locaux commerciaux, réunis sous le nom de « Place Renaissance ».

Le Centre de médiation familiale Saint-Lambert

Micheline Michaud est la fondatrice du Centre de médiation familiale Saint-Lambert. Ce centre a été ouvert afin de répondre aux besoins des couples qui veulent se séparer et négocier une entente à l'amiable. M^{me} Michaud est médiatrice familiale accréditée et superviseure pour les aspirants médiateurs familiaux. Après avoir terminé un baccalauréat en littérature française en 1971, elle a enseigné cette discipline pendant un an à la polyvalente Notre-Dame-de-la-Trinité située à Ville Saint-Georges. En 1991, elle obtient une licence en orientation scolaire et professionnelle et se perfectionne en médiation familiale. Accréditée en 1994, elle ouvre le Centre de médiation familiale à Saint-Lambert-de-Lauzon en 1996. Afin de répondre à des besoins particuliers en Beauce, M^{me} Michaud ouvre deux autres bureaux situés à Sainte-Marie et à Saint-Georges.

Le Centre a quelque chose de particulier car il se situe dans un environnement juridique. En effet, le Centre de médiation familiale est rattaché à l'étude

des notaires L'Heureux, Lessard, et Bolduc. En plus de son approche humaniste, M^{me} Michaud reçoit un support important au niveau légal. Elle peut également s'enrichir des conseils juridiques auprès de son conjoint, M^c Robert L'Heureux notaire, ainsi que de M^c Mario Bergeron, notaire de l'étude. Les clients ont également accès à ces informations juridiques. Ce service est gratuit et très apprécié des gens. Les couples sont ainsi assurés qu'ils prendront des ententes équitables. Humaniste jusque dans l'âme, M^{me} Michaud déclare : « L'important dans la médiation familiale, c'est la protection des enfants et leur bien-être physique et psychologique. »

La réussite du Centre de médiation familiale de Saint-Lambert est en grande partie due à la polyvalence de ses services, la qualité du travail accompli et la compétence de ses membres. M^{me} Michaud ne pourrait passer sous silence l'excellent travail de M^{me} Martine Bouffard, secrétaire depuis l'ouverture du Centre.



Micheline Michaud, médiatrice familiale accréditée.

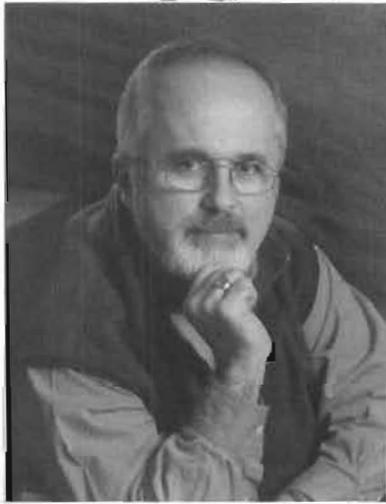


M^c Mario Bergeron, notaire ; M^c Robert L'Heureux, notaire ; Martine Bouffard, secrétaire ; Micheline Michaud, médiatrice familiale accréditée.

D'une rive à l'autre

Jacques Plante

« maître photographe »



C'est en 1979 que le studio vit le jour au 931, rue des Érables Nord, à Saint-Lambert-de-Lauzon.

Au début, comme ce n'était qu'un travail d'appoint, nous pensions n'offrir nos services que pour la photographie de mariages, vu leur nombre important à cette époque et que cela se passait les fins de semaine. La demande pour les photos d'enfants et de famille se fit de plus en plus pressante. Secondé de mon épouse, Aline, c'est alors que nous décidons d'installer un studio au sous-sol de notre résidence. Les débuts sont bien modestes, mais l'entreprise prend de l'ampleur au fil des ans. En 1984, point culminant, nous quittons nos emplois respectifs, Aline pour se consacrer à la famille et moi, en autodidacte, je continue de perfectionner mon art et je me consacre entièrement à ma carrière.

Sous l'appellation *Où le couple se fait image*, l'avenir s'annonce prometteur. En novembre 1984, lors de ma deuxième compétition photo, je décroche le premier prix en photo de mariage au Québec, et en février 1985, mon titre de maître photographe décerné par la Corporation des maîtres photographes du Québec dont j'étais membre. Au cours de plusieurs compétitions, j'ai cumulé plus de douze mentions. Au fil des ans, en travailleur acharné, j'ai ajouté des services supplémentaires pour satisfaire ma clientèle toujours grandissante.

En novembre 2002, j'ai eu le plaisir de me rendre à Washington pour réaliser une série de photos pour le mariage d'un couple que j'avais rencontré dans la Beauce lors d'un mariage et qui était natif et habitait là-bas. Leur choix s'était arrêté sur nous à cause de notre professionnalisme, de la qualité et de l'originalité des photos.

L'année 2003 marquera un nouveau tournant au niveau de la technologie par la conversion graduelle à la photographie numérique et le montage par ordinateur. Sont disponibles sous le même toit une multitude de services tels que : photographie de mariage, d'enfants, de couple et de famille ; studio et jardin extérieur ; événements sociaux et sportifs, portrait corporatif ; photographie commerciale et publicitaire ; photo numérique et gravure sur CD ; services et montage vidéo ; papeterie d'affaires et montage par ordinateur ; passeport et assurance-maladie ; cartes d'affaires, faire-part et souvenirs mortuaires personnalisés ; encadrements, laminages et coupe de passe-partout ; plastification de documents.

Après 24 ans d'existence, le studio Jacques Plante demeure toujours un choix de qualité pour immortaliser les étapes importantes de votre vie. Un portrait de famille de maintenant deviendra peut-être votre plus grand trésor de demain. Nous sommes heureux d'avoir contribué à la réalisation de cet album souvenir par la numérisation de plus de 1350 photos. Un merci sincère à tous ceux et celles qui ont su nous encourager durant toutes ces années et nous vous donnons rendez-vous en 2004 pour célébrer avec nous les 25 ans du studio.

Que le 150^e de Saint-Lambert soit une période conviviale pour toute la population et donne lieu à de multiples rencontres de partage.

Colette, Jacques
Steeven et Maxime

Où le couple se fait image

Jacques Plante

« maître photographe »

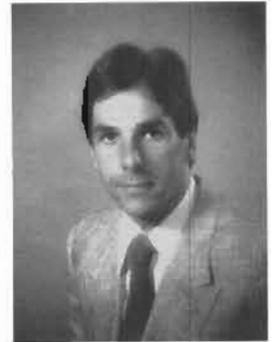
*Expression d'amour : votre famille, ces êtres si chers, qui vous entourent.
Laissez-nous vous aider à capter ces expressions d'amour.*



Mon père.



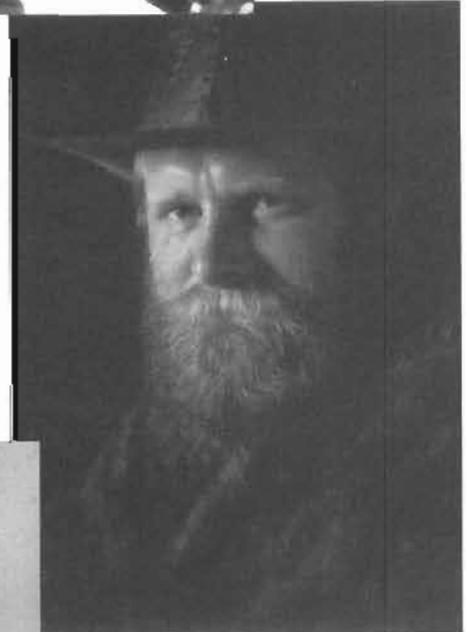
*Hymne à la nature
Famille Serge Lemay.*



*Pierre Harvey
Photographie
parue dans
Canada at
the Olympic
Winter Games
Calgary 1988.*



*Monsieur
Napoléon Breton.*



*Mon vieil ami
Alain Dutil.*



*Entre la lune et les étoiles
Kathleen Fortner.*

La photographie fait partie de nos souvenirs et de notre histoire. Heureux 150^e à tous !

Les réalisations de la famille Cadorette



Raymond Cadorette

Né à Saint-Jean-Chrysostome le 6 novembre 1942, Raymond Cadorette est résidant de Saint-Lambert-de-Lauzon depuis 1965. Il a épousé Raymonde Roy originaire de Saint-Romuald. De cette union sont nés trois fils et une fille : Éric, Stéphane, Régis et Maude. Trois des quatre enfants résident à Saint-Lambert. La famille Cadorette compte aussi cinq petits-enfants.

M. et M^{me} Cadorette se sont démarqués dans le développement de leur municipalité à plusieurs niveaux : social, agricole et industriel. Une usine d'aliments pour animaux et une concession de machineries agricoles furent construites sur leurs terres, devenues par la suite le Parc industriel.

Les Cadorette, ainsi que leur fidèle personnel, ont travaillé sans relâche, au fil des 35 dernières années, à façonner une agriculture humaine et respectueuse de l'environnement.

La première phase du Centre d'insémination porcine de Saint-Lambert-de-Lauzon fut réalisée par M. Cadorette en 1977. Aujourd'hui, cette entreprise, en plus de créer de nombreux emplois, est une référence au niveau mondial.

Des fermes et des sablières désaffectées sont achetées et remises en valeur pour des fins agricoles. Également, la construction d'un réseau de bâtiments d'élevage porcin ultra modernes est digne des plus hauts standards environnementaux. Des kilomètres de façades de fermes, bordant les voies publiques, sont valorisées par des plantations d'érables. La communauté de Saint-Lambert-de-Lauzon doit à Raymond Cadorette la réalisation du Parc industriel.

Le goût du risque, la ténacité et la vision à long terme de M. Cadorette auront permis à la municipalité de se doter d'une infrastructure industrielle d'envergure régionale, créant ainsi quelques centaines d'emplois. C'est avec fierté que la famille Cadorette a identifié le réseau routier du Parc industriel à la mémoire des bâtisseurs qui ont marqué leur époque : Léon Vachon (secrétaire municipal), Napoléon Couture (maire), Damase Breton (maire) et Lucien Gobeil (maire).



*Stéphane, Maude, Raymond,
Raymonde, Éric et Régis.*



Marché Dumont



Marcel Dumont.

Histoire de deux personnes qui ne voulaient que servir les gens

Tout a commencé en 1948. Marcel Dumont construit un petit local de 384 pieds carrés au centre du village de Saint-Lambert au 1209, rue des Érables.

Il y ouvre la première boucherie au détail de Saint-Lambert. Puis, progressivement, il ouvre un abattoir dans un bâtiment adjacent et, par le fait même, un commerce de viande en gros.

En 1949, il prend pour épouse Noëlla Couture qui le secondera dans tous les projets qu'ils développeront ensemble, dont celui d'avoir six enfants.

En 1952, il construit la maison familiale tout près du commerce.

En 1958, il achète son premier camion pour mieux servir ses clients de viande en gros. Il couvre un territoire de la Beauce jusqu'à Québec.

En 1967, il cesse ses opérations d'abattage et loue son commerce de boucherie. Tour à tour, il se fait commerçant de terres à bois, bûcheron, peintre de lignes de transmission pour Hydro-Québec, éleveurs d'animaux, en plus d'occuper la fonction de maire de mai 1967 à novembre 1969.

En 1968, il construit un marché d'alimentation, de 3200 pieds carrés pour mieux répondre au nombre grandissant de clients.

En 1975, Normand et Roland emboîtent le pas dans le commerce et y vont d'une formule qui fera doubler le chiffre d'affaires : l'ouverture de sept jours semaine.

En 1977, Christian joint les rangs de la compagnie et de nouveaux projets sont dans l'air.

En 1979, l'heure de l'expansion est arrivée. La compagnie fait l'acquisition d'un dépanneur de 2800 pieds carrés dans le district Les Saules à Québec (coin Hamel-Masson).

En 1980, le Marché d'alimentation de Saint-Lambert est rénové afin de changer son image en celle d'un dépanneur. Par la même occasion, les deux dépanneurs rejoignent la chaîne Couche-Tard, afin d'offrir un service de qualité et de demeurer à la fine pointe de la technologie de l'alimentation.

En 1982, on fait l'acquisition d'un terrain adjacent au Couche-Tard de Les Saules afin d'y construire le bar laitier Pôle-Nord.

Pendant toutes ces années, il ne faut pas oublier que tous les enfants, sans exception, ont mis la main à la pâte et que tous y ont trouvé, comme Marcel et Noëlla, une satisfaction, soit celle de servir les gens.



Boucherie Dumont en 1948.



Marché Dumont en 1968.



Dépanneur Couche-Tard en 1979

Métal Bernard

Chef de file dans la sous-traitance de découpage au laser

Qui sommes-nous ?

Les deux propriétaires de Métal Bernard, Suzanne et Bernard Cartegnie, misent d'abord et avant tout sur la satisfaction de leurs clients.

Résultat ? On a établi des relations fiables et durables avec une clientèle grandissante depuis plus de vingt ans. La relève de Métal Bernard sera assurée par Cendrine, Charlaïne et Francis Cartegnie qui œuvrent au sein de l'entreprise familiale depuis la fin de leurs études.

NOS SERVICES

Spécialiste du découpage au laser, Métal Bernard offre ses services exclusivement en sous-traitance et est l'une des rares entreprises au Québec à réaliser le découpage du tubulaire. Les grandes forces de l'entreprise sont la qualité de ses produits finis et la relation de partenariat qu'elle entretient avec ses clients mais, par-dessus tout, la très haute précision avec laquelle son équipement de découpage au laser lui permet de travailler.

Que peut-on faire pour vous ?

Métal Bernard répond en tout point aux besoins de l'industrie en matière de transformation et de fabrication de composantes aux formes et aux dimensions



La famille.

les plus variées. Mais, au-delà du produit, il y a les gens, et l'entreprise tient à tout prix à conserver son approche humaine de partenariat avec eux. L'entreprise fait équipe avec ses clients, et cette relation offre la garantie d'un travail bien fait et d'un lien durable entre Métal Bernard et sa distinguée clientèle.

Une idée précise : la satisfaction des clients.

Fabricant de composantes en métal, Métal Bernard fait sa marque depuis plus de vingt ans. L'entreprise de Saint-Lambert-de-Lauzon, à deux pas de Québec n'a qu'une idée en tête : répondre adéquatement aux besoins spécifiques de ses clients en alliant précision, ingéniosité, efficacité et souplesse dans le rendement de son travail. Cette rigueur constante lui a permis de bâtir une clientèle grandissante mais surtout satisfaite.

12, rue Napoléon-Couture
Saint-Lambert-de-Lauzon, Qc
G0S 2W0
Tél : (418) 889-0502
Télécopieur : (418) 889-8052
laser@metalbernard.com

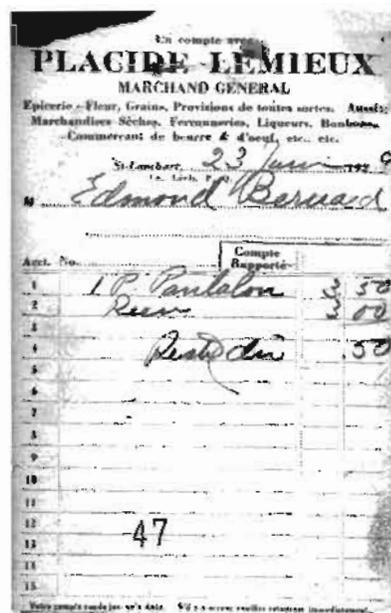


L'usine.

Placide Lemieux



Placide Lemieux



Facture du temps.

Voici le début de la vie de Placide Lemieux, né le 21 décembre 1897, fils de Laurent Lemieux et de Florida Boutin.

J'ai aidé sur la ferme jusqu'à l'âge de 20 ans. Je suis allé travailler aux États-Unis jusqu'à l'âge de 28 ans. À mon retour à Saint-Lambert, j'ai vendu une terre que je possédais à mon frère, Alphonse, pour acheter le magasin de Donat Carrier qui était situé au village, et ce, le 19 septembre 1925.



Son magasin.

Vers 1938, j'ai commencé à faire le commerce des animaux, des maisons, des terres à bois et des coupes de bois. Au début, j'avais un homme de confiance, Émile Vallée, qui me secondait dans l'exploitation forestière et qui était un très bon cuisinier pour les hommes qui restaient au camp.

En plus des billots, je faisais du bois de pulpe et du bois de chauffage. Vers les années 1944-1945, j'ai acquis un moulin portatif pour faire le sciage de mon bois. Je continuais à m'occuper du magasin, secondé par ma fille, Jeannine. En 1969, j'ai décidé de prendre ma retraite.

Placide est décédé le 23 mars 1986.



Devant son camp en bois rond avec Émile Vallée.

RÉ-MAT INC.

En 1964-1965, deux nouveaux commerces ont vu le jour à Saint-Lambert : Product-O-Métal inc., en revêtement d'aluminium, et Fernand Boutin enr., une quincaillerie.

La compagnie Product-O-Métal inc. a vu le jour dans l'ancienne quincaillerie de Lucien Robitaille sur la rue des Érables (site d'Alnordica aujourd'hui) et la quincaillerie Fernand Boutin, sur la rue Industrielle, aujourd'hui la rue des Peupliers.

En 1969, les actionnaires de Product-O-Métal inc. achetèrent la quincaillerie de M. Boutin pour agrandir leur domaine de vente en bâtiments, soit le revêtement et la quincaillerie. Après quelques années, une décision d'affaires séparait les deux commerces d'où naquirent Alnordica inc., avec Germain Carrier et Gaétan Bisson, et la quincaillerie P.O.M. inc., avec Raymond A. Couture, Marcel Poiré et Roger Boutin.

La quincaillerie P.O.M. inc. a connu une croissance importante et a dû, en 1978, acquérir le terrain, les bâtiments et la maison de M. Achile Goulet au 1178 rue du Pont ; en 1980, à cause de la loi 101, le nom de Product-O-Métal inc. fut changé pour Ré-Mat inc. (Rénovation Matériaux inc.).



La bâtisse du 119 des Peupliers.

À nouveau, en 1982, on ajoutait un entrepôt dans la cour arrière.

En 1983, on adhéra à la bannière Rona.

Avec une croissance constante, un autre agrandissement vit le jour en 1987 afin de doubler la superficie du magasin et du terrain arrière.

Toujours dans le but d'offrir un meilleur service à ses clients, la quincaillerie Ré-Mat inc. a été vendue à la compagnie Les Matériaux Fortier inc. de Saint-Henri de Lévis au mois de mai 2002.

Merci à tous nos clients pour leur fidélité et bon 150° !



La quincaillerie au 1178 rue du Pont.

St-Lambert Transport inc.

L'histoire de St-Lambert Transport inc., c'est aussi celle de son fondateur, Henri-Louis Thibodeau. En effet, on peut commencer l'historique en 1944, date à laquelle M. Thibodeau, alors âgé de 18 ans, commença à transporter du bois de pulpe avec son camion.

C'est en juillet 1964 qu'il fonde officiellement la compagnie St-Lambert Transport inc. Bien avant, il avait aménagé son bureau dans sa maison familiale. Dans les années 1970, la demande devient de plus en plus forte pour le transport du bois d'œuvre. L'entreprise se retrouve avec une flotte de 80 camions et remorques.

À l'automne 1982, trois de ses enfants : Guimond, Hermann et Martin, déjà impliqués, prennent la relève en se portant acquéreurs de l'entreprise. L'ère du courtage voit le jour dans l'industrie du transport et amène les nouveaux administrateurs à élargir leurs services : St-Lambert Transport devient une société de courtage. Ils s'installent à Saint-Nicolas. En 1985, Mariane joint l'administration et acquiert les actions qu'Hermann détenait, ce dernier ayant déjà démarré une autre entreprise. C'est en 1988 que M. Thibodeau se retire de la compagnie pour se diriger vers une autre carrière.

En 1992, Guimond vend ses actions ; Martin et Mariane deviennent les seuls propriétaires. En 1996, ils décident d'aller encore plus loin en ciblant le marché américain. Ils fondent une nouvelle société du nom de St-Lambert Transport US inc., embauchent de nouveaux voituriers-remorqueurs avec des remorques fermées et bâtissent leur crédibilité sur le réseau Canada/États-Unis.

Aujourd'hui, Groupe Transport St-Lambert inc. et St-Lambert Transport US inc. occupent une place de choix dans le grand réseau Transforce inc., société qui en a fait l'acquisition en juillet 2002. Martin et Mariane restent à la tête des deux sociétés qui continuent de fonctionner de manière autonome, en tant que filiales exclusives de Transforce.



1952



1960



1977



1980



1996

St-Lambert



*Les actionnaires :
Réjean Dufour, Gérald Fontaine, Jean-Louis Rochette et François Gagnon.*

Revêtements Alnordica inc. a vu le jour en 1962, sous la raison sociale Producto Métal, mais c'est en 1977 que l'entreprise, spécialisée en fabrication et installation de revêtements d'aluminium, d'acier émaillé, de bois, de vinyle, connaît son véritable essor.

En faisant l'acquisition de l'entreprise en 1977, Réjean Dufour, président de Revêtements Alnordica inc., s'est lancé à la conquête de nouveaux marchés grâce à la fabrication de moulures d'aluminium et d'acier émaillé.

À cette époque, le marché du secteur résidentiel était en pleine effervescence. En ajoutant la fabrication de moulures aux spécialités déjà existantes, la compagnie avait l'opportunité d'augmenter la productivité. Mais c'est surtout en 1989 que Revêtements Alnordica inc. prend un tournant majeur, à la suite de la décision de M. Dufour de s'adjoindre des associés afin de s'assurer une présence dans tous les secteurs du marché. Et force est d'admettre que l'avenir a donné raison, puisque le chiffre d'affaires est passé de 500 000 \$ en 1977 à près de 4M \$ pour l'an 2000.

Une présence dans tous les secteurs du marché

Aujourd'hui, Revêtements Alnordica effectue des travaux de recouvrement d'aluminium, d'acier émaillé, de bois et de vinyle, pour les secteurs résidentiel, com-

mercial, industriel et institutionnel. Nous fabriquons également des grilles d'aération de toutes tailles, disponibles en plusieurs modèles, de même qu'une grande variété de persiennes décoratives.

Revêtements Alnordica produit également de nombreux autres éléments architecturaux, dont des moulures de contour pour les fenêtres, des moulures décoratives intérieures et des colonnes architecturales, sans oublier les fameuses « dents de piano » qui ornent les toitures des résidences. Revêtements Alnordica couvre un marché résidentiel qui s'étend de Rivière-du-Loup à la région de Montréal.

Le domaine industriel est loin d'être négligé puisque, au cours des dix dernières années, l'entreprise a conquis une clientèle située à la grandeur du Québec et dans certaines régions des États-Unis. De plus, au fil des années, la compagnie a su bâtir un savoir-faire unique en matière de pose de revêtements. L'ouverture des marchés industriel, commercial et institutionnel a engendré l'accomplissement de travaux d'envergure.

Réalisations

L'entreprise s'est vu confier la réalisation de recouvrement pour les portes de vannes des réservoirs de la nouvelle centrale hydroélectrique SM3. Le défi était de taille, puisqu'il fallait effectuer les travaux à

plus ou moins 250 pieds au-dessus du réservoir. Nous avons également procédé au recouvrement de la nouvelle aile de l'usine Cartons Saint-Laurent à La Tuque, devenue depuis Smurfit Stone. Nous avons effectué les revêtements métalliques de magasins à grande surface tels que Canadian Tire à Sept-Îles et à Montmagny, de même que les supermarchés Maxi de Joliette et Loblaws de Québec.

De l'exportation à l'horizon

Jusqu'à maintenant, Revêtements Alnordica a réalisé des travaux aux quatre coins du Québec et quelques-uns chez nos voisins du sud, dont les revêtements métalliques des bureaux et entrepôts de la compagnie Cératec à Boston. Au chapitre des exportations, mentionnons que notre entreprise a

également effectué une importante vente de grilles d'aération pour un complexe hôtelier situé à Cuba. D'ailleurs, au cours des prochaines années, Revêtements Alnordica a l'intention de développer son marché d'exportation. Ce secteur possède un potentiel qu'il devient intéressant d'exploiter.

Les actionnaires de l'entreprise sont Réjean Dufour, président ; François Gagnon, directeur général ; Gérald Fontaine, directeur de l'exécution ; et Jean-Louis Rochette, directeur de l'estimation. Revêtements Alnordica emploie une cinquantaine de personnes, incluant le personnel de bureau, et la relève des actionnaires est déjà mise en branle avec du personnel déjà en place au sein de l'entreprise.

REVÊTEMENTS ALNORDICA INC.

ALUMINIUM - ACIER - VINYLE - MOULURES



La bâtisse

La Scierie Lemieux et Fils inc.

Vers les années 1890, un premier moulin à scie ouvre ses portes au village de Saint-Lambert ; il était la propriété de Napoléon Gourde.

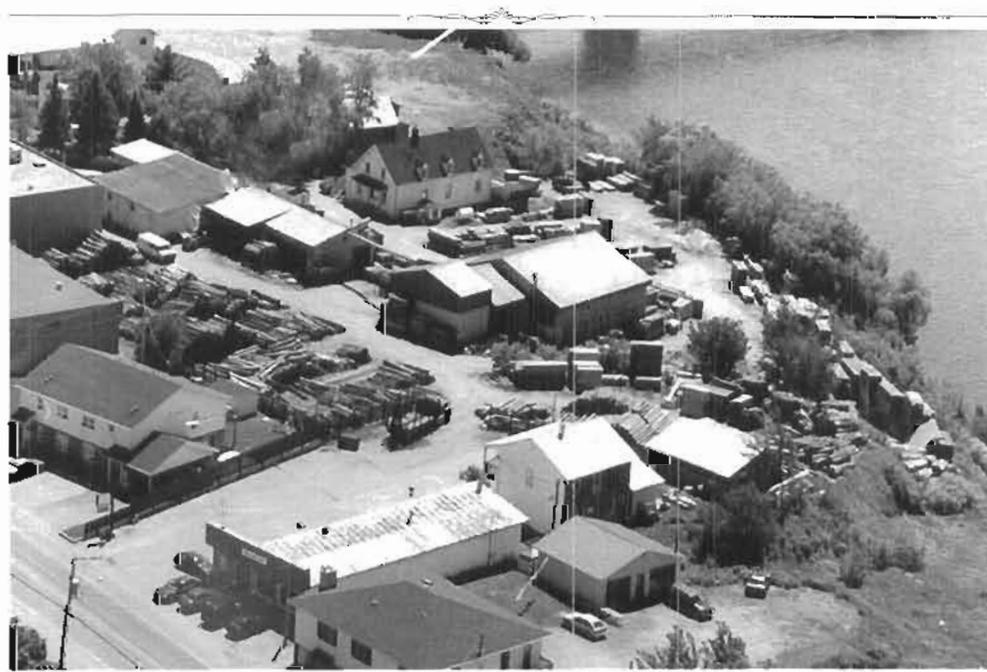
Il faut souligner qu'à l'époque, dans plusieurs paroisses rurales, il y avait un besoin important de ce genre d'entreprise pour satisfaire les besoins des cultivateurs. Ils apportaient leurs billots au moulin afin de faire transformer leur bois en planches, en madriers ou autres, pour construire et rénover leurs bâtiments.

Au cours des ans, plusieurs propriétaires se sont succédé : les familles Olivier, Drapeau, Bernard. En 1940, un incendie a ravagé une partie du « moulin à scie », comme on l'appelait à l'époque ; il était la propriété d'Henri Bernard. Il procéda à la reconstruction afin de continuer de desservir la population. Cette partie du moulin à scie existe encore aujourd'hui. Par ailleurs, plusieurs modifications ont été apportées à l'ensemble de la scierie au cours des années qui ont suivi.

Louis de Gonzague Genest s'en est porté acquéreur et l'a exploitée durant quelques années. Par la suite, le moulin est devenu la propriété d'Alphonse Laroche qui l'a aussi gardé quelques années pour le revendre, en août 1954, au propriétaire actuel, Réal Lemieux.

En plus de faire le sciage du bois pour les cultivateurs, Réal travaillait pour son père, Placide Lemieux, aussi commerçant de bois. Comme les méthodes de travail évoluaient assez rapidement dans ce domaine, il a fallu suivre le progrès et effectuer les changements selon les nouvelles technologies ; de nouvelles machineries ont donc été acquises pour répondre aux besoins plus spécifiques de la population.

Lorsque M. Lemieux père laissa le commerce en 1969, Réal Lemieux prit la relève avec ses propres fils et lança l'entreprise familiale ; il procéda plus activement à l'achat de billots et à la vente de bois de sciage. En 1978, comme la demande en bois de construction était très forte, l'entreprise prit de l'expansion. En janvier 1979, on procéda à la formation de la compagnie connue sous le nom de « Scierie Lemieux et Fils », dont Réal est le président. Avec ses fils, il a procédé à l'agrandissement de l'entreprise et fait l'acquisition d'une nouvelle machine de transformation du bois. En 1999, Sylvain, fils de Réal, s'est porté acquéreur de l'entreprise. Il est devenu président ; Réal est vice-président et Thérèse Bonneau, la mère, demeure la secrétaire de la compagnie. C'est aujourd'hui une industrie florissante, gérée par des gens engagés et compétents. Longue vie à cette entreprise familiale !



Les Services Financiers des Travailleurs Autonomes inc.

Cabinet de services financiers

Fondée en 1994 par Mario Cantin et Michel Couture, l'entreprise sert les travailleurs autonomes et les petites entreprises en matière de sécurité financière. Auparavant, les travailleurs autonomes n'avaient pas accès facilement à des protections de leur vivant telles que l'assurance-invalidité pour couvrir leurs pertes de revenus ou pour défrayer leurs frais fixes. Les contrats offerts étaient rigides et dispendieux, voire inabordables, tant à cause des exigences d'admission des compagnies d'assurances que du coût élevé des primes. Nous sommes fiers aujourd'hui d'offrir des produits d'assurance-invalidité abordables tant par l'admissibilité que par le coût. Nous offrons cette approche aussi bien à un travailleur autonome qu'à une PME ou à un groupe association. Parmi nos clients importants, notons l'AÉMFQ (l'Association des éducatrices en milieu familial du Québec) où plus de 1 500 membres sont assurés par notre cabinet.

NOTRE MISSION POUR LA CLIENTÈLE

Nous voulons lui offrir l'indépendance financière pour contrer les pertes financières occasionnées par les problèmes suivants :

- l'invalidité (assurance-salaire, maladie grave, frais généraux, rachat de part) ;
- le décès (assurance-vie) ;
- le placement (REEE, REER ou tout autre objectif, prêt hypothécaire).

Non planifiées, ce sont trois situations où la personne ne peut qu'encourir des pertes financières. Nous aidons donc les gens à planifier en fonction de leurs besoins, de leurs objectifs et de leur budget.

NOTRE MISSION POUR LES CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Nous voulons leur permettre le développement vers de nouveaux marchés peu exploités. Nous servons présentement au-delà de 100 courtiers à la grandeur du Québec en assurance collective ou individuelle, autant en assurance-invalidité qu'en assurance-vie.

NOTRE MERVEILLEUSE ÉQUIPE

Tout ce travail ne peut s'accomplir que par l'appui de personnes qualifiées et dédiées au service des autres.

SFTA inc.
1815 du Pont
Saint-Lambert-de-Lauzon, Québec
G0S 2W0
(418) 889-0360
Sans frais 1-800-463-7360
Télécopieur : (418) 889-8520
www.sfta-inc.com
Courriel : info@sfta-inc.com



De gauche à droite, à l'avant : Geneviève Perreault, relationniste ; Martine Savoie, directrice générale ; Édith Mercier, relationniste (de Saint-Lambert) ; à l'arrière : Francine Lambert, relationniste ; et Mario Cantin, président.





L'équipe.

1^{re} rangée : Marie Josée Patry, Cynthia Labonté, Kathleen Bédard et Mélanie Riffou ; 2^e rangée : Caroline Roy Turcotte, Céline Rouleau et Line Boucher ; 3^e rangée : Bernard Bérubé, Diane Papillon et Hélène Quirion. Absents lors de la photographie : Denis Rioux, Manon Dubé, Hélène Morin, Anne Lacasse, Manon Gosselin, Pierre Gosselin et Francine Gagné.

Nous sommes fiers d'être présents dans la belle paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon depuis 1979. Les débuts furent bien modestes à l'époque, lorsque nous étions situés sous la clinique du docteur Roch Lambert, sise au 1329, rue des Érables. Pour les besoins du temps, la pharmacie était pratique, ouverte selon les horaires des médecins.

Les pharmacies des années 70 étaient orientées presque exclusivement vers les soins pharmaceutiques et les communications sur les soins de santé et d'hygiène ; on ne voyait que très peu de pharmacies à grande surface. Autres temps, autres mœurs, dit-on.

Je me souviens encore, il n'y a pas si longtemps, des dossiers en carton des clients avec les « scribouillis » des nombreux pharmaciens qui ont travaillé sporadiquement jusqu'en 1988. Pour notre part, l'informatique est survenue en 1989 pour la gestion des dossiers patients, mettant du même coup au rebut la vieille dactylo de fer du début du siècle. Pour nous, les pharmaciens, tout s'est bousculé durant ces années pleines de nouvelles technologies, de nouveaux médicaments, de tiers payeurs, de la Régie de l'assu-

rance-maladie du Québec et des nombreux changements apportés à la facturation des médicaments. On se souviendra du fameux 2 \$ par prescription, qui avait choqué les gens âgés de l'époque. Quand on sait qu'aujourd'hui, il faut déboursier des bons montants pour obtenir les médicaments dont on a besoin.

Historiquement, moi, Bernard Bérubé, je suis arrivé dans le paysage pharmaceutique de Saint-Lambert le 17 juillet 1987 ; j'avais 25 ans, j'étais plein d'énergie et j'avais des projets en tête. Le premier déménagement s'effectua un an plus tard, en juillet 1988, au 1281, rue du Pont. Nous fonctionnions sous la petite sous-bannière de UNIPRIX, soit Uniclinique. À ce moment, une superficie de 1500 pieds carrés était suffisante, et ce fut ainsi pour les dix années suivantes.

Des travaux d'envergure de la municipalité pour les égouts et l'aqueduc nous ont permis de développer une plus grande surface — 6000 pieds carrés au total — sous la vraie bannière UNIPRIX. Il est beaucoup plus facile de fonctionner dans un local bien aménagé pour promouvoir les soins pharmaceutiques à la population. J'ai bien l'intention, avec l'aide de mon équipe, de continuer à donner le maximum de services professionnels à une population à laquelle je suis bien attaché depuis près de 16 ans.

Mon associée, Manon Gosselin, se joint à moi pour vous souhaiter un heureux 150^e.



La bâtisse.

Nos familles



*Vaut mieux une chaumière où l'on rit,
qu'un château où l'on pleure.*

Personne centenaire de Saint-Lambert



Alfrédine Simard
1901 – 2001

Issue d'une famille typiquement beauceronne, Alfrédine est née à Saint-Elzéar le 7 novembre 1901. Sixième enfant d'une famille de treize, elle reçoit une éducation chrétienne d'un père sévère mais impartial et d'une mère généreuse et accueillante. Dans ce foyer, on apprend à aimer, à s'entraider et à... chanter.

Comme la plupart des jeunes de sa génération, elle ne fréquente pas l'école très longtemps. Elle doit plutôt participer aux tâches ménagères et aux travaux de la ferme. Quand les plus jeunes peuvent prendre la relève, elle quitte le foyer pour aller travailler comme aide familiale à Québec.

Ensuite, elle fait la connaissance d'Alphonse Lemieux, celui qui allait être son compagnon de vie pendant plus de soixante-dix ans. Leur mariage est célébré le 30 janvier 1923. Ils s'établissent sur la ferme paternelle à Saint-Lambert où ils élèveront leurs douze enfants. Imprégnée des valeurs familiales reçues en bas âge, Alfrédine voudra à son tour les transmettre à sa progéniture. C'est donc dans un climat de tendresse maternelle teintée d'autorité paternelle que ses enfants feront l'apprentissage du partage, de l'entraide et de l'accueil. Gardienne des traditions, le souci de créer et de maintenir des liens familiaux solides auront toujours été au centre de ses préoccupations. Contre

vents et marées, elle a su traverser les grands bouleversements socioreligieux du XX^e siècle tout en gardant le cap sur certaines valeurs dont elle ne dérogeait pas et qu'elle ne craignait pas d'affirmer ouvertement. Elle pouvait cependant le faire avec humour et dans le respect des opinions différentes.

Alfrédine a vécu ses dix dernières années à la Résidence des Peupliers. Sa chambre y était un véritable sanctuaire où photos et autres souvenirs racontaient à leur manière tout le vécu de cette arrière-grand-maman. La prière était devenue le pain quotidien qui lui permettait d'avancer dans la vie avec espérance et sérénité. Elle puisait sa joie de vivre dans les choses simples de la vie. Toujours joviale et d'agréable compagnie malgré son grand âge, elle était une source d'inspiration pour les plus jeunes. À ceux qui lui demandaient le secret de sa longévité, elle répondait simplement : « J'ai eu la chance d'avoir une bonne santé, un bon mari, beaucoup d'amour et d'affection de mes enfants et de mes petits-enfants. »

Hospitalisée pour la dernière fois en septembre 2001, elle a gardé jusqu'à la fin, et malgré de grandes souffrances, une lucidité et une vivacité d'esprit exceptionnelles que le personnel hospitalier ne manquait pas de souligner. Et en ce 27^e jour d'octobre 2001, à onze jours de son 100^e anniversaire, elle s'éteignit doucement, entourée de tous les siens, en laissant à tous le souvenir d'une femme au grand cœur, d'une maman ou d'une grand-maman aimante et dévouée.

SA FILLE LOUISETTE

*Le secret de la longévité,
c'est l'activité :
quand on est trop occupé,
on n'a pas le temps de vieillir,
et encore moins le temps de mourir.*

Personnes centenaires de Saint-Lambert



Cléophas Vallée
1892 – 1999

Cléophas Vallée, né le 15 novembre 1892, a atteint ce qui pourrait être un record dans l'histoire de Saint-Lambert. Il est décédé le 10 juin 1999 à l'âge de 106 ans et 6 mois. Il était natif de Saint-Elzéar de Beauce. Il a vécu sur une ferme jusqu'à l'âge de 65 ans. Il a élevé 16 enfants et laisse derrière lui 105 petits-enfants et 16 enfants de la cinquième génération.

Il s'est acheté une maison à Saint-Lambert et y a résidé 22 ans dont 9 ans à la Résidence des Peupliers.

Le secret de sa longévité : il était toujours de bonne humeur, aimait jouer aux cartes et chanter. Il prenait bien la vie ; quand ça n'allait pas, il tournait vite la page. Il était toujours positif et aimait beaucoup rire.

Il s'est marié avec Alice Paradis, née le 22 septembre 1897 à Saint-Bernard et décédée le 10 février 1991.

Napoléon Vallée a atteint le « trois chiffres » comme il l'avait toujours proclamé. Il est né le 7 juin 1875 et est décédé le 28 août 1975. Il était l'époux de Marie-Louise Boutin de cette paroisse. Ils eurent 7 enfants, 33 petits-enfants, 76 arrière-petits-enfants, 78 arrière-arrière-petits-enfants et 4 arrière-arrière-arrière-petits-enfants (2003).

Il a fait la drave dans sa jeunesse et a été cultivateur la majorité de sa vie. Il a occupé sa maison du rang Belvèze jusqu'à ses 96 ans. Il a terminé sa vie au foyer de Saint-Michel de Bellechasse où il a atteint ses 100 ans.

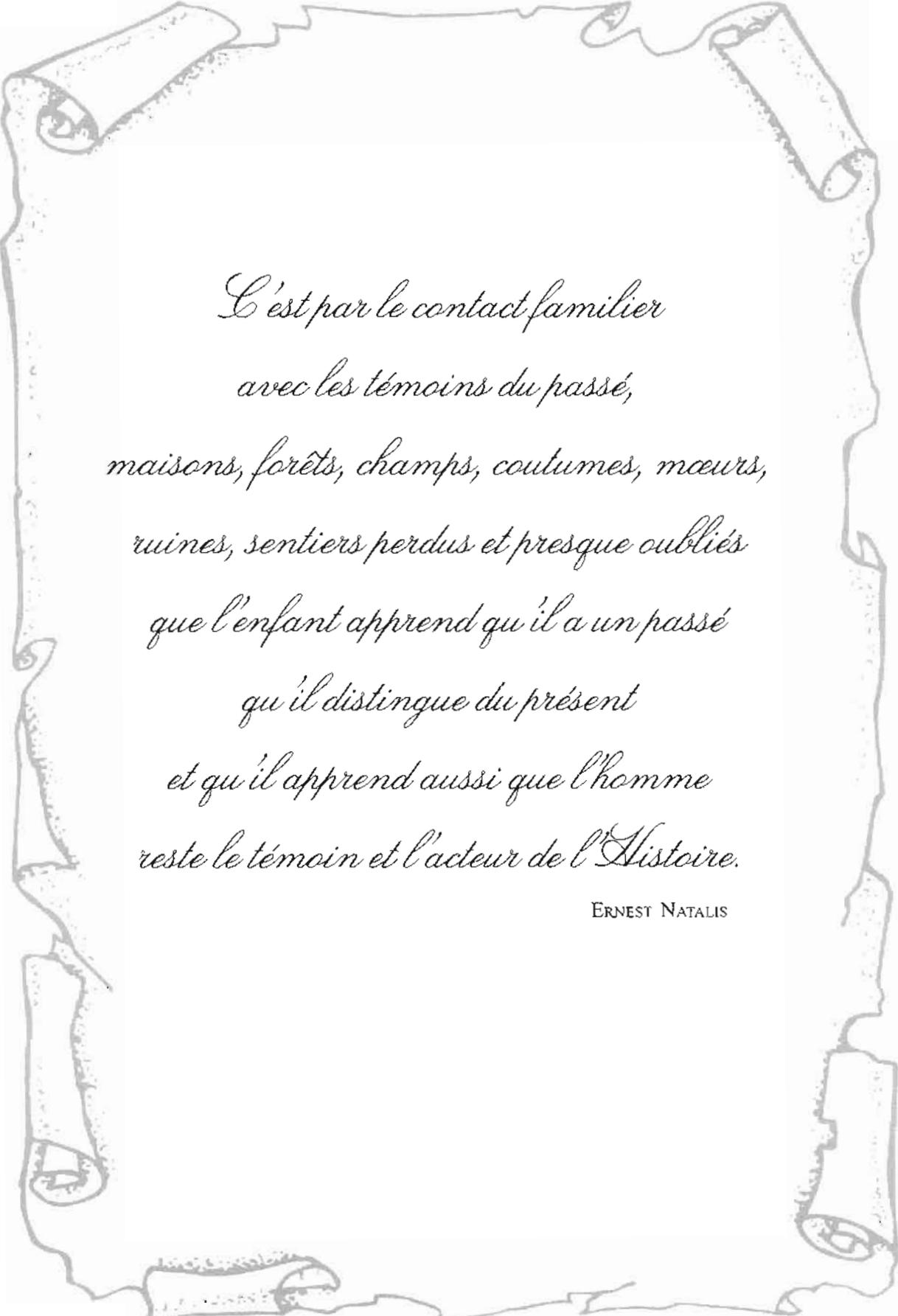
MARLENE VALLÉE



Napoléon Vallée (Paul)
1875 – 1975



Photographie prise à l'occasion des cent ans de Napoléon Vallée. À gauche, le curé Eugène Garant, et à droite, le maire Alexis Blanchet.



*C'est par le contact familial
avec les témoins du passé,
maisons, forêts, champs, coutumes, mœurs,
ruines, sentiers perdus et presque oubliés
que l'enfant apprend qu'il a un passé
qu'il distingue du présent
et qu'il apprend aussi que l'homme
reste le témoin et l'acteur de l'Histoire.*

ERNEST NATALIS

Alphonse Arguin et Alice Laliberté



*Stéphanette, Armand et Raymond.
Diane est près de sa mère sur le tracteur.*

Alphonse (1891-1963) est le fils de Damase Arguin (8 juillet 1867 – 23 janvier 1927) et d'Eugénie (dite Alphonsine) Paradis (1871-1939), résidant à Saint-Étienne dans le rang Sainte-Anne Sud. À son mariage en 1915 avec Alice Laliberté (1892-1964) de Saint-Étienne, il prit résidence à Saint-Lambert sur une terre agricole de la rue des Érables. Il éleva sa famille de huit enfants tout en travaillant au moulin des Breakey ainsi que sur sa ferme.

Armand, fils aîné d'Alphonse, acheta la ferme voisine de celle de son père en 1947 pour se marier en 1949 avec Antoinette (Stéphanette) Demers, née en

1918 à Saint-Nicolas. Ils ont eu deux enfants : Diane, le 3 novembre 1951, et Denis, le 5 novembre 1954.

Leur grange fut incendiée complètement le 28 juillet 1971 et, pour la remplacer, on transporta la grange d'Alphonse Roy. La résidence familiale subit des transformations majeures en 2000, transformations effectuées par Denis Arguin et Gaétane Gilbert. La grange fut démolie en 2001.

Diane a deux enfants : Johanne et Philippe, et Denis également : Yann et Josiane.

Merci à tous les gens qui ont contribué tous ensemble à créer le visage de Saint-Lambert !



La résidence du 491, rue des Érables, en 1962.



La résidence du 541, rue des Érables, en 1954.

Georges Asselin et Thérèse Pelchat



Démerise Poiré et Pierre Asselin.
Échange de photographies en 1867.

Le 17 février 1868, **Pierre Asselin**, venu de Sainte-Famille, IO, épouse une fille de Saint-Lambert, **Démerise Poiré**. Le couple aura cinq garçons et quatre filles.

En 1872, Pierre Asselin acquiert de son beau-père, Charles Poiré, la ferme que celui-ci détenait depuis 1855 et qui était située dans le rang Saint-Patrice Sud (rue du Pont Est), à environ quatre milles du village. En 1904, il agrandit le patrimoine familial en achetant le lot situé du côté nord, juste en face de sa terre.

Comme des milliers d'autres de leurs compatriotes à la fin du XIX^e siècle, les fils et une fille de Pierre Asselin partirent gagner leur vie aux États-Unis. Seul Joseph revint au pays pour prendre la relève sur le bien paternel. Le 13 juin 1911, il épousa Délia Bouffard, fille d'Elzéar Bouffard et de Sophie Marceau de Saint-Lambert. Le couple eut trois garçons : Edmond, Roméo et Georges.



*Mariage de Joseph Asselin
et de Délia Bouffard.*

En plus de s'appliquer à bien cultiver sa terre, Joseph Asselin était reconnu pour être un bon chasseur et pêcheur et un excellent trappeur. Sa passion pour la chasse et la pêche s'est transmise à toute sa descendance et est restée très vive au point que ceux ou celles qui entrent dans la famille finissent par adhérer à ces activités de plein air. Le gibier fut pendant longtemps une simple variation dans le menu. Plus tard cependant, Thérèse Pelchat Asselin, par son talent et son travail inlassable, transformera les repas de gibier en véritables festins gastronomiques pour la plus grande joie de sa famille.

Sa passion pour la chasse et la pêche n'a cependant pas empêché Joseph Asselin de remplir dans la communauté les charges qu'à cette époque, on s'échangeait à tour de rôle : conseiller municipal et marguillier.



La ferme vers 1960.

Georges Asselin et Thérèse Pelchat



*Mariage de Georges Asselin
et de Thérèse Pelchat.*

Joseph Asselin était aussi reconnu à la ronde pour donner l'hospitalité aux mendiants qui s'arrêtaient chez lui pour manger et coucher.

C'est Georges, le plus jeune des fils de Joseph, qui continue la lignée sur la ferme paternelle. En 1941, il épouse **Thérèse** Pelchat, fille de Joseph Pelchat et de Délima Morin de Saint-Lambert. Le couple donnera naissance à quatre garçons.

Notons que Georges Asselin était conseiller municipal au moment où fut célébré le centenaire de la paroisse en 1954. Il fut aussi, peu après, commissaire d'école.



*Raymonde Drapeau et Robert Asselin
le jour de leur mariage en juin 1974.*

Georges Asselin meurt le 5 août 1965 à l'âge de 47 ans seulement. La ferme est vendue en 1968 et la famille déménage au village de Saint-Lambert.

Les quatre fils de Georges Asselin et de Thérèse Pelchat sont demeurés à Saint-Lambert. Ce sont : *André* ; *Robert* (décédé le 6 janvier 2002), marié à Raymonde Drapeau et père de Nadine (Marco Busque) et de Chantal ; *Roland*, marié à Rita Carrier et père d'Érik (Claudia Laverdière) et de Karina (Steve Vachon) ; *Claude*, marié à Réjeanne Guay et père de Marie-Pier et de Nicolas. Une nouvelle génération commence à se manifester avec Camylle Asselin (fille d'Érik et de Claudia) et Zack Vachon (fils de Karina et de Steve).

La famille en octobre 2002. Assis, de gauche à droite : Nicolas, Claude, André, Thérèse Pelchat Asselin, Roland, Karina tenant son fils Zack Vachon sur ses genoux et Camylle ; debout : Réjeanne Guay, Marie-Pier, Chantal, Nadine, Marco Busque, Claudia Laverdière, Érik, Rita Carrier et Steve Vachon.



Pierre Asselin et Lise Lemyre



*Pierre et Lise devant la maison
au 105, rue des Trembles.*

Un peu d'histoire

Jacques Asseline, matelot de métier, s'est établi à Sainte-Famille, île d'Orléans, en 1656 ; il avait 27 ans. Le nom « Asseline » est devenu « Asselin » à la première génération. Il épousa Louise Roussin en 1662 à Château-Richer. Jacques était parti du village de Braquemont, près de Dieppe en Normandie.

Jean Lemyre, maître charpentier, est également parti de Normandie, de sa capitale Rouen, pour s'installer à la haute-ville de Québec en 1653, année où il épousa Louise Marsolet. Il fut nommé syndic à la ville de Québec en 1662, un rôle de médiateur existant avant l'élection de maire.

La famille Asselin-Lemyre a aménagé à Saint-Lambert en 1992. Elle compte quatre enfants et deux petites-filles. Pierre est originaire de Scott-Jonction et est à l'emploi de Telus Québec depuis 30 ans. Lise est née à Trois-Rivières et travaille au Centre jeunesse Chaudière-Appalaches depuis 25 ans.

Pierre et Lise ont choisi Saint-Lambert, car ils sont des amoureux de la nature et de la campagne, tout en appréciant la proximité des services de la ville. Les résidents de Saint-Lambert ont su conserver leurs particularités. Leur accueil chaleureux, leur attachement à la terre, leur entraide et leur implication dans les différents services de la municipalité en font des gens sympathiques et intéressants.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, Pierre et Lise sont heureux de faire partie de cette communauté.



*1^{re} rangée : Bobby (fils de Pierre qui demeure à
Scott-Jonction) et Maxime (fils de Lise qui
demeure à Edmonton, Alberta) ;
2^e rangée : Nancy (fille de Pierre qui demeure à
Sainte-Marie), Pierre, Lise, et Catherine
(fille de Lise qui demeure à Sainte-Foy).*



*Jade, 3 ans, (fille de Bobby Asselin et
de Stéphanie Bouchard) et Janny, 4 ans, (fille de
Nancy Asselin et de Jason Paul)*

Jean-Paul Bédard et Claire Roberge



*Claire et Jean-Paul
en 1960*

Moi, Jean-Paul, je suis né le 19 décembre 1935, de l'union de Joseph Bédard (1895-1963), cultivateur, et de Rose-Anna Gagné (1905-1980), institutrice puis ménagère. Le 20 août 1960, j'ai uni ma destinée à celle de Claire Roberge, couturière, née le 14 mars 1939 à Saint-Jean-Chrysostome. Elle est la fille d'Alfred Roberge (1911-1971), menuisier, et de Démerise Nadeau (1911-1986), ménagère.

De notre union sont nés quatre enfants : *Carole*, le 7 juillet 1961 (Adrien Vallerand, 2 janvier 1959) ; *Johanne*, le 11 juillet 1964 ; *Stéphane*, le 1^{er} juillet 1969 (*Julie Piché*, 16 septembre 1972) ; et notre benjamin *Frédéric*, né en 1973, et qui a perdu la vie dans un malencontreux accident le 17 décembre 1989, à l'âge de 16 ans.

Issu d'une famille de dix enfants, j'occupe le cinquième rang et suis l'aîné des garçons. Trois de mes frères sont décédés en bas âge, de même qu'une sœur. L'an dernier, nous avons assisté notre sœur Juliette dans sa maladie qui s'est avérée mortelle le 11 mai 2001. Il ne reste que cinq survivants.



La famille Bédard

Au fil des ans, notre famille s'est agrandie. Nous sommes les heureux grands-parents de sept petits-enfants : Alexandre (2 juillet 1986), les jumelles Sarah et Stéphanie Vallerand (30 septembre 1989), Mélanie (11 octobre 1989) et Nicolas (3 septembre 1992) Rhéaume, Émile (6 avril 1999) et Félix (17 mai 2002) Bédard.

Dans mon jeune âge, j'ai secondé mon père dans les travaux de la ferme. Ce dernier était à l'époque employé de Modern Paving. Il m'a cédé sa place en mai 1955. Durant 41 ans, j'ai œuvré comme opérateur de machinerie lourde. J'ai aimé ce travail qui m'a permis de voyager et de faire vivre ma famille. J'ai été conseiller de 1974 à 1978 et maire de 1981 à 1985. En décembre 1996, j'ai décidé de prendre ma retraite. Comme j'étais bien portant et actif, j'ai consacré mes temps libres à faire du bénévolat au sein de la communauté (travaux à l'église, etc.)

Mais les desseins de Dieu sont insondables. Le 27 septembre 2001, j'ai été victime d'un banal accident qui a freiné mes activités. Grâce au courage de mon épouse et à l'attention de mes proches, je m'en suis sorti malgré tout. J'ai pris conscience de la fragilité de la vie et j'ai constaté que, quelles que soient les épreuves qui nous atteignent, la vie est belle et nous devons la vivre pleinement.

Ma famille et moi remercions la Providence de m'avoir épargné en me permettant de passer encore d'heureux moments dans notre municipalité qui se veut chaleureuse et dynamique. Nous rendons hommage aux organisateurs de ce 150^e anniversaire qui font revivre la loyauté et la bravoure de nos aïeux.



Nos sept petits-enfants.

Rosaire Béland et Glady's Sévigny



Mariage de Rosaire et de Glady's.



Rosaire et Glady's.

La famille Béland prend son origine en Angleterre sous le nom de Besland. Elle est donc de descendance anglaise, et on sait que les premiers Besland sont arrivés en Amérique du Nord vers le début du XVII^e siècle. Par la suite, de fil en aiguille, la prononciation de Besland se transforme en Béland pour adopter finalement la phonétique du é, donc Béland. Remontons maintenant à la fin du XIX^e siècle pour la naissance de Joseph Béland le 16 mars 1885.

Mariage de Joseph Béland, cultivateur, et de Marie-Anne Gobeil, ménagère, le 7 septembre 1909 à Saint-Lambert.

Joseph est le fils de Dominique Béland et de Juste Boutin de Saint-Lambert.

Marie-Anne, fille de Louis Gobeil et de Virginie Couture de Saint-Lambert, est née le 19 janvier 1893.

Mariage de Malcom Sévigny, conducteur de train, et d'Éva Couture, ménagère, le 7 février 1922 à Charny.

Malcom, fils de Jean-Baptiste Sévigny et de Léa Demers de Breakeyville, est né le 28 septembre 1900.

Éva, fille d'Israël Couture et d'Amanda Higgins de Breakeyville, est née le 9 janvier 1902.

Mariage de **Rosaire** Béland et de **Glady's** Sévigny le 2 septembre 1961 à Breakeyville.

Rosaire, fils de Joseph Béland et de Marie-Anne Gobeil, est né à Saint-Lambert le 26 février 1933.

Soudeur-machiniste, il fut employé de Davie Shipbuilding, de Crane, de Lacasse Machinerie et de Rodrigue Métal, fondateur et actionnaire de FCM, entreprise familiale de la paroisse de Saint-Lambert.

Ses frères et ses sœurs sont Émelda, Émile, Albert, Jeannette, Noëlla, Welly, Magella, Georges, Armand, Marcel et Cyrilla.

Glady's, fille de Malcom Sévigny et d'Éva Couture de Breakeyville, est née le 4 décembre 1936.

Glady's fut préposée, employée du Manoir Cloutier, de Bédard et Donaldson, fabricant de friandises, et par la suite, ménagère.

Ses frères et ses sœurs sont Aimé, Armand, Richard, Jean-Baptiste, Marius, Joseph, Jeannette, Guy, Malcom, Stella, Marthe et Jacqueline.

Marco Béland, né le 6 avril 1970, est le fils de Rosaire Béland et de Glady's Sévigny. Sa conjointe, Cynthia Roy, née le 21 novembre 1972, est la fille de Marc-André Roy et de Diane Poirier.

Professionnel en mécanique, Marco est employé de l'Université Laval en enseignement et recherche mécanique, et administrateur de FCM, entreprise familiale de Saint-Lambert.

Cynthia est adjointe administrative, employée de Champimont et de La-Mon-Té, et gestionnaire de FCM, entreprise de Saint-Lambert.



Marco Béland et Cynthia Roy.

Eugène Bélanger et Mary Drapeau



Mary et Eugène.



De gauche à droite : Pierrette, Rita, Pauline, Jeannine, devant : Mary.



Marcel, Florian, Mary, Alexandre.

Mary Drapeau est née avec le printemps, le 21 mars 1909 à Saint-Bernard. Fille de Auguste Drapeau (1884-1971) et Marie Laverrière (1883-1963), elle est la troisième d'une famille de dix. En 1929, elle épouse Eugène Bélanger (12 septembre 1899), fils de Joseph Bélanger et Sophronie Rhéaume, également de Saint-Bernard. Il est veuf (Bernadette Murphey, décédée en 1928 à 32 ans) et père de trois filles. Le couple vivra sur une ferme à Saint-Narcisse pendant 15 ans.

En 1944, Eugène achète une boucherie à Saint-Lambert et l'exploite pendant 20 ans, jusqu'à ce qu'un grave accident de la route le rende inapte à continuer. Mary le seconde dans tous les travaux, en plus de voir au bien-être et à l'entretien de sa famille. Dieu rappela Eugène à lui le 17 janvier 1977. Ils eurent des années de bonheur malgré les difficultés et les épreuves.

Huit enfants composent ainsi la famille :

Rita, née le 17 octobre 1921 et mariée à Georges-Henri Daigle le 12 août 1942 (4 filles) ;

Blanche, née le 10 mars 1924 et décédée. Elle a été mariée à Raoul Faucher le 1^{er} août 1944, décédé (1 garçon) ;

Jeannine, née le 29 août 1928, mariée à Antonin Fontaine le 1^{er} août 1951, décédé, (2 enfants) ;

Alexandre, né le 15 juin 1930, mariée à Cécile Fillion le 27 septembre 1950 (8 enfants) ;

Marcel, né le 14 novembre 1934, marié à Marie-Anne Couture en premières noces le 2 mai 1960 décédée (2 enfants) et à Armande Tailleur le 24 avril 1999 ;

Pierrette, née le 20 avril 1938, mariée à Benoît Laberge le 26 juillet 1963 (2 garçons) ;

Florian, né le 18 octobre 1942, marié à Yvette Gagné le 25 juillet 1964 (3 enfants) ;

Pauline, née le 5 septembre 1946, mariée à Alyre Vachon le 31 novembre 1968 (2 enfants) ;

Veuve depuis 26 ans, elle a la joie d'être entourée de ses enfants, de ses 24 petits-enfants, de ses 34 arrière-petits-enfants. Elle habite en bordure de la rivière Chaudière, près de ses fils Alexandre et Florian. Cette famille compte cinq générations.

Mary affectionne à coup sûr l'eau salée. Elle est allée s'y baigner annuellement, en Floride, jusqu'à 90 ans. Aujourd'hui, âgée de 94 ans, elle habite sa maison, cultive son jardin, joue au scrabble et jouit d'une santé enviable. Elle est membre active du Cercle de Fermières depuis 62 ans. « Mes hommages aux organisateurs pour ce 150^e anniversaire. »



Daniel, Mary, Alexandre, Corinne dans les bras de Florence.

Alexandre Bélanger et Cécile Fillion



Alexandre et Cécile
à leur 50^e anniversaire de mariage.

Alexandre Bélanger est né à Saint-Narcisse le 15 juin 1931. Il est l'aîné d'une famille de cinq enfants, fils d'Eugène Bélanger et de Mary Drapeau.

Le 27 septembre 1950, il unissait sa destinée à celle de Cécile Fillion (14 novembre 1929), fille de Wilbrod Fillion et Marie Rhéaume, de la paroisse de Saint-Lambert.

De leur union sont nés huit enfants :

Daniel, né le 2 septembre 1951, père d'une fille,
Chantale, qui réside à Québec ;

Yvan, né le 23 décembre 1953, père d'une fille,
Sonia, et d'un garçon, *Mathieu* ;



La famille d'Alexandre Bélanger en 1975.
1^{re} rangée : *Odette*, *Gilles*, *Lucie* et *Alain*.
2^e rangée : *Jacques*, *Daniel*, *Cécile*,
Alexandre, *Guylaine* et *Yvan*.



Mary Bélanger : Les 5 générations.
1^{re} rangée : *Daniel*, *Mary* et *Alexandre* ;
2^e rangée : *Chantale* et *Corine*.

Odette, née le 25 mai 1955, mère d'une fille,
Catherine ;

Guylaine, née le 24 mai 1958, mère de *Véronick*,
de *Pierre Olivier* et de *Julien* ;

Jacques, né le 22 juillet 1959, père de *Jessica* ;

Alain, né le 12 mai 1962, père de *Guillaume*,
d'*Isabelle* et d'*Alexandra* ;

Lucie, née le 27 novembre 1963 ;

Gilles, né le 8 octobre 1965.

La vie s'est passée sur la ferme du rang Saint-André ; la retraite, dans leur résidence de la rue des Érables, et l'hiver... au soleil de la Floride de Golden Towers.



La ferme d'Alexandre Bélanger.

Florian Bélanger et Yvette Gagné



Florian et Yvette.

Florian est né le 18 octobre 1942 à Saint-Narcisse de Lotbinière. Il est le septième enfant d'Eugène Bélanger et le quatrième de Mary Drapeau. Lorsqu'il a deux ans, ses parents décident de laisser la ferme pour déménager à Saint-Lambert. C'est là que son père devient boucher. Ayant terminé ses études à l'école du village, Florian opte pour les travaux manuels. Il travaille dans les bois, tantôt chez des sucriers, tantôt sur de la machinerie lourde. Il devient opérateur de ces machines chez Modern Paving. Il gagne son pain depuis 32 ans à l'emploi de cette compagnie appelée aujourd'hui BML Construction.

Le 25 juillet 1964, il épouse Yvette Gagné, née le 3 décembre 1941, fille d'Auguste Gagné et d'Émilienne Breton de Saint-Elzéar de Beauce. Après l'école du rang, elle continue ses études au couvent de Sainte-Marie et finalement, elle obtient son brevet d'enseignement à l'école normale de Lévis. À 17 ans, elle débute l'enseignement à l'école du rang ; et elle enseigne ensuite à l'école du village. Après huit ans, elle demande une mutation pour Saint-Lambert où elle enseigne 27 autres années.

Trois enfants sont nés de cette union. *Denis*, né le 3 mai 1965, est le conjoint de Sophie d'Amours, professeure-chercheure à l'Université Laval. Ils sont les parents de Marc-Antoine né le 15 juin 1994, et de Nicolas, né le 13 février 1997. La famille habite à Sainte-Foy et Denis est ingénieur gestionnaire chez Bell Canada. *Sylvie* est née le 31 mai 1970. Elle demeure à Duberger et enseigne en électro mécanique au Centre de formation professionnelle de Lévis. Claude est né le 8 septembre 1975. Il est le conjoint de Karen Harvey, infirmière. Ils demeurent à Saint-Nicolas. *Claude* est propriétaire de Dénéigement Claude Bélanger et copropriétaire de Services et entretien de pelouses St-Laurent.



De gauche à droite : 1^{re} rangée : Florian, Claude et Yvette ; 2^e rangée : Denis et Sylvie.

Au long de toutes ces années marquées de joies et de peines et surtout pour assurer le bien-être de leurs enfants et le leur, ils ont eu le plaisir de construire trois maisons : la première en 1968, la deuxième en 1978 et la troisième, celle qu'ils habitent présentement au village, en 1997. C'est là qu'Yvette jouit de sa retraite en ne comptant pas les heures de bénévolat au sein de la communauté et plus particulièrement au Cercle de Fermières. Florian, lui, a pris sa retraite en 2002 et souhaite passer des jours heureux à bûcher, à bricoler ou réparer des anciens tracteurs à son garage construit en 1997. Il œuvre aussi au niveau des Chevaliers de Colomb et dans divers autres mouvements.

Aujourd'hui âgée de 60 ans, Yvette est heureuse de voir évoluer ses enfants, ses petits-fils et tous ces jeunes qu'elle a côtoyés et aimés un jour ou l'autre. En terminant, nous sommes fiers d'être citoyens de Saint-Lambert et nous espérons, par nos modestes moyens, contribuer à l'avancement de la communauté.



La résidence familiale construite en 1978.

Claude Bergeron et Yvette Chénard

Ils sont tous les deux nés dans la ville de Québec. **Claude**, né le 4 juin 1939 dans le quartier Limoilou, est le fils de Joseph Bergeron (11 mai 1891, La Baie-leine-3 septembre 1954) et de Florilda Tremblay (12 février 1902, Saint-Louis-27 mars 1991), tous deux de l'Isle-aux-Coudres. **Yvette**, née le 27 mai 1937 à Saint-Sauveur, est la fille de Dioclétien Chénard (12 août 1895, Saint-Basile de Portneuf,-31 décembre 1981) et de Florence Lapointe (19 février 1907, Saint-Laurent, Île d'Orléans - 2 juillet 1964). Ils se rencontrent en 1954, puis se marient à l'église Saint-Sauveur le 2 juin 1962. Ils vont vivre dans la maison familiale des Bergeron à Charlesbourg. Trois filles naissent de leur union : *Lucie*, le 16 mars 1963, *Nathalie*, le 9 mai 1965 et *Marie-Claude*, le 25 mars 1969.

En 1978, Claude et Yvette deviennent propriétaires d'un terrain dans le Parc Boutin. Ils construisent leur maison en 1983. C'est donc le déménagement à Saint-Lambert. À cette époque, Claude est employé au ministère des Transports du Québec et Yvette est secrétaire pour un organisme syndical de Québec. Claude prend sa retraite en 1996 et Yvette en 1997.

Ils s'engagent très vite dans la vie paroissiale de Saint-Lambert. En 1995, Yvette devient membre du Cercle de Fermières, et en 1996, elle est élue

secrétaire-trésorière. À partir de 1998, elle occupera le poste de présidente pendant trois ans. Elle fait partie des Filles d'Isabelle, des Dames chrétiennes et est membre du Comité paroissial de pastorale. Elle est aussi ministre de la communion et depuis 1997, elle fait partie de la chorale paroissiale.

En 1996, Claude est nommé marguillier. Il entre dans la chorale paroissiale. En 1997, il devient membre des Chevaliers de Colomb de Saint-Lambert. Il occupe le poste de cérémoniaire, ensuite de Député Grand Chevalier et en juin 2002, il est nommé Grand Chevalier. Il participe beaucoup aux travaux de rénovation de l'église. Il est aussi collaborateur au Service d'entraide.

À cette famille s'ajoutent trois petits enfants : Benoît Maranda (né le 5 juillet 1991) et Vincent Maranda (né le 10 avril 1994) fils de Lucie Bergeron et de François Maranda, ainsi que Catherine Villeneuve (née le 29 septembre 1999) fille de Marie-Claude Bergeron et de Pierre Villeneuve.

La famille Bergeron rend hommage à tous les citoyens et citoyennes de Saint-Lambert à l'occasion du 150^e anniversaire de la paroisse et elle est fière de participer à cet événement.



*1^{re} rangée, de gauche à droite : Vincent M., Claude, Yvette, Catherine V. et Benoît M. ;
2^e rangée : Nathalie, Dori R., Marie-Claude, Pierre V., Lucie et François M.*

Germain Berthiaume et Danielle Veilleux



*Assis : Dave ; 1^{re} rangée : Danielle et Stéphanie ;
2^e rangée : Jonathan et Germain.*

Bâtir une nouvelle vie à deux et saisir tous les moments de bonheur, voilà notre objectif.

Germain est né le 5 décembre 1955 à Saint-Bernard, fils d'Ernest Berthiaume et de Cécile Breton. Germain est ébéniste et possède une solide expérience dans le domaine de la construction où il a travaillé plusieurs années. Depuis 1978, il travaille dans la fabrication et la pose d'escaliers de bois franc et également dans la conception de meubles. Germain est le père de quatre enfants :

Éric, né le 5 octobre 1978 ;

Alain, né le 21 juillet 1982 ;

Manon, née le 8 février 1984 ;

Dave, né le 31 août 1990.

Danielle est née le 29 septembre 1964 à Thetford Mines, fille unique de Gisèle Veilleux. Ayant obtenu un diplôme d'études collégiales en finances, elle travaille depuis 1990 chez Texel inc. à titre d'agente de crédit. Poursuivant ses études à temps partiel, elle obtient son certificat en administration et devient détentrice du titre de « FCI ». Danielle est la mère de deux enfants :

Stéphanie, née le 2 mai 1983 ;

Jonathan, né le 29 mai 1989.

Outre leur travail, Germain et Danielle ont des passions communes pour l'horticulture, la nature et les voyages. Ils sont fiers de demeurer à Saint-Lambert.



La résidence située au 1785, rue Bellevue.



L'usine

Conrad Bernier et Marielle Arcand



Marielle et Conrad, le 9 octobre 1965.

Conrad Bernier, né à Windsor Mills le 29 avril 1942, et Marielle Arcand, née à Charny le 18 juillet 1943, se marient le 9 octobre 1965 en l'église Saint-Louis-de-France à Sainte-Foy.

Conrad, agronome de profession, est séduit par la ferme de Gérard Labonté. Ils achètent la maison et le lopin de terre situés sur la rue des Érables à Saint-Lambert. Comble de bonheur, quatre garçons viennent remplir la vie du couple.

Étant donné que la famille grandit, en été 1971, Conrad et Marielle font construire une plus grande maison juste à côté de la première. Elle est située au 1366, des Érables et ils y habitent toujours. En décembre 1975, ils achètent, avec Léopold Arcand (père de Marielle), l'ancienne ferme de Georges Asselin située au 1955, rue du Pont que l'on nommait autrefois « rang Saint-Patrice ». Léopold Arcand habite sur cette ferme pendant douze ans. L'élevage des chevaux de course fut la première occupation à la ferme. Au cours des années, l'élevage des agneaux a remplacé celui des chevaux, d'où est née : Ferme Bérarc ; reconnue dans tout le Québec pour la qualité de ses sujets de reproduction ainsi que pour la distribution d'agneau frais du Québec.

La famille en 1993.

1^{re} rangée : Francis, Joël, Marielle et Conrad ;
2^e rangée : Vincent et Christian

Dès son arrivée à Saint-Lambert, Conrad s'est impliqué dans la Commission scolaire à titre de conseiller, et par la suite en tant que président et représentant des parents. En 1967, il est élu conseiller municipal pour un mandat de deux ans sous le règne d'Alexis Blanchet. Il s'est ensuite impliqué dans le Conseil de la fabrique comme marguillier et secrétaire du comité des cloches. Au niveau de la Caisse populaire, Conrad a été conseiller et secrétaire de 1988 jusqu'à la fusion en juillet 2000. Retraité depuis 1996, il est toujours aussi impliqué comme bénévole : président de la section de Québec pour l'Ordre des agronomes du Québec, président de la société zoologique du Québec, membre de la société Provencher d'histoire naturelle, de la société des éleveurs de moutons de races pures du Québec et de l'UPA, section de Québec.

Marielle, de son côté, s'est impliquée dans la commercialisation de l'agneau à partir de 1982. Elle agit à titre de personne ressource et membre de divers comités reliés à la distribution et la mise en marché de l'agneau frais du Québec. Elle supervise présentement quatre personnes afin d'assurer la distribution d'agneau dans tout le Québec métropolitain pour l'entreprise Ferme Bérarc Distribution.

Pour supporter les enfants dans leurs activités, Conrad et Marielle ont agi à titre de bénévoles dans les loisirs et le hockey mineur jusqu'à la fin de leur adolescence.



Conrad Bernier et Marielle Arcand



*La gent féminine en 2003.
À l'avant : Marie-Hélène, Rébecca,
Marie-Josée, Marlène, Jade et Nathalie ;
à l'arrière : Marie-Claude.*

Christian, né le 17 août 1966, a épousé Marie-Claude Parisé de New-Richmond en Gaspésie le 18 mai 1991. Ils ont trois enfants : Claude, né en 1990, Jade et Rébecca nées en 1991. Christian est agronome comme son père et demeure à Saint-Lambert depuis 2001, après être demeuré aux quatre coins de la province.

Vincent, né le 28 septembre 1967, a épousé Marie-Josée Cayer de Saint-Bruno de Montarville le 9 août 1997. Ils ont une fille : Ève née en 1999 et attendent un autre enfant pour septembre 2003. Vincent est directeur général de Sacomatic et demeure à Breakeyville depuis 2002. Membre des Aramis depuis 1990 il est depuis toujours très impliqué socialement dans différents organismes.

Francis, né le 27 septembre 1968, habite depuis peu Saint-Henri avec sa conjointe, Marlène Roy. Il est père d'un fils : Emmanuel né en 1999. Francis travaille sur l'entreprise familiale de commercialisation d'agneaux avec ses parents. Il est un passionné de musique et chante régulièrement un peu partout au Québec.

Joël, né le 16 octobre 1971, a épousé Nathalie Lacroix de Montréal le 24 juillet 1993. Ils ont trois enfants : Marie-Hélène, née en 1994, Alexis, né en 1996 et Émile, né en 2001. Joël est économiste et élève des moutons sur la ferme familiale depuis 1997. Il est très impliqué au niveau agricole (entre autres à l'UPA) afin de travailler à améliorer le sort de la relève en agriculture.



*La gent masculine en 2003 : Émile, Joël, Alexis, Francis,
Emmanuel, René, Claude, Vincent et Christian.*

Ancêtres d'Euphrasie Bernard

La famille Bernard, dit Gonthier reçoit son premier ancêtre Bernard vers 1670, en provenance de Saint-Séverin, paroisse de Paris. Il se marie à Québec en 1676 et, dès 1716, la famille se divise en deux branches : les Gonthier (Gauthier) s'éloignant vers Charlevoix et le Saguenay, et les Bernard demeurant dans la région immédiate de Québec. On les retrouve ensuite à Beaumont, Lévis, Saint-Michel de Bellechasse, Saint Gervais, Saint-Jean-Chrysostome et Saint-Lambert en 1863. Un rassemblement des descendants de Frédéric Labonté et d'Euphrasie Bernard a eu lieu le 5 juillet 1998 et a rejoint près de 250 personnes du Québec et de l'est des États-Unis. Les aînés, Aline, 96 ans, Yvonne, 90 ans, Rosa, 87 ans et Émile, 85 ans, étaient présents, entourés de leurs enfants.

Famille Bernard, dit Gonthier

Bernard Gonthier (1643-1716) est le fils de Jean Gonthier et de Marie Lay de Saint-Séverin, Paris. Il vient au Québec et s'y marie en 1676.

On retrouve les Bernard à Québec en 1676, à Lévis en 1682, et à Beaumont, de 1698 à 1732, à Saint-Michel de Bellechasse en 1749, à Saint-Jean-Chrysostome de 1750 à 1781, à Saint-Gervais de 1832 à 1874 à l'Île d'Orléans en 1881 et à Saint-Lambert en 1863.

Première génération

Premier mariage :

Bernard Gonthier B. épouse Marguerite Pasquier de Saint Paul, Poitou en France, à Québec le 26 janvier 1676.

Six enfants :

Bernard, 1676 ; Louis, 1679 ; **Jean-Baptiste**, 1680 ; Denis, 1682 ; Marguerite, 1685 ; Hélène, 1687.

Deuxième mariage :

Bernard Gonthier B. épouse Françoise Forgues de Québec, à Beaumont le 4 novembre 1698.

Deux enfants :

François-René, 1702 ; Bernard, 1703.

Bernard Gonthier est inhumé à Beaumont en 1716.

Deuxième génération

Jean-Baptiste Bernard (1680) marie Geneviève Le Roy en 1708.

Dix enfants :

Pierre-Louis, 1711 ; **Jean-Baptiste**, 1713 ; M. Geneviève, 1716 ; Louis, 1718 ; François, 1720 ; Étienne, 1722 ; M. Geniève, 1724 ; M. Anne, 1729 ; Joseph François, 1730, décédé en 1733 ; Ursule, 1732, décédée en 1733.

Troisième génération

Premier mariage :

Jean-Baptiste Bernard, né le 21 mai 1713, épouse M-Josette (ou Maria) La Casse à Beaumont le 13 novembre 1736.

Dix enfants :

J. François, 1737 ; Bernard, 1740 ; Marie C., 1742 ; Cécile, 1744 ; Véronique, 1747 ; **Joseph Marie**, 1749 ; Angélique, 1750 ; Marguerite, 1753 ; Catherine, 1755 ; Pierre, 1756.

Deuxième mariage :

Jean-Baptiste Bernard épouse M. Catherine Jourdain le 22 janvier 1759.

Quatrième génération

Joseph Marie Bernard, né le 29 juillet 1749, se marie avec Marguerite Larrivée à Saint-Michel de Bellechasse le 22 mars 1772.

Neuf enfants :

Joseph ; Marguerite ; Pierre ; Jean-Baptiste ; Jacques, 1781 ; Augustin, 1783 est jumeau avec Étienne ; Victoire, 1785 ; Louis, 1787.

Cinquième génération

Jean-Baptiste marie Marie Anne Morin à Saint-Gervais le 18 août 1806.

Sept enfants :

Marie-Anne ; Pierre ; Jacques ; Jean ; Marguerite ; Brigitte ; Joseph.

Ancêtres d'Euphrasie Bernard

Sixième génération

Pierre Bernard se marie avec Julie Ruel le 11 juin 1833 à Saint-Gervais.

Quatre enfants

Julie ; Pierre ; Jacques ; Euphrasie.

Achat d'une terre à Saint-Gervais en 1824 qui devient propriété de Jacques Gauthier Bernard.

Septième génération

Pierre Bernard épouse Marie Boutin à Saint-Gervais le 2 août 1859.

Quatorze enfants :

Pierre Cyrille, 7 septembre 1860, Auburn N.Y. ; Damas Alfred, 5 juin 1862 ; Alfred, 1863 ; Démerise, 28 juillet 1864, Auburn N.Y. ; Octavie, 23 avril 1866, Labelle, Québec ; Louis Octave, 21 avril 1868, Breaky, Québec ; Damas Israël, 4 mai 1870 ; Louis Athanase, 6 mars 1872, Breaky, Québec ; Anastasie-Aurélie, 4 septembre 1874, Saint-Lambert ; Rose-Anastasie, 4 septembre 1875, Hartford, Conn. ; Euphrasie, 4 avril 1877, épousera Frédéric Labonté, Saint-Lambert ; Phydime, 21 janvier 1879, Saint-Lambert ; Georgianna, 18 janvier 1881, Saint-Prosper ; Désiré, 17 décembre 1884, Hartford, Conn.



Marie Boutin



Pierre Cyrille



Damas Israël



Anastasie-Aurélie



Georgianna



Octavie



Louis Athanase



Phydime



Désiré

Émile Bilodeau et Agathe Turgeon



Agathe et Émile.

Né à Sainte-Marguerite le 1^{er} février 1947, Émile est le quatrième d'une famille de 15 enfants. Il est le fils de Gérard Bilodeau, né le 24 novembre 1918 et décédé le 24 janvier 1993, et de Jeanne Boutin, née le 13 mai 1920, cultivateurs à Sainte-Marguerite.

Il a épousé Agathe Turgeon le 20 septembre 1969. Née le 3 janvier 1947, elle est la fille de Joseph Turgeon et de Bernadette Dumont. De notre union sont nés deux enfants : Sylvain, en avril 1971, et Nathalie, en septembre 1973. Nous avons aussi quatre petits-enfants : William, Maude, Élizabeth et Alexandra.



Notre maison.



Nathalie, Agathe, Émile et Sylvain.

Émile a fait l'acquisition de la ferme d'Albert Béland le 1^{er} juin 1968. Au moment de l'achat, la ferme comptait 14 vaches croisées, quelques génisses et quelques porcs. Par la suite, Émile a construit une laiterie en 1970, une vacherie en 1973, une maison en 1976, le garage en 1981, la rallonge d'étable en 1984 et un silo en 1997.

Émile a été directeur de bon nombre de mouvements agricoles. Depuis plusieurs années, il participe à diverses expositions agricoles.

En juin 2000, nous avons vendu la ferme à Nathalie et à son mari. Au moment de la vente, le cheptel comptait 35 vaches, plusieurs taures et génisses, toutes de race pure et enregistrées. Au cours de notre carrière, nous avons aussi acheté plusieurs kilos de quota. Émile est également chauffeur d'autobus scolaire et ce, depuis 32 ans.



La ferme en 1968.

Sylvain Bilodeau et Micheline Lemelin

Je suis né à Saint-Lambert le 8 avril 1971, fils d'Émile Bilodeau et d'Agathe Turgeon, et l'aîné d'une famille de deux enfants. De 1988 à 1990, j'ai étudié au Cégep François-Xavier-Garneau. Par la suite, en 1990 et 1991, j'ai étudié à l'Université Laval. Après maintes réflexions, j'ai décidé de retourner au Cégep Lévis-Lauzon en architecture, de 1991 à 1994. Depuis ce temps, je travaille aux industries et équipements Laliberté, de Sainte-Claire, en permanence. Je travaille aussi à temps partiel, à mon compte, dans le dessin de bâtiments agricoles.

En 1995, j'ai rencontré ma conjointe, **Micheline Lemelin** (19 août 1971). En 1997, nous avons acquis notre maison à Saint-Anselme. De notre union sont nés deux enfants dont nous sommes très fiers : *William*, le 3 février 2000, et *Élizabeth*, le 11 juin 2001.



Sylvain, Élizabeth, William et Micheline.



La résidence familiale

Nathalie Bilodeau et Yves Labbé



Notre mariage.

Moi, **Nathalie**, je suis fille d'Émile Bilodeau né en 1947, et d'Agathe Turgeon, née en 1947. Née le 14 septembre 1973, je suis la cadette d'une famille de deux enfants. **Yves**, troisième d'une famille de quatre enfants, est le fils de Rosaire Labbé, né en 1942, et de Thérèse Gosselin, née en 1947. Il est né le 7 septembre 1974 à Saint-Gervais de Bellechasse.

Tous les deux avons fait notre cégep à L'ITA de La Pocatière en zootechnologie, ce qui nous a permis de nous rencontrer.

J'ai obtenu mon diplôme en 1993 et Yves, en 1994. Mes études terminées, j'ai été à l'emploi du MAPAQ et du PATLQ tout en donnant un coup de main sur la ferme. Durant ce temps, Yves était à l'emploi du PATLQ et travaillait sur la ferme de ses parents.



*Alexandra
et Maude.*



La famille.

Le 29 mai 1999, nous nous sommes mariés à Saint-Lambert. De notre union sont nées *Maude*, le 20 mars 2000, et *Alexandra*, le 19 janvier 2002.

À l'été 1999, nous avons procédé à la construction d'une fosse à fumier et de l'agrandissement de la vacherie pour les génisses, ce qui nous a permis d'être conformes au niveau de l'environnement pour finaliser le transfert de la ferme en juin 2000.

Au cours des étés 2000 et 2001, nous avons modifié les stalles dans l'étable, rajeuni le système de traite et augmenté la capacité du réservoir à lait. Au cours de toutes ces modifications, nous avons acquis 10 kg de quota, ce qui nous donne le droit de produire près de 44 kg de matière grasse par jour. Aujourd'hui, la ferme possède 135 arpents et en loue 123 autres. Le cheptel est composé de 45 vaches Holstein, qui produisent annuellement 11 042 kg de lait par vache, et de 40 sujets de remplacement.



La ferme.

Joseph Bilodeau et Yvonne Nadeau



Joseph Bilodeau, fils de Joseph Bilodeau et de Victoria Coulombe de Saint-Isidore, acheta une terre à Saint-Lambert, en juin 1927, et le 20 novembre 1929, épousa **Yvonne** Nadeau, fille de Théophile Nadeau et de Corrine Roy de Saint-Lambert.

De cette union naquirent six enfants :

Yolande (Aimé Larochelle, décédé). Enfants : Yves, André et Daniel.

Louissette (Élie Labonté, décédé). Enfants : Céline, Laurence, Bruno, René (décédé), Antonine, Carmen, Germain et Éric.

Réal (Yvette Coulombe). Enfants : Sylvie et Guylaine.

Ghislaine (Aurèle Boucher). Enfants : Richard (décédé) et Stéphane.

Yvon (Céline Lagueux). Enfants : Sonia (décédée), Martin et Manon.

Lise (Gilles Girard). Enfants : Steed et Nancy.

Cette terre appartient encore à deux de ses enfants.



Steve Bilodeau et Hélène Deblois



Hélène et Steve en juillet 2002.

Steve, fils de Roger Bilodeau, né 14 mai 1950 et de Gilberte Roy, née le 10 mars 1943, demeurant à Sainte-Marguerite, est l'aîné d'une famille de deux enfants. Il est né le 29 décembre 1974.

Il fait ses études à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe de 1992 à 1995. Spécialisé en horticulture ornementale, il débute comme stagiaire au sein de la pépinière Québec Multiplants située à Saint-Apollinaire, entreprise dont il est toujours à l'emploi aujourd'hui.

En 1995, il fait la connaissance d'**Hélène**, fille de Jackie Deblois, né le 23 décembre 1949 et de Luce Hébert, née le 23 décembre 1956, demeurant à Saint-Cyprien. Elle est la première d'une famille de trois enfants. Elle, ainsi que sa sœur jumelle, ont vu le jour le 23 juin 1977.

Hélène fréquente le Cégep Beauce-Appalaches de 1994 à 1997, année où elle obtient son diplôme en techniques administratives. Par la suite, elle travaille pendant près de trois ans chez Bernard Transport inc., entreprise située au Lac-Échemin. Depuis 2000, elle œuvre au sein de la firme comptable Blanchette, Vachon et Associés de Sainte-Marie.



Notre mariage, le 28 juillet 2001.

Afin de se rapprocher de leur travail respectif, Hélène et Steve débute la construction de leur maison en 1999 dans la municipalité de Saint-Lambert, pour s'y installer un an plus tard. Ils passent d'ailleurs une bonne partie de leur temps libre à jardiner en vue d'embellir leur terrain dont ils sont fiers.

Hélène et Steve sont heureux de faire partie de la population de Saint-Lambert et de fêter avec vous tous son 150^e anniversaire.



Notre maison.

Léo Bisson et Germaine Boutin



Mariage de Léo Bisson et de Germaine Boutin.

Léo Bisson, natif des Saints-Anges de Beauce, et Germaine Boutin de Sainte-Marguerite de Dorchester, unissent leurs destinées le 25 juin 1930. À minuit, au cours de cette soirée de noces, la mariée fêtera ses 20 ans... Pour ces deux jeunes remplis de confiance et d'enthousiasme, les rives de la Chaudière et les promesses de la nouvelle terre à exploiter leur en mettent plein la vue, plein le cœur et plein les bras.

C'est en 1927 que Léo Bisson a acheté de M^{me} Cyrille Roy, le lot portant le numéro de cadastre 446, de la paroisse Saint-Lambert-de-Lauzon, au prix de 2500 \$, payable comme suit : 1100 \$ comptant, et la balance, 100 \$ par année, sans intérêt¹. C'est sur cette même terre qu'ils concrétiseront leur rêve !

Et naturellement, le labeur et l'amour ne tarderont pas à produire leurs fruits. Comme une terre généreuse, leur union donne naissance à 13 enfants — seuls des jumeaux ne survivront pas plus d'un mois. En 1952, Léo, avec l'aide de ses fils et des ouvriers du temps, rebâtit la grange. En plus de l'élevage des

animaux, il privilégie la culture de la pomme de terre. Pour une somme variant entre 0,75 \$ et 1,00 \$ le cent livres, la livraison se fait de porte en porte en voiture à cheval. On se rend parfois jusqu'à Charny, et d'autres fois jusqu'à Sainte-Marie, et là, Léo devient, bien que très modestement, parmi les premiers fournisseurs de madame Dulac (pour les chips). En 1955, à cause de l'élargissement de la route n° 1, la maison familiale doit être déplacée et réinstallée sur de nouvelles fondations. Cet important travail n'est pas encore terminé quand le malheur frappe. Notre père, qui aimait tant sa terre et ses chevaux, décède dans un accident de travail sur sa ferme, en cette première journée de la récolte des pommes de terre. Benoît et les autres garçons prennent courageusement la relève. Rien ne sera jamais plus comme avant, mais il faut bien que la vie continue ! Après avoir soutenu courageusement sa famille, notre mère, Germaine, décèdera le 18 décembre 1981; mais l'amour et la douce force intérieure qu'elle a toujours su communiquer nous la garde bien présente.

Si, dans cette famille, le travail et le soutien mutuel sont importants, la foi et la prière ne le sont pas moins. Aussi, parmi eux, le Seigneur s'est choisi quelques filles qui donneront, en guise de reconnaissance pour tant d'amour reçu, une grande partie de leur vie au service de l'Église et de ses missions.

¹ Bureau d'enregistrement



La famille en 1951.

Léo Bisson et Germaine Boutin



Roland, Hélène et Yolande.

Yolande, l'ainée, passera 18 ans chez les Sœurs Saint-Paul de Chartres où elle se donnera surtout dans la formation de ses compagnes et dans l'enseignement. En 1971, elle épouse celui qui l'a séduite, Roland Couture, un Américain, comme elle aime le dire. Le plus beau fruit de leur amour : la belle Hélène.

C'est l'Institut séculier Les Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée² que *Georgette* choisit pour vivre en plein monde l'Amour et les talents à partager. De 1954 à 1970, elle œuvre dans différentes villes du Québec. Ensuite, elle passera plus de 27 années, comme missionnaire au Tchad en Afrique. Depuis son retour en 1997, elle vit à Trois-Rivières où sa disponibilité et ses aptitudes sont requises pour répondre à différents besoins.

Rachel, la troisième, a, elle aussi, été en mission pendant 14 ans au Tchad. Un bon jour, elle a rencontré l'homme de sa vie, Manuel Laplante, et depuis le 18 décembre 1976, ils filent ensemble, visiblement, le parfait bonheur.

Suivent *Benoît*, *Raymond*, *Gaétan* et *Fernand* dont vous connaîtrez l'histoire dans les pages suivantes.

Céline, la dixième enfant de la famille, naît cinq jours avant que l'ainée fête ses 10 ans. Belle moyenne, n'est-ce pas ! À 21 ans, elle choisit, elle aussi, de donner sa vie dans le même institut que sa soeur *Georgette*. Après une carrière de 36 ans d'enseignement, dont 10 en Haïti, elle profite de sa retraite pour rendre grâces et vivre au quotidien sa mission au Québec.

Claudette, née le 18 octobre 1945, a vécu sa jeunesse à Saint-Lambert où elle a rencontré Roger Boutin de la même paroisse. Ils ont convolé en justes noces en 1968. De cette union est né, en 1971, leur fils unique *Dominic*. En 1990, elle a quitté Saint-Lambert pour s'établir à Cap-Rouge où elle partage maintenant sa vie avec son nouveau conjoint, Michel Ricard.

Suzanne, la dernière de la famille, est infirmière et a travaillé comme coopérante en Haïti, au Tchad, en Angola, au Honduras et dans le Grand Nord du Québec. Elle poursuit toujours sa course de globe-trotter...



Isabelle et Guillaume.

² Pour plus d'information sur l'Institut, les plus curieux pourront consulter le site Internet : www.inst-seculiers-ommi.com

Léo Bisson et Germaine Boutin

Plusieurs se souviendront de l'avant-dernier, *Yvan*, le sportif, et de la belle *Fernande*, son épouse. Ils partageaient leur amour avec leurs trois enfants adorés : *Isabelle*, *Guillaume* et *David*. Le 9 novembre 1976, le couple filait vers l'hôpital Sainte-Justine avec *Guillaume*, et un malheureux accident de la route les a foudroyés mortellement. *Monique Morin*, la sœur et amie de *Fernande*, et son copain *Gilles Carrier* ont pris spontanément, avec amour et compétence, la relève des parents. Aujourd'hui, *David* a 26 ans et est un grand voyageur à travers le monde. *Isabelle* et son conjoint, *Denis Dubois*, vivent à *Varenes* et sont les heureux parents d'un beau *Guillaume*. Que c'est beau, que c'est grand la vie !

Merci, *Saint-Lambert*, depuis 150 ans tu es présent aux rêves et aux peines de tes citoyens !



Benoît, lors de la construction de la grange en 1952.



1^{re} rangée : *Claudette* et *Rachel* ;
2^e rangée : *Suzanne*, *Yolande* et *Georgette* ; derrière : *Céline*.

Benoît Bisson et Yolande Létourneau

Descendant de Léo Bisson



Yolande et Benoît le 28 septembre 1963.

Benoît, né le 22 janvier 1935 à Saint-Lambert, est le fils de Léo Bisson et de Germaine Boutin. Yolande Létourneau, née le 11 septembre 1935, est la fille de Philippe Létourneau (1907-1976) et de Corinne Mathieu (1909-1974). L'histoire de la famille commence lorsque Benoît et Yolande se marient, le 28 septembre 1963, à Saint-Théophile-de-Beauce. Yolande, originaire de cette paroisse, y a vécu jusqu'à l'âge de 17 ans. À ce moment, elle quitte son patelin pour aller travailler à Québec comme réceptionniste. Elle exercera ce métier pendant dix ans, avant de venir vivre avec Benoît à Saint-Lambert.

À la demande de son père, Benoît quitte l'école à l'âge de douze ans pour aider aux travaux de la ferme. Il a ainsi développé l'amour de la terre. L'expérience acquise sur la ferme paternelle lui a servi à devenir lui-même producteur agricole.

Nous avons toujours habité la demeure paternelle, une maison centenaire que nous avons entretenue avec la fierté d'avoir contribué à la conservation du patrimoine. Elle est située à un endroit stratégique sur le bord de la rivière Chaudière qui, lors de la débâcle du printemps, est parfois pour nous aussi imprévisible que menaçante.

De notre union sont nés quatre enfants : *Martin* en 1964, *Jean-François* en 1966, *Bernard* en 1971 et *Geneviève* en 1977.

Martin est producteur de pommes de terre. Sa récolte est acheminée vers la transformation. Il perpétue ainsi la passion de la culture chez les Bisson.



*1^{re} rangée : Geneviève et Martin ;
2^e rangée : Bernard, Jean-François, Benoît et Yolande.*

Jean-François œuvre dans le domaine de la construction. Pendant quelques années, il a travaillé au Nunavut. Sa conjointe, Nancy Cloutier, est née à Sainte-Marie. En juin 2003, ils auront le bonheur de voir naître leur premier enfant.

Bernard travaille chez un fabricant de poutres d'acier à Sainte-Marie. Sa conjointe, Annie Moreau, est née à Sainte-Foy. Ils sont les heureux parents d'une fillette, Claudine, née le 28 décembre 2001.

Geneviève est praticienne en massage. Elle a également un certificat de sauveteur et est instructeur certifié en équitation. L'amour des chevaux lui est sans doute venu en héritage de son grand-père Léo. Son conjoint, Mathieu Gingras, est originaire de Donnacona.



La maison acuelle en 2003.

Raymond Bisson et Rolande Cantin

Descendant de Léo Bisson



Raymond et Rolande.



Mylène, Raymond et Rolande.

Un petit œil magique est venu capter discrètement certains faits marquants de leur vie.

Raymond, né le 11 juillet 1936, deuxième fils de Léo Bisson (6 juin 1904 – 5 octobre 1955) et de Germaine Boutin de Sainte-Marguerite (26 juin 1911 – 18 décembre 1981), unit sa destinée à celle de Rolande Cantin le 23 juillet 1966. **Rolande**, née le 12 juillet 1944 à Charny, est la fille de Léopold Cantin de Saint-Jean-Chrysostome (12 août 1918 – 4 août 1991) et d'Alexina Bourget de Saint-Anselme (29 septembre 1921 – 2 février 2001). Léopold et Alexina s'étaient épousés le 4 septembre 1940.

Le 14 juillet 1967 naît leur premier garçon : *Michel*. Quel grand bonheur !



Michel

Et le 18 août 1971, *Mylène*, leur première fille, vient les combler de joie !

Le 15 novembre 1971, c'est le départ de Michel au pays des anges. Heureusement, la vie continuait, grâce à notre trésor de trois mois seulement.

Raymond a travaillé comme fonctionnaire au gouvernement provincial pendant 35 ans. S'il a cassé des manches de pelles, ce n'est pas en s'appuyant dessus... Ha ! ha ! ha !

Et si Rolande aime prendre son p'tit café, sachez qu'elle en a servi plusieurs pendant les 14 années où elle a travaillé au restaurant de sa sœur Thérèse. En plus de tous les soins prodigués aux enfants, ça fait une belle carrière !

Aujourd'hui, ils sont à leur retraite. Il ne faudrait pas le dire trop fort... mais si quelqu'un est dans le besoin, ces deux-là, tout comme Mylène d'ailleurs, oublient leur intérêt personnel et s'empressent de répondre à l'appel. En plus, ils vous laissent avec la conviction que c'est vous qui les avez rendus plus heureux en leur permettant de venir vous aider.

Mais le plus beau cadeau que la vie leur redonne tous les jours, c'est leur grande fille Mylène.

Gaétan Bisson et Bernadette Laliberté

Descendant de Léo Bisson



Gaétan et Bernadette.

Gaétan Bisson, né à Saint-Lambert le 18 octobre 1937, est le fils de Léo Bisson de Saints-Anges de Beauce (6 juin 1904 – 5 octobre 1955) et de Germaine Boutin de Sainte-Marguerite (26 juin 1911 – 18 décembre 1981). Le 12 mai 1973, il épousa **Bernadette** Laliberté (29 mars 1939), native d'Acton Vale, fille de Gérard Laliberté (8 août 1914 – 28 février 1998) et de Lucille Chagnon (27 août 1911), tous les deux d'Acton Vale. De leur union sont nés trois enfants : *Brigitte*, le 26 juillet 1974 ; *Julie*, le 20 janvier 1977 ; et *Jean-René*, le 29 mars 1978.

Gaétan, secondé par son épouse, met son entrepreneurship au bénéfice du village de Saint-Lambert en étant cofondateur de plusieurs entreprises telles que la quincaillerie Product-O-Métal inc. en 1964 et qui devient Ré-Mat ; Revêtement Alnordica en 1972 ; Aluminium Carrier et Bisson en 1977 ; les Gouttières Citadelle inc. en 1978 ; Deux M. Métal inc. en 1988 ; les Industries Radisson en 1996 ; puis Machinage Gaétan Bisson en 1999, où il œuvre présentement.

Aujourd'hui notre petite famille s'est agrandie. Brigitte a trois enfants : l'aînée, Béatrice, née le 29 novembre 1998, et les jumeaux, Victor et Émile, nés le 11 octobre 1999 ; Brigitte et son nouveau conjoint, Stéphane Rioux, sont les parents d'Ariane, née le 17 avril 2003. Julie et son conjoint, Jimmy Lamontagne, ont une petite fille du nom de Marie-Soleil, née le 6 janvier 2002.

Maintenant les enfants travaillent chacun dans leur domaine. Brigitte est designer et copropriétaire de la compagnie Griffé, Julie est infirmière et Jean-René, ébéniste et copropriétaire de Fenestration Nouvelle.



Gaétan

Bernadette



Brigitte Bisson Stéphan Rioux

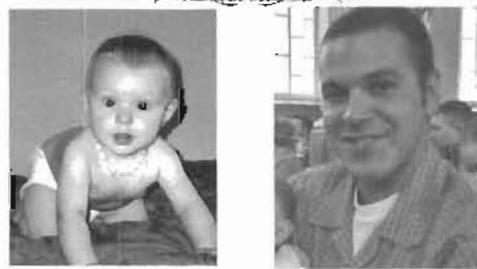


Béatrice Victor et Émile



Julie Bisson.

Jimmy
Lamontagne



Marie-Soleil

Jean-René Bisson

Fernand Bisson et Danielle Giguère

Descendant de Leo Bisson

Moi, **Fernand**, je suis né le 18 octobre 1938 à Saint-Lambert-de-Lauzon, fils de Léo Bisson (6 juin 1904 – 10 octobre 1955) et de Germaine Boutin (26 juin 1911 – 18 décembre 1981). J'ai épousé, le 30 juin 1962, **Danielle Giguère**, née le 18 septembre 1940, fille d'Arthur Giguère (9 juillet 1911 – 30 avril 1990) et d'Yvonne Fortin (29 janvier 1910 – 12 décembre 1996) de Sainte-Aurélie, Dorchester.

J'ai travaillé 30 ans chez Bristol Myers comme représentant. Nous avons eu trois enfants :

Claude, né le 17 décembre 1962, et sa conjointe, Sylvie Boutin, ont deux enfants : Ann-Sophie, née le 31 juillet 1991, et Marie-Philippe, née le 5 juin 1992.

Denis, né le 2 juillet 1967, est décédé par noyade en 1971.

Caroline, née le 4 mai 1971, et son conjoint, Daniel Asselin, ont deux enfants : Marianne, née le 26 mars 1998, et Jacob, né le 9 avril 2000.

Tous les deux sont représentants : Claude chez Revêtement résidentiel, et Caroline chez Carpet Concept.

Comme implication dans la municipalité, nous avons travaillé plusieurs années dans le hockey mineur et 15 ans au Centre des loisirs. Nous avons également fait beaucoup de bénévolat en pastorale. Mon épouse, Danielle, est surveillante auprès des élèves à l'école du Bac.

Nous demeurons au 1356, rue des Érables à Saint-Lambert.



1^{re} rangée : Jacob, Caroline, Danielle, Marie-Philippe, Ann-Sophie ;
2^e rangée : Marianne, Daniel, Fernand, Sylvie, Claude ;
en médaillon : Denis (1967-1971).

Arthur Blanchet et Marie Boucher



Arthur et Marie.



De gauche à droite, 1^{re} rangée : Adrien, Jeannette, Rolande, Marie, Arthur, Dorothee et Monique ; 2^e rangée : Huguette, l'abbé Eugène Garant, Roger et Alexis.

Des générations ont conservé l'héritage de ces bâtisseurs.

Pionnier de Saint-Lambert, Arcadius Blanchet (1863-1942), marié à Mathilde Lemieux, a transmis sa ferme à son fils Arthur.

Arthur Blanchet a épousé **Marie** Boucher en février 1920 à Saint-Lambert. Arthur est né le 14 mars 1896 et est décédé le 27 décembre 1991.

Marie est née le 9 avril 1900 et est décédée le 12 mars 1981.

Leur famille compte huit enfants : *Alexis, Jeannette, Adrien, Huguette, Dorothee, Monique, Rolande et Roger.*

Vous qui sommeillez dans le cimetière, à l'ombre du clocher paroissial, vous êtes à jamais disparus dans le silence infini.



La ferme du rang Saint-Patrice (rue du Pont).

Adrien Boilard et Marie-Marthe Fecteau



Le couple.

Adrien Boilard et Marie-Marthe Fecteau célèbrent leur mariage le 19 septembre 1964 à Saint-Agapit-de-Lotbinière. Adrien, né le 30 juillet 1937, est le quatrième d'une famille de six enfants. Il est le fils de Charles Boilard (1905-1979) et de Lucianna Jacques (1909-1980). Marie-Marthe, née le 23 octobre 1941, est l'aînée d'une famille de dix enfants. Ses parents, Adjutor Fecteau (1907) et Yvonne Larose (1920), vivent à Saint-Agapit, village où Marie-Marthe a enseigné pendant six ans avant son mariage.

Le jeune couple achète une partie de la terre et de l'exploitation agricole de Charles, située sur la rue Bellevue, face à la rivière Chaudière, où se dessinent des îles qui offrent un panorama magnifique.

Quant à Charles, ayant conservé une parcelle de terre, il aimait bien, à l'époque, aller se promener dans la forêt, le dimanche après-midi et graver sur des hêtres les prénoms de ses dix-neuf petits-enfants. Encore aujourd'hui, on peut trouver une partie de ces inscriptions.

En 1970, la maladie oblige Adrien et Marie-Marthe à cesser d'exploiter la ferme familiale. Adrien devient chauffeur pour Les Autobus La

Québécoise. Il exerce ce métier jusqu'à sa retraite, prise en 2001. Il exploite également un commerce depuis 1986. Marie-Marthe, pour sa part, retourne progressivement sur le marché du travail à partir de 1975 et termine ses études à l'Université Laval. Elle poursuit sa carrière d'enseignante jusqu'en 2000, moment de sa retraite.

Adrien et Marie-Marthe sont les parents de quatre enfants ; ils ont également trois petits-enfants.

Jacques, né en 1966, fait des études en criminologie et en droit. Il travaille actuellement dans la fonction publique. En 1997, il se marie avec Sylvie Lehoux. Le couple a deux enfants : Charles-Étienne et Juliette.

Mario, né en 1969, se marie en 1994. Depuis une dizaine d'années, il travaille dans une usine de portes d'acier. Il est chef d'équipe à l'expédition de la marchandise. En 2000, il a également racheté une petite entreprise, qu'il aimerait bien voir prospérer au fil des ans. Il est le père d'Alice. Sa conjointe, Paulette Bastide, a un fils : Alexandre.

Sylvianne est la seule fille de la famille. Elle est née en 1971. Elle a complété des études en enseignement du français, mais œuvre surtout dans le domaine de l'édition. Elle est réviseuse linguistique, et ponctuellement, agente d'information au gouvernement provincial. Elle habite maintenant à Sept-Îles, ville d'origine de son conjoint, Jean-Claude Noël.

Guillaume, le cadet, est né en 1977. Il travaille dans l'industrie de l'alimentation, où il a beaucoup de succès en tant que contremaître, malgré son jeune âge. Avec sa conjointe, Karine Blanchet, il s'installe à Saint-Lambert.



*Jacques, Adrien,
Marie-Marthe, Mario,
Sylvianne et Guillaume*

Fernand Boilard et Jacqueline Fillion



Jacqueline et Fernand.

Fernand Boilard, né à Saint-Lambert en juin 1939, est le fils de Charles Boilard (1905-1979) et de Luciana Jacques (1909-1980). Il s'est marié en août 1964 avec **Jacqueline** Fillion, née en mai 1943 à Saint-Bernard. Elle est la fille d'Omer Fillion (1913-1992) et de Marianne Laterreur (1914-1998). Ils se sont établis au 1897, rue Bellevue.

Mordant dans la vie à pleines dents et tous deux dotés d'un esprit d'aventure, Fernand et Jacqueline ont construit la maison où ont grandi leurs quatre enfants : *Nicole* (décembre 1965), *Martin* (septembre 1967), *Louise* (avril 1970) et *Claude* (décembre 1973).

Fernand a travaillé environ 30 ans pour Sintra, une compagnie d'asphaltage. Sa plus grande passion était d'aller bûcher sur ses terres.

Grandement dévouée à sa famille, Jacqueline est décédée en juin 1975, à l'âge de 32 ans, des suites d'un cancer. Fernand s'est remarié avec **Lise** Laterreur de Saint-Bernard en décembre 1976. Il est décédé dans un accident de voiture en février 1996.

Nicole a établi son nouveau chez-soi à Ottawa en 1984. Après des études à l'Université d'Ottawa, elle poursuit une carrière en communication et gestion de programmes au sein du gouvernement fédéral. Les voyages, le bénévolat, et une maison historique au centre-ville occupent son temps.

Après des études secondaires à la polyvalente de Charny, Martin débute sur le marché du travail à la compagnie Nap Breton ltée. En 1992, il devient chauffeur de camion pour Transport Belmire de Montréal, ce qui l'amène à déménager à Ottawa, une région qui n'a plus de secrets pour lui. Passionné de pêche et de chasse, Martin organise des expéditions pour explorer de nouvelles régions.



Nicole, Louise, Donald Tardif,
Karen Massicotte, Claude et Martin.

C'est aussi à Ottawa que Louise a rencontré son mari, Donald Tardif. Mariés en octobre 1992, Louise et Donald ont deux enfants : Amanda, née en novembre 1994, et Jonathan, né en mars 1996. Louise travaille en tourisme et Donald est un homme d'affaires actif dans la région. Ils demeurent à Buckingham et ils se passionnent pour les activités de plein air.

Claude s'est joint aux autres mousquetaires à l'été 1993. Lui et sa conjointe, Karen Massicotte, habitent à Gatineau. Leur première enfant, Valérie, est née en mars 2003. Travaillant avec ardeur, Claude laisse sa marque dans tous les commerces d'alimentation qu'il dessert. Karen est coordinatrice à la Commission de la Capitale nationale. Le camping et la pêche figurent en tête de leurs activités.

Pour nous quatre, la rivière Chaudière est étroitement associée à Saint-Lambert : la descente des glaces au printemps, le bruit des rapides, les jeux avec nos cousins, les pêches d'enfants... C'est ce qui rend ce village unique. Sans compter les bons souvenirs de la petite école où les sœurs occupaient une place importante : sœur Jeanne, pour le piano, et sœur Andréa, en 4^e année.



Louise Boilard, Donald Tardif,
Amanda et Jonathan.

Philippe Boivin et Louisette Dussault

Philippe Boivin, fils d'Alphonse Boivin et de Rosélia Croteau, est né à Saint-Narcisse le 9 février 1940. Il est le troisième d'une famille de cinq enfants. Le 25 juillet 1964, il épouse **Louisette** Dussault, née le 30 mai 1945, fille d'Albert Dussault et de Gracia Morin, originaires de Saint-Lambert-de-Lauzon. Elle est la troisième d'une famille de sept enfants. Trois enfants sont nés de leur union.

Martin est né le 18 mai 1965. Il est expert-comptable CGA. Le 11 septembre 1993, il épouse *Marie-Josée Vallières* (4 décembre 1969), native de Saint-Bernard. Ils sont les parents d'Émilie, Nicolas et Judith.

Marie-Claude est née le 11 mars 1967. Elle est technicienne en comptabilité. Le 23 juillet 1990, elle épouse *Gaston Champagne*, natif de Saint-Bernard. Ils sont les parents de Samuel et Maude.

Mélanie est née le 25 juin 1976. Elle est avocate. Elle est fiancée à *Yanick Bordeleau*, originaire de Sherbrooke. Le couple s'unira en l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon le 26 juillet 2003.

Au début de sa carrière, Philippe travaille dans la réparation de pièces d'automobiles à Saint-Nicolas, alors qu'il demeure à Saint-Rédempteur. C'est en 1967 qu'il débute son entreprise de réparation de pièces de carrosserie sur la rue des Érables Nord, à Saint-Lambert-de-Lauzon.

En 1968, Philippe et Louisette achètent leur maison située sur la rue du Pont Ouest, à Saint-Lambert-de-Lauzon. En 1970, Philippe construit un garage derrière sa résidence familiale, où il installe son entreprise. Tout en exploitant son commerce, il se joint à l'équipe des pompiers volontaires de Saint-Lambert-de-Lauzon de 1977 à 1983.

En 1998, Philippe et Louisette développent un nouveau secteur résidentiel à Saint-Lambert-de-Lauzon, qu'ils nomment « Place Philippe ». C'est en 2001 qu'ils déménagent leur résidence familiale dans leur nouveau développement résidentiel, puis ils la rénovent complètement.

Nous sommes fiers de vivre à Saint-Lambert-de-Lauzon et nous souhaitons de joyeuses fêtes à toute la population à l'occasion du 150^e de notre municipalité.



La famille : Philippe, Louisette, Mélanie, Martin et Marie-Claude.

*Hommage à nos
ancêtres et pionniers
qui ont perçu la richesse
de notre municipalité.*



*1^{re} rangée : Nicolas et Émilie ;
2^e rangée : Marie-Josée, Martin
et Judith dans les bras de son père.*

Martin est né le 18 mai 1965. Il est le fils de Louise Dussault (30 mai 1945), native de Saint-Lambert-de-Lauzon et de Philippe Boivin (9 février 1940), natif de Saint-Narcisse. Il est l'aîné d'une famille de trois enfants.

Le 11 septembre 1993, il épouse **Marie-Josée** Vallières, originaire de Saint-Bernard. Elle est la fille de Denise Moore (11 mai 1942) et d'Ernest Vallières (15 août 1933), résidant à Saint-Lambert-de-Lauzon depuis 1979. Marie-Josée est née le 4 décembre 1969. Elle est la cadette d'une famille de cinq enfants.

Marie-Josée et Martin sont les heureux parents de trois enfants : *Émilie* voit le jour le 28 mars 1995, *Nicolas* naît le 23 août 1997 et le 9 octobre 2000, la famille s'agrandit de nouveau avec l'arrivée de *Judith*.

Martin travaille à titre d'expert-comptable CGA à la suite de ses études universitaires. Il détient un baccalauréat en administration des affaires et un certificat en droit de l'Université Laval. Il poursuit actuellement des études au deuxième cycle, en droit de l'entreprise. Il est membre de l'Ordre des CGA du Québec. Il s'implique au sein de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon à titre de conseiller municipal depuis novembre 1993.

Marie-Josée occupe un poste d'expert en sinistres au sein d'une compagnie d'assurances depuis la fin de ses études collégiales, en 1990. Elle détient un titre de PAA de l'Institut d'Assurances du Canada. Elle poursuit ses études afin d'obtenir un FPAA de l'Institut d'Assurances du Canada et un certificat en administration de l'Université Laval.

Depuis juin 1997, Marie-Josée et Martin habitent la résidence familiale qu'ils ont fait construire sur la rue Cartier à Saint-Lambert-de-Lauzon.

D'une rive à l'autre

Georges Bolduc et Antoinette Bussières



Georges et Antoinette.



La ferme et la maison ancestrale.

Dans le coin gauche : l'ancêtre. Henri Bolduc, et Emma Blais.

L'ancêtre, François-Xavier Bolduc, fils de Louis Bolduc et de Marguerite Tanguay de Saint-Vallier, s'unit, le 15 juillet 1856, à Eulalie Lecours, fille de Charles Lecours et de Marie Côté de Saint-Henri. Ils choisissent de s'établir à Saint-Lambert. Ils construisent leur maison et donnent naissance à 9 enfants, 5 garçons et 4 filles.

Leur fils, Henri, né le 17 mars 1859, épouse, le 31 août 1891, une jeune femme de Saint-Narcisse nommée Emma Blais. Le couple s'installe dans la maison paternelle et défriche la terre ; ils deviennent agriculteurs. De cette union sont nés 7 enfants, 4 garçons et 3 filles.

Georges, né le 18 février 1913, aime beaucoup le travail de la terre ; il prend donc la relève. Le 24 juillet 1937, il épouse Antoinette Bussières, fille de Philias et de Marie Blanchet de cette paroisse. Treize enfants, 10 garçons et 3 filles, prennent place à la table familiale. Ensemble ils travaillent à l'amélioration de la ferme. En 1955, ils achètent deux lots voisins et construisent, en 1957, l'actuelle grange-étable. Cinq ans plus tard, soit en 1962, une nouvelle maison est bâtie sur le lot contigu. La maison ancestrale est libre pour accueillir une nouvelle génération.

En effet, Roger, le fils aîné, nouvellement marié, y emménagera avec son épouse. Leurs trois enfants, 2 garçons et 1 fille, y naîtront. Puis, dans les années 1960, le métier de cultivateur n'étant pas tellement valorisé ni rémunérateur, les garçons de Georges préféreront le domaine de la construction.

Dépassé par les innombrables travaux de la ferme, Georges est incité à prendre sa retraite en 1970. Cependant, il ne peut se résigner à vendre ses terres,

qu'il possède encore aujourd'hui. En 1971, menuisier de son métier, Roger se construit une résidence au village. La maison paternelle est donc offerte en location pendant quelques années.

À l'automne 1994, Guylain, le fils aîné de Roger, et premier petit-fils de Georges, perpétue la tradition en venant l'habiter avec sa conjointe et son fils Yann. Ils deviennent ainsi la 5^e et la 6^e génération, de père en fils, à habiter cette maison construite depuis près de 150 ans.

Jouissant d'une excellente santé, Georges vit toujours dans sa maison, entouré de ses enfants, plusieurs s'étant construits sur le bien familial. Sa descendance compte jusqu'à présent 26 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

Il rend hommage à ses ancêtres qui lui ont légué une terre dont il est fier.



1^{re} rangée : Guy, Georges, Lihane, Roger . 2^e rangée : Florian, Jean-Marc, Gilles, Ghislaine, Ghislain, Rachèle, Benoît, Yvon ; en médaillon : Reynald Bolduc, décédé le 30 mars 1973 Gemain Bolduc, dans l'encadré, était absent lors de la photographie de famille.

Roger Bolduc et Gisèle Plante

Descendant de Georges Bolduc



Roger et Gisèle en 1963.

Né à Saint-Lambert le 26 avril 1939, Roger est l'aîné d'une famille de treize enfants, dix garçons et trois filles. Il est le fils de Georges Bolduc (18 février 1913) et d'Antoinette Bussières (24 mars 1912 – 7 juin 1994). Comme plusieurs jeunes de son époque, Roger dut quitter assez tôt les bancs de l'école pour travailler sur la ferme familiale. À la fin des années 50, la construction d'un nouveau pont à Saint-Lambert lui permettra alors de faire ses premières armes sur le marché du travail. Après quoi, il sera, l'espace de quelques saisons, à l'emploi de Moraldo, une entreprise spécialisée dans l'aménagement des parterres.

Mais c'est en travaillant ensuite sous la direction d'Alexis Parent, entrepreneur de Saint-Lambert, que Roger apprendra l'abc de son métier de menuisier. Après avoir acquis l'expérience nécessaire, il lancera, en 1976, sa propre entreprise : « Construction Bolduc enr. » Encore actif dans le domaine aujourd'hui, Roger aura été le maître d'œuvre d'un grand nombre de constructions à Saint-Lambert.

Gisèle, compagne de vie de Roger depuis 40 ans, est née le 18 janvier 1945. Cadette d'une famille de treize enfants, huit garçons et cinq filles, elle est la fille d'Aristide Plante (27 juin 1897 – 12 août 1973) et d'Emma Demers (8 février 1906 – 9 janvier 1980). À

l'école du rang Saint-André d'abord, et ensuite pensionnaire pendant deux ans au couvent des sœurs du Perpétuel Secours à Saint-Damien, Gisèle complètera son cours primaire. Mariée à 18 ans, le 16 février 1963, elle consacra les quatorze premières années de sa vie matrimoniale au bien-être de sa famille.

Ses enfants devenus autonomes, l'école du Bac lui offre l'opportunité de travailler à temps partiel. Elle sera donc, pendant cinq ans, gardienne le midi ; elle sera ensuite aide-cuisinière, également pendant cinq ans. Finalement, pendant dix autres années, elle prendra l'entière responsabilité de la préparation du dîner à la cafétéria. Elle cessera définitivement en juin 1997.

Roger et Gisèle ont deux fils et une fille :

Guylain, né le 8 juin 1963, s'est porté acquéreur de la maison paternelle des Bolduc où il habite depuis quelques années avec son fils Yann, né le 1^{er} mai 1990, et sa conjointe, Lise Roussin. Guylain travaille à la déchetterie à Saint-Lambert ;

Michel, né le 4 septembre 1964, est célibataire. Il demeure à Saint-Lambert et occupe un poste de gérant à la coopérative de Saint-Gilles ;

Josée, née le 16 décembre 1967, s'est mariée le 16 juillet 1988 avec Harold Cloutier. Ils ont deux filles : Mélissa, née le 30 novembre 1991, et Allyson, née le 27 juillet 1995. Ils demeurent à Chamy. Josée travaille dans le domaine de la coiffure à Saint-Romuald.



À l'avant : Yann, Guylain et Lise ;
au centre : Allyson, Josée et Mélissa ;
à l'arrière : Harold, Michel, Gisèle et Roger.

Guy Bolduc et Pauline Morin

Descendant de Georges Bolduc

Guy, né le 9 juin 1940, est le fils de Georges Bolduc (1913) et d'Antoinette Bussières (1912-1994) de Saint-Lambert. Il est le deuxième d'une famille de 13 enfants. Il a travaillé comme briqueteur-maçon durant 40 ans.

Pauline, née le 13 février 1944, est la fille de Wilfrid Morin (1909-1994) et de Germaine Gobeil (1910-1993) de Saint-Lambert. Elle est la cinquième d'une famille de 7 enfants.

Nous nous sommes mariés le 14 août 1965 en l'église de Saint-Lambert. Une fille est venue égayer notre union : *Nancy*, née le 31 janvier 1966.

À son tour, elle agrandit sa famille avec son conjoint, Jerry Viens, né le 11 février 1967 à Nashau (É.-U.). Trois enfants sont nés de leur union et font toute leur joie et leur fierté : Joany, le 29 mars 1993 ; Mélody, le 17 mai 1995 ; et Andy, le 22 juillet 1996.

Toute la famille est fière de faire partie de la communauté paroissiale de Saint-Lambert où il fait bon vivre. Bon 150^e anniversaire !



Guy et Pauline.



De gauche à droite : Andy, Joany, Nancy, Jerry, Mélody, Guy et Pauline.

Florian Bolduc et Suzanne Couture

Descendant de Georges Bolduc



Mariage de Florian et de Suzanne.



La résidence familiale.

Nous sommes tous les deux originaires de Saint-Lambert.

Florian, né le 22 juin 1943, est le cinquième d'une famille de treize enfants. Il est le fils de Georges Bolduc (18 février 1913) et d'Antoinette Bussièrès (24 mars 1912 – 7 juin 1994). Il est menuisier de son métier.

Suzanne, née le 4 mai 1949, est la deuxième d'une famille de quatre enfants. Elle est la fille d'Armand

Couture (26 février 1919 – 9 juin 2000) et de Jeanne-d'Arc Gobeil (29 octobre 1917).

Nous avons uni nos vies le 31 août 1968 à Saint-Lambert. De notre union sont nés deux enfants :

Chantal, née en 1971, est la conjointe de Guy Lachance. Ils sont parents d'un fils : Gabriel.

Dominic est né en 1979.

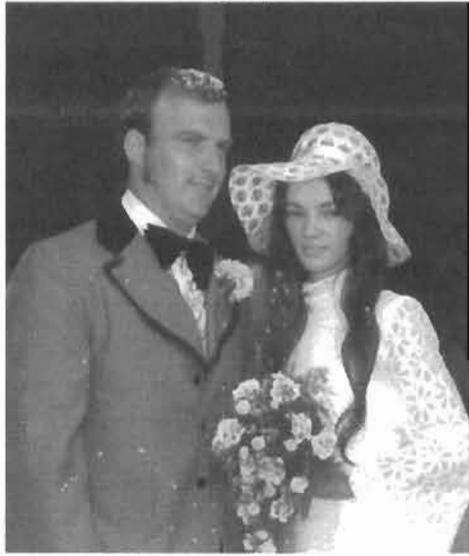
Nos meilleurs vœux à tous à l'occasion du 150^e anniversaire de Saint-Lambert !



1^{re} rangée : Chantal, Gabriel et Suzanne ; 2^e rangée : Guy Lachance, Florian et Dominic.

Jean-Marc Bolduc et Ginette Lapointe

Descendant de Georges Bolduc



Jean-Marc et Ginette.



Les enfants en 1990 : Étienne, Jean-François et Josiane.

Jean-Marc est le neuvième d'une famille de treize enfants, dix garçons et trois filles.

Natif de Saint-Lambert, il fréquente l'école du rang Saint-André, aujourd'hui la rue Bellevue. Jusqu'à l'âge de 18 ans, il travaille sur la ferme familiale de son père, Georges Bolduc, et de sa mère, Antoinette Bussières.

Il est ensuite employé comme manœuvre dans une entreprise de briquetage, journalier, apprenti et charpentier-menuisier dans la construction. Il exerce encore ce métier aujourd'hui. Tous les automnes, de 1966 à 1970, il se rend faire les récoltes de tomates, de raisins et de tabac en Ontario.

Le 6 juillet 1974, à Sainte-Apolline, il épouse **Ginette** Lapointe, fille de Paul-Henri Lapointe de Saint-Léonard de Portneuf (décédé en juin 1986) et de Jeannette Guimont de Sainte-Apolline (décédée en novembre 1992). Elle est alors secrétaire à la Librairie Gameau de Québec. De cette union sont nés trois enfants : *Étienne*, le 30 novembre 1980 ; *Jean-François*, le 15 juillet 1982 ; et *Josiane*, le 28 juin 1987. Le couple demeure toujours dans la maison qu'ils ont construite sur la rue Bellevue.

« Nous sommes heureux de léguer à nos enfants les belles valeurs humaines que nous avons héritées de nos parents. »



Étienne, Ginette, Jean-François, Josiane et Jean-Marc.

Ghislain Bolduc et Annette Vallerand

Descendant de Georges Bolduc



Annette et Ghislain.

Ghislain, fils de Georges Bolduc et d'Antoinette Bussi eres, est n e le 31 mars 1950. Il est le dixi eme d'une famille de treize enfants. Le 2 octobre 1971, Ghislain a  pous e **Annette** (Annie) Vallerand, native de Qu ebec. N ee le 19 avril 1950, elle est la deuxi eme d'une famille de douze enfants. Ses parents sont P.- mile Vallerand (19 juin 1923) et Rollande Gagnon (13 mars 1928).

Ghislain travaille depuis pr es de trente ans dans l'immobilier et la r enovation d'immeubles dans le Vieux-Qu ebec pour une entreprise en architecture.

Annie travaille depuis plusieurs ann ees   la Clinique m edicale du Rivage   Saint-Lambert, comme secr etaire m edicale. Auparavant, elle travaillait   la Caisse populaire Desjardins de Saint-Lambert.

Annie et Ghislain sont mari es depuis 31 ans. Deux enfants sont n es de leur union. *Dave*, le premier, est n e le 26 mai 1971. Il a fait ses  tudes en estimation et  valuation du b atiment au Campus Notre-Dame-de-Foy. Il est pr esentement actionnaire et directeur des ventes d'une entreprise de Saint-Romuald, fabriquant l'acier. Dave s'est mari e le 13 juillet 2002 avec Sarah Br ul e (10 f evrier 1978), infirmi ere, native de Saint-Romuald. Ils demeurent pr esentement   Saint-Lambert.

Claudia, deuxi eme de la famille, est n ee le 16 ao ut 1978. Elle est bachelibre en relations industrielles et d etient un certificat en administration   l'Universit e Laval. Claudia, la sportive, a fait partie de l' quipe de soccer du Rouge et Or de l'Universit e Laval (2000-2001). Elle a  t e honor ee par la municipalit e de Saint-Lambert pour avoir excell e dans ce sport. Depuis quatre ans, elle a le plaisir de travailler   la Caisse populaire Desjardins de la Chaudi ere   temps partiel.

Nous sommes tr es heureux de faire partie de cette grande famille qu'est celle de Saint-Lambert.



La famille : Dave, Sarah Br ul e, Claudia, Ghislain et Annette.

Alphonse Boucher et Germaine Châtigny



Mariage d'Alphonse et de Germaine.



La famille.

Alphonse Boucher est né le 8 octobre 1927 à Saint-Lambert de Lévis, de l'union de Willie Boucher (1898-1953) et de Marie Béland (1898-1976). **Germaine** Châtigny est née le 21 février 1927 à Saint-Agapit, de l'union d'Émile Châtigny (1892-1980) et de Maria Fortier (1900-1980). Ils se sont mariés à Saint-Narcisse le 22 octobre 1949.

Alphonse a été maréchal-ferrant et propriétaire d'une boutique de forge à Sainte-Hénédine et à Saint-Narcisse. En 1953, ils déménagent à Saint-Lambert où Alphonse travaille comme employé sur les fermes de Bertrand Fontaine. En 1960, ils achètent, de Lorenzo Vallières, la ferme sise au 1595, rue Bellevue, qu'ils exploitent jusqu'en 1985, moment de la vente à leur fils, Réjean. Alphonse fut également cantonnier pour le ministère de la Voirie de 1960 à 1965 et commissaire de l'école du rang pendant cette période.

Dans la famille Boucher, on sait s'amuser. Alphonse est un joueur d'accordéon accompli ; vous n'avez qu'à lui demander un air et il vous le joue avec joie. Il a transmis ce goût pour l'accordéon à ses enfants : Marc, Yvon et Ginette, et à quelques-uns de ses petits-enfants. Il n'a pas seulement la bonne note, il a aussi le bon flair pour le gibier. C'est un amateur de chasse inconditionnel. Demandez-lui de vous raconter une histoire de chasse et il vous en raconte une avec plaisir.

Germaine ne s'ennuie pas elle non plus. Avec l'entretien de la maison, les travaux à la ferme et tous les soins que ses enfants demandent, notamment un pied brûlé, une pneumonie, une farce mal placée, une mésaventure d'apprentie cuisinière, etc., elle trouve le temps de s'intérioriser par la prière et le jardinage. Elle aime la musique, la danse et la lecture.

Ce qui caractérise la famille Boucher, c'est le respect des autres, la satisfaction du travail accompli, le partage des vraies valeurs et la joie de vivre. Alphonse Boucher est décédé le 18 mars 2003.

Voici donc de qui elle est composée :

Pierrette, née le 15 août 1950 (Gaston St-Pierre), Daniel et Jérôme ;

Marc, né le 3 mars 1952 (Diane Jacques), feu Stéphane, Sébastien et Manuel ;

Agathe, née le 7 juillet 1953 (Richard Vigneux), Marilyne et Jocelyn ;

Madeleine, née le 18 mai 1955 (Richard Lavertu), Sonia ;

Jacques, né le 8 octobre 1956 (Jacqueline Lavertu), Sylvie et Julien ;

Yvon, né le 30 septembre 1957 (feu Anna-Marie Lavertu), Martin, Guillaume, Rosalie et Élianne ;

Carole, née le 8 décembre 1958 ;

Ginette, née le 2 février 1960 (Yvon Morin), Lilianne et Martine ;

Réjean, né le 1^{er} mai 1961 (Louise Côté), Nadia, Mélanie, Catherine et Maxime ;

Cécile, née le 22 mars 1963 (Richard Légaré), Maude, Gabrielle et Anne-Julie ;

Jacinthe, née le 28 mars 1964 (Raymond Gamache), Vicky et Isabelle ;

Marielle, née le 8 mars 1965 (Normand Proulx), Mathieu et Simon ;

Ghislain, né le 1^{er} octobre 1966 (Francine Tye), Marie-Ève ;

Judith, née le 18 mars 1968 (Chantal Martin) ;

Hélène, née le 11 septembre 1969 (Normand Guillemette).

Jacques Boucher et Anne Quirion



Anne et Jacques.

C'est avec un grand plaisir que je m'arrête en cet instant pour vous faire connaître l'histoire de ma petite famille à l'occasion du 150^e anniversaire de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Tous deux natifs de Saint-Honoré de Shenley, comté de Beauce, mon époux, **Jacques Boucher**, est né en 1963, le deuxième d'une famille de quatre enfants, fils de Normand Boucher (1939) et de Rolande Grenier (1930).

Jacques œuvre dans le domaine de la construction depuis 22 ans. Il est maintenant contremaître.

Moi, **Anne Quirion**, je suis l'aînée d'une famille de cinq enfants. Fille de Jean-Luc Quirion (1937) et de Rachele Lachance (1947), j'ai vu le jour en 1967.

J'ai fait mes études à l'Université Laval pour obtenir le diplôme de notaire. J'exerce la profession de notaire depuis 1992, et ce, à Saint-Lambert-de-Lauzon. Je tiens à remercier toute ma fidèle clientèle de Saint-Lambert et des environs.

Jacques et moi, nous nous sommes tous les deux connus en très bas âge, étant donné que Jacques travaillait sur la ferme de mon père à l'âge de 5 ans.

Notre mariage fut célébré le 17 août 1985 à Saint-Honoré de Shenley. De notre union sont nés quatre enfants qui nous comblent de bonheur et de fierté : nos jumelles, *Sarah* et *Valérie*, nées en 1987 ; et nos garçons : *Christopher* né en 1993, et *Charles* né en 1996.

Nous demeurons au 104, rue Marquette.

Nos passe-temps sont le golf, la motoneige et le bénévolat pour la communauté de Saint-Lambert-de-Lauzon.

À l'occasion du 150^e anniversaire de Saint-Lambert-de-Lauzon, c'est avec fierté que nous rendons hommage aux ancêtres de cette paroisse.



*1^{re} rangée : Charles,
Anne et Christopher ;
2^e rangée : Sarah,
Jacques et Valérie.*

Alfred Bouffard et Thérèse Dussault



Mariage d'Alfred Bouffard et de Thérèse Dussault.



*Johnny Bouffard
et Albertine Cantin,
parents d'Alfred*



*Alfred, Thérèse et
leurs arrière-petits-enfants.*

En 1945, Alfred Bouffard (5 janvier 1925) s'installe sur la terre de son père dans le rang Saint-Patrice, aujourd'hui le 2137, rue du Pont.

Alfred est le fils de Johnny Bouffard de Saint-Lambert (30 août 1890 – 30 juin 1958) et d'Albertine Cantin de Saint-Jean-Chrysostome (9 août 1896 – 20 septembre 1971). En 1946, il unit sa destinée à celle de Thérèse Dussault (4 juin 1927), fille d'Honoré Dussault de Saint-Lambert (1880 – 12 mai 1965) et d'Olivine Carrier de Saint-Narcisse (1884 – 30 janvier 1972).

De leur union sont nés quatre enfants :

Raymond (Diane Gosselin) ; *Gaétan* ; *Francine* (Daniel Fournier) ; et *Réjean*.

Cette famille compte cinq petits-enfants : Manon Bouffard (Sylvain Vermette) ; Steve Bouffard (Céline Audet) ; Geneviève Bouffard ; Valéry Fournier ; et Éric Fournier (Annie Bélanger).

Deux arrière-petits-enfants font maintenant partie de la famille : Alexandra Vermette Bouffard, fille de Manon, et Jennifer Bouffard, fille de Steve Bouffard.

*La famille d'Alfred Bouffard :
Réjean, Daniel, Francine, Alfred,
Thérèse, Raymond, Diane et Gaétan.*



*Les petits-enfants d'Alfred et de Thérèse : Valéry,
Geneviève, Éric, Alfred, Thérèse, Steve et Manon.*



Raymond Bouffard et Diane Gosselin



Diane et Raymond.

Raymond est né en 1948 à Saint-Lambert, fils d'Alfred Bouffard et de Thérèse Dussault, également de Saint-Lambert. Il est l'aîné d'une famille de quatre enfants ; il a deux frères, Gaétan et Réjean, et une sœur, Francine.

Le 27 juin 1970, Raymond épouse Diane Gosselin, née le 17 mars 1950 à Saint-Henri, fille d'Arsène Gosselin et de Simone Blouin. Elle est la onzième d'une famille de 14 enfants. Raymond entra donc dans une famille de neuf belles-sœurs et de quatre beaux-frères.

Ensemble, ils ont eu trois enfants : *Manon*, née en novembre 1972 ; *Steve*, né en juillet 1975 ; et *Geneviève*, née en mai 1978.

Raymond exerce le métier de boucher depuis 1965. En 1989, avec Diane, ils ouvrent leur propre commerce : la Boucherie Raymond Bouffard de Saint-Lambert.

Deux petites-filles sont venues agrandir leur famille : *Alexandra*, fille de *Manon*, née en février 1992, et *Jennifer*, fille de *Steve* et de *Céline*, née en mars 1996.

Les plus grands loisirs de Raymond et de Diane sont la motoneige et la pêche.



Steve et bébé Jennifer, Céline et Alexandra, Raymond, Diane, Geneviève et Manon.

Alain Bouffard et Michèle Gagné

Natif de Saint-Lambert, Alain épousa, le premier jour de l'été 1991, Michèle Gagné de Sainte-Agathe-de-Lotbinière. Leur fille aînée, Karine, est née le 9 mars 1989 et Josiane, le 15 juillet 1993 : les deux portent le nom Bouffard-Gagné. Ils demeurèrent en bordure de la rivière Chaudière, en direction de Breakeyville, depuis 1988.



Les frères et la sœur d'Alain : à droite, Gérald né en 1954 ; assise, Yo-lande, née à l'automne 1957, et tenant fièrement bébé Alain, né le 21 mars 1963 à l'hôpital Notre-Dame de Charny ; et à gauche, Clément né en 1959.

Jusqu'à l'âge de 16 ans, Alain a demeuré à la maison paternelle située au 1171, rue du Pont Est.

Les parents d'Alain, Lionel Bouffard, né le 6 janvier 1929, et Thérèse Bernard, née le 2 octobre 1928, tous les deux natifs de Saint-Lambert dans le rang Saint-Patrice, se sont mariés le 3 août 1953. En 1977, à l'âge de 49 ans, Thérèse est décédée dans un accident d'automobile.

Nous souhaitons un grand succès aux fêtes du 150^e.



Mariage de Lionel Bouffard et de Thérèse Bernard. À droite du marié, on peut apercevoir son père et sa mère, Johnny Bouffard et Albertine Cantin.



Michèle, Alain, Josiane et Karine.



En 1972, Alain et son « ski doo » devant la maison paternelle. En arrière-plan, une partie de la rue du Pont, face au champ voisin du imetière ; à cette époque, des espaces pour se promener, il y en avait partout.



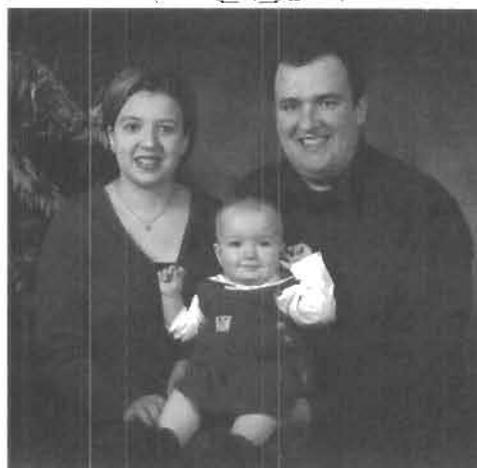
Les grands-parents d'Alain, Gaudias Bernard et Albertine Royer, avec leurs enfants, avant la naissance de sa mère, Thérèse.

Photographie prise vers 1925

Michel Bourget et Murielle Buteau



*1^{re} rangée : Murielle et Sonia ;
2^e rangée : Michel, Claudine et Dominic.*



Sonia, David et Virginie.

Murielle est née à Saint-Lambert en 1949. Elle est la fille de Liliane Paradis (1915) et de Zéphir Buteau (1907-1974) également de cette paroisse. Le 15 juillet 1972, elle épouse **Michel** Bourget de Lauzon, né en 1948. Il est le fils de Joseph Bourget de Lauzon (1922 – 1996) et de Jeanne-D'Arc Dumont de Charny (1923 – 2000). Murielle et Michel demeurent depuis ce temps sur la rue des Érables Nord. De leur union sont nés quatre enfants : *Sonia* (1974), *Simon* (né le 5 novembre 1977 et décédé le 7 novembre 1977), *Dominic* (1979) et *Claudine* (1982).

Murielle a été secrétaire pendant douze ans à l'Université Laval et est maintenant gestionnaire du studio de photographie Michel Bourget photographe enr. Depuis 25 ans, Michel y est maître photographe agréé et il est ébéniste à l'Université Laval depuis 1976.

L'évolution est constante dans l'entreprise familiale reconnue principalement pour son service personnalisé et ses jardins intérieur et extérieur. Toute la famille s'implique activement dans l'entreprise.

Actuellement, Dominic est photographe spécialisé dans la mode et le reportage, Claudine étudie en esthétique et Sonia est conseillère en orientation. Cette dernière demeure maintenant à Saint-Apollinaire avec son mari, David Hamel (1974), et ils ont une petite fille nommée Virginie (2001). Sonia a aussi travaillé plusieurs années au studio. Michel et Murielle souhaitent continuer en photographie encore plusieurs années et espèrent avoir d'autres petits-enfants.



Le jardin.



La résidence familiale.

Patrice Bourgoin et Marilyn Breton

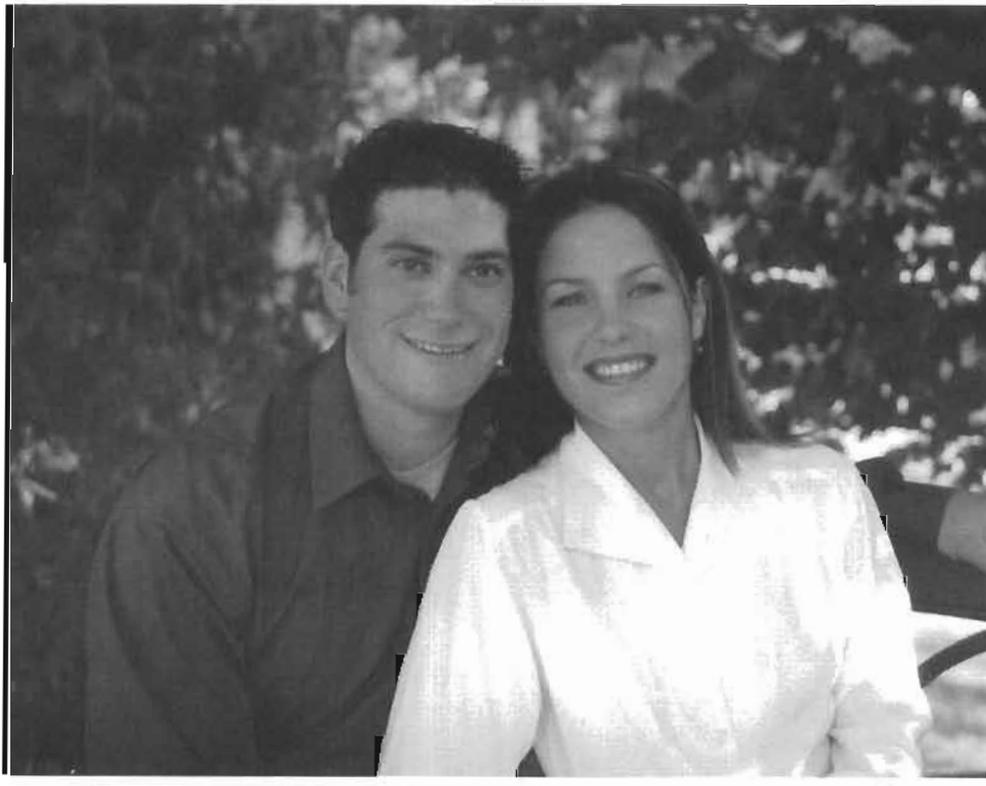
Propriétaires depuis deux ans du 1190 de la très populaire rue des Érables à Saint-Lambert, **Patrice Bourgoin**, 28 ans, et **Marilyn Breton**, 26 ans, forment un couple depuis août 1993, après que Patrice eut pris la décision de venir poursuivre ses études au Québec.

Patrice Bourgoin est né le 20 janvier 1975 à Edmundston au Nouveau-Brunswick. Il travaille comme représentant technicien agricole en échographie animale et sécurité biosanitaire pour l'entreprise canadienne SEC Repro inc. (Synthèse Élevage Canada).

Marilyn Breton, née le 26 janvier 1977, est la fille de Raymond Breton (12 avril 1950) et de Ginette Bêty de Saint-Bernard. Esthéticienne électrolyse depuis huit ans, elle est une des deux propriétaires du nouveau salon de coiffure et esthétique « Signature Beauté » de la rue Du Pont à Saint-Lambert depuis 1 an déjà.

Patrice et Marilyn sont fiers de faire partie d'une communauté active et grandissante comme celle de Saint-Lambert. Ils souhaitent faire partie du développement futur de notre municipalité, développement rempli d'avenir prometteur.

Bon 150^e à tous !



Patrice et Marilyn.

D'une rive à l'autre

André Bourque et Madeleine Potvin



André et Madeleine.

Moi, Madeleine (1953), je suis la cinquième d'une famille de huit enfants de la région de Charlesbourg-Est, appelée Bourg-Royal. Mon père, Albert (1917), est natif de Charlesbourg et ma mère, Lucienne Boudreault (1925), vient de Dosquet, dans la région de Lotbinière.

Quant à André (1953), il a passé son enfance dans la paroisse Saint-Albert-le-Grand à Québec. Il est le troisième d'une famille de cinq. Son père, Victorien (28 novembre 1919, Thivierge-1989), a vécu à Bonaventure en Gaspésie et sa mère, Aldéa Arsenault (27 mai 1924-1996), vient de Causapscaal dans la Vallée-de-la-Matapédia.

Nous sommes arrivés à Saint-Lambert le 24 juin 1990. Nous arrivions de Sainte-Véronique dans le nord des Laurentides. Nous cherchions un endroit paisible et accueillant pour y installer notre petite famille. Nos enfants, un peu anxieux, avaient hâte de découvrir leurs nouveaux amis. Marie-Noëlle avait alors dix ans, Samuel, cinq ans et Nicolas, trois ans. Marie-Noëlle (19 octobre 1979) est née à Val-d'Or en Abitibi,

Samuel (6 février 1985) et Nicolas (4 février 1987) à L'Annonciation.

Nous habitons l'ancienne maison de Lorenzo Boutin, sur la rue des Érables. Nous nous y plaisons beaucoup, car nous sommes des amateurs de plein air et d'espace. Autour de la maison, les vaches laitières de notre voisin, Gabriel Couet, se dandinent et broutent l'herbe haute une bonne partie de l'été. Et quand vient la saison des récoltes, ce sont les champs de blé, de maïs ou d'herbe qui dansent au gré du vent. Dans le fond de la cour, il y a deux ormes centenaires qui imposent le respect. Et que dire de la fraisière de monsieur Laliberté ? Quelle chance nous avons d'en être si proche !

Le jardin, les fleurs et le gazon occupent une bonne partie de notre été. Les enfants sont amateurs de soccer. L'hiver, c'est la pratique de ski de fond et du badminton qui nous garde en forme. Et que dire des tempêtes... ? Dans la rue des Érables Sud, anciennement nommée le rang Bois-Franc, la neige et le vent font bon ménage, comme lorsque nous étions petits. Bref, nous ne regrettons pas notre choix. Le hasard a bien fait les choses en nous guidant à Saint-Lambert.

Nous avons également voulu faire notre part pour la communauté. Madeleine s'est impliquée à l'école du Bac (Nutri-Bac, comité d'embellissement, bibliothèque...) tandis qu'André s'est plutôt orienté vers le soccer.

Bonne fête Saint-Lambert ! Nous sommes fiers d'être maintenant des vôtres ! Merci de votre accueil et longue vie !

Madeleine Potvin Bourque

André Bourque

Marie-Noëlle (Simon)

Samuel

Nicolas



*Nicolas,
Marie-Noëlle
et Samuel.*



*André,
Simon
Roberge-
Vallières et
Madeleine.*

Georges Boutin et Lucienne Bélanger



1^{re} rangée : Rollande, Pauline, Georges, Annette, Noëlla, Lucienne, avec Lise sur ses genoux, et Rolland ;
2^e rangée : Adrienne, Fernand, Fernande et Adrien
Dans le haut, à droite, André, le dernier-né.

Né à Saint-Lambert, Georges Boutin (1902-1969), menuisier, épouse Lucienne Bélanger (1909-1973) le 4 juillet 1928.

Georges est le fils d'Elzéar Boutin (1869-1911) et de Maria Couture (1878-1951), tous deux natifs de Saint-Narcisse et mariés le 9 juillet 1900.

Lucienne est la fille de Victor Bélanger (1883-1933) et de Léda Roy (1886-1974), tous deux natifs de Breakeyville et mariés le 23 août 1906.

De leur union naissent onze enfants : Rolland (1929), Fernand (1930), Rollande (1931), Fernande (1933), Adrien (Ti-Blanc) (1935), Adrienne (1938), Noëlla (1941), Pauline (1944), Annette (1945), Lise (1947) et André (1951).

Pour vivre leur quotidien, les garçons suivent tôt les traces de leur père. Les filles affectionnent leur rôle de mère et s'adonnent aux carrières traditionnelles de leur époque.

Depuis, la famille s'est agrandie : elle compte actuellement 31 petits-enfants et 47 arrière-petits-enfants.



La maison bâtie en 1948.



La vieille boutique.

Adrien Boutin et Yvette Vachon

Descendance de Georges Boutin



*1^{re} rangée : David, Joscelyne, Jacinthe, Danny, bébé Mégane et Samuel ;
2^e rangée : Denis, Karl, Yvette, Adrien (Ti-Blanc), Alain, Mathieu, Jonathan et Marco.*

Adrien (1935), fils de Georges Boutin (1902-1969) et de Lucienne Bélanger (1909-1973), suivit les traces de son père comme menuisier. Cinq ans après son union avec **Yvette** (1941), fille d'Albert Vachon (1905-1984) et d'Imelda Binet (1907-1994), il acquit en 1964 la maison paternelle construite en 1948. Il y bâtit un atelier en 1980 et y exploita une entreprise d'ébénisterie.

De fil en aiguille, après avoir éduqué ses trois enfants, Yvette tira profit de son talent de couturière et en fit bénéficier la maison de tissus Bouclair depuis 1981.

Jacynthe, l'aînée, (née en 1960) a épousé Alain Drapeau de Saint-David, (né en 1960), et elle a deux garçons : Jonathan, (né en 1985), et Mathieu, (né 1988). Ils demeurent présentement à Baie-Comeau.

Joscelyne, (née 1961), s'unit à Denis Parent de Québec, (né en 1955), et ont donné naissance à Karl (né en 1984) et David (né en 1989). Ils habitent à Boisbriand.

Marco, le cadet, (né en 1964), a deux enfants. Samuel, (né en 1995), d'une première union, et d'une seconde union, Mégane, (née en 2002) et Danny Giguère (née en 1965), à Québec. Ils résident présentement à Québec.



La maison.

Fernand Boutin et Louise Lemieux



De gauche à droite, 1^{re} rangée : Tanya, Fabienne, Louise, Gaétane, Laura-Lys, Benjamin et Xavier ; 2^e rangée : Mario, Gérald, Lucie, Fernand, Guy, Marie-Line et Michel.

Né à Saint-Lambert le 1^{er} juillet 1930, Fernand Boutin est le fils d'Amédée Boutin (5 septembre 1883 – 12 février 1973) et d'Anna Turgeon (21 septembre 1891 – 18 août 1973). Il est le dixième d'une famille de douze enfants.

Le 16 juillet 1955, il épouse Louise Lemieux, née à Saint-Lambert le 10 juin 1931. Cette dernière est la fille d'Alphonse Lemieux (1901-1993) et d'Alfrédine Simard (1901-2001). Elle est la septième d'une famille de douze enfants. Après leur mariage, ils s'installent dans leur résidence de la rue des Cèdres construite par Fernand l'année précédente.

Fernand, menuisier, a travaillé seize ans dans le domaine de la construction. En 1964, pour des raisons de santé, il doit abandonner son métier. C'est ce qui l'amène, en 1965, à construire une quincaillerie et à en devenir propriétaire. Il exploite ce commerce pendant quatre ans, puis il le vend en 1969 à Product-O-Métal, aujourd'hui Rona. En raison de ses problèmes de santé, il doit se réorienter dans un autre domaine. Il achète alors de petits lopins de terre qu'il développe et revend sous forme de terrains pour résidences d'été. C'est en 1957 qu'il avait fait ses premières transactions dans ce domaine, mais ce n'est qu'en 1969 qu'il en fait son métier. C'est ainsi qu'il est devenu le promoteur du développement du Parc Boutin. Il manifeste aussi son intérêt pour sa paroisse par son implication concrète à la municipalité comme conseiller municipal (1965-1966 et 1975-1976) et en tant que maire (1978-1981).

Louise, quant à elle, occupe diverses fonctions : enseignante (1949-1956), agente à la Banque Provinciale/Nationale (1956-1982) et directrice du HLM (1982-1994). Elle est très active dans la paroisse et s'implique dans plusieurs organismes, dont présentement le conseil d'administration du Petit Domicile.

De leur union sont nés quatre enfants :

L'aîné, *Gérald*, est né le 26 février 1957. Il est responsable de la division entrepreneur chez Rona. Sa conjointe, *Lucie Vallée de Saint-Ezéar*, est conseillère en finances personnelles. Ils sont les heureux parents de Tanya née le 29 mai 1993 ;

Marie-Line, née le 22 mars 1958, est directrice administrative en fonds d'investissement. Son conjoint, *Michel Savard de Sainte-Foy*, est directeur en développement des affaires :

Gaétane, née le 11 mai 1962, est technicienne en garderie. Son conjoint, *Guy Plamondon de Saint-Raymond de Portneuf*, est ingénieur en électricité. Ils sont les heureux parents de Xavier (1^{er} avril 1996), Benjamin (7 novembre 1997) et Laura-Lys (14 février 2001) ;

La cadette, *Fabienne*, née le 25 août 1964, est technicienne en administration. Son conjoint, *Mario Boucher de Lévis*, est chimiste.

Félicitations à l'équipe en charge des fêtes du 150^e anniversaire !

Gérald Boutin et Lucie Vallée

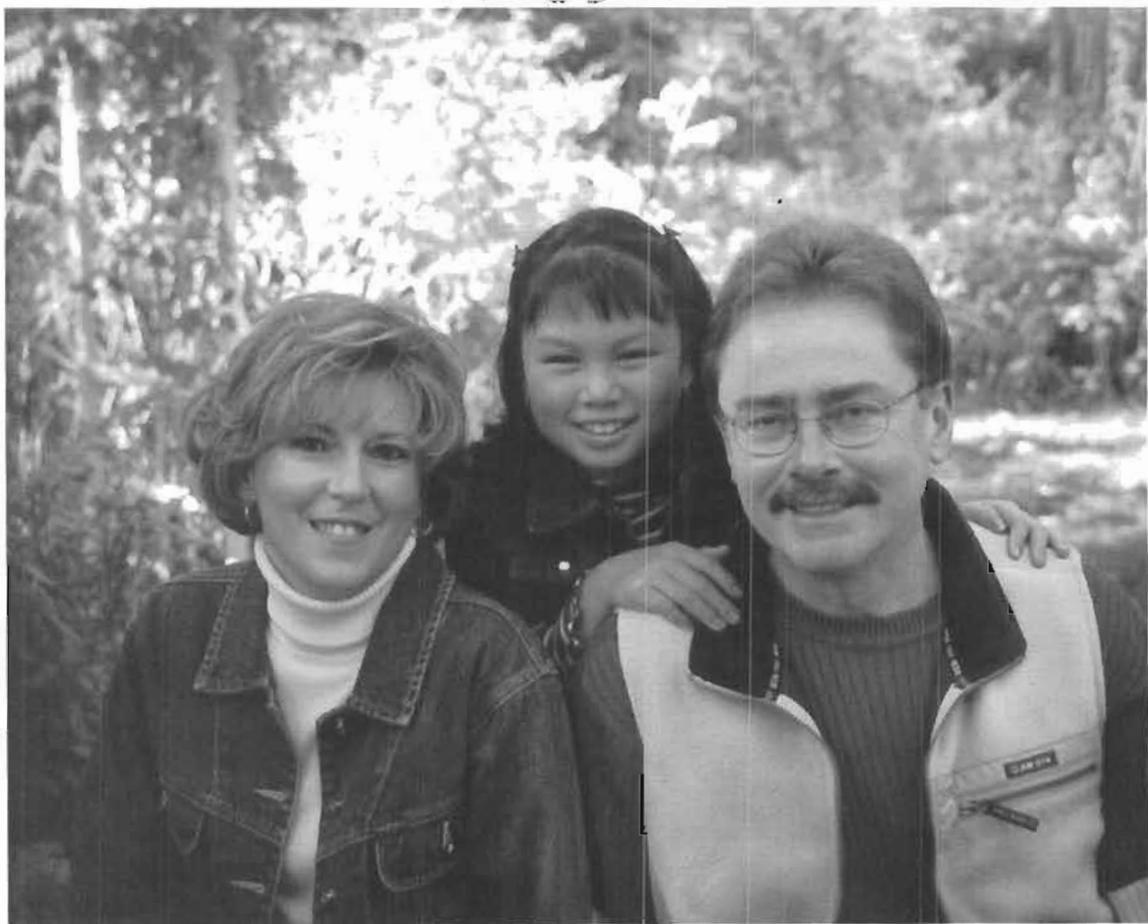
Moi, Gérald, je suis né à Saint-Lambert le 26 février 1957, est l'aîné de la famille de Fernand Boutin et de Louise Lemieux.

Je travaille à la quincaillerie de Saint-Lambert depuis 25 ans. Le 25 juillet 1981, j'épouse Lucie Vallée de Saint-Elzéar. Il est intéressant de souligner que ma grand-mère maternelle, Alfrédine Lemieux, était également originaire de Saint-Elzéar. Lucie, née le 2 novembre 1957, est la fille d'Edmond Vallée et de Pauline Simard de Sainte-Marie.

Lucie travaille pour Desjardins depuis 27 ans. Elle est conseillère en finances personnelles pour la Caisse du Centre de la Nouvelle-Beauce et a obtenu son titre de planificateur financier en décembre 2001.

En janvier 1994, après quelques années d'attente, nous nous rendons en Chine afin d'accueillir notre petit trésor, *Tanya* (29 mai 1993), âgée alors de 8 mois ; elle est native de la province du Hunan.

Nous sommes fiers de vivre à Saint-Lambert et nous désirons féliciter tous les membres de l'organisation de cette grande fête.



Lucie, Tanya et Gérald.

Gaétane Boutin et Guy Plamondon



Benjamin, Xavier, Guy, Laura-Lys et Gaétane.

L'histoire d'une famille est faite de grands et de petits événements, tous aussi importants les uns que les autres.

Guy, le dernier d'une famille de sept enfants, est né le 13 avril 1962 à Saint-Raymond de Portneuf. Son père, Paul-Émile (20 août 1915), et sa mère, Georgette Paré (1^{er} août 1925), mariés le 27 juin 1944, étaient bien fiers de leur « p'tit dernier ».

Guy, tout jeune, était passionné par l'électricité. Après avoir exercé différents métiers qui ne correspondent pas à ses attentes, il se remet aux études et obtient son diplôme d'ingénieur en électricité en 1987. Il est présentement directeur chez Franklin-Empire (distributeur de produits électriques).

Gaétane est la troisième d'une famille de quatre enfants. Née le 11 mai 1962, elle est la fille de Fernand Boutin et de Louise Lemieux de Saint-Lambert. Elle fait son secondaire chez les religieuses à Saint-Damien ; par la suite, elle étudie au Campus Notre-Dame-de-Foy, complète son cours en technique de garderie et obtient son DEC en 1982.

Depuis maintenant 20 ans, elle dirige sa garderie « Coquelune » au 159, rue Cartier. Elle chemine avec les parents dans l'éducation de leurs petits et de leurs

plus grands en tant qu'éducatrice, secondée depuis quelques années par Micheline Vallée ; elles sont heureuses de voir grandir la génération d'ici.

Guy et Gaétane se sont mariés le 15 juillet 1995 à l'église de Saint-Lambert. De leur union sont nés trois petits enfants qui font leur bonheur : *Xavier*, le 1^{er} avril 1996 ; *Benjamin*, le 7 novembre 1997 ; et *Laura-Lys*, le 14 février 2001.

Notre souhait le plus cher est de voir grandir nos enfants dans la très belle municipalité de Saint-Lambert, entourés de gens qui y vivent et qui contribuent à la rendre meilleure et plus belle.

Joyeux 150^e à tous !



La maison familiale.

Joseph Boutin et Claire-Hélène Godbout



Joseph et Claire-Hélène.



Joseph



Claire-Hélène

Né le 24 août 1910, **Joseph** est le fils aîné d'Amédée Boutin (5 septembre 1883 – 12 février 1973), cultivateur, et d'Anna Turgeon (21 septembre 1891 – 18 août 1973). Le 23 novembre 1938, il épouse Claire-Hélène Godbout, née le 12 juillet 1910, fille du marchand général, Arthur Godbout (19 février 1874 – 11 août 1948), et de Marie Larochelle (juin 1882 – 19 juin 1915) de Saint-Henri. De leur union naissent huit enfants : *Huguette, Rita, Roger, Noël, Marcel, Robert, André* et *Adrien*. Dix petits-enfants et onze arrière-petits-enfants perpétuent leur descendance.

Malgré un accident de travail qui le laisse partiellement handicapé à l'âge de 17 ans, Joseph réussira quand même à occuper différents emplois au cours de sa vie active. Installé à la maison, il s'occupe d'abord à la cordonnerie quelque temps au début de son mariage. Ensuite, il devient opérateur de machinerie fixe à la scierie, successivement propriété

de messieurs Genest, Larochelle et Lemieux. À cette période, il se charge aussi d'une autre tâche : durant la saison froide, il se rend chaque matin, avant l'arrivée des élèves, à l'École modèle du village pour y attiser le feu de la fournaise à bois. Finalement, du début des années 50 et jusqu'à l'âge de la retraite, il sera camionneur et mécanicien à l'emploi de la compagnie de pavage Modern Paving.

Pour sa part, pendant toutes ces années, comme toutes les bonnes mamans de l'époque, Claire-Hélène veille à la bonne marche du foyer et au bien-être des siens.

Tous les deux nous ont quittés en 1985 : Claire-Hélène le 13 février et Joseph le 3 octobre. « Hommage à nos parents ! »

Heureux 150^e à toute la population de Saint-Lambert !



1^{re} rangée : André,
Adrien, Huguette, Rita ;
2^e rangée : Robert,
Marcel, Noël, Roger.

Noël Boutin et Lise Boutin

Descendant de Joseph Boutin et de Claire-Hélène Godbout — Descendante de Georges Boutin et de Lucienne Bélanger

Noël, fils de Joseph (décédé en 1985) et de Claire Godbout (décédée en 1985), est né à Saint-Lambert le 26 décembre 1944. Il est le quatrième d'une famille de huit enfants.

Lise, fille de Georges (décédé en 1969) et de Lucienne Bélanger (décédée en 1973), est née à Saint-Lambert le 9 avril 1944. Je suis la dixième d'une famille de onze enfants.

Notre mariage fut célébré à l'église de Saint-Lambert.

L'aînée, Sylvie, voit le jour le 17 février 1965. Elle occupe un emploi de coordinatrice aux ressources humaines pour CGI.

Chantale, née le 19 juillet 1966, victime d'un accident en 1973, réside au Centre de santé Paul-Gilbert de Charny.

Jean-Noël, le cadet, né le 17 avril 1974, occupe un emploi comme représentant pour Lumens et est pompier volontaire pour la municipalité de Saint-Lambert.

N'ayant eu que trois enfants, nous sommes très heureux d'avoir agrandi notre famille avec la venue : d'un gendre, Claude Bisson, (conjoint de Sylvie) né à

Saint-Lambert le 17 décembre 1963 ; de deux petites-filles ; Ann-Sophie, née le 31 juillet 1991, et Marie-Philippe, née le 5 juin 1992 ; d'une belle-fille, Édith Blier, (conjointe de Jean-Noël) née à Squatec le 18 février 1970 ; et d'un petit-fils, Philippe, né le 17 août 1994.

Au début de notre mariage, nous avons demeuré à New Richmond, à Charny et, depuis 1973, nous avons la joie d'habiter un joli coin de Saint-Lambert, ayant pour proches voisins nos enfants et nos petits-enfants que nous adorons.

Pendant plusieurs années, Noël a occupé un poste de ferblantier et a été pompier volontaire, pendant que moi j'ai occupé un emploi à la Caisse populaire de Saint-Lambert. Nous demeurons très actifs, à l'heure d'une retraite bien méritée, en œuvrant comme bénévoles au sein de différents organismes et en partageant la joie de nos enfants et de nos petits-enfants.

Nous sommes heureux de contribuer à l'album souvenir et souhaitons à tous les membres organisateurs du 150^e nos meilleurs vœux de succès.

Heureux 150^e à tous !



Philippe, Édith Blier, Jean-Noël, Lise, Noël, Claude Bisson, Sylvie, Ann-Sophie et Marie-Philippe. En médaillon : Chantale.

Émile Boutin et Rolande Roy

Émile Boutin est né à Saint-Isidore le 12 mars 1928. Il est le fils d'Albert Boutin, né le 15 janvier 1896 et décédé le 6 février 1985, et de Delphine Chatigny, née le 11 janvier 1903 et décédée le 26 juillet 1985, cultivateurs dans la Grande-Ligne. Le 8 octobre 1960, il a épousé **Rolande Roy**, née le 5 septembre 1933. Elle est la fille de Joseph Roy, né le 11 mars 1902 et décédé le 27 septembre 1972, et de Rose-Alma Pouliot, née le 13 juillet 1903 et décédée le 12 septembre 1936, de Saint-Sébastien.

De leur union sont nés quatre enfants :

Serge, né à Val-Alain le 27 janvier 1962, a épousé Diane Duchesne, née le 10 février 1964, de Saint-Raphaël. Leurs enfants sont Marie-Fay, née le 18 octobre 1994, et Mélodie, née le 30 septembre 1997, à Saint-Lambert.

Michel, est né à Val-Alain le 3 mars 1963. Sa conjointe, Sylvie Pelletier de Saint-Lambert, est née le 11 juin 1963. Leurs enfants sont : Jeffrey, né le 23 avril 1994, et Jason, né le 6 août 1998. Ils vivent à Saint-Étienne.

Claude est né à Val-Alain le 14 janvier 1964. Il est décédé accidentellement à Saint-Isidore le 12 septembre 1980.

Martine, est née à Val-Alain le 17 novembre 1966. Son conjoint, Yves Corriveau, originaire de Chamy, est né le 25 avril 1964. Leurs enfants sont Emmanuelle, née le 30 juillet 1996, et François, né le 17 avril 1999. Ils habitent à Breakeyville.

Au début de leur mariage, le couple s'installe à Val-Alain. Émile est le garagiste de la place. En 1964, il est obligé de vendre à cause de maladie. Sa santé



*1^{re} rangée, de gauche à droite : Martine, Jeffrey, Sylvie Pelletier, Marie-Fay et Diane Duchesne ;
2^e rangée : Yves Corriveau, Michel, Émile, Rolande et Serge. En médaillon : Claude.*

Émile Boutin et Rolande Roy

s'étant améliorée, il commence à travailler pour Modern Paving à Notre-Dame du Bon-Conseil ; plus tard, il sera transféré à Saint-Lambert comme premier mécanicien.

Las de voyager de Val-Alain à Saint-Lambert, la famille s'établit dans le rang Saint-Patrice en 1972, dans la maison ancestrale de monsieur Gosselin. Retraité de BML (Modern Paving) en 1988, il consacre désormais son temps libre à la cause des Pèlerins de Saint-Michel, qui travaillent à la réforme du système financier, dans le but d'avoir du pain pour tous.

Quant à Rolande, elle se joint au groupe de dames qui ont, avec succès, mis sur pied la bibliothèque municipale. Elle travaillera pour Parents-Secours et maintenant, elle donne du temps au Service d'entraide de Saint-Lambert.

Ils sont tous deux heureux de vivre dans la paroisse où les gens se côtoient avec amitié.

Bon 150^e à tous et à toutes !



Marie-Fay et Mélodie.



Jeffrey et Jason.



Claude, Michel, Serge et Martine.



Emmanuelle et François

Hermile Boutin et Laurence Boucher



*Mariage d'Hermile et
de Laurence.*



*Le couple à son
50^e anniversaire
de mariage.*

Hermile (1915-2002) épousa Laurence Boucher (1920) le 26 décembre 1942. Il est le fils d'Amédée Boutin (5 septembre 1883 – 12 février 1973) et d'Anna Turgeon (21 septembre 1891 – 18 août 1973) demeurant à Saint-Lambert, et qui se sont mariés le 28 octobre 1908. Laurence est la fille de Willy Boucher (22 avril 1898 – 16 janvier 1952) et de Marie Béland (10 juillet 1898 – 16 février 1976), également de Saint-Lambert, qui se sont épousés le 10 juillet 1917.

Au début de leur mariage, ils s'installent à Saint-Rédempteur où Hermile occupe le poste de sacristain. Peu après, ils s'installent à Saint-Lambert pour prendre la relève du père d'Hermile sur la ferme. De ce mariage sont nés 15 enfants.

La famille se faisant nombreuse, cela oblige Hermile à travailler à l'extérieur comme rouleur d'asphalte pour la compagnie Modern Paving.

Au début des années 1970, c'est le retour à la ferme avec la construction d'un poulailler, ce qui l'occupera jusqu'à sa retraite. La ferme est toujours la propriété d'Alain, de Patrice et de Claude qui s'adonnent à la culture d'arbres.

Laurence est une reine incontestée du foyer et elle s'implique au sein du Cercle de Fermières.

Hermile est décédé le 15 juin 2002.



*La famille en 1992. Assis, de gauche à droite :
Marthe, Hermile, Laurence et Martine ;
à l'arrière : Patrice, Lise, Aline, Jean-Guy,
R-Hélène, Alain, Diane, Renald, Francine,
Gaétan, Linda, Mario et Claude.*



La famille complète

Hermile Boutin et Laurence Boucher



Josie-Anne



Nadia



Amélie



Jonathan

La famille Hermile Boutin et Laurence Boucher

Hermile Boutin
1915-2002

Laurence Boucher
1920-

| Enfants | Conjoints | Petits-enfants et conjoints | Arrière-petits-enfants |
|-------------------------|-------------------|--|--------------------------------------|
| Jean-Guy (1943-1993) | Nicole Villeneuve | Yvan (Isabelle Provencher) Geneviève Patricia (Olivier Dolbec) | |
| Lise (1945) | Robert Lemieux | Guillaume | |
| Rose-Hélène (1946) | André Vachon | Anne-Marie Antoine | |
| Aline (1947) | André Larose | Martin (Chantale Lefebvre) Dominique (Sylvie Maheux) Sylvain (Nancy Laplante) Valérie | Tristan, Roxane Philippe, Olivier |
| Diane (1949) | Benoit Côté | Nadine (Éric Bilodeau) Julie (Nick Beaudoin) Sandra (Jimmy Dawson) | Coralie |
| Gaétan (1951) | Pauline Chatigny | Cynthia (Pascal Therrien) Michel | |
| Renald (1952) | Hélène Roy | Nicolas (France Gosselin) Frédéric (Catherine Chevalier) Mathieu | |
| Francine (1954) | Robert Blais | Tommy | |
| Mario (1955) | | | |
| Alain (1956) | Lucie Turmel | Amélie | |
| Patrice (1957) | | | |
| Claude (1959) | | | |
| Martine (1961) | Denis Giguère | Josie-Anne | |
| Marthe (1961) | Patrice Couture | Jonathan Nadia | |
| Linda (1962) | Guy Tassé | | |

Paul-Henri Bussière et Germaine Dumont



Paul-Henri et Germaine.

Moi, **Paul-Henri**, je suis né à Saint-Prospère le 28 mars 1921. Mes parents sont Pierre Bussière (1894 – 26 novembre 1976) et Aurélie Laflamme de Saint-Lambert (1893 – 30 octobre 1927). Aîné d'une famille de trois enfants, je perdis ma mère à l'âge de six ans et fus élevé par mes oncle et tante Adélarde Paradis (12 février 1894 – 23 avril 1988) et Anna Laflamme (6 décembre 1900 – 16 octobre 1994) de Saint-Lambert. Mes grands-parents paternels sont Narcisse Bussière (environ 1849-1931) et Delvina Laflamme, tous deux de Saint-Lambert. Mes grands-parents maternels sont Joseph Laflamme (1859 – février 1948) et Louise Lemieux (1865-1934).

La famille Bussière peut compter ses ancêtres parmi les pionniers de Saint-Lambert puisque Narcisse S^r (senior) Bussière, arrière-grand-père, marié à Josette Vallée, était installé route du 2^e Rang (rue du Pont), à l'endroit même du camp Jeunesse du Faubourg (maison toujours existante) au temps où la paroisse était rattachée à la seigneurie de Lauzon.

Germaine, née le 24 juin 1925, est la cinquième des six enfants de Louis Dumont (31 janvier 1887 – 22 décembre 1962) et de Délina Larose (26 décembre 1895 – 1^{er} décembre 1955) de cette paroisse. Ses grands-parents paternels sont Pierre Dumont (1853 – 21 juin 1942) et Caroline Nadeau (1856 – 30 octobre 1927) établis dans le rang Saint-Patrice (rue du Pont). Ses grands-parents maternels sont Joseph Larose (né vers 1838) et Agnès Blais (26 septembre 1863 – 20 août 1951).

Mariés le 22 mai 1948 en cette paroisse, de notre union sont nés huit enfants :

Michel, 14 mars 1949, conjoint de Micheline Vallée, établis à Saint-Lambert ;

Gaétan, 1^{er} juillet 1950, célibataire et établi ici même ;

Jocelyn, 17 juillet 1952, conjoint de Louise Bourcier ; ils ont un enfant, Mathieu. Ils sont établis dans cette paroisse ;



La famille lors du 50^e anniversaire de mariage de Paul-Henri et de Germaine en 1998.

Paul-Henri Bussière et Germaine Dumont

Lucie, 17 juin 1953, conjointe de Robert Plante. Ils ont deux filles : Josiane et Sabrina, et sont établis à Saint-Lambert ;

Joseph, 28 février 1956, décédé le 1^{er} mars 1956 ;

Serge, 22 avril 1958, est père de deux enfants : Simon et Maude. Ils demeurent à Pintendre ;

Céline, 8 septembre 1960, conjointe de Yvan Carrier. Ils ont un garçon, Jean-Philippe, et sont établis eux aussi à Saint-Lambert ;

Daniel, 5 octobre 1963, conjoint de Nicole Bureau. Ils ont deux enfants : Lorina et Étienne, et ils demeurent à Saint-Nicolas.

En 1957, j'ai fait l'acquisition d'une petite terre (partie du lot 233), dans le rang Saint-Patrice, et j'y ai construit moi-même la demeure familiale. En 1996, j'ai cédé une partie de terrain à la municipalité pour en faire une source d'alimentation en eau potable.

J'ai été journalier pour Modern Paving de 1949 à 1955. Par la suite, j'ai exercé les métiers de menuisier et de cultivateur à mi-temps, puis j'ai repris mes activités de menuisier à plein temps de 1967 à 1978 pour Product-O-Métal.

En 2002, nous avons célébré le mariage de notre première petite-fille, Josiane Plante.

Merci aux organisateurs bénévoles du 150^e de cette paroisse !



Mariage de notre petite-fille.



La maison construite en 1957 par Paul-Henri.

Joseph Bussières et Marie-Anne Boutin



Marie-Anne Boutin
et Joseph Bussières.



Lucienne, Paul-Eugène
Lefrançois et
Lucien Bussières.



La famille. À l'avant : Réjeanne, Rachel et Annette ;
à l'arrière : Raymond, Lucien, Paul-Yvan,
Carmen et Joseph Bussières.

Joseph Bussières (1900-1994) est né de l'union de Philius Bussières (? – 8 mars 1904) et de Marceline Blanchette (1873 – 12 janvier 1961). Il a exercé le métier de charpentier-menuisier.

Il a uni sa destinée à celle de Marie-Anne Boutin (1904-1979), ménagère, fille de Maria Couture (1878 – 13 janvier 1951) et d'Elzéar Boutin (1869 – 8 avril 1911).

Neuf enfants sont nés de leur union :

Lucien, 26 avril 1926 – 1989, (Mérilda), et leurs enfants : Denis, Diane, Luc et Martin ;

Lucienne, 5 mai 1928 – 1978, (Paul-Eugène Lefrançois), et leurs enfants : Jocelyne, Réjean, Mario, Hélène, Josée et Marco ;

Adrien, 25 janvier 1932 – 1954 ;

Anette, 1935, (Maurice Lagarde), et leurs enfants : Guy et Irène ;

Raymond, 1940, (Nicole Morin), et leurs enfants : Nicolas et Geneviève ;

Paul-Yvan, 1943 ;

Rachel, 1944, (André Bergeron), et leurs enfants : Stéphane et Benoît ;

Carmen, 1946, (Gilles Martel), et leurs enfants : Anick et Syndy Lemieux ;



4 générations.
Lucien, Denis, Joseph et Marceline.

Lucienne Buteau et Marcel Labbé

Fille d'Ernest Buteau, descendant de Zéphirin



Mariage d'Ernest Buteau
et d'Alexina Boucher.



M^{me} Ernest Buteau
cuisant le pain.



La famille Marcel Labbé. 1^{re} rangée : Patrice ;
2^e rangée : Jean, Rosaire, Daniel et Michel Boulé.

L'ancêtre, Zéphirin Buteau, épouse Philomène Roy en 1865 à Saint-Henri-de-Lévis. Ils viennent s'installer à Saint-Lambert sur une ferme dans le rang Saint-Patrice. Onze enfants naissent de leur mariage : Édouard, Odias, Léon, Joseph, Edmond, Léo, Arthur, Ernest, Aldéa, Mary et Rose-Anna. Les garçons s'installeront sur des fermes près de leur père. Celui-ci décède à 78 ans, le 16 août 1915, et son épouse, le 13 février 1917. Le 30 juin 1912, mon père, Ernest Buteau, prend possession de la ferme. Avec maman, Alexina Boucher, ils continuent à travailler très fort pour élever les nombreux enfants qui sont venus remplir la maison. Vaillants et courageux, ils ont réussi à nourrir toutes ces petites bouches... 14 enfants : Ernest, Roméo, Marie Anna, Diane, Cécile, Lucien, Thérèse, Lucienne, Bertrand, Adrienne, Lucille, Gisèle (décédée), Raymond et Gisèle.

Maman faisait du bon pain que l'on sentait de loin. Quand elle avait le dos tourné, on volait aussi ses beignes qui étaient délicieux... Papa livrait du bois à Saint-Romuald. Quand il faisait très froid, il marchait à côté de la voiture en récitant le chapelet. Il est décédé subitement le 11 août 1957 à l'âge de 69 ans et un mois, et maman, le 15 septembre 1963 à l'âge de 69 ans et trois mois.

En 1952, un Beauceron de Sainte-Marie, Marcel Labbé, achète la ferme. Il deviendra mon compagnon de vie, la même année, le 18 octobre 1952. Ayant du cœur au ventre, il continuera la tâche si bien commencée. Notre grand amour de la terre nous fera oublier nos fatigues et nos peines. Six enfants sont venus enrichir notre vie : Daniel, Lucie, Jean, Patrice, Rosaire et Anne. Mon mari est décédé en 1993 après une longue maladie. Je suis devenue propriétaire de cet héritage que je conserve précieusement et qui deviendra celui de mes enfants.

Aujourd'hui ma descendance ne compte qu'une petite-fille : Geneviève Boulé, fille d'Anne et de Michel Boulé.



Lucienne Buteau
(4 septembre 1924)
et Marcel Labbé
(3 mars 1923).



Lucie Labbé

La maison
ancestrale
des Buteau
(138 ans).



Anne et sa fille, Geneviève.



Geneviève Boulé

Zéphir Buteau et Liliane Paradis



Liliane



1^{re} rangée : Lorraine, Danielle, Édith, Aline et Murielle ;
2^e rangée : Martin, Yvon, Claude, André et Michel.



Zéphir

Le premier Buteau à s'installer, en 1900, sur la ferme actuelle de Liliane Buteau fut Édouard (1867-1935). Il était le fils de Zéphirin (1837-1915) et de Philomène Roy de la rue du Pont. Édouard était marié à Georgiana Samson. Ils eurent cinq enfants : Marie-Anne, Émile, Zéphir, Rose-Aimée et Amanda.

C'est en 1934 que Zéphir acquit la ferme de son père. En 1940, il dut rebâtir la maison à la suite d'un incendie. La même année, Zéphir (1907-1974) a épousé Liliane Paradis (1915) de Saint-Étienne, fille d'Arthur Paradis et de Léa Lambert, originaire de Saint-Lambert.

Zéphir et Liliane ont eu huit enfants dont trois sont décédés après quelques jours de vie : Claude (1941), comptable, a épousé Édith Goulet en 1967 et ils ont cinq enfants : Chantal, Éric, Justin, Julie et Samuel ; André (1942), menuisier, a épousé Aline Lehoux en 1975 et ils ont un enfant : Jérôme ; Yvon (1946), inspecteur en électricité, a épousé Danielle Guimond en 1971 et ils ont deux enfants : Jocelyn et Martin ; Murielle (1949), secrétaire, a épousé Michel

Bourget en 1972 et ils ont trois enfants : Sonia, Dominic et Claudine ; Lorraine (1955), secrétaire, a épousé Martin Thibodeau en 1984 et ils ont deux enfants : Julien et Hubert.

En plus d'être cultivateur, Zéphir était charpentier-menuisier, ce qui l'a amené à superviser la construction de granges et à travailler sur les chantiers de construction à Québec. Il s'est également impliqué dans la paroisse comme conseiller, marguillier et commissaire.

De son côté, Liliane s'occupait de la tenue des livres pour la ferme en plus de coudre, de jardiner et de voir au bien-être de la famille. Depuis le décès de Zéphir, en 1974, Liliane demeure toujours sur sa ferme. Cette dernière est exploitée par deux de ses fils. Liliane est aussi arrière-grand-mère depuis quelques années.



La ferme.



La famille d'Édouard Buteau.